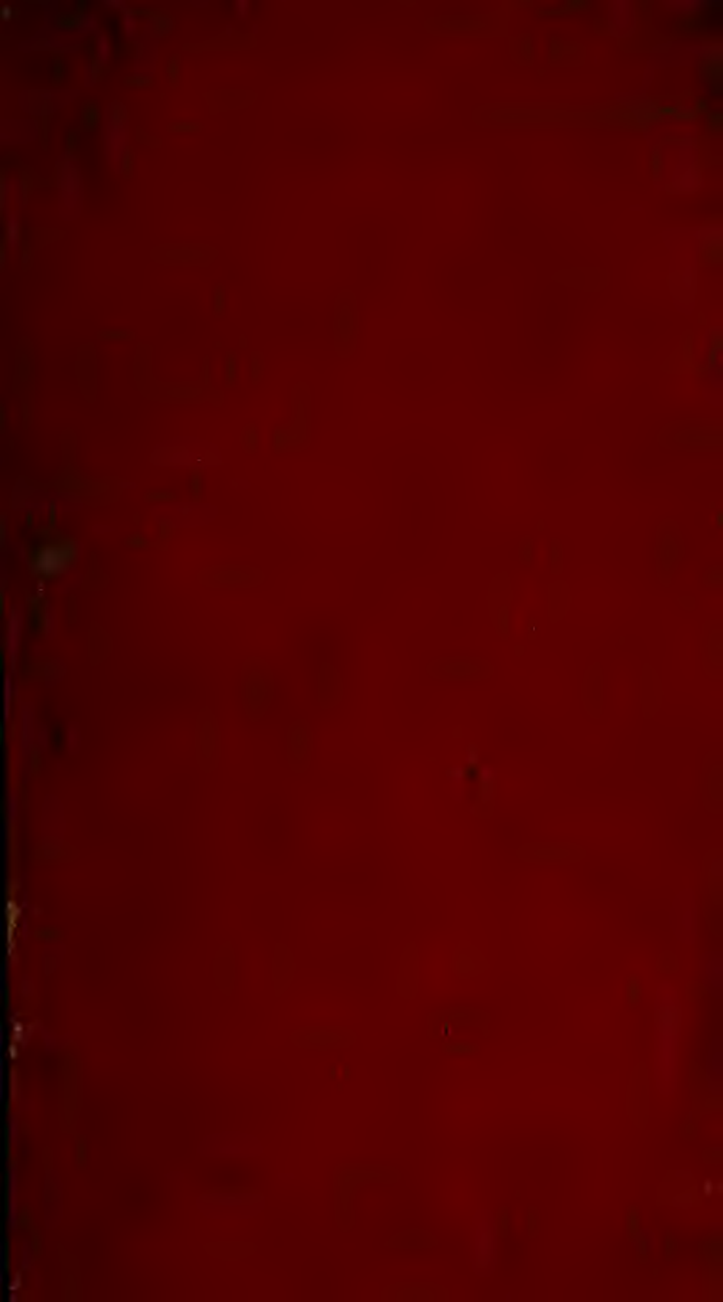
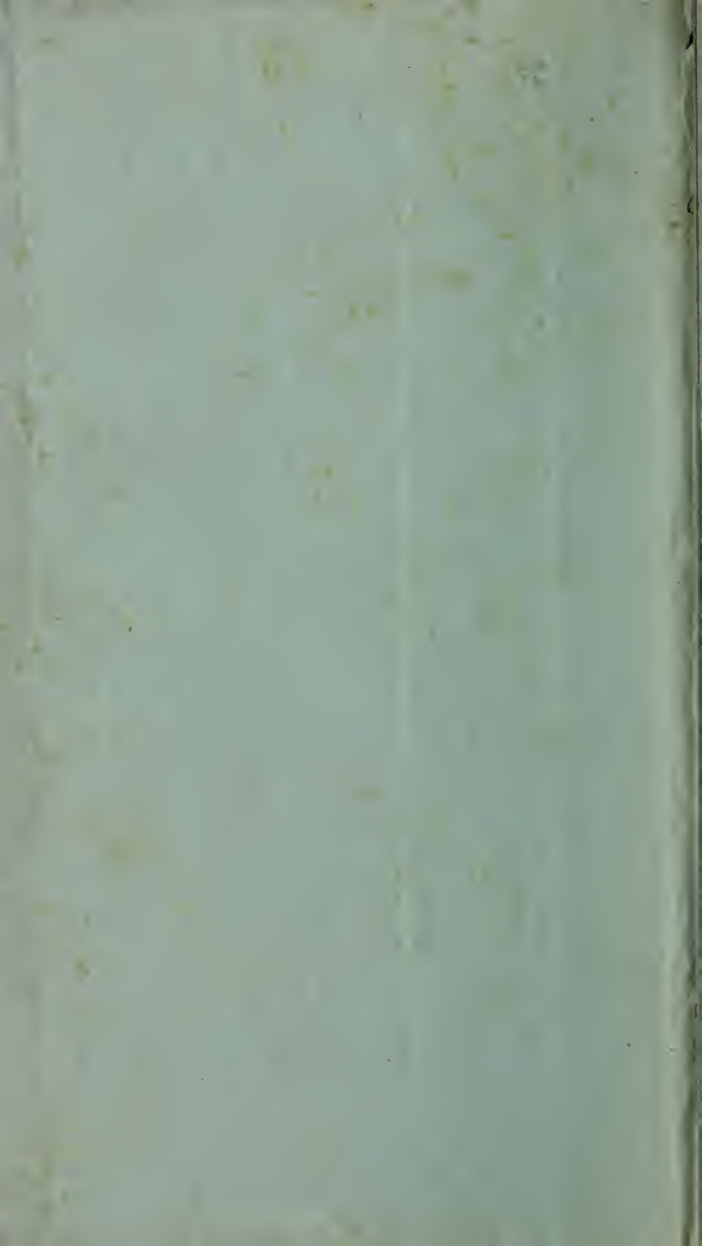






2ème prix d'analyse 3ème C. 1826

MANUEL ÉPISTOLAIRE

A L'USAGE

DE LA JEUNESSE.

Paris, le 5 mars 1804.

Le Conseiller d'État chargé de la direction et de la Surveillance de l'Instruction publique,

A M. Philipon-de-la-Madelaine, *homme de lettres, etc.*

Je m'empresse de vous annoncer, Monsieur, que votre *Manuel épistolaire* fait partie des quinze cents volumes qui doivent composer la bibliothèque d'un Lycée. Cet Ouvrage, aussi utile qu'agréable, est un véritable présent fait à la jeunesse de nos Écoles, et je vous remercie de m'avoir mis à même d'en recommander l'usage.

J'ai l'honneur de vous saluer.

Signé FOURCROY.

Cet ouvrage se trouve :

A Besançon, chez BINTOT, libraire;
A Bruxelles, chez LECHARLIER, libraire.

MANUEL ÉPISTOLAIRE

A L'USAGE

DE LA JEUNESSE;

OU

INSTRUCTIONS GÉNÉRALES ET PARTICULIÈRES

SUR LES DIVERS GENRES DE CORRESPONDANCE,

Suivies d'Exemples puisés dans nos meilleurs Ecrivains.

Par L. Philipon-de-la-Madelaine,

des Académies de Lyon et de Besançon.

NEUVIÈME ÉDITION,

corrigée et augmentée d'une Notice sur la vie de l'Auteur.

Ouvrage adopté pour les Lycées.

A PARIS,

CHEZ FERRA JEUNE, LIBRAIRE,

RUE DES GRANDS-AUGUSTINS, Nº 23.

M. DCCC. XXIII.

Imprimerie de LEBEL, imprimeur du Roi.

AVERTISSEMENT.

Cet Ouvrage n'a rien de commun avec *le Secrétaire de la Cour, l'Art de la Correspondance, la Rhétorique épistolaire*, etc.

Dans ceux-ci, l'auteur se donne lui-même pour modèle, fait à son gré la lettre et la réponse, et n'offre au goût, à la langue et aux mœurs aucune autre garantie que sa morale et son talent.

Au contraire, dans l'ouvrage que nous annonçons, c'est Mme de Sévigné, c'est La Motte, Bussy-Rabutin, Rousseau, Voltaire, le cardinal de Bernis, etc., qui donnent la leçon et l'exemple du bon style.

Le Recueil est précédé d'un discours sur les qualités que ce style doit avoir.

Il est partagé en seize sections : Lettres de bonne Année, de Félicitation, de Remercîment, etc.

Chacune de ces divisions est accompagnée d'une instruction relative au genre qui la constitue : car une lettre de condoléance

ne comporte pas le même ton que la lettre où l'on félicite.

L'Ouvrage est terminé par des narrations choisies dans le genre épistolaire.

On n'y trouve point ces lettres d'amour et de fadeur qui déshonorent les autres recueils.

Celui-ci est essentiellement un livre classique : les instituteurs, les pères et les mères, peuvent sans crainte le mettre dans les mains de leurs enfans ou de leurs élèves : il en sera lu avec plaisir et avec succès.

Le Chef de l'Instruction publique en a porté ce jugement, lorsqu'il l'a compris au nombre des livres destinés à former la bibliothèque d'un Lycée.

On n'a rien négligé dans cette neuvième édition pour justifier son suffrage, et donner à ce Recueil le degré d'intérêt et d'utilité dont il pouvait être susceptible.

NOTICE

SUR LA VIE ET LES OUVRAGES

DE

M. PHILIPON-DE-LA-MADELAINE.

Louis Philipon-de-la-Madelaine est né à Lyon en 1734. Sa famille l'avait d'abord destiné à l'état ecclésiastique; mais il refusa de s'engager dans les ordres, et, préférant la carrière de la magistrature, il alla prendre ses grades à l'université de Besançon. Quelques amis de collége l'avaient attiré dans cette ville; un mariage l'y retint. Lorsque ensuite la chambre des comptes de Dole fut supprimée et remplacée par un bureau de finances établi à Besançon, il obtint la charge d'avocat du Roi près de cette cour, au moment de sa formation. Il montra dans l'exercice de ses fonctions autant de zèle que de talens, ne consacrant à l'étude des lettres que les momens de repos que lui laissaient les affaires. Un petit ouvrage sur l'éducation du peuple fut alors le fruit de ses loisirs : cet ouvrage

est rempli d'excellentes vues, toujours énoncées avec correction, et même avec une sorte d'élégance; mais il faudrait que la matière fût plus approfondie, et que le style eût plus de couleur, de nombre et de mouvement : telle qu'elle est cependant, cette production obtint des suffrages. Le comte de Valbelle fonda, en 1783, un prix de 1200 francs, à distribuer par l'Académie française à l'ouvrage le plus utile qui aurait paru dans l'année; celui dont nous parlons concourut en 1785, et *l'Ami des Enfans*, de Berquin, ne l'emporta que d'une seule voix. M. de La Madelaine avait fait plusieurs voyages à Paris pour cultiver ses liaisons avec des personnes d'un haut rang dont il était l'ami : c'est par leur crédit qu'en 1786 il fut nommé intendant des finances de Monseigneur comte d'Artois (aujourd'hui Monsieur). La catastrophe du 10 août 1792 le dépouilla de cet emploi; il faillit même perdre la vie à cette époque : un mandat d'arrêt fut lancé contre lui; mais, par un rare bonheur, il échappa à ce danger, et à tous ceux dont ensuite il se vit menacé pendant le règne de la terreur. En sauvant sa vie, il n'avait pu sauver sa fortune : il sollicita la place de bibliothécaire du ministère de l'intérieur; et, dans ce poste obscur et paisible, il a vu s'écouler doucement les vingt dernières années de sa vie, entouré de

bons livres et d'amis vrais, ayant près de lui deux fils qui lui étaient bien chers, et dont il fut toujours tendrement aimé. Alors il se livra sans contrainte au doux penchant qui l'entraînait vers les Muses. Les succès qu'il obtint sur le théâtre du Vaudeville commencèrent à faire connaître son nom au public. Il donna plusieurs petites pièces en un acte, qui toutes ont réussi : *Le Dédit mal gardé*, fait en société avec M. Léger; *Catinat à Saint-Gratien*, avec M. Thésigny; *Maître Adam, menuisier de Nevers; Carlin débutant à Bergame; Gentil Bernard; les Troubadours*, avec M. le vicomte Le Prévost d'Iray; *Chaulieu à Fontenai; le Caveau*, avec M. le vicomte de Ségur. Lorsque les auteurs, ses confrères, l'eurent admis à leurs joyeux banquets, il composa pour les dîners du Vaudeville des chansons qui reçurent le plus favorable accueil. Il ne prit pour guide, en parcourant cette route fleurie, ni Favard, ni Panard, ni aucun de nos célèbres chansonniers. Plein de la lecture des anciens, d'Anacréon, de Tibulle, d'Ovide, il imprimait à ses vers son propre cachet, et donnait, si j'ose le dire, une couleur classique à ses chansons. Il les publia dans un recueil dont la première édition, tout-à-fait épuisée et oubliée aujourd'hui, avait pour titre : *Les Jeux d'un Enfant du Vaudeville*. Clément, *l'inclé-*

ment, lui fit observer que ce titre, *Les Jeux d'un Enfant*, placé à la tête des œuvres d'un poète sexagénaire, pourrait prêter au ridicule : il le changea ; et la seconde édition fut intitulée *l'Élève d'Épicure* (1) ; la troisième de même (2), et la quatrième porte ce titre plus simple : *Choix des Chansons de M. Philipon-de-la-Madelaine* (3). Dans les trois premières éditions se trouvent deux jolis contes en vers, *la Restriction mentale* et *le Paraphernal*. La Harpe en faisait cas, et pensait que Voltaire ne les aurait pas désavoués. M. de La Madelaine versifiait avec facilité, presque toujours en se promenant ; son premier jet était ordinairement le meilleur. Les vers cependant n'occupèrent pas tous ses momens : lorsque son modique revenu ne suffisait pas à ses besoins, au lieu d'emprunter à ses amis, il aimait mieux, pour nous servir de son expression, tirer une lettre de change sur son libraire et sur le public ; mais, en les mettant à contribution, il s'efforçait de leur être utile. C'est ce motif qui a produit les ouvrages suivans : 1° *Manuel épistolaire* (4), qui fut adopté pour les lycées aussitôt qu'il eut paru, et qui obtint dans le public un succès qui s'est soutenu depuis : ce livre est en

(1) 1 vol. in-18. Paris, 1803. — (2) 1 vol. in-12. — (3) 1 vol. in-18. Paris, 1810. — (4) 1 vol. in-12, 9e édit. Paris, Ferra jeune, 1823.

effet le meilleur qu'on puisse mettre entre les mains de la jeunesse pour la former au style épistolaire. 2° *Des Homonymes français* (1). On peut dire que cet ouvrage manquait ; et l'aridité du sujet rendait la tâche de l'auteur difficile à remplir : il a surmonté la difficulté en homme de goût, choisissant ses exemples dans nos meilleurs écrivains, et donnant un certain charme à son travail par l'agrément des citations. 3° *Grammaire des gens du monde* (2) : c'est une compilation utile, à laquelle on ne peut reprocher que d'être mal intitulée; elle avait paru d'abord, en 1802, sous un titre plus convenable: *Choix de remarques sur la langue française ;* et c'est celui qu'elle reprendra, l'auteur, avant de mourir, ayant préparé des matériaux pour une troisième édition. 4° *Dictionnaire portatif des poètes français morts depuis* 1050 *jusqu'à* 1804, *précédé d'une Histoire abrégée de la poésie française* (3). 5° *Dictionnaire portatif des Rimes, précédé d'un nouveau Traité de la Versification française, et suivi d'un Essai sur la Langue poétique* (4). 6° *Dictionnaire portatif de la Langue française, d'après le système orthographique de l'Académie* (5). 7° Une

(1) 1 vol. in-18, 3e édit. Paris, Ferra jeune, 1817.

(2) 1 vol. in-12. Paris, 1807, Ferra jeune.—(3) 1 vol. in-18. Paris, 1805. — (4) 1 vol. in-18, 2e édit. — (5) 1 vol. in-18, 3e édit., 1818.

édition des *Voyages de Cyrus*, de Ramsay, à laquelle il a ajouté des notes géographiques, historiques et mythologiques (1). 8° Une édition des *Elémens de la Grammaire française*, de Lhomond, qu'il a augmentée de remarques et d'un traité sur les participes (2). 9° Des *Morceaux choisis des Caractères* de La Bruyère, accompagnés de notes, et précédés d'une notice sur cet écrivain (3). 10° On présume qu'il a été un des collaborateurs de la *Petite Encyclopédie poétique* : les trois dictionnaires que nous venons de citer faisaient suite à la première édition de cette encyclopédie (4). M. Philipon-de-La-Madelaine écrivit et conserva toute la force de son esprit jusqu'à quatre-vingts ans; il avait atteint cet âge à l'époque de la restauration en 1814. Combien n'avait-il pas gémi sur l'exil des Bourbons! combien n'eut-il pas de grâces à rendre à son heureuse destinée, puisque sa vie s'était prolongée assez long-temps pour qu'il fût témoin de leur retour. Il alla aux Tuileries rendre un dernier hommage à Monsieur : il reçut alors de ce prince le plus aimable accueil, et obtint de ses bontés une pension avec le titre d'intendant des

(1) 1 vol. in-12. Paris, 1807. Ferra jeune. — (2) 1 vol. in-12. Paris, 1812. — (3) 1 vol. in-12. Paris, 1808. Ferra jeune. — (4) Petite Encyclopédie poétique, 18 vol. in-18, 2e édit. Paris, Ferra jeune.

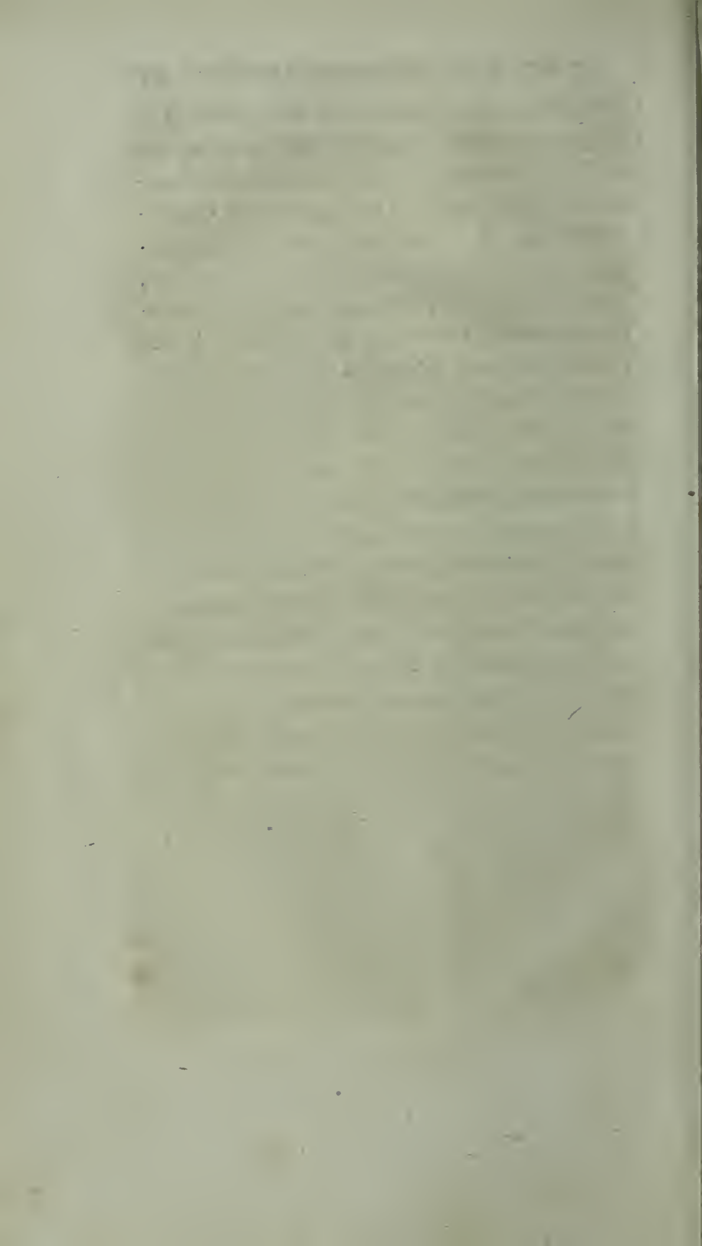
finances honoraire. Il en a joui pendant quatre ans, et il a terminé sa carrière le 19 avril 1818. Il n'eut point d'ennemis : jamais une épigramme n'est échappée à sa plume; jamais un mot piquant n'est sorti de sa bouche. Sensible et bon, plein d'aménité, on le voyait toujours aimable et toujours occupé du plaisir de rendre service (*).

« Doué d'une gaîté douce et d'une imagina-
« tion brillante, il fut homme de goût. Sa mé-
« moire n'était pas moins ornée que son esprit
« était cultivé : sa conversation, souvent vive
« et animée, était toujours instructive. Jeté de
« bonne heure dans les cercles brillans du grand
« monde, M. Philipon-de-La-Madelaine fut par-
« ticulièrement homme de bonne compagnie;
« il joignait à la simplicité, à la franchise du
« citoyen obscur et paisible qui a su trouver
« dans la retraite ses plus douces habitudes et
« ses plaisirs les plus vrais, le ton et les ma-
« nières de l'homme familiarisé avec les usages
« de la Cour. Il était resté au milieu de nous
« comme un monument vivant de l'ancienne
« urbanité française; il savait allier, entremêler

(*) Tout ce qui suit est extrait du *Discours prononcé par M. le vicomte Le Prévost d'Iray sur la tombe de M. Louis Philipon-de-La-Madelaine, intendant des finances honoraire de S. A. R. Monsieur.* — Impr de P. Didot aîné.

« à la fois la fleur de l'esprit et la fleur de la
« galanterie. Dès son entrée dans le monde,
« accueilli, recherché dans les sociétés particu-
« lières, dont il faisait les délices, il portait
« trop loin le sentiment de ses devoirs et des
« convenances, pour se permettre des délasse-
« mens que la malignité de son siècle ne lui eût
« pas pardonnés. Mais, privé de ses emplois, il
« chercha des adoucissemens à ses disgrâces,
« et des consolations durables dans le commerce
« des Muses; réfugié en quelque sorte dans leur
« sein, il parut donc assez tard dans la carrière
« des lettres, où venaient de l'entraîner la force
« et l'ascendant irrésistible des événemens qui
« avaient changé la face de la France; mais
« toute la chaleur, tout le feu de sa première
« jeunesse semblait s'être conservé chez lui
« comme en dépôt. A la vivacité de ses saillies,
« on le prit pour un jeune débutant; à la ma-
« turité des fruits qu'il cachait sous des fleurs,
« on reconnut un sage. Ses chansons, si connues,
« si chantées dans la capitale et dans les provin-
« ces, sont, pour la plupart, des espèces d'hym-
« nes consacrés aux dieux des plaisirs délicats.
« S'il touche la lyre d'Apollon, s'il fait enten-
« dre quelques chants bachiques, ce n'est point
« Bacchus, ce ne sont point les Muses et leur
« chef qui l'inspirent le plus puissamment; ce

« sont les Grâces elles-mêmes auxquelles il a
« toujours sacrifié. Ses contemporains et ses ri-
« vaux l'ont nommé, d'une voix unanime, l'Ana-
« créon de nos jours. Par la fraîcheur et la déli-
« catesse de son esprit, il se montra constam-
« ment le digne émule du chantre de Téos, et,
« comme lui encore, il laissait entrevoir tout le
« charme de l'âge heureux des illusions, à tra-
« vers ses cheveux blancs. »



DU STYLE ÉPISTOLAIRE.

Peu de personnes, dans le cours de leur vie, éprouvent le besoin de faire un discours, une dissertation, une pièce de vers; il n'en est point qui ne sentent fréquemment la nécessité d'écrire une lettre. Ainsi, les règles du style épistolaire doivent être comptées parmi les élémens d'une éducation soignée

Elles doivent surtout entrer dans l'instruction des demoiselles. En effet, si l'on excepte quelques femmes beaux-esprits, qui peut-être feraient encore mieux de n'être que de bonnes femmes, les autres n'ont jamais à composer que des lettres. La littérature proprement dite n'est pour elles qu'un objet de curiosité : le style épistolaire est le seul qu'elles ne puissent ignorer sans inconvénient.

Je dis ignorer; car il leur importe bien plus d'en éviter les défauts que d'en rechercher les ornemens. On se tait sur une lettre qui est écrite avec simplicité; on

Écris-moi, je le veux. Ce commerce enchanteur,
Aimable épanchement de l'esprit et du cœur;
Cet art de converser sans se voir, sans s'entendre;
Ce muet entretien, si charmant et si tendre,
L'art d'écrire, Abeilard, fut sans doute inventé
Par l'amante captive et l'amant agité, etc.

Épître d'Héloïse à Abeilard, par COLARDEAU.

De cette définition, ou plutôt, de cette description du style épistolaire, sortent toutes les règles qui doivent le caractériser. Elles sont en petit nombre : on pourrait même les réduire à une seule, et la voici : Puisqu'une lettre et sa réponse ne sont qu'une conversation entre absens, écrivez comme vous leur parleriez s'ils étaient là; c'est-à-dire, avec ce naturel, cette facilité, cet agrément, cette négligence même que demande ou permet un entretien familier. Mettez-y de la mesure avec vos supérieurs, de la franchise avec vos égaux, de la gaîté avec vos amis, de la netteté avec tous.

Que doit être une conversation? claire et facile. Ce sont là aussi les deux qualités du style épistolaire.

§ I.

C'est pour être entendu que l'on parle; on n'écrit de même que pour être compris.

Par conséquent, le choix et la propriété des termes doivent être le premier soin de celui qui fait une lettre; car, si les expressions qu'il emploie ont deux acceptions, il ne sera jamais sûr que l'on saisira le sens qu'il a prétendu leur donner.

Il faut également qu'il s'énonce de la manière la plus précise, par cette raison toute simple qu'on ne peut faire trop tôt connaître ce que l'on pense, ou ce que l'on veut.

Cette précision pourtant ne convient pas à toutes les lettres. Gresset a dit un mot dont les âmes aimantes sentiront bien la vérité:

> L'esprit n'est jamais las d'écrire,
> Lorsque le cœur est de moitié.

Ainsi, quand la main ne fait qu'obéir à l'impulsion du sentiment, la lettre peut sans inconvénient remplir les quatre pages.

L'amour se plaît aux épanchemens, aux protestations, aux redites: dût sa plume inattentive retracer sans cesse les mêmes ardeurs, les mêmes sermens, les mêmes bagatelles, et souvent les mêmes niaise-

ries, ces répétitions ont pour lui un charme que lui seul sait apprécier.

Il en est de même de l'amitié : elle est *parlière;* elle veut des confidences; il lui faut des détails. Ceux du cœur suffisent à l'amour, et c'est toujours à celui de l'objet aimé que s'adresse le sien. L'amitié ne s'arrête pas là : les sentimens et les idées, les craintes et les espérances, les projets de chaque jour, les rêves [1] même de chaque nuit, les intérêts de la famille, les soins du ménage...... elle embrasse tout, elle veut tout savoir; elle n'est satisfaite, en un mot, qu'autant que l'âme tout entière ne lui cache rien.

D'après cela, le style épistolaire n'a et ne peut avoir de règles, ni pour l'amour, ni pour l'amitié.

On demandait à saint Augustin quelle était la meilleure manière d'invoquer l'Être suprême : *Aimez*, répondit-il, *et dites ce qu'il vous* plaira.

Je répète la même chose aux amis et aux amans : lorsqu'on écrit sous la dictée du cœur, on peut tout dire ce qu'on veut,

(1) Voyez la Fable de La Fontaine, intitulée : *Les Deux Amis.*

et comme on veut; rien ne déplaît, rien n'est déplacé, ou du moins rien ne paraît l'être : l'amour est aveugle, et l'amitié indulgente [1].

Les conseils et les formules ne conviennent donc qu'aux lettres qui ne participent pas de l'une ou de l'autre de ces affections, qu'à ces lettres qu'on n'écrit que pour les avoir faites.

C'est alors que la précision n'est pas seulement un mérite, mais une obligation : la prolixité serait inconvenance, et la diffusion verbiage.

Cependant ne soyez pas concis au point d'être inintelligible : les extrêmes se touchent. Boileau a eu raison de dire :

J'évite d'être long, et je deviens obscur.

Une lettre ne doit jamais le devenir : transformer en énigme [2] une commission

(1) *Il faut*, dit madame de Sévigné, *il faut un peu entre bons amis laisser trotter les plumes comme elles veulent : la mienne a toujours la bride sur le cou.*

(2) Ceci ne doit s'entendre que des lettres dont la familiarité ne fait pas le fond. Quelque énigmatique que soit la manière dont madame de Sévigné annonce à M. de Coulange le futur mariage de mademoiselle de Montpensier, sa lettre n'en est pas moins un modèle; c'est plutôt ici une suspension à la manière des rhéteurs, qu'une énigme.

que l'on donne, un fait que l'on raconte, une idée que l'on communique, un sentiment que l'on exprime, ce serait méconnaître l'intention du commerce épistolaire.

Ce serait la méconnaître encore que de faire dégénérer sa précision en sécheresse; autre écueil dont il importe de s'éloigner avec soin.

L'homme qui parle veut être écouté; l'homme qui écrit veut être lu; et, comme le vase est bientôt repoussé, si un peu de miel n'en colore les bords, de même l'attention est bientôt rebutée, si un certain agrément ne la soutient.

Mais gardons-nous de vouloir ici la captiver par ces tours périodiques et nombreux dont l'orateur sait tirer tant d'avantage.

Ce fut le défaut de Balzac. Les lettres de cet homme trop célèbre sont des discours à prétention. S'il a donné à notre langue le nombre et l'harmonie qu'elle n'avait point avant lui, ce n'est pas dans le style épistolaire qu'il aurait dû en faire l'essai : le nom de harangues ou de fragmens oratoires convenait mieux à ses missives.

Les périodes longues et sonores lasseraient, dans un entretien familier, l'auditeur le plus bénévole; le lecteur d'une lettre les supporte encore moins : celui qui lit s'ennuie plus promptement que celui qui écoute; il voit mieux les défauts.

Rien n'est donc plus convenable au style de la correspondance que le style coupé, c'est-à-dire, ce style qui réunit la brièveté de la phrase à la propriété des expressions; *ce style*, comme dit madame de Sévigné, *juste et court, qui chemine et qui plaît au souverain degré.*

Point de ces parenthèses qui coupent le sens principal par des idées accessoires, et qui l'embarrassent, sous prétexte de l'éclaircir. S'il a besoin de quelques développemens, il faut les placer dans une seconde phrase, plutôt que de les intercaler dans la première, et de gêner la marche du discours.

Je ne veux pourtant pas un style haché, et pour ainsi dire *saccadé;* tel que serait : *J'arrivai, je courus chez lui. Je le trouve dans son cabinet : il saute à mon cou : je me jette dans ses bras : il m'interroge; je lui réponds; je le questionne*

à mon tour, etc. Ce n'est là qu'un amas de sons, plutôt qu'un assemblage de phrases; ce sont des fils qu'aucun tissu ne lie: ils fatiguent par leur mobilité et leur papillotage.

Que le style soit léger, mais non pas sautillant; rapide, mais jamais brusque; délié, mais non pas décousu.

§ II.

Ce qui fait le mérite principal du style épistolaire, c'est la facilité, c'est une molle aisance, une espèce d'abandon de la pensée, une négligence même qu'il ne faut pas confondre avec l'incorrection. Celle-ci est un défaut, celle-là une qualité. Le négligé d'une jolie femme a bien sa recherche et sa coquetterie; mais l'art n'y emploie son adresse qu'à ne se pas montrer.

De là naît cette *grâce plus belle encore que la beauté;* cette grâce que l'on sent si bien, et que l'on définit si mal, qui fuit également la recherche et l'exagération, qui présente sous une expression simple ce qui est élevé, et donne à ce qui est ingénieux l'air de la naïveté; cette grâce

qui, dans la société, désarme l'envie, parce qu'elle n'y paraît qu'ingénue, et qui, dans les ouvrages d'esprit, échappe à la critique, parce qu'elle s'y place sans prétention, et que le sentiment seul est averti de sa présence.

Madame de Sévigné écrit à sa fille : « Vous me dites plaisamment que vous « croiriez m'ôter quelque chose en polis- « sant vos lettres : gardez-vous bien d'y « toucher ; vous en feriez des pièces d'é- « loquence. Cette pure nature dont vous « parlez est précisément ce qui est beau, « et ce qui plaît uniquement. »

Voilà donc la source de la faveur accordée à ce style simple, franc et facile, qui convient si fort au commerce épistolaire : c'est que ses aimables qualités tiennent à la nature.

Mais n'est-il pas inconcevable qu'il faille sans cesse recommander à l'homme de ne pas s'écarter du naturel, et qu'il ne puisse y revenir qu'à force d'art? Tel est pourtant l'aveuglement de l'amour-propre, qu'il nous met toujours hors le la route.

« On ne veut jamais, dit madame de « Sévigné, se contenter d'avoir bien fait ;

« et, en voulant faire mieux, on fait plus « mal. » On cherche à se faire un style à soi, pour ne pas écrire comme tout le monde ; on tâche au moins d'étonner par les mots, quand on n'intéresse pas par les choses.

Voilà d'où viennent ces rapprochemens forcés, ces expressions disparates, ces tournures bizarres, ces constructions maniérées, ces phrases tellement hérissées de locutions entortillées, qu'on n'y découvre à la fin que la sottise sous le masque de la finesse.

Sans le naturel, l'esprit n'est rien, ou plutôt il n'y en a pas. Pour se montrer avec succès dans une lettre, il doit paraître trouvé plus que cherché. Semblable à ce *fantôme volage* (1) qu'on appelle fortune, il s'offre à celui qui ne court pas après, et fuit devant ceux qui le poursuivent.

Voiture l'éprouva. Écoutons Voltaire (2) sur cet homme, dont les lettres ont été trop long-temps citées comme des modèles : « Loin que j'aie reproché à Voiture d'a- « voir mis de l'esprit dans ses lettres, j'ai

(1) La Fontaine. *Fable* 12, *liv.* 7. — (2) Premier volume des *Mélanges*.

« trouvé, au contraire, qu'il n'en avait pas
« assez, quoiqu'il le cherchât toujours.
« On dit que les maîtres à danser font mal
« la révérence, parce qu'ils la veulent trop
« bien faire : j'ai cru que Voiture était
« souvent dans ce cas. Ses meilleures let-
« tres sont étudiées. On sent qu'il se fa-
« tigue pour trouver ce qui se présente si
« naturellement au comte Antoine Ha-
« milton, à madame de Sévigné, et à tant
« d'autres qui écrivent sans efforts ces ba-
« gatelles, mieux que Voiture ne les écri-
« vait avec peine. Souvent il prenait le
« faux pour le délicat, et le précieux pour
« le naturel, etc., etc. »

Je ne puis trop insister sur ce point, parce qu'il est toujours plus essentiel dans un art d'éviter les défauts que de saisir les finesses.

Puis-je parler des finesses du style épistolaire, sans avouer que les femmes en général trouvent mieux que nous ces tours aisés, badins, négligés, ingénus, qui rendent si bien le sentiment et la plaisanterie? Cela vient en partie de la flexibilité de leur organisation, et de cette mollesse où elles sont élevées, qui les rend

plus propres à sentir qu'à penser. Cela vient aussi de ce qu'elles cherchent moins à bien écrire, dans la persuasion où nous les entretenons, que, pour plaire, elles n'ont qu'à parler : et l'on sait que vouloir montrer de l'esprit, c'est le grand secret pour en avoir peu. Cela vient enfin de ce qu'elles ne sont jamais dans la société sans y être pour ainsi dire en spectacle. Obligées de figurer dans un salon, dans un cercle, et souvent d'en faire les honneurs, elles s'y habituent insensiblement à ces tours heureux, à ces expressions naturelles, à ces riens charmans, à cette fleur d'urbanité qui caractérise le ton et l'esprit de la bonne compagnie.

Mais enfin qu'est-ce que l'esprit? Puisque Voltaire, dans le passage que j'ai cité, l'exclut des grands ouvrages, et qu'il le permet, le prescrit même *dans un madrigal, des vers légers, un compliment, un petit roman*, UNE LETTRE, il faut savoir ce que l'on doit entendre par ce mot si souvent et presque toujours si mal employé. Il va nous le dire lui-même :

« Ce qu'on appelle esprit est tantôt une « comparaison nouvelle, tantôt une allu-

« sion fine; ici, l'abus d'un mot qu'on
« présente dans un sens, et qu'on laisse
« entendre dans un autre; là, un rap-
« prochement délicat entre deux idées peu
« communes; c'est une métaphore singu-
« lière; c'est une recherche de ce qu'un
« objet ne présente pas d'abord, mais de
« ce qui est en effet dans lui; c'est l'art,
« ou de réunir deux choses éloignées, ou
« de diviser deux choses qui paraissent
« se joindre, ou de les opposer l'une à
« l'autre; c'est celui de ne dire qu'à moitié
« sa pensée, pour la laisser deviner. »

Donnons quelques exemples : ils sont toujours le meilleur commentaire du précepte; en montrant de quelle manière on l'a suivi, ils en font mieux sentir et l'utilité et l'usage.

I. — Une comparaison plaît quand elle vient à propos, et que l'on aperçoit entre les deux termes qui la composent ces rapports et cette unité d'où elle tire tout son mérite.

On aime à voir madame de Sévigné se féliciter d'avoir fermé le temple de *Janus*, parce qu'elle a terminé la guerre qui

divisait deux ennemis que l'on croyait irréconciliables.

On s'effraie avec l'abbé de Choisi de ces coups de mer, qui heurtent son vaisseau, comme les béliers d'Agamemnon choquaient les murailles de Troie.

« En vérité, j'ai eu bien de la peine.
« Je suis justement comme le médecin de
« Molière, qui s'essuyait le front pour
« avoir rendu la parole à une fille qui n'é-
» tait pas muette. » *Mme de Sévigné.*

« Vous avez bien de la bonté, Ma-
« dame, de m'apprendre que j'ai écrit
« une pièce d'éloquence à madame de La
« Sablière; je n'en savais rien. Voici jus-
« tement la fable du lierre qui fit peur aux
« grenouilles. » *Chaulieu.*

II. — La métaphore est aussi une espèce de comparaison, mais moins développée : ce n'est qu'un mot transporté hors de son acception naturelle. Quand Malherbe s'écrie, *Prends ta foudre, Louis*, il emploie une métaphore. Quand madame de Sévigné appelle l'intéressante La Valière du nom d'*humble violette* qui se cache sous l'herbe, et ne connaît point le

prix de ses attraits, c'est là aussi une métaphore. Quand elle nomme le temps un *torrent* qui ravage, qui emporte, c'est une métaphore encore.

« Je me souviens que mes rivaux et
« moi, quand j'étais à Paris, nous étions
« tous fort peu de chose, grands compo-
« siteurs de riens, pesant gravement des
« œufs de mouche dans des balances de
« toile d'araignée. » *Voltaire.*

III. — L'application d'une anecdote à ce qui fait le sujet de l'entretien dans un cercle, y ranime l'attention; de petits contes de même donnent du mouvement et de la grâce à une lettre, surtout quand ils sont courts et pleins de sel.

« On contait hier à table qu'Arlequin,
« l'autre jour, à Paris, portait une grosse
« pierre sous son manteau. On lui de-
« manda ce qu'il voulait faire de cette
« pierre : il dit que c'était l'échantillon
« d'une maison qu'il voulait vendre. Cela
« me fit rire. Si vous croyez, ma fille,
« que cette invention soit bonne pour
« vendre votre terre, vous pourrez vous
« en servir. » *Mme de Sévigné.*

« ...... Outre que je suis ennemi de tout
« ce qui a le moindre air d'affectation, je
« craindrais qu'à la fin il ne m'arrivât la
« même chose qu'à une bonne femme dont
« je ne puis m'empêcher de vous faire le
« conte. C'était la femme d'un artisan qui
« s'était prise d'affection pour madame de
« Longueville. Un jour elle trouva dans
« l'antichambre de la princesse malade,
« une grande femme avec un habit fort
« uni, des manches fort longues, une
« grande coiffure noire. La bonne femme
« l'approche, et demande des nouvelles
« de la princesse. La grande femme ne
« daigna pas lui faire la moindre réponse.
« L'autre, croyant que tout était perdu,
« se mit à faire de grands cris. La grande
« femme noire, importunée, dit à un va-
« let de chambre : *Faites-moi sortir cette*
« *pleureuse : c'est bien à une bégueule*
« *comme cela à être en peine de la santé*
« *de madame de Longueville!* »

M. de Valincour à Mme de Maintenon.

« Il y avait une vieille dévote acariâtre
« qui disait à sa voisine : Je te casserai la
« tête avec ma marmite. Qu'as-tu dans ta
« marmite? dit la voisine. Un bon chapon

« gras.—Hé bien, mangeons-le ensemble,
« répondit l'autre. Je conseille aux ency-
« clopédistes, à vous tout le premier, et
« à moi, d'en faire autant. »

Voltaire à M. Palissot.

« Vous prétendez que mes lettres vous
« amusent; je répondrai comme le feu
« médecin Dumoulin, grand fesse-mat-
« thieu de son métier : *Mes enfans*, di-
« sait-il à ses héritiers, *vous n'aurez ja-*
« *mais autant de plaisir à dépenser l'ar-*
« *gent que je vous laisse, que j'en ai eu*
« *à l'amasser.* » *D'Alembert à Voltaire.*

IV. — L'assemblage de plusieurs épithètes réunies sur le même sujet produit quelquefois un effet agréable ; mais il est nécessaire que chacune de ces épithètes ajoute quelque nuance à celle qui la précède. Ici le choix fait tout : sans lui on n'entend plus qu'un vain son qui étourdit et n'intéresse pas.

« Je n'ai rien vu de si beau, de si bon,
« de si aimable, de si net, de si bien ar-
« rangé, de si éloquent, de si régulier ;
« en un mot, de si merveilleux que votre
« lettre. » *Mme de Maintenon.*

« Voilà le discours d'un petit glorieux,
« d'un petit ambitieux, d'un petit témé-
« raire, d'un petit impétueux, d'un petit
« maréchal de France. » *Mme de Sévigné.*

« Si l'on pouvait avoir un peu de pa-
« tience, on s'épargnerait bien des cha-
« grins. Le temps en ôte autant qu'il en
« donne. Vous savez que nous le trou-
« vons un vrai brouillon, mettant, re-
« mettant, rangeant, dérangeant, impri-
« mant, effaçant, approchant, éloignant,
« et rendant toutes choses bonnes et mau-
« vaises, et quasi toujours méconnais-
« sables. Il n'y a que notre amitié que le
« temps respecte et respectera toujours. »

La même.

« Mille et mille grâces soient rendues
« à qui m'a envoyé un vent si aimable,
« si favorable, si délectable, si guérissa-
« ble, et toutes choses en *able!* »

Mme de Simiane.

Je le répète, plus ce genre d'ornement est facile, moins il faut le prodiguer : il manque son effet s'il surcharge le discours, au lieu d'en accélérer la marche.

V. — Une pensée fine, un mot heureux qui paraît s'échapper de la plume, fait d'autant plus de plaisir qu'on l'attend moins.

« Toujours vide de lui-même, et plein
« des autres, son amour-propre est l'in-
« time ami de leur orgueil : il ne les of-
« fense point. » *Mme de Sévigné.*

« On n'a jamais pris l'ombre pour le
« corps : il faut être, si l'on veut paraître ;
« le monde n'a point de longues injus-
« tices. » *La même.*

« Ce n'est presque jamais que le mal-
« heur qu'on évalue : il n'est que le plai-
« sir qui ne se calcule pas. »

Lettre du roi Stanislas.

« Il faut des jouissances à l'être for-
« tuné, et des chimères aux malheureux. »

Le même.

« Nous fîmes bien tous deux notre de-
« voir de vous louer ; et cependant nous
« ne pûmes jamais aller jusqu'à la flat-
« terie. » *Bussi-Rabutin.*

VI. — Un sens détourné, mais vrai,

donné à un mot qui ne le présente pas au premier aperçu, une alliance heureuse et imprévue d'expressions gracieuses ou nobles, ornent encore merveilleusement une lettre.

« Je jetterais le temps à pleines mains « comme autrefois. » *Mme de Sévigné.*

« Quand nous disions quelquefois : Il « n'y a rien qui ruine comme de n'avoir « point d'argent, nous nous entendions « bien. » *La même.*

« Ce n'est point par effort qu'on se dis- « trait de ses peines ; et les yeux ne voient « rien quand le cœur ne voit point avec « eux. » *Lettre du roi Stanislas.*

Madame de Grignan, qui devait au printemps retourner en Provence, pressa son cousin de venir à Paris. « Venez donc « profiter d'un bien qui vous sera enlevé « à la première hirondelle. »

VII. — Une allusion n'est pas sans mérite lorsqu'elle peut facilement être entendue de celui avec qui l'on cause : elle le ramène sur un trait de la fable ou de l'histoire, sur une anecdote de société,

sur une aventure de roman; et l'esprit alors jouit tout à la fois de ce qu'on lui dit et de ce qu'on lui laisse deviner.

Madame de Sévigné, parlant de sa vieillesse : « J'ai beau frapper du pied, rien « ne sort, qu'une vie triste et uniforme. » Allusion au mot de Pompée, qui se vantait de faire sortir des légions en quelque endroit de l'Italie que son pied frappât la terre.

Madame de Sévigné encore, en annonçant à sa fille que M. Bossuet avait obtenu la riche abbaye de Rebais, s'écrie : *Le pauvre homme !* Allusion à une des plus jolies scènes du Tartufe.

M. d'Alembert répond à M. de Voltaire : « Vous m'écrivez de votre lit, où « vous voyez dix lieues de lac ; et moi, « je vous réponds de mon trou, où je « vois le ciel long de trois aunes. » Allusion à une énigme que se proposent des bergers dans la troisième églogue de Virgile.

VIII. — Les citations faites à propos sont bien placées dans un entretien familier ; elles ne déparent point non plus une

lettre. Madame de Sévigné, à propos de deux jumens de son fils, lesquelles s'étaient échappées, dit : « Ceux de Vitré « furent étonnés de voir la nuit cette pe- « tite créature tout échauffée, toute har- « nachée; et voulaient lui demander des « nouvelles de mon fils. Vous souvient- « il du cheval de *Rinaldo* qu'*Orlando* « trouva courant avec son harnais, sans « son maître? Quelle douleur! il ne sa- « vait à qui en demander des nouvelles. « Enfin il s'adresse au cheval : *Dimmi*, « *caval gentil*, *che di Rinaldo*, *tuo caro* « *signore*, *sia divenuto*. Je ne sais pas « bien ce que *Rabican* répondit, etc. »

L'art consiste donc à bien amener les citations, et le goût à n'en être pas prodigue. Comme on s'éloigne dans un salon de l'homme qui n'y fait usage que de sa mémoire, de même on jette bien promptement le papier qui n'offre que des réminiscences. J'aime mieux cette même madame de Sévigné qui me dit dans une de ces lettres charmantes, qu'on ne peut trop offrir pour modèles : « Je vous rappor- « terais là-dessus un beau vers du Tasse, « si je m'en souvenais. » Je l'aime mieux,

dis-je, que celui qui, à cette occasion, m'en eût débité deux ou trois stances. Dans une lettre : « Soyez *vous* et non *au-« trui* : elle doit m'ouvrir votre âme et « non votre bibliothèque. »

Voltaire, après s'être permis plusieurs citations latines dans une lettre à M. Brosette, finit par s'en excuser de cette manière : « Voilà bien du latin que je vous « cite; mais c'est avec des dévots comme « vous que j'aime à réciter mon bré-« viaire. »

IX. — La suspension. Cette figure de rhétorique convient au style épistolaire comme à la haute éloquence; mais en y mettant les nuances convenables. Elle consiste à promettre une chose, à l'annoncer, ou à la laisser entrevoir, à la faire désirer ensuite, et à tenir son lecteur en suspens, afin d'en obtenir plus d'attention.

« Devinez ce que c'est, mon enfant, « que la chose du monde qui vient le « plus vite, et qui s'en va le plus lente-« ment; qui vous fait approcher le plus « près de la convalescence, et qui vous

« en retire le plus loin; qui vous fait
« toucher l'état du monde le plus agréable,
» et qui vous empêche le plus d'en jouir;
« qui vous donne les plus belles espé-
« rances, et qui en éloigne le plus l'effet.
« Ne sauriez-vous le deviner? *Jetez-vous*
« *votre langue aux chiens?* C'est un rhu-
« matisme. » *Mme de Sévigné.*

« Il y a aujourd'hui bien des années,
« ma fille, qu'il vint au monde une créa-
« ture destinée à vous aimer préférable-
« ment à toutes choses. Je prie votre
« imagination de n'aller ni à droite ni à
« gauche.

« Cet homme-là, Sire, c'était moi-même (1). »

La même.

X. — Les descriptions ornent une lettre lorsqu'elles y sont courtes et rapides. Il faut laisser les détails aux rhéteurs et aux faiseurs de romans : le style épistolaire veut de la légèreté; il indique et n'approfondit pas; il doit plus offrir à l'imagination qu'à la mémoire, et chercher moins à instruire qu'à plaire, si toutefois

(1) Vers de Marot à François Ier.

le style naturel peut chercher quelque chose :

« Nous avons été sur les bords de la « mer à *Dive*, où nous avons couché. Ce « pays est très-beau, et *Caen*, la plus « jolie ville, la plus avenante, la plus « gaie, la mieux située ; les plus belles « rues, les plus beaux bâtimens, les plus « belles églises ; des prairies, des prome- « nades, enfin la source de nos plus beaux « esprits (1). » *Mme de Sévigné.*

« J'ai été à cette noce (de mademoi- « selle de Louvois). Que vous dirai-je ? « Magnificence, illumination, toute la « France, habits rabattus et rebrochés « d'or, pierreries, brasiers de feu et de « fleurs, embarras de carrosses, cris dans « la rue, flambeaux allumés, reculemens « et gens roués ; enfin, le tourbillon, la « dissipation, les demandes sans répon- « ses, les complimens sans savoir ce que « l'on dit, les civilités sans savoir à qui « l'on parle, les pieds entortillés dans les « queues. Du milieu de tout cela il sortit « quelques questions de votre santé, à

(1) MM. Segrais, Malherbe, Huet, etc., étaient de Caen.

« quoi ne m'étant pas assez pressée de
« répondre, ceux qui les faisaient sont
« demeurés dans l'ignorance et dans l'in-
« différence de ce qui en est. *O vanité des*
« *vanités !* » *La même.*

» Rien n'est plus plaisant que d'assister
« à sa toilette (de madame la duchesse
« de Bourbon), et de la voir se coiffer.
« J'y fus l'autre jour. Elle s'éveilla à midi
« et demi, prit sa robe de chambre, vint
« se coiffer, et manger un pain au pot.
« Elle se frise et se poudre elle-même;
« elle mange en même temps : les mêmes
« doigts tiennent alternativement la
« houppe et le pain au pot, elle mange
« sa poudre et graisse ses cheveux; le tout
« ensemble fait un fort bon déjeûner et
« une charmante coiffure, etc. »

Mme de Grignan.

XI. — Les antithèses et les contrastes. Il n'est personne qui n'ait remarqué combien ces oppositions, ce cliquetis de pensées et de mots donnent de piquant au style, lorsqu'ils ne s'y montrent, ni trop fréquemment, ni d'une manière forcée.

Voltaire est habile à employer cette

figure; pourquoi faut-il qu'il en abuse! Il fatigue son lecteur à force de vouloir le séduire.

« M. Tronchin m'a donné un grand « plaisir en m'apportant votre jolie épî- « tre; et voici ma triste réponse :

« Soyez toujours mon maître en phy- « sique, et mon disciple en amitié; car je « prétends vous aimer beaucoup, à con- « dition que vous m'aimerez un peu. »

A M. de Maupertuis.

« Je suis très-fâché, Monsieur, que « vous ayez connu le prix de la santé par « les maladies; je ne suis pas de ces mal- « heureux qui aiment à avoir des com- « pagnons.

« Dumarsais n'a commencé à vivre que « depuis qu'il est mort : vous lui donnez « l'existence et l'immortalité, etc. »

A M. d'Alembert.

« Les maux viennent bien vite, et les « consolations bien tard. » *Le même.*

« Je consens que mes ouvrages meu- « rent; mais je veux que vous viviez. »

Le même.

Madame de Sévigné fait ainsi le portrait

de son fils : « Sévigné n'est point fou par la « tête, c'est par le cœur : ses sentimens sont « tout vrais, sont tout faux, sont tout froids, « sont tout brûlans, sont tout fripons, sont « tout sincères; enfin son cœur est fou. »

XII. — Il est une autre figure de rhétorique assez semblable à l'antithèse, et qui se place avec succès dans le style épistolaire, pourvu toutefois que ce soit avec sobriété ; c'est ce qu'on ne saurait trop dire et redire : plus une tournure est marquante, moins on doit y revenir. Rien ne fatigue la vue comme la répétition des éclairs. Telle est l'antithèse, dont le caractère essentiel consiste dans l'opposition et le contraste des mots ou des choses, comme *grand* et *petit*, *bon* et *mauvais*, *sage* et *fou*, *triste* et *gai*, etc.

L'autre figure que j'indique ici résulte d'un rapport de tournure, d'une ressemblance de syntaxe entre les divers membres d'une phrase.

Exemples : « J'avais le pressentiment « de votre goutte, et *j'en sentais l'inquié-* « *tude*, tandis que *vous en sentiez le mal.* »

J.-J. Rousseau.

« Les femmes sont faites *pour cail-*
« *leter*, et les hommes *pour en rire.* »

Le même.

« Si ma santé se dérangeait à un cer-
« tain point, j'irais chercher chez vous
« le remède. Je doute que *l'art de guérir*
« y soit aussi sûr que *l'art de plaire.*

Le cardinal de Bernis à Voltaire.

« Quand on est heureux il faut être
« modeste..... Les lettres *feront mon bon-*
« *heur*, comme elles *ont fait* ma fortune. »

Le même au même.

XIII. — Les bons mots, les jeux de paroles, les pointes mêmes, peuvent égayer une lettre, comme ils font rire dans la société; mais il faut en être extrêmement avare, parce que ce ne sont que des bluettes dont la fréquence devient désagréable. Je dis donc avec Boileau :

Ce n'est pas quelquefois qu'une muse un peu fine
Sur un mot en passant ne joue et ne badine,
Et d'un sens détourné n'abuse avec succès;
Mais fuyez sur ce point un ridicule excès.

L'attention est comme l'appétit : il est permis de l'aiguiser; mais si on l'irrite, on éteint son action. Le goût se blase dès

qu'on l'habitue à un assaisonnement forcé. Pour une pointe ingénieuse, il en est cent médiocres ou mauvaises.

XIV. — Il faut de même, en écrivant, être infiniment réservé dans l'usage que l'on fait des proverbes et des locutions proverbiales ; leur application déplacée est toujours une sottise.

Écoutons madame de Sévigné : « Un « président m'est venu voir, avec qui j'ai « une affaire que je vais essayer de finir « pour avancer mon retour autant que je « le puis. Ce président avait avec lui un « fils de sa femme, qui a vingt ans, et « que je trouvai, sans exception, de la « plus agréable et de la plus jolie figure « que j'aie jamais vue. J'allais dire que je « l'avais vu à cinq ou six ans, et que j'ad- « mirais, comme M. de Montbason, qu'on « pût croître en si peu de temps. Sur cela « il sort une voix terrible de ce joli vi- « sage, qui nous plante au nez d'un air « ridicule, que *mauvaise herbe croît tou- « jours.* Voilà qui fut fait, je lui trouvai « des cornes. S'il m'eût donné un coup de « massue sur la tête, il ne m'aurait pas

« plus affligée. Je jurai de ne me plus fier « aux physionomies. »

Racine blâme, pour le moins autant que madame de Sévigné, cet abus des locutions populaires et triviales, qui annoncent, ou le défaut de goût, ou le manque d'éducation.

« Il faut que je vous parle d'un échevin de Lyon, qui doit l'emporter sur « les plus fameux diseurs de quolibets. Je « l'allai voir pour avoir un billet de sor-« tie; car sans billet les chaînes du Rhône « ne se lèvent point. Il me fit mes dépê-« ches fort gravement; et après, quittant « un peu cette gravité magistrale qu'on « doit garder en donnant de telles or-« donnances, il me demanda : *Quid novi?* « *Que dit-on des affaires d'Angleterre?* « Je répondis qu'on ne savait pas encore « à quoi le Roi se résoudrait. *A faire la* « *guerre*, dit-il; *car il n'est pas parent du* « *père souffrant*. Je fis bien paraître que « je ne l'étais pas non plus : je lui fis la « révérence, et le regardai avec un froid « qui montrait bien la rage où j'étais de « voir un grand quolibetier impuni. »

Lettre de Racine.

Un défaut qui tient à celui dont parle cet article, est l'emploi de termes dont on ne connaît qu'imparfaitement la valeur; on en fait de mauvaises applications, et l'on apprête à rire à ses dépens. « Pomenars vous fait dix mille complimens. « Il conta qu'une femme, l'autre jour, à « Rennes, ayant ouï parler de *medianoche*[1], dit à quatre heures du soir qu'elle « venait de faire *medianoche* chez la pre« mière présidente. Cela est bien d'une « sotte bête qui veut être à la mode. »

Madame de Sévigné.

LES CONVENANCES ÉPISTOLAIRES.

Quels préceptes donner pour prévenir les inepties que je viens de rappeler? Un seul; c'est d'être extrêmement circonspect et délicat sur les convenances. Tel mot déplacé dans telle occasion serait pardonnable dans une autre. Une plaisanterie, un calembourg même, qui ferait rire dans une conversation gaie, ferait pitié dans un

(1) Cette expression, que l'espagnol a transmise à notre langue, signifie la collation que des personnes qui ont passé la soirée ensemble prennent quelquefois au milieu de la nuit (*mediâ nocte*), avant de se séparer.

entretien sérieux. Le ton qui convient avec un égal, révolte avec un supérieur ; la légèreté qu'on se permettrait dans des lettres d'homme à homme, passerait pour impolitesse si l'on écrivait à une femme. Un fils n'écrira pas à son père comme un un père écrirait à son fils, etc.

Les convenances épistolaires consistent donc dans l'art de respecter la distance que mettent entre les individus l'âge, le sexe, le rang, le pouvoir ; de n'oublier jamais ce qu'ils sont, et ce que l'on est ; de bien calculer ce qu'on peut leur dire, et ce qu'on doit leur taire ; de leur écrire, en un mot, avec cette mesure qui est la règle des conversations.

Après quarante ans d'une liaison intime, M. de Voltaire n'écrivait jamais à M. de Richelieu qu'en l'appelant *monseigneur*, ou *mon héros*. Le cardinal de Bernis était toujours pour lui *monseigneur*, quoiqu'il eût pu, en qualité d'académicien, l'appeler son confrère, son illustre confrère, qualification sous laquelle le cardinal lui écrivait.

Jamais, quelque plaisanterie que Voltaire se permette avec eux, il ne s'écarte

de ce ton respectueux que prescrivent la naissance ou les dignités de ceux à qui l'on écrit.

Voiture le méconnut souvent, et l'on voit par les mémoires de son temps que plus d'une fois il eut à s'en repentir.

Marmontel s'en repentit également dans une occasion bien importante pour son bonheur. Il osa oublier cette règle de convenances, qu'il ne faut jamais mettre quelqu'un en opposition avec lui-même, surtout si c'est un homme en place. Vous irritez son amour-propre, et l'amour-propre a de la rancune ; lors même qu'il paraît pardonner, il n'oublie pas. Écoutez là-dessus Marmontel lui-même, que l'on accusait d'avoir fait des vers contre M. le duc d'Aumont.

« Je revins chez moi sur-le-champ, et « j'écrivis au duc d'Aumont pour l'assu- « rer que les vers qu'on m'attribuait « n'étaient pas de moi, et que, n'ayant « jamais fait de satire contre personne, je « n'aurais pas commencé par lui. Il eût « fallu m'en tenir là ; mais, tout en écri- « vant, je me souvins qu'à propos de « *Venceslas* et des mensonges publiés

« contre moi, le duc d'Aumont m'avait
« écrit lui-même qu'il fallait mépriser ces
« choses-là, et qu'elles tombaient d'elles-
« mêmes lorsqu'on ne les relevait point.
« Je trouvai naturel et juste de lui ren-
« voyer sa maxime : *en quoi je fis une*
« *sottise*. Aussi ma lettre fut-elle prise
« pour une nouvelle insulte, etc. »

Mém. de Marmontel, liv. 6.

Parmi les convenances épistolaires, il en est une qui tient de même bien plus aux procédés qu'à la diction ; c'est de ne rendre aucune lettre publique sans l'aveu de la personne à qui vous l'avez écrite, ou de qui vous l'avez reçue. Comment disposeriez-vous seul d'un bien dont vous n'êtes que co-propriétaire ?

« M. Rousseau a dû recevoir de moi
« une lettre de remercîment. Je lui ai
« parlé dans cette lettre des dangers at-
« tachés à la littérature ; je suis dans le
« cas d'essuyer ces dangers. On fait courir
« dans Paris des ouvrages sous mon nom ;
« je dois saisir l'occasion la plus favorable
« de les désavouer. On m'a conseillé de
« faire imprimer la lettre que j'ai écrite
« à M. Rousseau, et de m'étendre un peu

« sur l'injustice qu'on me fait, et qui peut
« m'être très-préjudiciable. Je lui en de-
« mande la permission. Je ne puis mieux
« m'adresser, en parlant de l'injustice
« des hommes, qu'à celui qui les connaît
« si bien. » *Voltaire.*

DU CÉRÉMONIAL DES LETTRES.

Nos pères attachaient une grande importance à l'observation de ce cérémonial. M. de Louvois, dit-on, ne fit pas donner à un vieil officier la pension méritée qu'il sollicitait, parce que celui-ci, dans sa lettre, l'avait appelé *monsieur,* et non *monseigneur.*

Grande dispute aussi pour savoir dans quelles occasions l'on devait être *très-humble et très-obéissant*, ou simplement *très-affectionné serviteur.*

Grande dispute encore pour décider s'il fallait écrire, *j'ai l'honneur d'être avec respect*, ou *je suis avec respect.* On préférait généralement la seconde locution, et l'on n'avait *l'honneur d'être* qu'avec considération ou estime.

Toutes ces pointilleuses difficultés ont

heureusement disparu. Voltaire a eu raison de les tourner en ridicule. « César, « dit-il, et Pompée s'appelaient dans le « sénat César et Pompée : mais ces gens-« là ne savaient pas vivre ; ils finissaient « leurs lettres par *vale*, adieu. Nous « étions, nous autres, il y a soixante ans, « *affectionnés serviteurs* ; nous sommes « devenus, depuis, *très-humbles et très-« obéissans* ; et actuellement *nous avons « l'honneur de l'être*. Je plains notre pos-« térité ; elle ne pourra que difficilement « ajouter à ces belles formules. »

Loin d'y ajouter, elle les supprime ; et c'est bien ce qu'elle pouvait faire de mieux. Il ne reste presque plus d'autre étiquette en ce genre que celle qui est relative au chef de l'État, à sa famille, aux dignitaires et aux fonctionnaires publics.

Au Roi, *Sire*, *Votre* ou *Sa Majesté.*

Aux fils, petits-fils et arrière-petits-fils de France, *Monseigneur*, *Votre* ou *Son Altesse Royale.*

Aux autres, quoique princes du sang,

Monseigneur, Votre ou *Son Altesse Sérénissime.*

Aux princes qui ne le sont ni par la naissance, ni par une souveraineté, *prince*, ou *mon prince.*

Aux ministres et aux ambassadeurs, *Votre Excellence;* aux cardinaux, *Votre Éminence;* aux évêques, *Votre Grandeur*, etc.

Lorsque la personne à qui l'on écrit est décorée d'un titre, d'une dignité, d'une qualification honorable, il est bon de les rappeler. *Monsieur le Maréchal, le Duc, le Comte, le Marquis*, etc. Pour les femmes : *Madame la Maréchale, la Duchesse, la Comtesse, la Marquise, la Présidente.* Et ces qualifications se répètent à la signature :

Je suis avec respect,

M. le Duc, votre, etc.

On appelle *donner la ligne*, laisser un intervalle, plus ou moins grand, entre la qualité nominative de la personne à qui l'on écrit, *Monsieur, Madame*, etc., et le commencement de la lettre.

Le placement hors de la ligne se nomme *vedette*. Elle n'a pas lieu dans les lettres à un ami, à un égal, à un inférieur, etc. *J'ai reçu, Monsieur; je suis bien reconnaissant, Madame; permettez, Mademoiselle*, etc.

Je dirai, à ce sujet, qu'autrefois on ne donnait aux femmes mariées le nom de *madame* que jusqu'aux femmes d'*avocat* inclusivement. J'ajouterai qu'il est encore des provinces où l'on ne traite que de *mademoiselle* les femmes d'un état au-dessous. S'il faut pourtant donner en ce genre dans quelque excès, il vaut mieux paraître trop poli que pas assez, et traiter de *madame* toutes les femmes mariées.

La date se place indifféremment en haut ou en bas : on croit cependant qu'il est mieux de la renvoyer près de la signature, afin que l'une et l'autre se puissent saisir du même coup d'œil.

Quand cette signature peut s'amener par quelque transition heureuse, la fin de la lettre n'en a que plus de grâce. « La vie est un songe; rêvons donc le « plus gaîment que nous pourrons. Ce « n'est pas un rêve quand je vous dis

« que je suis enchanté des bontés de votre
« Éminence, et que je suis son plus pas-
« sionné partisan, plein d'un tendre res-
« pect pour elle. »

Voltaire au cardinal de Bernis.

Mais, en général, il ne faut pas chercher ces façons de terminer une lettre; l'on risquerait de ne pas les trouver, et l'on manquerait le naturel.

Le mieux est donc de suivre l'usage, et de placer la signature tout simplement après l'expression d'un sentiment de respect, de reconnaissance, d'estime ou d'attachement.

Agréez, Madame, l'hommage de mon respect, ou *du respect avec lequel je suis,* etc.

Recevez, Monsieur, avec bonté, l'assurance de mon respectueux attachement, ou *du respectueux attachement avec lequel je suis,* etc.

Les sentimens que vous m'avez inspirés, Monsieur, sont aussi sincères que durables.

Comptez à jamais, Monsieur, sur la

reconnaissance et l'attachement de, etc.

Mon tendre et respectueux attachement ne finira qu'avec ma vie.

Adieu : je vous embrasse comme je vous aime ; et c'est de tout mon cœur.

Adieu : je brûle de venir [1] *vous embrasser.*

Agréez l'hommage des sentimens distingués que je vous ai voués, et que vous méritez si bien, etc., etc.

Le choix parmi ces locutions et beaucoup d'autres dépend de la nature des liaisons et des rapports entre les personnes qui s'écrivent. Ce que l'on peut seulement affirmer, c'est que le *très-humble et très-obéissant serviteur* n'est plus que de la grande civilité ou qu'une formule d'usage.

Madame de Sévigné n'aimait pas qu'une

[1] A propos de ce mot *venir*, j'ai remarqué que M. de Voltaire s'en sert préférablement à celui d'*aller*, quand il s'agit de se rendre auprès de la personne à laquelle il écrit, parce qu'alors il se transporte au moment où la lettre sera lue, comme s'il parlait au lieu d'écrire.

lettre finît par ces mots : *Rendez-moi la justice de croire que je suis*, etc.

Elle plaisante M. l'évêque de Marseille qui termine un billet par cette formule équivoque : *Soyez persuadée, Madame, que je suis avec une vénération extraordinaire*, L'ÉVÊQUE DE MARSEILLE. Et elle ajoute : *Je le crois.*

Le mot *considération* ne s'emploie qu'avec ses inférieurs ou ses égaux, à moins qu'il ne soit accompagné de quelque épiphète qui le relève, telle que *haute considération*, *considération distinguée*, etc. ou quelque accompagnement flatteur : *Je suis avec autant d'estime pour vos talens, que de considération pour votre personne*, etc.

Quelque mauvaise que soit votre écriture, il est plus poli d'écrire vous-même que de dicter : si cependant vous avez recours à ce moyen, il est convenable d'y ajouter un léger correctif.

Si ce n'est pas ma main qui vous écrit, c'est du moins mon cœur qui dicte.

Pardonnez à un pauvre malade de ne pouvoir vous écrire de sa main.

Ma main ne répondra pas à la lettre dont vous m'honorez, parce qu'elle est un peu impotente; mais mon cœur, qui ne l'est pas, y répondra, etc.

VOLTAIRE.

Il est d'usage de reprendre l'écriture de la page qui suit, à la hauteur des lignes de la page qui précède.

On croit voir dans les apostilles et les *post-scriptum* une teinte d'impolitesse, parce qu'ils décèlent de l'inattention dans la personne qui écrit.

On veut encore qu'il soit impoli, dans une lettre que le respect a commandée, de faire des complimens à un tiers; il faut au moins que cette espèce de liberté soit préparée par un mot d'excuse. *Aurez-vous assez de bonté, Madame, pour me rappeler au souvenir de*, etc. *Daignez, Monsieur, me mettre aux pieds de Madame*, etc.

Si elle est sa femme, il faut la nommer; et si on ne la nomme pas, dire *madame votre femme* : le mot de *votre épouse* est provincial.

Il faut même remarquer comme une de ces bizarreries inexplicables pour la rai-

son, mais consacrées par l'usage, qui légitime tout, que le mot *épouse*, proscrit de la conversation ainsi que du commerce épistolaire, est le seul qui soit noble et reçu dans la haute poésie et dans la prose soutenue. Pourquoi ne l'est-il pas de même dans le commerce épistolaire? C'est qu'il paraît à prétention, et que les lettres comme les entretiens familiers ne permettent rien qui s'éloigne du simple et du naturel.

On dit aussi dans une lettre, comme dans la conversation, *monsieur N****, ou *monsieur votre mari* : et ces mots de *monsieur* ou de *madame* ne s'écrivent point en abrégé. Voltaire dit à madame de Mineure : « Je n'écris point à monsieur de « Mineure, parce que je compte que c'est « lui écrire en vous écrivant. Permettez- « moi seulement, Madame, de l'assurer « de mon respect, et de l'envie extrême « que j'ai de le voir.

« Je vous prie de présenter mes res- « pects à madame votre tante. »

« Mes complimens, mes amitiés, mes « caresses où ils doivent être; et pour

« vous, ma chère enfant, vous savez votre
« part : c'est moi tout entière. »

Madame de Sévigné à sa fille.

La manière la plus simple de plier une lettre est la meilleure; c'est une attention que de la mettre sous enveloppe.

Quand on envoie quelques papiers avec une lettre, on a soin d'en prévenir.

*Souffrez que M. N*** trouve sous ce pli ma réponse au billet que vous m'avez envoyé de sa part.*

Permettez que je mette sous votre couvert, etc.

Vous trouverez ci-joint, etc. Je dois avertir que ce mot *ci-joint* est adverbe s'il précède, et adjectif s'il suit. Exemple : *Vous trouverez ci-joint les mémoires, les pièces*, etc., ou bien *les pièces ci-jointes vous prouveront*, etc.

L'adresse demande quelques détails. Ils paraîtront puérils, mais c'est principalement pour le jeune âge que j'écris. L'énonciation de *à Monseigneur*, *à Monsieur*, *à Madame*, etc., doit seule former et terminer la première ligne. A la se-

conde, l'énonciation se répète, avec le nom de la personne, et rien de plus; à moins que ce nom ne soit précédé d'une qualification inséparable, le *duc de*, le *comte de*, la *marquise de*, etc. A la troisième ligne se mettent l'état et la demeure de la personne; au bas, la ville et le département. Lorsqu'il s'agit d'un personnage bien connu, ou d'un grand fonctionnaire public, *commandant*, *intendant*, *évêque*, etc., on ne désigne ni la rue ni même le département; l'énonciation de la ville est suffisante. On écrivit du fond de l'Asie : *A monsieur de Fontenelle, en Europe* : la missive lui parvint.

Je ne donnerai pas plus d'étendue à ces détails minutieux. L'usage en apprendra plus en quelques jours, que tous les préceptes en six mois. J'ajouterai simplement qu'on est moins difficile sur ces pointilleries de l'étiquette, quand ce sont des femmes qui écrivent; si ce n'est pourtant lorsqu'il s'agit de *pétition*, de *placet*, de *lettre à un homme en place* que l'on sollicite; alors les formes sont plus rigoureuses. Hors de là, il est dans les

principes de la politesse française de ne pas exiger des femmes la même soumission à des règles qui tiennent peut-être plus aux prétentions de la vanité qu'aux vraies convenances sociales.

DES RÉPONSES.

Le cardinal Dubois s'amusait un jour à jeter au feu un tas de lettres qu'il avait laissées s'accumuler sur sa table. « Que faites-vous donc là, Monseigneur? dit M. de Fontenelle, qui survint. —Je fais des réponses; je me mets au courant. »

Cette manière facile ne doit être celle de personne : *toute lettre mérite réponse*, est un des proverbes de la civilité française. Il n'a d'exception que pour les lettres où les égards sont oubliés, et les convenances méconnues. On ne pourrait y répondre qu'en se fâchant : les mépriser est ce que l'on peut faire de mieux.

Hors de là, une réponse doit suivre de près la lettre qui l'a provoquée; ce serait une malhonnêteté que de la faire attendre; et, dans ce cas-là, on tâche de justifier ou d'excuser sa lenteur. « Je vous

« dois une réponse depuis long-temps,
« et il y a plus de quinze jours que vous
« l'auriez, si je n'en avais pas été empê-
« ché par un débordement de bile; non
« pas au moral et au figuré, quoiqu'en
« vérité ce monde si parfait en vaille bien
« la peine; mais au propre et au phy-
« sique, etc. » *D'Alembert à Voltaire.*

En affaires, il la faut claire, précise, et détaillée, s'il se peut, article par article. Madame de Sévigné dit à sa fille : « Vous « contentez ma curiosité sur tout ce que « je souhaitais, et j'admire votre soin à « me faire des réponses si ponctuelles : « cela fait une conversation toute réglée « et très-délicieuse. »

Souvent, pour accélérer la correspondance, on met la réponse article par article, sur la lettre, que l'on renvoie; mais cette manière de répondre suppose une grande familiarité ou le besoin de s'expliquer promptement. On peut se les permettre dans les billets : autrement, une lettre mérite une lettre.

Celle que vous avez reçue est-elle badine? répondez sur le même ton; sérieuse?

que la raison tienne la plume; obligeante? faites parler la reconnaissance.

Quand la lettre contient une demande, la réponse veut de la grâce si l'on accorde, et du ménagement si l'on refuse.

Il serait facile d'étendre ces applications à tous les genres du commerce épistolaire; mais il suffit de dire, en général, qu'une réponse doit être analogue, soit pour le fond, soit pour la forme, à la lettre qui la détermine; puisqu'elle est la continuation de l'entretien que la lettre a commencé.

Il est d'usage de rappeler la date de cette lettre : *Je me hâte* ou *je m'empresse de répondre à votre lettre du..... La lettre dont vous m'avez honoré le..... En réponse à votre lettre du.....*

« Je reçois dans ce moment deux lettres
« de vous, ma chère nièce, l'une du 12,
« l'autre du 16, toutes deux dans le même
« paquet. J'y vais répondre par ordre. »

Mme de Maintenon.

Mais laissez aux comptoirs de la rue Saint-Denis ces formules ridicules : *En retour de la chère vôtre du dix de l'ex-*

piré ou *de l'écoulé; en réciproque, nous vous réciproquons*, etc.

« A propos de *réciproque*, un gentil-
« homme de la princesse de Tarente con-
« tait assez plaisamment qu'étant, aux
« Etats, à ce bal de M. de Saint-Malo, il
« entendit un Bas-Breton qui parlait à
« une demoiselle de sa passion. La belle
« répondait. Enfin tant fut procédé, que
« la nymphe, impatientée, lui dit: Mon-
« sieur, vous pouvez m'aimer tant qu'il
« vous plaira, mais je ne puis du tout
« vous *réciproquer*. » *Mme de Sévigné.*

DES BILLETS.

Ils supposent une sorte de familiarité entre ceux qui se les envoient. On en écrit aussi à ses inférieurs; on n'en reçoit pas d'eux.

Ils diffèrent d'une lettre, en ce qu'ils n'exigent aucun cérémonial; qu'ils sont plus courts; qu'ils ne portent qu'un simple nom pour adresse; que, jusqu'à la manière tortillée ou bizarre de les plier, ils bravent toute étiquette; qu'enfin ils

ne s'emploient guère que pour faire une invitation, accompagner un petit présent, annoncer un événement de société, se donner même une simple marque de souvenir, et tenir lieu d'une visite.

Lorsqu'un mot agréable ou ingénieux se place naturellement dans un billet, il y ajoute quelque prix.

« Les affaires et les ennuis continuent à
« me tourmenter. Je vous attends à dîner
« aujourd'hui; venez jeter quelques fleurs
« sur ma vie. » *Mme de ***.*

Voltaire invita l'auteur de *l'Art d'Aimer* à souper chez madame du Châtelet, par ce quatrain si connu :

Au nom du Pinde et de Cythère,
Gentil Bernard est averti
Que l'*art d'aimer* doit samedi
Venir souper chez l'*art de plaire.*

Madame de la Vallière, en faisant présent d'une navette d'or à madame de Luxembourg, y joignit ce billet en vers :

L'emblème frappe ici vos yeux :
Si les Grâces, l'Amour et l'Amitié parfaite
Veulent jamais former des nœuds,
Vous devez tenir la navette.

On écrit communément les billets en se

servant de la troisième personne; et, sous ce rapport, ils demandent beaucoup d'attention, pour ne pas être amphibologiques. Par exemple : *M. A*** prie M. B*** de vouloir bien dîner chez* LUI. Chez qui? Il y a évidemment ici une équivoque au moins grammaticale. *Madame D**** prévient *madame G*** qu'*ELLE *a aujourd'hui* SA *loge à l'Opéra*. A laquelle des deux se rapportent ces pronoms *elle* et *sa*?

Je parlais un jour de cette difficulté d'écrire plusieurs lignes de suite à la troisième personne, comme s'écrivent tous les billets du matin; MM. Céruti, Roucher, Talbert, de Marnésia, Dupaty et autres combattirent mon opinion. Je leur proposai d'essayer. Il s'agissait d'informer un ami que l'Académie française, dans une séance extraordinaire, tenue la veille, avait nommé tel et tel aux deux places vacantes. On prit des plumes, on barbouilla du papier : les *lui*, les *son*, *sa*, avaient toujours un rapport plus ou moins direct à l'Académie, à l'ami, aux candidats; l'amphibologie défigura tous les billets. Il fallut, pour être correct, employer la première personne.

Sur cela, mon ami, l'abbé Talbert, nous dit l'anecdote suivante, que je ne rendrai pas avec le charme qu'il mettait à ses narrations : il contait si bien!

M. de Morfontaine, prévôt des marchands de Paris, avait eu de la Cour la permission d'acheter la charge de secrétaire de l'ordre du Saint-Esprit; charge recherchée, en ce qu'elle donnait le droit de porter le cordon bleu, et ne se conférait, par cette raison, qu'aux magistrats de la haute robe. Il crut devoir en faire part à M. Bo**, premier échevin. Le billet fut conçu en ces termes : *M. le prévôt des marchands a l'honneur de prévenir M. Bo** que S. M. vient de* LUI *accorder l'agrément de la charge de secrétaire de l'ordre du Saint-Esprit.*

Ce *lui* trompe M. Bo***; il prend la chose pour lui-même, éveille sa femme, se fait habiller, et court chez le chef de l'Hôtel-de-Ville, pour faire ses remercîmens. « Vous ne m'en devez point, lui « dit M. de Morfontaine étonné : ce sont « tout au plus des complimens sur la grâce « que je reçois; c'est moi qui suis secré- « taire de l'ordre. »

Il est aisé de se peindre l'embarras de l'homme qui s'était si étrangement mépris : une expression équivoque avait causé la bévue.

On l'eût évitée en écrivant le billet à la première personne, *je ;* mais alors le billet serait devenu une lettre. Il fallait, pour lui conserver son caractère, et ne point occasionner de méprise, prendre une autre tournure, et dire, par exemple : *M. de Morfontaine vient d'obtenir l'agrément de la Cour pour la charge de secrétaire de l'ordre du Saint-Esprit ; il a l'honneur d'en prévenir M. Bo**, et de lui faire mille complimens.*

Il est facile d'imaginer d'autres manières de tourner, sans amphibologie, ces *billets* qu'on nomme *du matin.* Par exemple, *Madame de M*** aura, dimanche au soir, un ou deux violons et quelques danseurs; elle s'estimerait heureuse si madame et mademoiselle de L*** venaient embellir sa petite fête, ainsi qu'elle a l'honneur de les en prier.*

*Madame de M*** a aujourd'hui loge aux Français. Le plaisir du spectacle sera doublé par elle, si elle peut avoir*

*l'avantage d'en jouir avec madame de P***, à qui elle offre une ou même deux places.*

*Le commandeur de S*** a l'honneur de présenter ses respectueuses tendresses à madame de R***. Il la prie d'agréer cette caisse d'oranges, qu'il vient de recevoir de Malte : il faut que les pommes d'or aillent à leur adresse.*

*M. de*** serait bien aimable s'il pouvait aujourd'hui venir dîner chez M. L***, qui l'en prie avec instance, et lui dit mille tendresses.*

*M. de L*** vient de gagner son procès de toutes les voix. Il en doit la première nouvelle à madame de S***, qui a bien voulu y prendre un si vif intérêt, et à laquelle il réitère l'hommage de ses sentimens.*

*Madame S*** envoie savoir des nouvelles de la migraine de mademoiselle P***, à qui elle fait les plus tendres complimens. Elle espère que cette indisposition n'aura pas de suite, et que la déesse de la Santé ne voudra pas se brouiller avec les Grâces.*

Par là, et par d'autres exemples que

l'on pourrait citer, on voit qu'il est facile, avec un peu d'attention, d'éviter les amphibologies dont j'ai parlé. Vainement on dirait que la plupart de ces équivoques ne le sont que grammaticalement, et que le sens est toujours facile à saisir, lorsqu'on veut bien y faire attention. Je répondrai avec Quintilien, qu'en fait de clarté de style il ne suffit point qu'on puisse nous entendre ; mais qu'il faut qu'on ne puisse pas ne pas nous entendre.

NOTICE

DES AUTEURS LES PLUS CONNUS DANS LE GENRE ÉPISTOLAIRE.

Balzac (Jean-Louis Guez, seigneur de), naquit à Angoulême en 1594, et mourut en 1654, près de cette ville, dans sa terre de Balzac, sur les bords de la Charente, après avoir passé la plus grande partie de son temps à Paris. Il eut des pensions du cardinal de Richelieu, fut un des premiers membres de l'Académie française, et fonda un prix à décerner par cette compagnie au meilleur discours sur un sujet de piété.

On ne doit pas dissimuler qu'il a rendu un grand service à notre langue, en montrant qu'elle était susceptible de nombre et d'harmonie; mais je ne dois le considérer ici que sous le rapport du style épistolaire.

Il publia deux volumes de lettres qui lui méritèrent le surnom de *Grand Épistolier*. L'emphase, l'hyperbole, les mots sono-

res, les tours périodiques et guindés s'y montrent à chaque page : ce serait un fort mauvais modèle à suivre, malgré la réputation dont il a joui dans son temps.

Boileau Despréaux (Nicolas), né à Paris en 1636, y mourut en 1711. La vie et les ouvrages de ce législateur du Parnasse français sont connus de tout le monde.

On a de lui un recueil de lettres à son ami Racine, et un autre de lettres à M. Brossette, avocat de Lyon, avec lequel il fut en relation d'affaires et de littérature.

La correction règne sans doute dans cette double correspondance. Boileau ne pouvait pas mal écrire; mais c'est aussi tout ce que l'on y trouve. Son génie et son caractère avaient trop d'énergie ou de roideur pour se prêter aux gentillesses qui font le charme de ce commerce, qu'on peut nommer le consolateur de l'absence.

Boursault, né à Mussi-l'Évêque en Bourgogne, l'an 1638, mourut en 1701, receveur des tailles à Montluçon en Bourbonnais. Ce n'était pas un homme sans mérite : ses comédies d'*Ésope à la Ville*,

et d'*Ésope à la Cour*, eurent beaucoup de succès; et le *Mercure galant* faisait encore plaisir à nos pères, quand il était joué par Préville. Mais ce qui vaut mieux que les talens de l'esprit, c'est que Boursault eut les qualités du cœur. Boileau ne l'avait pas ménagé dans ses satires; Boursault ne s'en vengea qu'en lui envoyant, sous un nom supposé, deux cents pistoles, dont le satirique avait le plus grand besoin à Bourbon, où il prenait les eaux.

Les lettres de Boursault ont été recueillies en trois volumes. Ce n'est qu'un ramas de contes, d'historiettes, de bons mots, écrits d'un style lâche, commun et souvent trivial. On les lisait autrefois; on ne les trouve aujourd'hui que dans les antichambres.

Bussi-Rabutin (le comte de) naquit dans le Nivernois en 1618, et mourut à Autun en 1693. Homme de beaucoup d'esprit, mais courtisan maladroit, il se fit exiler par Louis XIV, pour n'avoir su retenir ni sa langue ni sa plume.

Les sept volumes de ses lettres sont écrits d'un style pur; mais il y parle trop de lui,

se montre trop bas flatteur du prince qu'il avoit outragé, affecte une trop grande recherche d'expressions, et, pour vouloir trop donner à l'art, ne laisse rien à la nature.

Choisi (l'abbé de), né à Paris en 1664, y mourut en 1724. Les premières années de sa vie se passèrent dans le déréglement; les dernières, dans la dévotion. On lui doit une Histoire de l'Église, et beaucoup de vies particulières, de David, de Salomon, de saint Louis, etc. Il fut un des ambassadeurs que Louis XIV envoya au roi de Siam en 1685.

L'abbé de Choisi écrivait chaque jour à l'abbé de Dangeau les détails de son voyage. Il en est résulté, sous le nom de Journal, une suite de lettres où la gaîté, quelques anecdotes, la franchise de l'écrivain, ses saillies, et l'agrément de son style, soutiennent jusqu'au bout l'attention du lecteur.

Fléchier, né à Perne, petite ville du comtat d'Avignon, s'éleva, par ses talens, de la boutique d'un épicier (1), où il vit le

(1) On dit que, dans un moment de jalousie et d'humeur, un évêque lui reprocha cette bassesse de nais-

jour en 1631, jusqu'aux premières dignités de l'Église. Il fut évêque de Nîmes, et mourut à Montpellier en 1710. Il est compté parmi nos bons orateurs : on crut même, lorsqu'il eut prononcé sa belle oraison funèbre de Turenne, on crut que Bossuet allait avoir un rival.

Ses lettres, réunies en deux volumes, sont écrites d'un style correct, mais froid, sans couleur comme sans intérêt : on peut le ranger au nombre de ces livres que l'on veut avoir lus, mais qu'on ne relit pas.

Motte (Houdard de La), fils d'un chapelier de Paris, où il naquit en 1672. Il a fait des tragédies, des opéras, des odes, des fables; et dans aucun de ces genres il n'occupe le premier rang, quoique souvent il y soit bien au-dessus du médiocre; mais il passe, avec raison, pour l'un de nos meilleurs écrivains en prose.

Nous avons un recueil de sa correspondance avec madame la duchesse du Maine : c'est, pour le style épistolaire, un petit chef-d'œuvre.

sance. « Monseigneur, lui dit Fléchier, il y a cette différence entre vous et moi, que, si vous eussiez vu le jour dans la boutique de mon père, vous y seriez encore. »

M. de la Motte devint aveugle sur la fin de sa vie, et mourut à Paris en 1731.

MAINTENON (Françoise d'Aubigné, marquise de). La destinée de cette femme fut vraiment extraordinaire : née dans les prisons de Niort en 1635, elle fut, à l'âge de trois ans, conduite en Amérique, où elle faillit à être dévorée par un serpent. Ramenée en France, elle y vécut d'abord dans la misère : pour en sortir, elle fut obligée d'épouser le cul-de-jatte Scarron. Veuve bientôt après, elle devint gouvernante des enfans que Louis XIV avait eus de madame de Montespan. Enfin, elle sut plaire à cet orgueilleux monarque, qui s'unit à elle par un mariage secret. Le hasard seul ne fait pas de pareilles fortunes : un grand caractère et beaucoup d'esprit firent celle de madame de Maintenon, qui mourut en 1719, dans la maison de Saint-Cyr, qu'elle avait fondée.

Ses lettres forment huit volumes : on peut les lire avec avantage, sans que l'on doive toujours en imiter la diction. Elles sont écrites d'un style pur ; mais sa manière

est sévère. Si quelquefois elle sourit, c'est avec dignité. Son commerce épistolaire est moins celui d'une femme aimable qui joue avec sa pensée, que celui d'un homme en place qui pèse et calcule tout ce qu'il dit.

Noyer (Madame du), née à Nîmes en 1663, morte à Paris en 1720, après avoir fait un très-long séjour en Hollande.

C'est là qu'elle écrivit tant de lettres recueillies en neuf volumes. Plus de facilité que de délicatesse, coloris faible, anecdotes mal choisies, plaisanteries de mauvais ton ; voilà ce qui caractérise ces *Lettres historiques d'une dame de Paris à une dame de province.*

On ne peut les parcourir que par le motif qu'avait Boileau, lorsqu'il engageoit un jeune ecclésiastique à entendre quelquefois l'abbé Cottin, *afin d'apprendre comment il ne faut pas faire.*

Racine (Jean), né à la Ferté-Milon en 1639, mourut à Paris en 1699. Que dire de cet homme si justement célèbre, qui ne soit connu de tout le monde? Si l'on excepte ses deux premières tragédies,

il n'est aucun de ses ouvrages où l'on ne trouve, suivant le genre de l'écrit, une élévation d'idées, une sagesse d'exécution, un goût pur, une diction ravissante, un charme inconcevable dont il n'a laissé le secret à personne.

Ses lettres sont parfaites. Ce n'est pas précisément ce ton léger qui semble être propre au style épistolaire; mais c'est un langage si naturel, un tel assortiment de mots avec la chose, qu'en faisant mieux peut-être on ne ferait pas si bien. J'invite ceux qui mandent des nouvelles à se former sur sa correspondance avec Boileau; j'invite de même les pères ainsi que les enfans, à relire souvent les lettres qu'il adressait à son fils.

ROUSSEAU (Jean-Baptiste). Ce nom rappelle de grands talens et de grands malheurs. Un cordonnier fut le père du premier de nos poètes lyriques. Il naquit à Paris en 1671, et mourut à Bruxelles en 1741. L'histoire des Couplets, sa condamnation, son exil, ses querelles littéraires, tout cela est consigné dans mille et une brochures.

Je ne dois parler que d'un recueil de ses

lettres en cinq à six volumes. On aurait pu les supprimer sans faire tort à sa réputation: elles n'intéressent point par la forme, et fort peu par le fond; le style en est lourd, et les détails sans agrément. Quelques anecdotes par-ci, par-là; quelques jugemens assez exacts sur divers écrivains; quelques aperçus sur ses liaisons avec des hommes distingués par leur probité et par leur mérite : voilà ce qu'on y trouve. Il en est résulté pourtant cette idée consolante pour sa mémoire, qu'il paraît avoir été plus malheureux que coupable.

Sévigné (Marie de Rabutin de Chantal, marquise de), née en Bourgogne, en 1626, morte en Provence chez madame de Grignan sa fille, en 1694. On a dit avec raison qu'elle était en son genre *ce que La Fontaine est dans le sien: le modèle et le désespoir de ceux qui suivent la même carrière.* Ainsi que lui, elle laisse aller sa plume; et toujours sa plume va bien, parce que c'est la nature qui la conduit. Elle faisait des lettres, comme lui des fables, ou plutôt, comme deux arbres portent les fruits qui leur sont propres; et si l'un fut appelé *Fablier,* le

nom d'*Epistolier* aurait pu convenir à l'autre.

Une nouvelle édition des lettres de madame de Sévigné a paru en dix volumes; elle est due à feu M. l'abbé de Vauxelles[1], littérateur plein de goût et de sagacité. Son enthousiasme pour cette dame célèbre va jusqu'à l'adoration; il en parle en amant passionné, et il la place presque à côté de Bossuet, né dans la même province un an après elle. Il est difficile d'établir un parallèle entre eux; les genres sont si différens! Disons seulement, avec l'éditeur, *que si le nom de Bossuet ne peut se prononcer sans une sorte d'étonnement respectueux, celui de Sévigné sera toujours répété avec charme.*

Disons aussi avec M. de La Harpe, en parlant des lettres de madame de Sévigné: « C'est le livre de toutes les heures; à la « ville, à la campagne, en voyage, on lit « madame de Sévigné. Quel livre plus pré-

[1] Cette édition, bientôt épuisée, a été suivie d'une autre, que M. Grouvelle a dirigée. Elle se distingue surtout par les notes instructives qu'il a su y répandre; elles s'étendent également aux personnes et aux événemens dont parle madame de Sévigné, et que sa plume, à qui *elle met souvent la bride sur le cou*, ne fait pas assez connaître.

« cieux que celui qui vous amuse, vous inté-
« resse et vous instruit sans vous demander
« d'attention ! C'est l'entretien d'une femme
« très-aimable.... Rien n'est égal à la viva-
« cité de ses tournures et au bonheur de ses
« expressions. C'est qu'elle est toujours af-
« fectée de ce qu'elle raconte : elle peint
« comme si elle voyait, et l'on croit voir ce
« qu'elle peint. »

Voiture (Vincent), né d'un marchand de vin, à Amiens, en 1598, mourut à Paris en 1648. L'académie française, dont il était membre, prit le deuil à sa mort : distinction d'autant plus remarquable, que cette compagnie n'avait fait jusqu'alors et n'a fait depuis le même honneur à personne. Voiture, en effet, jouissait de la plus grande réputation, et passait pour le premier des beaux-esprits.

Ses lettres, qui contribuèrent beaucoup à sa renommée, sont oubliées aujourd'hui, et méritent de l'être. *Il n'y a guère de recueil plus insipide,* dit M. de La Harpe. On a vu précédemment de quelle manière s'en explique M. de Voltaire. Si après cela on est tenté de les parcourir, l'on n'y trou-

vera que de l'affectation, de puérils jeux de mots, des plaisanteries froides, des proverbes bas et mal appliqués, des allusions forcées, partout ce faux bel-esprit qui révolte encore plus que la sottise, parce qu'il affiche des prétentions.

Voltaire (Marie-François Arouet de), né à Paris en 1694, mort dans la même ville en 1778. Cet homme universel, qui occupa si long-temps la déesse aux cent voix, et qui même, en perdant beaucoup de sa célébrité auprès de nos neveux, conservera toujours de grands droits aux hommages de la postérité, Voltaire nous a laissé seize à dix-sept volumes de lettres.

N'y cherchez pas ce naturel qui est le vrai coloris du style épistolaire. Mais tout ce que l'art a de piquant, tout ce que l'esprit a d'aimable, tout ce que le ton de la bonne compagnie a d'agrément et de finesse; le secret de flatter les grands sans être bas, d'être plaisant sans devenir trivial, de redire souvent les mêmes choses sans se répéter..... c'est là ce qui fait le grand mérite de cette correspondance, qui suffirait à la gloire de tout autre littérateur.

Il est seulement fâcheux d'y trouver assez fréquemment trop d'âcreté contre les personnes et les choses qui ne lui plaisent pas, trop d'injustice contre ses rivaux, trop de haine contre la religion et ses ministres; enfin, trop d'oubli des convenances quand il prodigue des injures à ses ennemis. C'est alors que d'Alembert lui écrivait : « Il me « semble voir César qui étrille des porte-« faix. César ne doit se battre que contre « Pompée. »

Beaucoup d'autres écrivains ont laissé des traces de leur correspondance.

Montesquieu, si léger dans ses Lettres persanes, et si lourd dans ses lettres familières.

Rousseau (*J. J.*), dont le génie élevé ne savait pas descendre à la plaisanterie, et qui faisait une lettre comme l'on compose un livre.

M. de la Rivière, ce gendre de M. de Bussi, qui, suivant Voltaire, a si bien écrit contre son beau-père; mais dont les lettres, ajoute-t-il, n'auraient jamais dû s'imprimer.

Madame *de Lambert*, dont il faut lire les *Avis d'une mère à son fils et à sa fille*, et qui a fait ses lettres sous la dictée de la raison, bien plus que sous celle des grâces.

Madame *de Villars*, qui, pendant son séjour en Espagne, a écrit sur ce pays-là une trentaine de lettres aussi curieuses qu'agréables, et qui a dit la première qu'il faut aller en Espagne pour n'avoir plus envie d'y bâtir des châteaux.

Mademoiselle *de Launey*, plus connue sous le nom de madame de Staal, dont une lettre (1) charmante, adressée à M. de Fontenelle, commença la réputation littéraire, et qui la soutint dans son commerce épistolaire avec Chaulieu et avec le chevalier de Menil.

Madame *de la Fayette*, si aimable dans son roman de la princesse de Clèves, bien supérieur à nos monstrueux romans de cachots, de tombeaux, de fantômes et de crimes.

Madame *de Coulanges*, née avec tant

(1) On trouvera dans ce recueil la lettre et la réponse.

d'esprit et de gaîté, qui ne nous a laissé qu'un petit nombre de lettres mêlées à celles de madame de Sévigné, sans que ce rapprochement leur fasse rien perdre de leur amabilité et de leurs saillies.

Madame *de Simiane*, cette Pauline de Grignan, dont il est tant parlé dans la correspondance de madame de Sévigné, et dont les lettres réunissent à la vivacité provençale une grande partie des agrémens de celles de sa grand'mère.

Mademoiselle *d'Aissé*, qui, dès l'âge de quatre ans, ayant été amenée de Constantinople à Paris, y apprit à manier notre langue avec autant de facilité que de goût, et dont les lettres (1) piquent la curiosité par une foule d'anecdotes, et touchent l'âme par la délicatesse du sentiment.

Comme je ne parle ici que des femmes les plus distinguées dans le style épistolaire, je ne dois nommer, ni madame *de Tencin*, qui faisait de son boudoir un cabinet de politique, transformait en *di-*

(1) Elles sont imprimées dans la collection que l'on doit à Léopold Collin.

plomates l'amour même et l'amitié, et semblait, dans ses lettres les plus familières, avoir emprunté la plume d'un premier commis; ni madame *du Châtelet*, si estimable d'ailleurs, mais dont le commerce épistolaire roule fastidieusement sur l'intérêt qu'elle prend à la santé, à la tranquillité et à la réputation de Voltaire; ni madame *des Ursins*, qui, voulant être en Espagne l'émule de madame de Maintenon, n'en fut que le singe maladroit, et dont les lettres, écrites d'un style lourd et languissant, ne montrent, dans leurs phrases éternelles, que ses éternelles prétentions et sa nullité; ni madame *de Montmorenci*, qui n'envoyait au comte de Bussi-Rabutin qu'une gazette sèche et insipide; ni mademoiselle *Dupré*, cette nièce pédante du pédant Desmarets, qui n'écrivait en faible prose que pour faire voir qu'elle possédait l'art de faire des vers médiocres, etc., etc.

Ce ne sont pas là des modèles du style épistolaire, et la collection de semblables lettres n'a pas enrichi la littérature.

Je m'arrête : c'est assez d'avoir dit un mot sur ceux de nos écrivains qui ont

le plus marqué dans le genre épistolaire.

Peut-être même aurais-je dû, par cette raison, m'en tenir à madame de Sévigné pour les lettres que dictent le cœur et la nature, et à Voltaire pour celles dont l'art et l'esprit font les frais.

MANUEL ÉPISTOLAIRE

A L'USAGE

DE LA JEUNESSE.

LETTRES DE BONNE ANNÉE.

INSTRUCTION.

L'usage de donner des étrennes, lorsque l'année se renouvelle, et de s'adresser réciproquement des vœux de santé, de bonheur, de longue vie, remonte à la plus haute antiquité.

Ce n'est pas ici le lieu d'en rechercher l'origine : il existe de nombreuses dissertations sur ce sujet ; et, quand on les a lues, on n'est pas plus avancé qu'auparavant pour écrire des lettres de bonne année à ceux envers lesquels c'est un devoir à remplir.

Mais plus un sujet pareil est usé, plus il est difficile de le traiter ; on a épuisé tout ce qui peut se dire en ce genre.

Les vers ont là-dessus une ressource que la prose n'a pas. Un rimeur invoque

les Parques, et il les conjure de filer des jours d'or et de soie au protecteur que l'on complimente; il prie les Dieux de suspendre, pour son bienfaiteur, le cours des saisons et la marche des heures dont celui-ci est censé faire un si bon usage; il ouvre pour lui le livre des Destins, et il lui promet des années sans nombre, ou du moins, il lui prédit celles de Nestor; en un mot, il met à contribution tout ce vieux jargon de la mythologie que l'on rhabille comme on peut, et à qui la mesure et la rime servent de passe-port.

Ce secours est refusé à la prose : le seul parti qui lui reste est de s'énoncer avec cette simplicité qui est ou qui paraît être le langage du cœur, et surtout avec cette brièveté qui prévient l'ennui.

Dans une lettre de bonne année, l'enfant exprime aux auteurs de son être son tendre attachement pour eux, son désir d'obtenir la continuation de leurs bontés, ses vœux ardens, et sans cesse renouvelés, pour leur conservation.

Le protégé fait parler sa reconnaissance et ses souhaits empressés pour la prolongation des années d'un mortel à la vie

duquel est attachée sa propre existence.

Si la lettre est de nature à prendre une teinte sérieuse, alors on porte sa pensée sur la rapidité du torrent qui nous entraîne vers cet océan des âges où tout s'abîme sans retour; on emprunte à la morale, à la philosophie, à la religion surtout, ces idées, soit fortes, soit consolantes, qui roidissent notre âme contre les coups de ce vieillard dont la faux n'épargne personne, ou qui nous disposent à les souffrir sans murmurer.

Au contraire, si la lettre permet le badinage, on y regarde le renouvellement comme la passation d'un nouveau bail avec la vie, et l'on s'exhorte à semer de fleurs la route du temps; à laisser au peuple et aux enfans les complimens et les dragées, et à ne compter pour le vrai jour de l'an que celui où l'on est heureux.

Enfin, dans une lettre de pure étiquette, on se contente de souhaiter à la personne qui en est l'objet, des jours aussi nombreux que ses grandes (1) ou ses

(1) Ovide dit à Germanicus:

Dî tibi dent annos, à te nam cætera sumes.

Vers charmant! que le père Brumoi, jésuite, para-

bonnes qualités, que ses bienfaits ou ses vertus; on ajoute même que ces longs jours lui sont dus pour le bien de sa famille, de ses amis, de ceux qui l'entourent, et surtout pour l'intérêt des infortunés, dont sa sensibilité et ses largesses sont le soutien, etc., etc.

Mais, quelque style que l'on emploie, à quelques lieux communs qu'on ait recours, il ne faut jamais oublier que les fadeurs du jour de l'an sont ce qu'il y a de plus fastidieux au monde; que les complimens de cette solennité ne sauraient se renfermer dans des bornes trop étroites; qu'enfin, là où une phrase suffit, c'est sottise d'en mettre deux.

Voltaire était extrêmement concis sur ce point.

A l'impératrice de Russie : « Le public « fait des vœux pour votre prospérité, « vous aime et vous admire. Puisse l'an-

phrase ainsi, en écrivant à un parvenu qui n'avait certes rien de commun avec cet illustre Romain :

> Ovide, pour vos destinées,
> Ferait les souhaits les plus doux;
> Que le Ciel donne les années!
> Vous trouverez le reste en vous.

« née 1770 être encore plus glorieuse
« que 1769! »

A Frédéric : « Alcide de l'Allemagne,
« soyez-en le Nestor; vivez trois âges
« d'homme. »

A M. d'Argental : « Je vous souhaite la
« bonne année, mon cher ange; les années
« heureuses sont faites pour vous, etc., etc. »

MODÈLES

DES LETTRES DE BONNE ANNÉE.

Lettre de VOLTAIRE *au roi* STANISLAS.

........JE souhaite à Votre Majesté que votre vie, utile au monde, s'étende au-delà des bornes ordinaires. *Aureng-Zeb* et *Muley Ismaël* (1) ont vécu l'un et l'autre au-delà de cent cinq ans : si Dieu accorde de si longs jours à des princes infidèles, que ne fera-t-il point pour Stanislas le bienfaisant !

Je suis avec un profond respect, etc.

Lettre de Mme DE SÉVIGNÉ *au comte* DE BUSSY.

BONJOUR, bon an, mon cher oncle : que cette année vous soit plus heureuse que celles qui sont passées; que la paix, le repos et la santé vous tiennent lieu de toutes les fortunes que vous n'avez pas et que vous méritez; enfin, que vos jours désormais soient filés d'or et de soie, etc.

(1) Le premier régna dans le Mogol, et le second à Maroc.

Lettre de la même au même, 1689.

Je commence par vous souhaiter une heureuse année, mon cher cousin : c'est comme si je vous souhaitais la continuation de votre philosophie chrétienne; car c'est ce qui fait le véritable bonheur. Je ne comprends pas qu'on puisse avoir un moment de repos en ce monde, si l'on ne regarde Dieu et sa volonté, où par nécessité il faut se soumettre : avec cet appui, dont on ne saurait se passer, on trouve de la force et du courage pour soutenir les plus grands malheurs. Je vous souhaite donc, mon cousin, la continuation de cette grâce : c'en est une, ne vous y trompez pas; ce n'est point dans nous que nous trouvons ces ressources.

Lettre de Fléchier *à M. le Vice-Légat d'Avignon*, 1703.

C'est la raison et l'inclination, Monseigneur, plutôt que la coutume et la bienséance, qui m'engagent à souhaiter à votre Excellence de saintes et heureuses fêtes (1). Je joins mes vœux, pour votre conservation, à ceux des peuples que vous gouvernez avec tant de douceur et de prudence, et je m'intéresse avec eux au bonheur que vous leur procurez.

(1) Chez les Italiens, et surtout parmi les personnes qui tiennent à la cour de Rome, l'année commence à Noël, et l'on souhaite les bonnes fêtes.

Lettre du même à Mme DE CAUMARTIN, 1705.

JE vous souhaite, à ce renouvellement d'année, Madame, tout ce qui peut contribuer à votre satisfaction et à votre repos. Notre vie s'écoule insensiblement; et il ne nous reste, de ce temps qui passe, que les momens qui nous seront comptés pour l'éternité : nous ne devons désirer de vivre que pour accomplir ce que Dieu demande de nous, et la tranquillité de la vie doit être regardée comme une grâce et une bénédiction de douceur qu'il répand sur nous, et qui nous engage à le servir avec plus de fidélité.

Lettre du comte DE BUSSI *à M. l'Évêque d'Autun*, 1690.

BONJOUR, Monsieur, et bonne année : je vous assure que je vous la souhaite aussi heureuse qu'à moi-même, c'est-à-dire, que nous la passions dans la grâce de Dieu, et en une bonne santé. Je crois que ce sera assez; car, comme je ne songe pas à être maréchal de France, je ne pense pas, Monsieur, que vous songiez à être cardinal : cependant je suis persuadé qu'il y a bien des gens, dans le sacré collége, fort au-dessous de votre mérite.

Lettre de M. CARACCIOLI *à M****.

LES années, en se renouvelant, ne font que mettre un sceau à mon amitié. Je n'ai rien à

vous souhaiter, parce que vous avez tout; je n'ai point de complimens à vous adresser, parce que vous êtes au-dessus des éloges.

Lettre de M. le duc du Maine *à Mme* de Maintenon, 1713.

Il aurait été trop commun, Madame, d'aller ce matin à votre porte pour vous faire, sur la nouvelle année, un compliment d'une sincérité peu commune. Voyez tout ce que je vous dois depuis le moment où je suis né (1) jusqu'au moment où je respire; rappelez-vous la connaissance que vous avez du cœur que vous avez formé, et puis dites-vous à vous-même tout ce que je voudrais vous dire, qui est fort au-dessous de tout ce que je sens.

Lettre de Rousseau *à M.* Crouzas.

Je suis assez malheureux, Monsieur, pour ne pouvoir vous marquer toute ma sensibilité autrement que par des vœux stériles; mais les cœurs faits comme le vôtre sont plus aisés à contenter que le vulgaire; et l'amitié dont ils font le plus de cas n'est pas toujours la plus utile. C'est sur ce principe que j'ose me flatter, Monsieur, que les vœux sincères que je fais pour vous au commencement de l'année où nous entrons, seront aussi bien reçus que si leur accom-

(1) Elle avait eu soin de son éducation.

plissement dépendait de ma volonté. Rien ne m'est plus cher que l'amitié dont vous m'honorez ; et celle que je sens pour vous m'en fait de jour en jour sentir le prix.

Lettre de ROUSSEAU *à M.* BOUTET, 1739.

TOUTES mes années se ressemblent, mon cher Monsieur, et je n'en compte aucune qui ne soit marquée, ou par quelque contre-temps de la fortune, ou par quelque témoignage de votre amitié. Elle me tient lieu de tout : ainsi vous ne sauriez douter de la sincérité des vœux que je forme pour votre santé et votre bonheur durant le cours de l'année où nous allons entrer. Mon intérêt, cependant, n'est pas le seul mobile de mes sentimens : je sens que je sacrifierais à l'accomplissement des souhaits que je forme pour vous, celui de tous les vœux que je forme depuis si longues années inutilement pour moi. C'est la manière de penser qui rend les hommes heureux, et je le serai, de la façon dont je pense, tant que je pourrai compter sur votre félicité. Permettez que mes amis trouvent ici les assurances de mon attachement, et des vœux que je fais pour eux à l'occasion du jour prochain consacré aux témoignages de l'amitié. La mienne, mon cher Monsieur, sera aussi vive et aussi durable que ma reconnaissance pour vous ; c'est-à-dire que les sentimens avec lesquels je veux vivre et mourir votre, etc.

Lettre du chevalier DE SAINT-VÉRAN *à Mme la marquise* DE ***, 1753.

DES complimens, des étrennes, des vœux, c'est, Madame, toute la monnaie du jour; mais comment, avec cela, puis-je m'acquitter à votre égard? Des complimens, vous en méritez sans doute plus que personne : il n'y a qu'un petit malheur, c'est que votre modestie vous les fait toujours refuser; je pourrais ajouter aussi que je n'ai pas le talent de les bien faire. Pour des étrennes, ce n'est pas sans doute à moi d'en offrir à celle que la fortune a comblée de ses dons : il ne me reste que des vœux; et ceux que je fais pour vous, Madame, sont les plus sincères et les plus étendus; ils n'ont de terme que votre mérite et mon respect : l'un et l'autre sont infinis.

Lettre du même à M. DE ***, 1754.

SOUFFREZ, Monsieur, que l'amitié me mette la plume à la main pour vous écrire la vérité, tandis que la bienséance met le mensonge à la bouche de tant d'autres. La plupart font tout haut des vœux qu'ils désavouent tout bas; c'est un commerce de faussetés dont on est convenu depuis long-temps. Pour moi, Monsieur, je ne fais que suivre les plus vrais de mes sentimens, lorsque je vous souhaite une année heureuse, et que je vous la souhaite suivie de plusieurs autres, et puis encore de plusieurs autres. C'est là tout ce

que je puis faire; vos talens et vos vertus feront le reste. C'est le souhait que faisait Ovide à Germanicus :

Dî tibi dent annos, à te nam cætera sumes.

*Lettre du même à M***, Ministre et Secrétaire d'État.*

MONSEIGNEUR,

Aussitôt que l'année recommence, chacun a grand soin de recommencer ses vœux. Vous comprenez bien que je ne me suis pas oublié : j'ai prié le ciel de me continuer toujours l'honneur de votre protection; je ne vois rien au-dessus.

Vous serez surpris, Monseigneur, que je paraisse penser si peu à vous, tandis que je pense si fort à moi. Mais quels vœux ferais-je pour vous? La gloire file tous vos momens, et le ciel vous doit des années pour l'intérêt et pour le bonheur de la France.

Lettre de Mlle D'HAUT..... *à sa mère.*

Saint-Cyr, 1718.

JE viens, ma chère maman, de faire avec mes compagnes la visite du jour de l'an à la respectable fondatrice de cette maison. L'étiquette et la reconnaissance nous ont conduites auprès d'elle. Un sentiment plus doux, plus tendre, plus fort

et bien plus durable, car il ne finira qu'avec ma vie, me ramène à vous, chère et bonne maman; je vous souhaite la santé, je vous souhaite des jours heureux, je vous souhaite tout ce que vous pouvez désirer; je vous souhaite, enfin, autant d'années qu'il se débite en ce jour de dragées et de mensonges.

C'est à la simple et franche vérité que je rends hommage quand je vous assure que je vous aime, que je vous adore, qu'il n'est pour moi point de bonheur sans le vôtre, que je ne supporte votre absence, et les ennuis de la retraite, qu'afin de me rendre plus digne de vous, et de vous faire trouver un jour votre meilleure amie dans la plus respectueuse, la plus reconnaissante et la plus tendre des filles. JOSÉPHINE D'H....

Lettre du jeune CHATEAU, *élève de M.* DE RAMS......, 1734.

C'EST à mon père, à mon meilleur ami que j'adresse mes souhaits pour la nouvelle année. L'usage ne les dicte point à ma plume; elle obéit à mon cœur; elle ne fait qu'exprimer au jour de l'an ce que tous les jours je demande à l'Être-Suprême. Oui, père bien respecté, et encore plus chéri, vous êtes au matin l'objet de ma première pensée, et sur vous, le soir, se réunissent toutes mes affections. Puisse le ciel rendre vos années aussi nombreuses que l'ont été les soins infinis que vous avez pris de mon enfance! Jouissez de la santé la plus parfaite et la plus

constante; que votre bonheur, surtout, soit inaltérable et durable comme le seront envers vous les sentimens de respect et d'attachement avec lesquels, etc.

Lettre de Mme DE SIMIANE, 1732.

J'AI si peur que vous ne me souhaitiez la bonne année le premier, que je me dépêche de faire mon compliment; le voici : bonjour et bon an, Monsieur, et tout ce qui s'ensuit. Voilà mon affaire faite et très-bien faite, je le soutiens; car trois mots qui viennent d'un cœur bien sincère et bien à vous valent un trésor. Divertissez-vous à présent à tourner joliment votre réponse et vos souhaits; cela ne m'embarrassera point, et me fera grand plaisir : je vous pillerai, et ferai mon profit de ce que vous me direz.

Adieu, Monsieur : que je vous plains ces jours-ci !

Lettre de Mlle R. DE CH***, *pensionnaire à P****
1er *janvier* 1736.

ON veut, ma chère tante, que je vous fasse un compliment de bonne année. Je ne le voulais pas; on m'a tant dit que les faiseurs de complimens étaient des menteurs! J'obéis pourtant, mais pour vous redire sans cérémonie, sans complimens, sans fadeur, que je vous aime, que je vous aimerai; que si j'avais la baguette de ces fées dont m'a parlé ma bonne, tous vos vœux

seraient bientôt remplis, et que vous vivriez, ma chère tante, long-temps, long-temps, pour continuer à faire le bonheur de tout le monde, et surtout de votre petite amie. HENRIETTE.

Lettre de M. D'ALEMBERT *au roi de Prusse.*

SIRE,

Pénétré, comme je le suis, des sentimens aussi tendres que respectueux que V. M. me connaît depuis long-temps pour sa personne, je la prie de me permettre de commencer la lettre que j'ai l'honneur de lui écrire à peu près comme Démosthène commence sa harangue *pour la Couronne. Je prie d'abord tous les dieux et toutes les déesses de conserver,* dans l'année où nous entrons, comme ils ont fait dans les précédentes, un prince si précieux aux lettres, à la philosophie, et à moi, chétif personnage, en particulier. Je prie encore ces mêmes dieux, s'il est vrai que le *cœur des rois* soit *entre leurs mains,* de vouloir bien conserver ce grand et digne prince dans les sentimens de bonté dont il m'a honoré jusqu'ici, et dont je me flatte de n'être pas tout-à-fait indigne, par la vivacité de ma reconnaissance, de mon dévouement et de mon admiration pour lui.

FRAGMENS.

Avez-vous pu imaginer que je passerais le premier jour de l'année sans vous écrire ce que je vous dis sans cesse, sans vous renouveler mes sentimens ? Le ridicule jour ! il m'arrache à vous, et me livre à tout le monde. Quoi ! il faut être une fois par an faux, guindé, etc. ; j'irai de porte en porte pour voir des gens qui ne se soucient pas plus de moi que je ne me soucie d'eux ! et si je ne demande à madame des nouvelles d'un perroquet, d'un mari, d'un chat, je passe dans la ville pour un impertinent ! N'aurai-je donc jamais la permission de n'être que ce que je voudrais être !

Le chevalier de Luzaincour.

Nous voilà donc à l'année qui vient ! comme disait M. de Monbazon. Ma très-chère, je vous la souhaite heureuse ; et si vous croyez que la continuation de mon amitié entre dans la composition de ce bonheur, vous pouvez y compter sûrement. *Mme de Sévigné à sa fille.*

Je vous souhaite une heureuse année, ma chère fille ; et dans ce souhait je comprends tant de choses, que je n'aurais jamais fait si je voulais vous en faire le détail.

La même à la même.

On n'a qu'à vous souhaiter des années, Madame ; on est assuré qu'elles commencent, qu'elles

finissent, et qu'elles se passent heureusement. Vous usez du temps et de la santé que Dieu vous donne, d'une manière à vous en attirer la continuation. *M. Fléchier à Mme de C***.*

Puisque vous aimez à faire du bien, et que vous savez le faire si à propos, je souhaite de tout mon cœur, Madame, que vous ayez le plaisir et le mérite d'en faire long-temps. On ne peut vous désirer plus de prospérités et de bénédictions que je vous en désire, et le souhait que je forme pour moi dans cette nouvelle année, c'est que vous m'y honoriez de la continuation de vos bontés, et que vous ne doutiez point du respect avec lequel je suis très-fortement et pour toute ma vie, etc.

M. de Fénélon à Mme de Lambert.

Bonjour, bon an, ma chère nièce. Je vous souhaite de tout mon cœur une augmentation de piété, de raison et de santé. Est-il de plus grands biens? *Mme de Maintenon.*

Ma fille, vous souhaitez que le temps marche; vous ne savez ce que vous faites; vous y serez attrapée : il vous obéira trop exactement, et, quand vous voudrez le retenir, vous ne serez plus la maîtresse. J'ai fait autrefois les mêmes fautes que vous; je m'en suis repentie; et quoiqu'il ne m'ait pas fait tout le mal qu'il fait aux autres, mille petits agrémens qu'il m'a ôtés, font apercevoir qu'il ne laisse que trop de marques de son passage. *Mme de Sévigné.*

Je vous souhaite de bonnes et belles années, c'est-à-dire celles auxquelles vous êtes accoutumé, Monseigneur; et je m'y prends tout exprès un peu à l'avance, car vous allez être accablé de lettres dans ce temps-là.

Voltaire à M. de Richelieu.

Je vous souhaite, Monseigneur, la continuation durable de tout ce que la nature vous a prodigué. Je vous souhaite des jours aussi longs qu'ils sont brillans; et je ne me souhaite, à moi chétif, que la consolation de vous revoir encore.

Le même au même.

RÉPONSES

A DES LETTRES DE BONNE ANNÉE.

Réponse de M. FLÉCHIER *à M. le vicomte* DE ***, 1704.

CE sont de bons commencemens, Monsieur, et de bons présages d'année, que de nouveaux témoignages d'une amitié comme la vôtre. Si je n'ai pas le plaisir de pouvoir raisonner avec vous, comme je faisais il y a quelques mois, je vous rends du moins souhaits pour souhaits, vœux pour vœux, et je demande au ciel pour vous meilleure santé, meilleure fortune, ou la vertu nécessaire pour vous passer de l'une et de l'autre.

Réponse du même à Mme la présidente DE MARBOEUF, 1704.

IL n'y a personne, Madame, de qui je reçoive les souhaits avec plus de plaisir, et pour qui j'en fasse plus volontiers que pour vous, soit dans le commencement, soit dans le cours des années. Il me semble que le ciel vous doit écouter, et que ceux dont vous désirez le bonheur ne peuvent manquer d'être heureux. Je sens

bien aussi que personne ne s'intéresse plus que moi à tout ce que vous pouvez souhaiter.

Réponse du même à M. ***, 1707.

Il y a long-temps, Monsieur, que je jouis de la sincérité et de la constance de votre amitié. Sur cela les années finissent comme elles ont commencé, et commencent comme elles ont fini. Je suis pourtant bien aise qu'il y ait un jour où nos vœux se réunissent, et où votre cœur s'ouvre tout entier. J'en connais tous les sentimens, et j'aime à les entendre renouveler. Je vous souhaite, à mon tour, une santé parfaite, un doux repos, et des prospérités plutôt utiles qu'agréables, telles que je crois que vous les souhaitez vous-même.

Réponse de Rousseau *à M.* Boutet, 1724.

Je vous aurais prévenu, Monsieur, et vous auriez reçu, il y a long-temps, mes complimens à l'occasion de la nouvelle année, si la distinction des temps faisait quelque chose à mon amitié, et si j'étais de ces gens qui ont besoin de lire l'almanach pour savoir quand et comment ils doivent aimer leurs amis. Je ne connais point de jour dans l'année où je ne fasse des vœux pour votre satisfaction; le reste est un pur cérémonial que je laisse aux Italiens et aux Allemands, me contentant de la réalité, et convaincu par

mille expériences que tout ce qu'on donne aux complimens est autant de rabattu sur la vérité.

Réponse de Mme DE SIMIANE.

JE ne pourrais en quatre pages d'écriture répondre aux lignes que je reçois de vous, Monsieur : je n'ai rien vu de si joli, de si galant. Comment faites-vous pour rendre si agréable un compliment si commun, si trivial, si répété? Expliquez-le-moi, je vous en prie! Désespérée de ces lettres de bonne année, il me prend envie de souhaiter toutes sortes de guignons à ceux à qui j'écris, afin de varier un peu la phrase.

Je n'ai pas la force de commencer par vous : ainsi, Monsieur, apprenez que je vous souhaite de bonnes années sans nombre, tous les bonheurs que vous méritez, et que je suis avec un attachement très-parfait, etc.

Réponse de Mme DE SÉVIGNÉ *à sa fille.*

SI j'avais un cœur de cristal où vous puissiez voir la douleur triste et sensible dont j'ai été pénétrée, en voyant comme vous souhaitez que ma vie soit composée de plus d'années que la vôtre, vous connaîtriez bien clairement avec quelle vérité je souhaite aussi que la Providence ne dérange point l'ordre de la nature, qui m'a fait venir en ce monde beaucoup avant vous pour être votre mère. La raison et la règle veulent que je parte la première; et Dieu sait avec

quelle instance je lui demande que cet ordre s'observe en moi! Il est impossible que la justice de ce sentiment ne vous touche pas autant que j'en suis touchée. De là, ma fille, vous n'aurez point de peine à vous représenter quelle sorte d'intérêt je prends à votre santé.

Réponse de la même à la même.

Vous me dites la plus tendre chose du monde, en souhaitant de ne pas voir la fin des heureuses années que vous me souhaitez : nous sommes bien loin de nous rencontrer dans nos souhaits; car je vous ai mandé une vérité qui est bien juste et bien à sa place, et que Dieu, sans doute, voudra bien exaucer, qui est de suivre l'ordre tout naturel de sa sainte providence. C'est ce qui me console de tout le chemin laborieux de la vieillesse. Ce sentiment est raisonnable, et le vôtre, trop extraordinaire, trop aimable.

Réponse de la même à la même.

Vous me dites mille douceurs sur le commencement de l'année : rien ne peut me flatter davantage..... Comptez, mon enfant, que cette année, et toutes celles de ma vie, sont à vous. C'est un tissu, c'est une vie tout entière qui vous est dévouée jusqu'au dernier soupir. Vos moralités sont admirables. Il est vrai que le temps passe partout, et passe vite. Vous criez après lui, parce qu'il vous emporte toujours

quelque chose de votre belle jeunesse; mais il vous en reste beaucoup. Pour moi je le vois courir avec horreur, et m'apporter en passant l'affreuse vieillesse, et enfin la mort. Voilà de quelle couleur sont les réflexions d'une personne de mon âge.

LETTRES DE FÉLICITATION.

INSTRUCTION.

Est-il un homme qui ne tienne pas à quelque autre par les liens de la parenté, de l'amitié, des services, d'une association quelconque, du voisinage même? Peut-on alors être ou paraître indifférent à ce qui arrive, soit d'agréable, soit de fâcheux, aux personnes dont quelqu'une de ces liaisons nous rapproche?

Dans un compliment de félicitation, qui doit être court, comme [1] tous les complimens, on appuie sur la nature des grâces accordées, sur le mérite de celui qui les obtient, sur le discernement de celui qui les dispense. Là, c'est une récompense bien due à de rares talens ou à de longs travaux : ici c'est un pas vers une plus grande dignité; c'est le présage d'un avancement plus considérable. On observe que le Hasard ne distribue plus

[1] On connaît ce vers de La Motte :

D'un compliment naquit un jour l'ennui.

les faveurs, que la Fortune n'a plus de bandeau, et qu'elle se réconcilie enfin avec le mérite, etc.

La satisfaction et la joie doivent se montrer dans ces sortes de lettres; il faut y peindre ou y feindre le sentiment. Le cœur se fait un plaisir de l'un; la politesse fait un devoir de l'autre. La moindre teinte de jalousie ou de froideur serait, dans ces occasions, une inconvenance impardonnable.

Il n'est pas même décent de s'y permettre quelque retour sur soi-même, en paraissant espérer que cet accroissement de crédit ou de gloire sera pour le protecteur un moyen nouveau de protéger celui qui le complimente. Il faut s'oublier absolument, pour ne s'occuper que de l'idole à laquelle on porte son encens.

J'ai entendu citer avec éloge ce billet de Louis XIV à M. de la Rochefoucault: « Je vous fais mon compliment comme « votre ami, sur la charge de grand-« maître de la garde-robe que je vous « donne comme votre maître. »

Voltaire croit, avec raison, que ce billet n'alla point à son adresse. « C'est,

« dit-il, ne pas sentir combien il est peu
« délicat, combien même il est dur de
« dire à celui dont on est le maître, qu'on
« est son maître. »

Il ajoute : « Le secrétaire du cabinet,
« Rose, écrivit cette lettre [1], et le Roi
« avait trop bon goût pour l'envoyer. »

Rien, encore une fois, ne doit atténuer la félicitation : le silence serait moins dangereux ; car l'amour-propre est ainsi fait, qu'il veut tout ou rien, et qu'un demi-compliment lui paraît une injure.

Il faut même, pour lui plaire, que le compliment ait l'air, s'il se peut, de n'en être pas un. Boileau, voulant féliciter

[1] Voici comment Ménage raconte la chose : « Lorsque
« le Roi eut donné à M. de la Rochefoucault la charge de
« grand-veneur, Sa Majesté lui écrivit une lettre de com-
« pliment, sur laquelle elle voulut bien consulter M. le
« président Rose. En voici le commencement : *Monsieur,*
« *je me réjouis avec vous comme votre ami, du présent*
« *que je viens de vous faire comme votre maître.* Sire,
« lui dit M. Rose, puisque V. M. veut bien me faire l'hon-
« neur de me consulter, je prendrai la liberté de lui dire
« que cela est trop brillant, et qu'il y a trop d'esprit
« pour une lettre d'un roi à un de ses sujets ; le carac-
« tère de souverain demande plus de sérieux. Le Roi, qui
« a le sens le plus juste qu'aucun de son royaume, ap-
« prouva la remarque et changea sa lettre. » Cela est beau
pour un prince.

M. de Vivonne sur la victoire qui le rendit maître de Messine, suppose que Balzac et Voiture lui adressent chacun une lettre datée des Champs-Élysées [1].

Il est facile d'imaginer d'autres tournures pour ôter à un compliment ce qu'il a de commun et de banal.

Mais, quelle que soit celle que l'on emploie, on doit éviter avec soin qu'à force d'être exagéré il ne prenne la couleur de l'ironie. « C'est là qu'il est dan-
« gereux de passer le but. Qui passe
« perd; et les louanges sont des satires
« quand elles peuvent être soupçonnées
« de n'être pas sincères : toutes les choses
« du monde sont à facettes. »

Mme de Sévigné.

[1] On les trouvera ci-après.

MODÈLES

DES LETTRES DE FÉLICITATIONS.

Lettre de M. Benserade *à Monseigneur le cardinal* Le Camus, *sur sa promotion.*

Monseigneur,

Il faut avouer que sa Sainteté et votre Éminence se font honneur l'une et l'autre. On ne s'attendait pas ici à vous trouver sur la liste des cardinaux ; et le Pape nous aurait bien moins surpris s'il vous eût mis dans les litanies que dans le sacré collége : il n'aurait, en cela, tout au plus qu'anticipé sur la fonction de quelqu'un de ses successeurs. Il n'y a rien de si pur, rien de si net que votre promotion, rien de si désintéressé que nos complimens. Votre pourpre n'ajoute guère à notre vénération, et nous irons toujours à vous comme l'on s'adresse aux saints : pour les cardinaux, on ne les prie plus, le temps en est passé. Je suis, etc.

Lettre de Mme la marquise DE LAMBERT *à Mme* DE ***, *sur le mariage de celle-ci.*

N'AYANT pu, Madame, avoir l'honneur de vous voir, et ma mauvaise santé me retenant à la campagne, permettez-moi de vous faire ici mes complimens sur une alliance aussi illustre et si digne de vous. Vous portez un nom, Madame, qui était autrefois un peu brouillé avec la pudeur ; mais vous allez le raccommoder avec la modestie, vous qui savez si bien en soutenir les droits! Que n'espère-t-on pas d'une personne comme vous, élevée dans des principes si purs, et endoctrinée par la vertu même! Puissent vos jours heureux couler dans l'innocence et dans la paix! Si je faisais des vers, vous auriez, Madame, un bel épithalame; mais je n'ai que des souhaits à vous offrir, et le très-respectueux attachement avec lequel je suis, etc.

Lettre de Mme DE SÉVIGNÉ *à M.* DE BUSSI-RABUTIN, 1673.

JE pense que je suis folle de ne vous avoir pas encore écrit sur le mariage de ma nièce; mais je suis en vérité comme folle. Mon fils s'en va dans trois jours à l'armée, ma fille, dans peu d'autres, en Provence : il ne faut pas croire qu'avec de telles séparations je puisse conserver ce que j'ai de bon sens.

J'approuve extrêmement l'alliance de M. de

Coligny : c'est un établissement, pour ma nièce, qui me paraît solide; et pour la peinture du cavalier, j'en suis contente sur votre parole. Je vous fais donc mes complimens à tous deux, et quasi à tous trois, car je m'imagine qu'à présent vous n'êtes pas loin les uns des autres. Adieu, mon cher cousin; adieu, ma chère nièce.

Lettre de Mme DE MAINTENON *à Mlle* D'OSMOND, 1701.

JE suis ravie de votre établissement, Mademoiselle. Celui qui vous épouse est bien estimable; il préfère votre vertu aux richesses qu'il aurait pu trouver; et vous, vous préférez la sienne aux biens que vous allez partager avec lui. Avec de tels sentimens, un mariage ne peut être qu'heureux : Dieu bénira deux époux dont la piété est le lien. Je ne cesserai jamais de vous aimer, et de me souvenir que je suis aimée de vous.

Lettre de M. FLÉCHIER *à M.***, sur les couches de son épouse*, 1686.

J'AI beaucoup de joie, Monsieur, d'apprendre l'heureux accouchement de madame votre femme : ce sont des bénédictions que Dieu donne aux mariages, dont on doit le remercier. Il serait à souhaiter qu'il y eût beaucoup de pères comme vous, capables de bien élever leurs enfans, et de leur laisser autant de vertu que de

bien! Je me réjouirai toujours de tous les avantages qui vous arriveront, et je serai toute ma vie, etc.

Lettre de Rousseau *à M.* de Crouzas, *qui avait remporté le prix à l'Académie des Sciences de Paris,* 1721.

Je ne pouvais recevoir, Monsieur, une plus agréable nouvelle que celle de votre dernier succès à l'Académie des Sciences. C'est un bonheur pour vous d'avoir réuni les suffrages de tant de savans de toute espèce qui la composent. Ce n'en est pas un moindre pour cette compagnie, d'avoir su distinguer un mérite aussi éclatant que le vôtre; c'est de ce mérite qu'il faut vous féliciter, et l'Académie doit être félicitée de l'équité de son jugement.

Lettre de Mme la duchesse du Maine *à M. le duc* de Vivonne, *sur sa victoire de Villa-Viciosa.*

S'il m'était aussi facile de faire une belle lettre qu'il vous est aisé de rétablir les rois, que d'heureuses pensées je vous enverrais sur la grande nouvelle que nous apprenons de Villa-Viciosa! Mais il s'en faut bien que j'aie une facilité si rare; et il vous est plus aisé de gagner une bataille qu'à moi d'écrire un trait d'esprit. Je me souviens, d'ailleurs, fort à propos du proverbe: *A grand seigneur peu de paroles.* Les plus

grands de tous les seigneurs, selon moi, sont les vrais héros : ainsi, je dois vous dire, plus laconiquement qu'à personne, que vous êtes l'homme de l'univers le plus comblé de gloire, le plus aimable, le plus aimé de tous les honnêtes gens et de votre famille ; que de tous ceux qui la composent je suis celle qui vous aime le plus ; et qu'en vous préférant à tous, je ne crois faire que mon devoir.

Lettre de M. Fléchier *à M. le maréchal* de Villars, *sur sa campagne de* 1707.

Je m'étais bien attendu, Monsieur, que vous feriez parler de vous, mais je ne croyais pas que ce fût ni si promptement ni si hautement. A peine êtes-vous arrivé que vous avez entrepris une affaire qu'on n'avait guère osé tenter, et qu'on avait quelquefois vainement tentée. Il n'y a point de barrière si impénétrable que vous ne forciez, et l'Allemagne a beau vous opposer des rivières et des digues qui semblent la mettre à couvert de toutes les forces étrangères, vous passez tout, vous forcez tout, dès l'entrée de la campagne. On vous craint, on fuit devant vous : soldats, officiers, généraux, se sauvent comme ils peuvent, et vous finissez une grande action sans aucune perte. J'espère que les suites de cet heureux commencement seront glorieuses ; je vous en félicite par avance, par l'intérêt sincère que je prends à tout ce qui vous regarde, et par

l'attachement et le respect particulier avec lesquels, etc.

Lettre du même à M. Lepelletier, *nommé à la charge de premier Président au Parlement de Paris*, 1707.

Agréez, Monsieur, que je prenne part à la joie publique sur le choix que le Roi a fait de vous pour être premier président du premier parlement de France. La réputation de votre sagesse, de votre droiture, de votre équité, avait déjà prévenu les esprits en votre faveur; et vous semblez être fait pour cet auguste tribunal de la justice. Sa Majesté vous y a placé; les peuples s'en réjouissent par l'estime qu'ils ont pour vous, et par la protection qu'ils en espèrent, et moi, par le respectueux attachement avec lequel, etc.

Lettre de Mme de Simiane.

On me dit hier au soir que vous aviez une place de conseiller d'honneur dans le parlement : je vous en fais mon compliment, Monsieur. C'est à vous à y mettre une juste valeur, et à la proportionner à cet objet. Il me semble que cette place vous était due de droit, et que cet événement est des plus simples. Mais je veux bien que vous sachiez que, depuis les plus petites jusqu'aux plus grandes choses, tout ce qui vous regarde me touche et m'intéresse infiniment, etc.

Lettre du comte DE BUSSI *à M. ***, sur sa nomination à l'évêché de Lombez*, 1671.

ENFIN, Monsieur, le Roi vous a fait justice, et cela lui est aussi glorieux qu'à vous; car il y a long-temps que nous attendions des marques de l'estime qu'il vous devait. Outre la joie que j'en ai, commune à tous ceux qui sont bien aises de voir récompenser le mérite, j'en ai encore une particulière et très-grande de voir celui de mon ami récompensé; car il ne me reste plus sur ce sujet qu'à souhaiter que vous jouissiez de longues années, et que vous croyiez bien toujours qu'on ne peut être plus à vous que je ne le suis, etc.

Lettre du même à M. MASCARON, *sur sa nomination à l'évêché de Tulle*, 1679.

JE viens d'apprendre avec beaucoup de joie, Monsieur, la grâce que le Roi vous a faite, non-seulement pour l'intérêt de mon ami, mais encore pour celui de mon maître : je trouve qu'il est aussi beau au Roi de vous faire du bien, qu'à vous de le mériter.

Lettre de VOITURE *à M. le prince* DE CONDÉ.

MONSEIGNEUR,

Je crois que vous prendriez la lune avec les dents, si vous l'aviez entrepris. Je n'ai garde de

m'étonner que vous ayez pris Dunkerque; rien ne vous est impossible : je suis seulement en peine de ce que je dirai à V. A. là-dessus, et par quels termes extraordinaires je lui pourrai faire entendre ce que je conçois d'elle.

A nous autres beaux-esprits, qui sommes obligés de vous écrire sur les bons succès qui vous arrivent, c'est une chose bien embarrassante que d'avoir à trouver des paroles qui répondent à vos actions, et de temps en temps de nouvelles louanges à vous donner. S'il vous plaisait vous laisser battre quelquefois, ou lever seulement le siége de devant quelque place, nous pourrions nous sauver par la diversité, et nous trouverions quelque chose de beau à vous dire sur l'inconstance de la fortune, et sur l'honneur qu'il y a à souffrir courageusement ses disgrâces : mais, dès vos premiers exploits, vous ayant mis, avec raison, de pair avec Alexandre, et voyant que de jour en jour vous vous élevez davantage, en vérité, Monseigneur, nous ne saurions où vous mettre, ni nous aussi; et nous ne trouvons plus rien à dire qui ne soit au-dessous de vous, etc.

Les deux lettres qu'on va lire sont de Boileau. Il les travailla dans la manière de Balzac et dans celle de Voiture : par là on connaîtra leur style, et l'on verra comment un homme de goût sait tirer parti d'un mauvais genre.

Lettre de BOILEAU *à M. le duc* DE VIVONNE, *sur son entrée dans Messine.*

MONSEIGNEUR,

Savez-vous bien qu'un des plus sûrs moyens pour empêcher un homme d'être plaisant, c'est de lui dire : Je veux que vous le soyez. Depuis que vous m'avez défendu le sérieux, je ne me suis jamais senti si grave, et je ne parle plus que par sentences. Et d'ailleurs votre dernière action a quelque chose de si grand, qu'en vérité je ferais conscience de vous en écrire autrement qu'en style héroïque. Cependant je ne saurais me résoudre à ne vous pas obéir en tout ce que vous m'ordonnez. Ainsi, dans l'humeur où je me trouve, je tremble également de vous fatiguer par un sérieux fade, ou de vous ennuyer par une méchante plaisanterie. Enfin, mon Apollon m'a secouru ce matin, et, dans le temps que j'y pensais le moins, m'a fait trouver sur mon chevet deux lettres qui, au défaut de la mienne, pourront peut-être vous amuser agréablement. Elles sont datées des Champs-Élysées. L'une est de Balzac, et l'autre de Voiture, qui, tous deux, charmés du récit de votre dernier combat, vous écrivent de l'autre monde pour vous en féliciter.

Voici celle de Balzac, vous la reconnaîtrez aisément à son style, qui ne saurait dire simplement les choses, ni descendre de sa hauteur.

« Aux Champs-Élysées, le 2 juin 1675.

« Monseigneur,

« Le bruit de vos actions ressuscite les morts;
« il réveille des gens endormis depuis trente
« années, et condamnés à un sommeil éternel;
« il fait parler le silence même. La belle, l'écla-
« tante, la glorieuse conquête que vous avez
« faite sur les ennemis de la France! Vous avez
« redonné le pain à une ville qui a accoutumé
« de le fournir à toutes les autres; vous avez
« nourri la mère nourrice de l'Italie. Les ton-
« nerres de cette flotte qui vous fermaient les
« avenues de son port n'ont fait que saluer votre
« entrée; sa résistance ne vous a pas arrêté plus
« long-temps qu'une réception un peu trop ci-
« vile. Bien loin d'empêcher la rapidité de votre
« course, elle n'a pas seulement interrompu l'or-
« dre de votre marche; vous avez contraint, à
« sa vue, le sud et le nord de vous obéir. Sans
« châtier la mer, comme Xercès (1), vous l'avez
« rendue disciplinable. Vous avez plus fait en-
« core; vous avez rendu l'Espagnol humble.
« Après cela, que ne peut-on dire de vous! Non,
« la nature, je dis la nature encore jeune, et du
« temps qu'elle produisait les Alexandre et les
« César, n'a rien produit de si grand que sous le
« règne de Louis quatorzième : elle a donné aux
« Français, sur son déclin, ce que Rome n'a

(1) Hérodote, liv. VII, et Juvénal, sat. X.

« pas obtenu d'elle dans sa plus grande matu-
« rité : elle a fait voir au monde dans votre
« siècle, en corps et en âme, cette valeur par-
« faite dont on avait à peine entrevu l'idée dans
« les romans et dans les poèmes héroïques. N'en
« déplaise à un de vos poètes (1), il n'a pas rai-
« son d'écrire qu'au-delà du Cocyte le mérite
« n'est plus connu ; le vôtre, Monseigneur, est
« vanté ici d'une commune voix, des deux côtés
« du Styx : il fait sans cesse ressouvenir de vous
« dans le séjour même de l'oubli ; il trouve des
« partisans zélés dans le pays de l'indifférence ;
« il met l'Achéron dans les intérêts de la Seine.
« Disons plus, il n'y a point d'ombre parmi
« nous, si prévenue des principes du Portique,
« si endurcie dans l'école de Zénon, si fortifiée
« contre la joie et contre la douleur, qui n'en-
« tende vos louanges avec plaisir, qui ne batte
« des mains, qui ne crie miracle au moment que
« l'on vous nomme, et qui ne soit prête de dire
« avec votre Malherbe :

> A la fin, c'est trop de silence.
> En si beau sujet de parler.

« Pour moi, Monseigneur, qui vous conçois
« encore beaucoup mieux, je vous médite sans
« cesse dans mon repos ; je m'occupe tout entier
« de votre idée dans les longues heures de notre

(1) Voiture, dans l'épitre en vers à Monseigneur le Prince, a dit:

> Au-delà des bords du Cocyte,
> Il n'est plus parlé de mérite.

« loisir ; je crie continuellement : Le grand per-
« sonnage ! Et si je souhaite de revivre, c'est
« moins pour revoir la lumière que pour jouir
« de la souveraine félicité de vous entretenir,
« et de vous dire de bouche avec combien de
« respect je suis de toute l'étendue de mon âme,
« Monseigneur,

« Votre très-humble et très-obéissant
« serviteur,

« BALZAC. »

Je ne sais, Monseigneur, si ces violentes exagérations vous plairont, et si vous ne trouverez point que le style de Balzac s'est un peu corrompu dans l'autre monde. Quoi qu'il en soit, jamais, à mon avis, il n'a prodigué ses hyperboles plus à propos. C'est à vous d'en juger. Mais auparavant lisez, je vous prie, la lettre de Voiture.

« Aux Champs-Elysées, le 2 juin.

« MONSEIGNEUR,

« Bien que nous autres morts ne prenions pas
« grand intérêt aux affaires des vivans, et ne
« soyons pas trop portés à rire, je ne saurais pour-
« tant m'empêcher de me réjouir des grandes
« choses que vous faites au-dessus de notre tête.
« Sérieusement, votre dernier combat fait un
« bruit de diable aux enfers : il s'est fait enten-
« dre dans un lieu où l'on n'entend pas Dieu
« tonner, et a fait connaître votre gloire dans
« un pays où l'on ne connaît point le soleil. Il

« est venu ici un bon nombre d'Espagnols qui y
« étaient, et qui nous en ont appris le détail. Je
« ne sais pas pourquoi on veut faire passer les
« gens de leur nation pour fanfarons : ce sont, je
« vous assure, de fort bonnes gens, et le Roi,
« depuis quelque temps, nous les envoie ici fort
« humbles et fort honnêtes. Sans mentir, Mon-
« seigneur, vous avez bien fait des vôtres depuis
« peu : à voir de quel air vous courez la mer
« Méditerranée, il semble qu'elle vous appar-
« tienne tout entière; il n'y a pas, à l'heure
« qu'il est, dans toute son étendue, un seul cor-
« saire en sûreté; et, pour peu que cela dure,
« je ne vois pas de quoi vous voulez que Tunis
« et Alger subsistent. Nous avons ici les César,
« les Pompée et les Alexandre : ils trouvent
« tous que vous avez assez attrapé leur air dans
« votre manière de combattre; surtout, César
« vous trouve très-César. Il n'y a pas jusqu'aux
« Alaric, aux Genséric, aux Théodoric, et à tous
« ces autres conquérans en *ic*, qui ne parlent
« fort bien de votre action; et dans le Tartare
« même, je ne sais si ce lieu vous est connu, il
« n'y a point de diable, Monseigneur, qui ne
« confesse ingénument qu'à la tête d'une armée
« vous êtes beaucoup plus diable que lui. C'est
« une vérité dont vos ennemis tombent d'ac-
« cord. Néanmoins, à voir le bien que vous avez
« fait à Messine, j'estime pour moi que vous
« tenez plus de l'ange que du diable; hors que
« les anges ont la taille un peu plus légère que
« vous, et n'ont pas les bras en écharpe. Raille-

« rie à part, l'enfer est extrêmement déchaîné
« en votre faveur. On ne trouve qu'une chose à
« redire à votre conduite, c'est le peu de soin
« que vous prenez quelquefois de votre vie. On
« vous aime assez en ce pays-ci pour souhaiter
« de ne vous y point voir. Croyez-moi, Monsei-
« gneur, je l'ai déjà dit en l'autre monde, c'est
« fort peu de chose qu'un demi-dieu quand il
« est mort : il n'est rien tel que d'être vivant.
« Et pour moi, qui sais maintenant, par expé-
« rience, ce que c'est que de ne plus être, je
« fais ici la meilleure contenance que je puis;
« mais, à ne vous rien céler, je meurs d'envie
« de retourner au monde, ne fût-ce que pour
« avoir le plaisir de vous y voir. Dans le dessein
« même que j'ai de faire ce voyage, j'ai déjà
« envoyé plusieurs fois chercher les parties de
« mon corps pour les rassembler; mais je n'ai
« jamais pu ravoir mon cœur, que j'avais laissé,
« en partant, à ces sept maîtresses que je ser-
« vais, comme vous savez, si fidèlement toutes
« sept à la fois. Pour mon esprit, à moins que
« vous ne l'ayez, on m'a assuré qu'il n'était plus
« dans le monde. A vous dire le vrai, je vous
« soupçonne un peu d'en avoir au moins l'en-
« jouement; car on m'a rapporté ici quatre ou
« cinq mots de votre façon, que je voudrais de
« tout mon cœur avoir dits, et pour lesquels
« je donnerais volontiers le panégyrique de
« Pline (1), et deux de mes meilleures lettres.

(1) Voiture se déclarait hautement contre ce panégy-
rique.

« Supposé donc que vous l'ayez, je vous prie
« de me le renvoyer au plus tôt ; car en vérité,
« vous ne sauriez croire quelle incommodité
« c'est que de n'avoir pas tout son esprit, sur-
« tout lorsqu'on écrit à un homme comme vous.
« C'est ce qui fait que mon style aujourd'hui
« est tout changé. Sans cela vous me verriez
« encore rire, comme autrefois, avec mon com-
« père le Brochet, et je ne serais pas réduit à
« finir ma lettre trivialement, comme je fais,
« en vous disant que je suis, Monseigneur,

« Votre très-humble et très-obéissant
« serviteur.

« VOITURE. »

Voilà les deux lettres telles que je les ai reçues. Je vous les envoie écrites de ma main, parce que vous auriez eu trop de peine à lire les caractères de l'autre monde, si je vous les avais envoyées en original. N'allez donc pas vous figurer, Monseigneur, que ce soit ici un pur jeu d'esprit et une imitation du style de ces deux écrivains ; vous savez bien que Balzac et Voiture sont deux hommes inimitables. Quand il serait vrai pourtant que j'aurais eu recours à cette invention pour vous divertir, aurais-je si grand tort ? et ne devrait-on pas, au contraire, m'estimer d'avoir trouvé cette adresse pour vous faire lire des louanges que vous n'auriez jamais souffertes autrement ? En un mot, pourrais-je

mieux faire voir avec quelle sincérité et quel respect je suis,

Monseigneur, votre, etc.

DESPRÉAUX.

Lettre de Mme DE SIMIANE *à M****.

Ce 11 juin 1734.

JE vous félicite, Monsieur, je vous félicite, Mesdames : convenez que vous êtes bien heureux, au milieu d'un carnage et d'une tuerie (1) sans exemple, de ne pas savoir une égratignure à votre cher enfant, à votre cher mari, à votre cher beau-frère. J'ai bien partagé vos inquiétudes ; je partage bien sincèrement votre joie. La pauvre madame Do..... était mourante ; elle est enchantée. Mais quel combat, quelle espèce de victoire! Aura-t-on le courage de chanter un *Te Deum?* il faut au moins que ce soit sur l'air du *De profundis*. Dès qu'on demande des nouvelles de quelqu'un : Il est mort, voilà la réponse. Je suis en peine du petit.... : donnez-m'en, je vous prie, des nouvelles ; et ce pauvre C....., ô mon Dieu! et tant d'autres, et M. de M..... ; voilà qui est effroyable. Vous serez bien généreuse de donner une larme aux malheureux, ayant par devers vous une si grande fortune. Nous n'avons pas laissé de donner ici un grand bal la même nuit de cette nouvelle, et sous les fenêtres des

(1) On avait reçu la nouvelle d'une victoire qui avait coûté beaucoup de sang aux Français.

affligés. Nous sommes tout héroïques, et nous ne nous soumettons pas aux faiblesses humaines. Adieu, Monsieur, adieu, Mesdames : jouissez tranquillement de vos prospérités et d'une bonne santé. Je vous fais à tous ma très-humble révérence.

FRAGMENS.

PENDANT que j'étais malade, Votre Majesté a fait plus de belles actions que je n'ai eu d'accès de fièvre. Je ne pouvais répondre aux dernières bontés de V. M. Où aurais-je, d'ailleurs, adressé ma lettre? à Vienne? à Presboug? à Témesvar? Vous pouviez être dans quelqu'une de ces villes. Je n'ai mis qu'un pied sur le bord du Styx; mais je suis très-fâché, Sire, du nombre des pauvres malheureux qu'y font passer vos victoires, etc.

Voltaire au roi de Prusse.

Je m'empresse, mon cher confrère, de vous faire mon compliment bien sincère sur le rétablissement de votre pension. J'en suis encore plus aise pour l'honneur des lettres que pour vous-même, quoiqu'il soit fort agréable d'éprouver les bontés de son maître, et de faire un peu enrager ses ennemis.

Le cardinal de Bernis à Voltaire.

Il n'est ici question que de votre nouvelle dignité : tout parle de vous nuit et jour, jusqu'aux fifres, aux tambours, aux cloches mêmes, qui, je vous jure, ont réveillé bien des honnêtes gens

en votre honneur. Connu ou non, chacun vous félicite à sa manière; souffrez donc, Monseigneur, qu'un inconnu se mêle au concert de la joie publique, etc.

Le père Brunoi au cardinal de Gesvres.

.... Mais ce n'est pas tout ce que je veux vous écrire; c'est un compliment que je veux vous faire sur le mariage de mademoiselle votre fille. Je ne sais pas trop comment il faut s'en démêler, et je ne puis que répéter quelqu'un de ceux qu'on vous aura déjà faits, et dont vous vous êtes déjà moqué. Ce sera donc pour une autre fois.

M. de Grignan à M. de Bussi.

RÉPONSES

A DES LETTRES DE FÉLICITATION.

*Réponse de M.***, évêque de Lombez, à M.* DE BUSSY, 1671.

Je compte, Monsieur, l'honneur que vous m'avez fait de prendre part à la grâce que j'ai reçue des bontés du Roi, comme l'un des meilleurs revenus de l'évêché de Lombez. Il m'est bien glorieux qu'un homme de votre qualité et de votre mérite veuille s'intéresser à ce qui me touche! J'en ai, Monsieur, toute la reconnaissance possible : je m'en explique avec Dieu, dans toutes les prières que je lui fais; je lui demande pour vous la suite de ces sentimens chrétiens que vous me fîtes paraître quand j'eus l'honneur de vous entretenir. Je vous souhaite tous les jours ce qu'une de vos amies dit être nécessaire à la félicité d'un homme : *Paris en ce monde, et paradis en l'autre*. Je suis, Monsieur, avec tout le respect imaginable, etc.

Réponse de M. MASCARON *au même*, 1679.

Le Roi m'a donné plus qu'il ne pense, Monsieur : le compliment que la grâce qu'il m'a faite m'a attiré de votre part, est pour moi un second

bien presque aussi précieux que le premier. Toute la différence que j'y vois, c'est qu'il ne m'est pas permis de croire que je sois digne d'un grand évêché, et que mon cœur me dit que je mérite un peu de part dans votre amitié, par les sentimens avec lesquels je suis, etc.

Réponse de M. DE HARLAY, *nommé à l'intendance de Bourgogne, au comte* DE BUSSY 1686.

JE vous suis extrêmement obligé, Monsieur, de la part que vous voulez bien prendre à la grâce que le Roi vient de me faire. Je souhaiterais qu'elle pût me fournir de fréquentes occasions de vous témoigner combien je suis sensible à l'honneur de votre souvenir, et à quel point je suis, etc.

*Réponse de M*** au comte* DE BUSSY, 1692.

MONSIEUR, j'ai vu, par ce que vous m'écrivez sur le mariage de ma fille, les témoignages que vous me donnez de la part que vous prenez aux choses qui me touchent : je vous en suis bien obligé ; et je vous prie de croire que j'aurai toujours beaucoup de joie quand je pourrai trouver les occasions de vous faire connaître que je suis, etc.

LETTRES DE CONDOLÉANCE.

INSTRUCTION.

Le caractère d'une lettre dépendant toujours de la nature du sujet, il est sensible que la plaisanterie et les bons mots doivent être sévèrement bannis d'un compliment de condoléance.

Catulle parle d'un certain *Egnatius* qui, pour faire voir ses belles dents, avait toujours le rire sur les lèvres, et souriait même en accompagnant un convoi. *Rien n'est plus sot*, lui dit-il, qu'un *rire sot et déplacé.*

Risu inepto res ineptior nulla est.

Je dis la même chose à tant de mauvais plaisans qui veulent mettre de l'esprit partout, et se flattent de distraire par des pointes et des jeux de mots un cœur profondément affligé.

Elles ne font qu'irriter la douleur. La seule manière de l'adoucir, c'est de la partager, c'est de pleurer avec celui qui pleure : mêlez vos larmes avec les siennes,

et vous lui prouverez plus d'intérêt que vos ingénieux discours ne lui apporteraient de consolation.

S'il a perdu un fils, une épouse, un ami, faites-en l'éloge avec lui; ajoutez encore à ses regrets par les vôtres : en vous associant ainsi aux peines qu'il souffre, vous le disposerez plus facilement à recevoir de vous les adoucissemens que la philosophie et la religion seules apportent aux maux qui sont sans remède.

Si les chagrins sont d'un autre genre, la rhétorique vous offre alors ces lieux communs dont l'orateur sait tirer un si grand parti.

Est-ce, par exemple, un procès perdu? Accusez les ruses de la chicane, l'impéritie du défenseur, l'inattention des juges, le crédit de la partie adverse, etc.

Est-ce un échec du côté de la fortune? Faites retomber l'événement sur l'inconstance de l'aveugle Déesse qui dispose des biens au gré de ses caprices. Mais ayez soin de remarquer que, si elle a ses disgrâces, elle a aussi ses retours; que le temps la ramène; que l'économie en affaiblit les outrages, etc.

Est-ce enfin une place, un emploi dont l'affligé regrette la perte? Rejetez-vous sur les petites menées des intrigans, sur l'audace calomniatrice des ambitieux, sur le cailletage des boudoirs, sur les séductions de tout genre auxquelles sont exposés les dispensateurs des grâces, etc.

Mais finissez toujours par faire briller dans le lointain cette douce espérance, qui est pour l'âme abattue et déchirée ce qu'est au laboureur désolé par l'orage l'arc céleste qui lui en annonce la fin et lui promet la sérénité.

M. de Fontenelle avait à complimenter une aimable et jeune femme sur la mort d'un mari vieux, mais opulent, qu'on l'avait forcée d'épouser, et avec lequel cependant elle avait bien vécu. Voici la lettre qu'il écrivit au frère de la belle veuve, et dans laquelle il indique ce qu'il avait adressé à la veuve même. Je ne donne pas ceci comme un modèle à suivre; c'est simplement une exception aux règles générales, qui n'a son excuse que dans l'amitié et l'intimité des personnes.

« Je crois, Monsieur, que je ferai bien
« d'en user avec vous, sur la mort de

« monsieur votre beau-frère, comme j'en
« ai usé avec madame votre sœur. Mon-
« sieur son mari était homme de grand
« mérite, fort estimé dans sa profession :
« elle vivait fort bien avec lui. Mais enfin
« elle est veuve très-riche, et encore fort
« jeune. Je n'ai jamais pu déterminer si
« je lui ferais un compliment de condo-
« léance ou de conjouissance. Selon la
« bienséance et la coutume, il ne pouvait
« pas y avoir de doute; mais selon la vé-
« rité il pouvait fort bien y en avoir.
« Dans cette incertitude, je lui ai envoyé
« pour toute chose un blanc signé. Elle
« m'a bien entendu et m'a répondu en
« ces quatre mots fort spirituellement, à
« ce qu'il me semble : *Je remplirai votre*
« *blanc signé dans un mois.* Ne voulez-
« vous pas bien, Monsieur, que je vous
« en envoie un pareil?

MODÈLES
DE LETTRES DE CONDOLÉANCE.

Lettre de M. Fléchier *à M.* Salvador.

Je regrette bien, Monsieur, la perte que vous avez faite de monsieur votre père, et je compatis à votre douleur. Il vous laisse les véritables biens, qui sont ses vertus et ses bons exemples; et les plus solides consolations, qui sont une longue continuation de sagesse et de piété, une vie de chrétien, et une mort de patriarche. Je vous souhaite une aussi longue pratique de bonnes œuvres; et, persuadé qu'il ne manque à la perfection de votre mérite que ce qu'un âge comme le sien y peut ajouter, je félicite messieurs vos enfans de retrouver en vous ce que vous perdez en monsieur votre père. Je suis, etc.

Lettre de J. J. Rousseau *à M. le maréchal* de Luxembourg.

J'apprends, monsieur le maréchal, la perte que vous venez de faire (de madame de Villeroi, sa sœur), et ce moment est un de ceux où j'ai le plus de regret de n'être pas auprès de vous : car la joie se suffit à elle-même; mais la tristesse a

besoin de s'épancher, et l'amitié est bien plus précieuse dans la peine que dans le plaisir. Que les mortels sont à plaindre de se faire entre eux des attachemens durables! Ah! puisqu'il faut passer sa vie à pleurer ceux qui nous sont chers, à pleurer les uns morts, les autres peu dignes de vivre, que je la trouve peu regrettable à tous égards! Ceux qui s'en vont sont plus heureux que ceux qui restent; ils n'ont plus rien à pleurer. Ces réflexions sont communes : qu'importe; en sont-elles moins naturelles? Elles sont d'un homme plus propre à s'affliger avec ses amis qu'à les consoler, et qui sent aigrir ses propres peines en s'attendrissant sur les leurs.

Lettre de J.-B. Rousseau *à M.* D***, *sur la mort de son fils aîné*, 1720.

Quelle perte, bon Dieu! et à quelle épreuve la Providence a-t-elle voulu mettre votre vertu, Monsieur! C'est ainsi qu'elle se joue des projets qui nous paraissent les plus légitimes. Vous avez joui jusqu'à présent de tous les avantages de cette vie : une longue et constante prospérité, une fortune établie, une famille digne de vous, voilà bien des grâces que Dieu n'était pas obligé de vous faire; et peut-être n'avez-vous pas assez songé que c'était à lui seul que vous les deviez. On ne lui attribue que la mauvaise fortune, et on croit ne devoir la bonne qu'à soi-même. Il faut pourtant tôt ou tard payer nos dettes, et se

mettre dans l'esprit qu'il ne nous envoie point dans ce monde pour être heureux.

Recevez votre affliction comme une expiation des fautes auxquelles nous sommes tous sujets en cette vie, et comme un gage du bonheur que Dieu vous prépare dans une autre. Il vous reste un fils; donnez tous vos soins à en faire un aussi honnête homme que vous : en un mot, consolez-vous avec celui qui vous reste, et priez pour celui que vous n'avez plus.

Vous serez peut-être surpris de recevoir de pareils conseils d'un faiseur d'épigrammes; mais, Dieu merci, j'en ai porté la peine, et je m'estimerais malheureux si je n'en avais pas été puni.

Lettre du même à M. Brossette, *dont la femme venait de mourir,* 1716.

Je vous demandais des nouvelles, Monsieur; hélas! je ne songeais guère à la douleur que devait me causer la première que je recevrais de vous! J'ai senti la perte que vous m'apprenez, comme vous la sentez vous-même. Il est bien naturel de compatir aux malheurs de son ami; mais le vôtre me toucherait par ses circonstances, quand il ne regarderait qu'une personne indifférente. Je vous plains, Monsieur : vous me plaindriez peut-être à votre tour, si vous pouviez concevoir toute la part que je prends à votre affliction. Ne vous en étonnez pas; à force d'être malheureux, je suis devenu moins sensible à mes malheurs qu'aux malheurs d'autrui.

Lettre de CHAULIEU *à Mme la duchesse* DE BOUILLON, *sur la mort de M. l'évêque de Langres.*

Vous avez perdu, Madame, un ami fidèle et cher : c'est un bien si rare et si précieux, que j'ai cru devoir vous témoigner la part sensible que j'ai prise à votre chagrin. Mon compliment fait le panégyrique de la bonté de votre cœur. Il n'est guère de chose au monde que je loue aussi souvent que vous; il n'est rien dont je me souvienne avec tant de plaisir que de tous les agrémens de votre personne. La perte que vous avez faite se réparera très-difficilement : on trouve plus aisément vingt amans qu'un ami. Vous aurez des adorateurs partout où il y aura des hommes nés avec du goût. Le temps seul et un long commerce établit la confiance, qui fait toute la douceur et la solidité de l'amitié. Heureux le mortel à qui votre cœur destinera la place qu'y tenait M. de Langres! La mériter a toujours fait mes plus ardens désirs : la remplir ferait tout mon bonheur, puisque je vous ai, dès il y a long-temps, voué un tendre attachement, que l'absence et le temps n'effaceront jamais.

Lettre de VOLTAIRE *à M.* D'ALEMBERT.

C'EST pour le coup, mon cher ami, que la philosophie vous a été bien nécessaire! Je n'ai appris que tard, et par d'autres que vous, la perte [1]

[1] La mort de mademoiselle de Lespinasse.

que vous avez faite. Voilà toute votre vie changée : il sera bien difficile que vous vous accoutumiez à un telle privation. Je crains pour votre santé : le courage sert à combattre, mais il ne sert pas toujours à rendre heureux.

Ménagez votre existence le plus long-temps que vous pourrez. Vous êtes aimé et considéré ; c'est la plus grande des ressources : il est vrai qu'elle ne tient pas lieu d'une amie intime ; mais elle est au-dessus de tout le reste.

Adieu, mon vrai philosophe ; souvenez-vous quelquefois d'un pauvre vieillard mourant, qui vous est tout aussi tendrement dévoué qu'aucun de vos amis de Paris.

Lettre de M. DE COULANGES *à Mme* DE GRIGNAN, 1672.

JE ne m'amuserai point, ma belle comtesse, à vous faire un méchant compliment ; mais je vous assurerai seulement que j'ai été très- affligé de la mort de notre pauvre chevalier (1) : je m'étais si bien trouvé de son commerce en Provence, j'espérais m'en trouver si bien partout, que sa perte me touche sensiblement. Voilà un beau sujet de méditation pour les jeunes gens, comme pour ceux d'un âge plus avancé ! Il ne faut se fier ni à l'âge ni à la bonne santé, puisque nous sommes tous mortels, et que l'heure et le moment sont fort incertains. Je finis par cette mora-

(1) Frère du mari de madame de Grignan.

lité un peu triviale, et vous embrasse, s'il vous plaît, ma belle comtesse, avec le dernier respect et la derniere tendresse....

Lettre de Mlle de Lenclos *à M.* de Saint-Evremont.

Quelle perte pour vous, Monsieur! Si on n'avait pas à se *perdre* soi-même, on ne se consolerait jamais. Je vous plains sensiblement : vous venez de *perdre* un commerce aimable, qui vous a soutenu dans un pays étranger. Que peut-on faire pour remplacer un tel malheur? Ceux qui vivent long-temps sont sujets à voir mourir leurs amis. Après cela, votre esprit, votre philosophie, vous serviront à vous soutenir. J'ai senti cette mort comme si j'avais eu l'honneur de connaître madame Mazarin...... Adieu mille fois, Monsieur : si l'on pouvait penser comme madame de Chevreuse, qui croyait, en mourant, qu'elle allait causer avec tous ses amis en l'autre monde, il serait doux de le penser.

Lettre de M. le comte de Bussi *à Mme* de D***, 1669.

J'ai appris avec bien du déplaisir la perte de votre procès, Madame; car je vous aime fort. Cependant, contre fortune bon cœur; vous avez assez de bien pour perdre le plus grand procès, sans en être incommodée : que cela ne vous al-

tère donc point; conservez-vous et croyez que, si vous survivez à vos parties adverses, ce seront elles qui auront perdu leur procès.

Lettre de Mme DE SÉVIGNÉ *à sa fille, sur la mort de M. l'archevêque d'Arles, oncle de M.* DE GRIGNAN, 1619.

Vous avez bien raison, ma chère enfant, de croire que je suis bien affligée de la perte de monsieur l'archevêque. Vous ne sauriez vous représenter combien le vrai mérite, la rare vertu, le bon esprit et le cœur parfait de ce grand prélat me le font regretter! Je ne puis songer à sa bonté pour sa famille, à sa tendresse pour tous en général, et pour vous, et pour votre fils en particulier, sans qu'il me paraisse dans votre maison un grand vide qui ne se remplira jamais; non jamais! je ne crains pas de le dire : il n'y a point d'esprits ni de cœurs sur ce moule; ce sont des sortes de métaux qui ont été altérés par la corruption du temps, et il n'y en a plus de cette vieille roche. Vous avez compris mes sentimens; vous m'avez fait bien de l'honneur; et je vous le rends en voyant les vôtres tels qu'ils sont. Il faut avoir un peu de ce bon aloi que nous regrettons, pour sentir cette perte comme nous la sentons. Cette louange doit passer; car je suis persuadée qu'on est plus ou moins touché de ces grandes qualités, selon qu'on y a plus ou moins de rapport.

FRAGMENS.

Madame de Coulanges m'a dit que vous aviez pensé mourir; je ne l'ai su qu'après votre résurrection, et je n'y ai pas été moins sensible. Je vous plains de vos maux passés, et j'appréhende vos maux à venir : ils deviennent, ce me semble, bien fréquens. Je suis fort intéressée à votre conservation, etc. *Mme de Maintenon.*

Plus je pense à la perte que vous venez de faire, plus je la trouve grande, et plus j'en suis affligée : c'était un digne chef d'une famille comme la vôtre, et qui ne peut être remplacé. Nous avons sujet de croire qu'il est heureux : c'est donc nous-mêmes que nous pleurons. Votre état me serre le cœur, et vous ne vous consolerez de long-temps d'une telle séparation. Si j'étais maîtresse de ma conduite, je quitterais bien certainement toute autre chose pour être auprès de vous. *La même.*

Louis XV était convalescent à Metz, et madame de Ventadour le félicitait sur son retour à la santé, lorsqu'elle apprit que *Madame* sixième de France venait de mourir à Fontevrault. Elle joignit à sa lettre ces mots de condoléance :

« Sire, après la grâce que le Seigneur vient
« d'accorder à la France, en lui conservant
« V. M., il ne fallait rien moins qu'un ange en
« ambassade pour l'en aller remercier. »

RÉPONSES
A DES LETTRES DE CONDOLÉANCE.

Réponse de Mme DE GRIGNAN *à M. le Président* DE MOULCEAU, *sur la mort de Mme* DE SÉVIGNÉ, *morte à Grignan, le 14 janvier 1696. Elle était née en février 1626.*

VOTRE politesse ne doit point craindre, Monsieur, de renouveler ma douleur, en me parlant de la douloureuse perte que j'ai faite; c'est un objet que mon esprit ne perd pas de vue, et qu'il trouve si vivement gravé dans mon cœur, que rien ne peut ni l'augmenter ni le diminuer. Je suis très-persuadée, Monsieur, que vous ne sauriez avoir appris le malheur épouvantable qui m'est arrivé, sans répandre des larmes; la bonté de votre cœur m'en répond. Vous perdez un amie d'un mérite et d'une fidélité incomparable; rien n'est plus digne de vos regrets. Et moi, Monsieur, que ne perds-je point! quelles perfections ne réunissait-elle point pour être à mon égard, par différens caractères, plus chère et plus précieuse! Une perte si complète et si irréparable ne porte pas à chercher de consolation ailleurs que dans l'amertume des larmes et des gémissemens. Je n'ai point la force de lever les yeux assez haut pour

trouver le lieu d'où doit venir le secours ; je ne puis encore tourner mes regards qu'autour de moi; je n'y vois plus cette personne qui m'a comblée de biens, qui n'a eu d'attention qu'à me donner tous les jours de nouvelles marques de son tendre attachement. Il est bien vrai, Monsieur, il faut une force plus qu'humaine pour soutenir une si cruelle séparation et tant de privations. J'étais bien loin d'y être préparée ! je me flattais de ne jamais souffrir un si grand mal. Je le souffre, et je le sens dans toute sa rigueur. Je mérite votre pitié, Monsieur, et quelque part dans l'honneur de votre amitié, si on la mérite par une sincère estime et beaucoup de vénération pour votre vertu.

Réponse du maréchal DE NAVAILLES *au comte* DE BUSSI, 1679.

JE suis sensible comme je le dois, Monsieur, au témoignage que vous me donnez de la continuation de votre amitié, sur la perte que j'ai faite de mon fils unique. En vérité, Monsieur, la nature ne peut seule résister à de pareilles épreuves, et l'on a grand besoin de secours pour soutenir la pesanteur d'un semblable coup. Je vous supplie, Monsieur, d'être bien persuadé de la reconnaissance que j'ai de vos bontés, et que personne ne saurait être plus attaché que je le serai toujours à tous vos intérêts.

Réponse de FLÉCHIER *au* P. VIGNES, 1701.

JE n'ai pas douté, mon révérend Père, que vous n'eussiez la bonté de prendre part à mon affliction quand elle vous serait connue. Vous connaissiez le frère que j'ai perdu, et vous l'avez regretté. Vous avez de l'amitié pour moi, et vous avez compati à la douleur que j'ai eue de le perdre. Je vous prie de lui accorder les secours de vos prières, et de me croire autant que je le suis, etc.

Réponse du comte DE BUSSY-RABUTIN (1) *à M*me DE SÉVIGNÉ.

JE vous rends mille grâces, ma chère cousine, de la part que vous prenez à ma méchante fortune; mais je veux vous consoler, en vous disant que j'entends parler aujourd'hui du voyage de Flandre avec la même tranquillité dont j'entendais ces jours passés parler des revues de la plaine d'Ouilles.... Cessez de me plaindre, Madame, sur les chagrins que vous croyez que j'ai : il y a bien des gens en France qui ont de plus grands plaisirs que moi; mais il n'y en a point au monde qui aient moins de peine.... Je ne suis pas assez fou *pour* me tourmenter *pour* des maux inévitables. Après les contrariétés de la fortune, je suis aussi peu fâché de n'être pas maréchal de France que de n'être pas roi.

(1) Exilé dans ses terres.

Réponse de Mme DE SÉVIGNÉ *au comte* DE BUSSY

.....LA perte qu'on fait des vieilles gens n'empêche pas qu'elle ne soit sensible, quand on a de grandes raisons de les aimer, et qu'on les a toujours vus. Mon cher oncle (l'abbé de Coulanges) avait quatre-vingts ans; il était accablé de la pesanteur de cet âge, il était infirme et triste de son état. La vie n'était plus qu'un fardeau pour lui : qu'eût-on donc voulu lui souhaiter? Une continuation de souffrances? Ce sont ces réflexions qui m'ont aidée à me faire prendre patience. En sept jours il a fini sa longue et honorable vie, avec des sentimens de piété, de pénitence et d'amour de Dieu, qui nous font espérer sa miséricorde pour lui.

LETTRES DE DEMANDE.

INSTRUCTION.

Une demande par écrit ne se fait que de deux manières : par un placet, ou par une lettre. Le premier ne s'adresse qu'à des gens en place, et il est soumis à des formes qui n'ont rien de commun avec le style épistolaire. La seconde n'a de règles que celles qui sont dictées par la circonstance : que demande-t-on, et à qui?

Si la personne est fort au-dessus de nous, il faut un ton plus respectueux que si l'on en était à une moindre distance. Si la chose est aisée à obtenir, il ne faut pas la même *insistance* que dans le cas où il y aurait des obstacles à vaincre. Si le service enfin dépend de celui à qui l'on s'adresse, il y a peut-être quelques ménagemens de moins à garder que si le service exigeait de sa part l'entremise d'un tiers.

Homère, en peignant les Prières humbles, boiteuses, et marchant les yeux bais-

sés, nous indique assez qu'un air présomptueux et vain n'est pas propre à concilier la bienveillance de celui dont on sollicite la faveur.

Ces sortes de lettres souffrent un peu de prolixité, soit pour exposer l'espèce d'embarras où l'on se trouve, soit pour détailler la nature du service que l'on attend.

Elles veulent surtout beaucoup d'adresse, afin de rendre favorable à nos désirs l'homme qui peut les satisfaire. Parlez à son cœur, intéressez son amour-propre, faites valoir vos rapports avec lui; développez l'importance que vous attachez à la grâce demandée; peignez surtout la durée et la vivacité de la reconnaissance que vous en conserverez, etc.

La familiarité siérait mal dans une lettre de ce genre, la gaîté encore moins : on ne croit guère au besoin de celui qui demande en riant.

Il n'est permis qu'à l'amitié de plaisanter, de commander même quand elle sollicite. Je citerai à cet égard une correspondance unique par son laconisme et sa sécurité.

M. Brunel, qui habitait Rouen, écrit à M. de Fontenelle, son ami : *Vous avez mille écus, envoyez-les-moi.*

Fontenelle lui répond : *Lorsque j'ai reçu votre lettre, j'allais placer mes mille écus; et je ne retrouverai pas aisément une aussi bonne occasion : voyez donc.*

Toute la réplique de M. Brunel fut celle-ci : *Envoyez-moi vos mille écus.*

Fontenelle les envoya, et il sut un gré infini à M. Brunel de son style laconique.

Mais, encore une fois, il n'appartient qu'à l'amitié de demander avec ce ton d'assurance, ou plutôt de confiance.

Il est même des personnes si peu disposées à obliger, qu'il faut ne s'adresser à elles qu'en tremblant. « Je vais, disait ma-
« dame de Maintenon, écrire à un homme
« qui a une tête de bois, sans nulle raison,
« et qui se soucie peu de mes sollicita-
« tions. »

M. de Calonne ne lui ressemblait pas. Qu'on me permette de rappeler ici un mot de ce fin courtisan. La Reine, qui l'aperçoit dans la galerie de Versailles,

l'arrête et lui dit : *Monsieur le contrô-leur-général, j'ai une demande à vous faire.*—*Ordonnez, Madame*, répondit-il à l'instant; *si la chose est possible, elle est faite; si elle est impossible, elle se fera.*

MODÈLES

DE LETTRES DE DEMANDE.

Lettre de Scarron *au duc* de Retz.

Monseigneur,

Vous vous savez peut-être bon gré d'être généreux; détrompez-vous-en : c'est la plus incommode qualité que puisse avoir un grand seigneur...... Nous autres ecrivains nous n'avons qu'à être obligés une fois, nous importunons tous les jours de notre vie. Vous me donnâtes l'autre jour les œuvres de Voiture; j'ai à vous demander une chose de bien plus grande importance. Je connais tel seigneur qui aurait changé de couleur à ces dernières paroles de ma lettre; mais un duc de Retz les aura lues sans s'effrayer; et je jurerais bien qu'il est aussi impatient de savoir ce que je lui demande, que je suis assuré de l'obtenir. Un gentilhomme de mes amis, qui, à l'âge de vingt ans, a fait vingt combats aussi beaux que celui des Horace et des Curiace, et qui est aussi sage que vaillant, a tué un fanfaron qui l'a forcé de se battre. Il ne peut obtenir sa grâce hors de Paris, et voudrait bien y être en sûreté, à cause qu'il a une répugnance naturelle à avoir le cou coupé. Je le loge-

rais bien chez un grand prince; mais il ferait mauvaise chère; et je tiens que mourir de faim est un malheur plus à craindre que d'avoir le cou coupé. Si votre hôtel lui sert d'asile, il est à couvert de l'un et de l'autre; et vous seriez bien aise d'avoir protégé un jeune gentilhomme de ce mérite-là. Au reste, vous aurez le plus grand plaisir du monde à le voir moucher les chandelles à coups de pistolet, toutes les fois que vous en voudrez avoir le passe-temps; et vous me remercierez sans doute, comme vous êtes très-généreux, de vous avoir donné un si beau moyen d'exercer votre générosité; et moi, je vous promets de ne vous en point laisser manquer, etc.

Lettre de RACINE *à M*me DE MAINTENON.

MADAME,

J'avais pris le parti de vous écrire au sujet de la taxe qui a si fort dérangé mes petites affaires; mais, n'étant pas content de ma lettre, j'avais simplement dressé un mémoire, dans le dessein de le présenter à Sa Majesté.... Voilà, Madame, tout naturellement comment je me suis conduit dans cette affaire; mais j'apprends que j'en ai une autre bien plus considérable sur les bras..... Je vous avoue que, lorsque je faisais tant chanter dans Esther, *Rois, chassez la calomnie*, je ne m'attendais guère que je serais moi-même un jour attaqué par la calomnie. On veut me faire

passer pour un homme de cabale et rebelle à l'Église.

Ayez la bonté de vous souvenir, Madame, combien de fois vous avez dit que la meilleure qualité que vous trouviez en moi, c'était une soumission d'enfant pour tout ce que l'Église croit et ordonne, même dans les plus petites choses. J'ai fait, par votre ordre, près de trois mille vers sur des sujets de piété; j'y ai parlé, assurément, de toute l'abondance de mon cœur, et j'y ai mis tous les sentimens dont j'étais le plus rempli : vous est-il jamais revenu qu'on y eût trouvé un seul endroit qui approchât de l'erreur?

Pour la cabale, qui est-ce qui n'en peut être accusé, si l'on en accuse un homme aussi dévoué au Roi que je le suis; un homme qui passe sa vie à penser au Roi, à s'informer des grandes actions du Roi, et à inspirer aux autres les sentimens d'amour et d'admiration qu'il a pour le Roi? J'ose dire que les grands seigneurs m'ont bien plus recherché que je ne les recherchais moi-même. Mais, dans quelque compagnie que je me sois trouvé, Dieu m'a fait la grâce de ne rougir jamais ni du Roi ni de l'Évangile. Il y a des témoins encore vivans qui pourraient vous dire avec quel zèle on m'a vu souvent combattre de petits chagrins qui naissent quelquefois dans l'esprit des gens que le Roi a le plus comblés de ses grâces. Hé quoi! Madame, avec quelle confiance pourrai-je déposer à la postérité que ce grand prince n'admettait point de faux rapports

contre les personnes qui lui étaient le plus inconnues, s'il faut que je fasse moi-même une si triste expérience du contraire ?

Je vous assure, Madame, que l'état où je me trouve est très-digne de la compassion que je vous ai toujours vue pour les malheureux. Je suis privé de l'honneur de vous voir ; je n'ose presque plus compter sur votre protection, qui est pourtant la seule que j'aie tâché de mériter. Je chercherai du moins ma consolation dans mon travail ; mais jugez quelle amertume doit jeter sur ce travail la pensée que ce même grand prince, dont je suis continuellement occupé, me regarde peut-être comme un homme plus digne de sa colère que de ses bontés.

Je suis, etc.

Lettre de M. le comte DE BUSSY *à Mme la Présidente* D'OSEMBRAY, *pour lui recommander un procès*, 1689.

EST-IL possible, Madame, que, faite comme vous êtes, et de l'humeur dont je suis, je ne vous écrive jamais que de procès! Apparemment cela ne devrait pas être ainsi ; mais ma mauvaise destinée m'a fait faire tous les jours des personnages pour lesquels je n'étais pas né. Il faut donc que j'achève comme j'ai commencé ; et, pour cet effet, Madame, je vous supplie de recommander à M. votre mari une affaire que j'ai dans sa Chambre. Je me suis jusqu'ici si bien trouvé de vos recommandations, que je ne pren-

drai jamais d'autre voie, d'autant plus que cela me donne lieu de vous dire toujours que vous êtes la personne du monde que j'estime et que j'aime autant, et que j'aimerais encore davantage, si je me sentais digne d'être aimé, etc.

Lettre de Mme DE MAINTENON *à M. le cardinal* DE NOAILLES, 1701.

C'EST toujours dans les mauvaises affaires qu'on a recours à vous, Monseigneur, et en voici une qui m'embarrasse. Vous savez l'amitié que j'ai pour le duc de Richelieu. Il a exigé de moi plusieurs sollicitations contre madame d'Acigné : je meurs de peur qu'il n'ait tort : j'aiderais donc à soutenir une injustice? On me dit de tous côtés que c'en est une d'empêcher qu'elle ne soit tutrice de ses petits-enfans. Donnez-moi votre avis. Je ne voudrais pas manquer à ce que je dois à mon ancien ami; je voudrais encore moins manquer à ce que je dois à ma conscience. Votre conseil règlera ma conduite sans vous compromettre, dût Madame d'Acigné m'accuser d'être injuste, ou M. de Richelieu m'accuser d'être ingrate.

Lettre de M. DE VILLARS *à Mme* DE MAINTENON, 1707.

MADAME,

J'ai pris la liberté, en partant, de vous supplier d'être favorable à une sœur que j'ai reli-

gieuse à Vienne depuis plus de trente ans. J'espère que M. le cardinal de Noailles et le P. de La Chaise auront importuné S. M. des témoignages qui leur avaient été rendus de sa conduite par M. l'archevêque de Vienne. Je regarderais comme un très-sensible bonheur pour moi de voir cette sœur, que j'aime fort, abbesse de Chelles (1).

Le Roi récompense le gain des batailles : ne pourrait-il pas récompenser le succès des prières? Personne n'a plus d'envie de vaincre que moi, et personne ne prie avec plus de zèle que ma sœur pour la prospérité des armes de Sa Majesté.

Lettre de VOLTAIRE *à M.* DE S'GRAVESENDE.

Vous vous souvenez, Monsieur, de l'absurde calomnie que l'on fit courir dans le monde pendant mon séjour en Hollande; vous savez si nos prétendues disputes sur le spinosisme, et sur des matières de religion ont le moindre fondement : vous avez été si indigné de ce mensonge, que vous avez daigné le réfuter publiquement; mais la calomnie a pénétré jusqu'à la cour de France, et la réfutation n'y est pas parvenue. Le mal a des ailes, et le bien va à pas de tortue. Vous ne sauriez croire avec quelle noirceur on a écrit et parlé au cardinal de Fleuri. Tout mon bien est en France; et je suis dans la nécessité de détruire

(1) Madame de Villars eut cette abbaye.

une imposture que dans votre pays je me contenterais de mépriser à votre exemple.

Souffrez donc, mon aimable et respectable philosophe, que je vous supplie très-instamment de m'aider à faire connaître la vérité. Je n'ai point encore écrit au cardinal pour me justifier. C'est une posture trop humiliante que celle d'un homme qui fait son apologie; mais c'est un beau rôle que celui de prendre en main la défense d'un homme innocent. Le rôle est digne de vous, et je vous le propose comme à un homme qui a un cœur digne de son esprit. Écrivez au cardinal : deux mots et votre nom feront beaucoup, je vous en réponds. Il en croira un homme accoutumé à démontrer la vérité. Je vous remercie, et je me souviendrai toujours de celles que vous m'avez enseignées; je n'ai qu'un regret, c'est de n'en plus apprendre sous vous. Je vous lis au moins, ne pouvant plus vous entendre. L'amour de la vérité m'avait conduit à Leyde; l'amitié seule m'en a arraché. En quelque lieu que je sois, je conserverai pour vous le plus tendre attachement et la plus parfaite estime.

Lettre de M. DE BAVILLE *à Mme* DE MAINTENON, 1714.

MADAME,

Vous avez eu la bonté de me permettre de recourir à vous dans les affaires les plus importan-

tes qui pouvaient me regarder. Dans cette confiance, je vous prie de m'accorder votre protection. Je demande au Roi de donner à mon fils une place de conseiller d'État, en remettant celle que je remplis. J'ai considéré qu'étant hors d'état de servir S. M. dans ses conseils, à cause de ma surdité, j'étais devenu un serviteur inutile; et n'ayant qu'un fils, j'avoue que l'objet de mes vœux serait de lui voir cet établissement.

Daignez, Madame, me donner en cette occasion des marques de vos anciennes bontés pour un vieillard sourd, goutteux, reconnaissant, et revenu de toute ambition, mais non des sentimens paternels.

Lettre de Marmontel *à M. le duc* de Choiseul, *pour lui demander une audience particulière.*

Monsieur,

On me dit que vous prêtez l'oreille à la voix qui m'accuse et qui sollicite ma perte. Vous êtes puissant, mais vous êtes juste; je suis malheureux, mais je suis innocent. Je vous prie de m'entendre et de me juger.

Je suis avec un profond respect, etc.

FRAGMENS.

J'apprends dans le moment qu'on réimprime mon maudit ouvrage (1); je vais sur-le-champ

(1) Les Élémens de la Philosophie de Newton.

me mettre à le corriger : il y a mille contre-sens dans l'impression. J'ai déjà corrigé les fautes de l'éditeur sur la lumière; mais si vous vouliez consacrer deux heures à me corriger les miennes et sur la lumière et sur la pesanteur, vous me rendriez un service dont je ne perdrai jamais le souvenir. Je suis si pressé par le temps, que j'en ai la vue tout éblouie. Le torrent de l'avidité des libraires m'entraîne; je m'adressse à vous pour n'être point noyé. Je ne vous supplie point de perdre beaucoup de temps; et d'ailleurs, est-ce le perdre que de catéchiser son disciple? C'est à vous à dire, quand vous n'aurez pas instruit quelqu'un : *Amici, diem perdidi.....* Je tremble de vous importuner; mais, au nom de Newton, un petit mot sur la pesanteur et sur la fin de l'ouvrage. *Voltaire à M. de Maupertuis.*

Les grands hommes, Monsieur, sont faits pour donner de l'émulation. Je crois même que la marque la plus sûre de l'excellence et de la perfection d'un écrivain, c'est d'inspirer aux autres la louable ambition de l'imiter..... Toutes les fois que je lis vos odes sacrées, je suis tenté de m'exercer à ce genre de poésie..... C'est dans quelques-uns de ces momens que je fis, il y a quelques années, la Paraphrase du Psaume...... Jugez-vous cette pièce digne de votre critique? Ne l'épargnez pas; je ferai gloire toute ma vie de déférer à vos avis, comme je fais profession d'être, avec les sentimens de la plus haute estime, etc. *Lefranc à M. Rousseau (J. B.)*

Dans la quantité de grâces que je vous demande, vous sentez bien le degré de part que j'y prends : ordinairement c'est point du tout; mais, par-ci, par-là, il y a des choses qui me tiennent au cœur, et qui en parlent. Il y en a une de cette espèce, mais je ne veux pas vous la dire tout-à-fait; je veux seulement vous prier de me mander loyalement, cordialement et sincèrement si vous avez quelque vue et quelque engagement pour la place de *Gerbier*. Je sais que le R. P... lorgne cette place, qu'il a des protections : sa robe n'en laisse pas douter. Mais peut-être ne voudra-t-on pas revêtir d'un emploi le membre d'un corps qui s'attribue tout, et qui tient bien ce qu'il tient une fois; raison qui devrait éloigner ce père dans cette occasion. Mais tant y a, est-ce là votre choix, votre goût, votre penchant? Dites-le-moi vrai; et selon votre réponse, je parlerai ou me tairai : et cependant je vous prie de me garder le secret de tout ceci.

Mme de Simiane à M. l'Intendant de Provence.

RÉPONSES
AUX LETTRES DE DEMANDE.

INSTRUCTION.

Je ne connais que trois manières de répondre à une lettre de demande : accorder, refuser ou promettre.

La première est sans contredit la plus agréable ; il est si doux d'obliger ! et celui qui rend le service jouit peut-être encore plus que celui qui le reçoit.

Mais, en ce cas, joignez la promptitude à l'amabilité : c'est doubler le bienfait que de ne pas le différer [1] ; l'homme qui l'attend est dans une sorte d'impatience dont on ne peut trop tôt le délivrer ; et l'on s'assure un droit de plus à sa reconnaissance, en accélérant le moment qui doit satisfaire son désir.

Quelle jouissance encore ne lui ménage-t-on pas quand on entoure le bienfait de tout ce qui le peut embellir !

[1] Le proverbe latin est : *Bis dat qui citò dat.* *Qui donne promptement semble donner deux fois.*

Tantôt on cherche à en montrer le peu d'importance, et l'on en augmente le prix par l'adresse que l'on met à le dépriser; tantôt on insiste sur la satisfaction que l'on éprouve à obliger la personne : toujours on dissimule les peines que l'on a été dans le cas de prendre. Quelque soin que le service ait pu coûter, il est délicat de n'en rien laisser paraître. Les ingrats se multiplieraient peut-être moins, si les bienfaiteurs ménageaient l'amour-propre des autres plus qu'ils n'écoutent le leur.

M. le maréchal de Villeroi, exilé, durant la régence, à Lyon, dont il était gouverneur, n'y avait qu'une cour peu nombreuse. Il s'en aperçut; il s'en plaignit. *Où sont donc*, dit-il un jour avec humeur, *où sont tant de personnes sur qui j'ai versé des bienfaits? — Ils tombaient de si haut*, lui répondit quelqu'un avec franchise, *qu'ils ont écrasé ceux qui les ont reçus.*

C'est qu'en donnant et en obligeant, il n'avait su ni donner ni obliger.

Au reste, il faut peu d'art pour donner: c'est le refus qui en exige; parce qu'alors on n'est plus soutenu par son cœur, et

que l'on a même souvent à le combattre, en raison de ce que le refus tient à des objets ou s'adresse à des personnes qu'il est pénible de refuser. Tout ce que l'esprit a de ressource s'emploie alors pour ôter à ce cruel mot *non* ce qu'il a d'odieux et de rude: on n'a pas pu; on a fait tout ce qui dépendait de soi; on avait soi-même la plus grande envie de réussir; on a frappé à toutes les portes, mais aucune n'a voulu s'ouvrir; on a trouvé tant d'obstacles; les affaires marchent si péniblement; les dispensateurs des grâces sont si difficiles à aborder, les concurrens sont si nombreux, etc.

On s'étend alors plus ou moins sur le chapitre des regrets, sans donner pourtant aux témoignages de sa sensibilité ce vernis de phrases et de formules qui en détruit tout le charme.

S'il reste quelque rayon d'espoir, on invite à le saisir, et l'on promet de faire tout ce qu'il faudra de son côté pour faire succéder la réalité à l'espérance.

L'espérance est effectivement, en des occurrences pareilles, la meilleure consolation qui puisse être offerte à ceux qui

ont échoué dans leurs projets; c'est le hochet dont on amuse les grands enfans, et il faut convenir que les douces illusions dont elles nous berce font souvent plus pour notre bonheur que les réalités qu'on regrette.

Un de nos meilleurs versificateurs, l'abbé Delille, a dit :

Promettre, c'est donner; espérer, c'est jouir.

RÉPONSES

AUX LETTRES DE DEMANDE.

MODÈLES.

Lettre de M. D'ARGENSON *à M.* DE FONTENELLE.

JE n'ai point perdu de vue, Monsieur, la demande que vous avez *faite* de *faire* passer sur la tête de M. de Saint-Gervais, votre parent, une partie de la pension de 1200 liv. que vous avez sur la cassette. J'ai attendu le moment favorable d'en parler au Roi, et S. M. a bien voulu distraire 600 livres de votre pension en faveur de M. de Saint-Gervais, pour le mettre en état de se soutenir à son service.

Je serai fort aise si, dans cette affaire, j'ai réussi à vous satisfaire comme je le souhaiterais; mais soyez persuadé qu'il me restera toujours l'envie de trouver de nouvelles occasions de vous faire connaître les sentimens avec lesquels je suis, Monsieur, votre, etc.

Réponse de Mme DE SÉVIGNÉ *à sa fille.*

MON Dieu! que votre état est violent; qu'il est pressant, et que j'y entre tout entière avec une

véritable douleur! Mais, ma fille, que les souhaits sont faibles et fades dans de pareilles occasions! et qu'il est inutile de vous dire que, si j'avais encore, comme j'ai eu, quelque somme portative qui dépendît de moi, elle serait bientôt à vous! Je me trouve en petit volume accablée et menacée de mes petits créanciers, et je ne sais même si je pourrai les contenter comme je l'espérais; car je me trouve suffoquée par l'obligation de payer tout à l'heure cinq mille livres de lods et ventes de terres de madame d'Acigné que j'ai achetées, pour n'en pas payer dix si j'attendais encore deux ans. Ainsi, me voilà; mais ce n'est que pour vous dire la douleur que me donne mon extrême impossibilité. Votre frère m'a paru sensible à votre peine, et je suis sûre qu'il ferait bien son devoir, si le temps était comme autrefois, c'est-à-dire, qu'on trouvât à emprunter. Il veut vous parler lui-même et vous dire comme il pense sur ce sujet.

Réponse de VOLTAIRE *à M.* LEBRUN (1).

JE vous ferais, Monsieur, attendre ma réponse quatre mois au moins, si je prétendais la faire en aussi beaux vers que les vôtres; il faut me borner à vous dire en prose combien j'aime votre ode et votre proposition : il convient assez qu'un vieux soldat du grand Corneille tâche d'être utile à la petite-fille de son général. Quand on bâtit

(1) Il lui avait écrit en faveur de mademoiselle Corneille.

des châteaux et des églises, et qu'on a des parens pauvres à soutenir, il ne reste guère de quoi faire ce qu'on voudrait pour une personne qui ne doit être secourue que par les plus grands du royaume.

Je suis vieux; j'ai une nièce qui aime tous les arts, et qui réussit dans quelques-uns : si la personne dont vous me parlez, et que vous connaissez sans doute, voulait accepter auprès de ma nièce l'éducation la plus honnête, elle en aurait soin comme de sa fille; je chercherais à lui servir de père. Le sien n'aurait absolument rien à dépenser pour elle; on lui paierait son voyage jusqu'à Lyon; elle serait adressée à Lyon à M. Tronchin, qui lui fournirait une voiture jusqu'à mon château; ou bien une femme irait la prendre dans mon équipage. Si cela convient, je suis à vos ordres; et j'espère avoir à vous remercier jusqu'au dernier jour de ma vie, de m'avoir procuré l'honneur de faire ce que devait faire M. de Fontenelle. Une partie de l'éducation de cette demoiselle serait de nous voir jouer quelquefois les pièces de son grand-père, et nous lui ferions broder les sujets de Cinna et du Cid.

J'ai l'honneur d'être, avec toute l'estime et tous les sentimens que je vous dois, etc.

Réponse de VOLTAIRE *à Mlle* CORNEILLE, 1760.

VOTRE nom, Mademoiselle, votre mérite et la lettre dont vous m'honorez, augmentent dans

madame Denis et dans moi le désir de vous recevoir, et de mériter la préférence que vous voulez bien nous donner. Je dois vous dire que nous passons plusieurs mois de l'année dans une campagne auprès de Genève; mais vous y aurez toutes les facilités et tous les secours possibles pour tous les devoirs de la religion : d'ailleurs, notre principale habitation est en France, à une lieue de là, dans un château très-logeable, que je viens de faire bâtir, et où vous serez beaucoup plus commodément que dans la maison d'où j'ai l'honneur de vous écrire. Vous trouverez dans l'une et dans l'autre habitation de quoi vous occuper, tant aux petits ouvrages de la main qui pourront vous plaire qu'à la musique et à la lecture. Si votre goût est de vous instruire de la géographie, nous ferons venir un maître qui sera très-honoré d'enseigner quelque chose à la petite-fille du grand Corneille; mais je le serai beaucoup plus que lui de vous voir habiter chez moi. J'ai l'honneur d'être avec respect, etc.

Lettre de VOLTAIRE *à Mme la princesse* DE LIGNE, *qui lui avait demandé des vers pour le buste de madame* DE BRIONNE.

Vous vous adressez, Madame, à une fontaine tarie, pour avoir un peu d'eau d'Hipprocrène. Je ne suis qu'un vieillard malade au pied des Alpes, qui ne sont pas le mont Parnasse. Ne soyez pas surprise si j'exécute si mal vos ordres.

Il est plus aisé de mettre madame de Brionne en buste qu'en vers. Vous avez des Phidias, mais vous n'avez pas d'Homère qui sache peindre Vénus et Minerve.

Brionne, de ce buste adorable modèle,
Le fut de la vertu comme de la beauté;
L'amitié le consacre à la postérité,
Et s'immortalise avec elle.

Voilà tout ce que je puis, Madame; mais ne jugez pas, sur la faiblesse de ces vers, de la vivacité du respect, etc.

FRAGMENS.

Vous me demandez où je suis, comment je me porte, et à quoi je m'amuse. Je suis à Paris, je me porte bien, et je m'amuse à des bagatelles; mais ce style est un peu laconique, je veux l'étendre, etc. *Mme de Sévigné.*

J'ai donné le placet dont vous m'aviez chargée : il a été rejeté pour quatre raisons; la première, etc.

Voilà tout ce qu'on m'a répondu. Je suis fâchée d'avoir si mal réussi dans une affaire que vous désiriez, et qui intéresse une maison que j'aime en général et en particulier.

Mme de Maintenon.

J'ai été obligé d'assembler tous les experts et les maîtres à écrire d'Aix, pour lire tout ce que

M. le duc de Bouillon m'a fait l'honneur de me mander dans votre lettre : aucun ne l'a pu faire ; ceci n'est pas une plaisanterie. Ce qui m'embarrassait le plus, est que j'ai deviné qu'il souhaitait quelque chose de moi : et le moyen d'y satisfaire sans le savoir ? Heureusement M. de Crillon est entré comme j'étais dans ces peines mortelles ; et, après un long travail, il a trouvé le mot de café dans uue syllabe où il n'y a pour toutes lettres qu'un *a*, un *f* et un *y*. Jugez vous-même de l'orthographe. Comme j'ai reçu la lettre à onze heures du soir, et que je pars demain à quatre heures du matin, je n'ai pu emporter le café ; mais M. de Crillon s'est chargé de l'envoyer demain à Marseille, et de le faire tenir à Paris au plus tôt. Voilà tout ce que j'ai pu faire pour le service de monseigneur le grand chambellan, dont je suis avec un profond respect le très-humble serviteur. *Chaulieu.*

Je vous envoie la plus belle douzaine de figues que figuier ait portées, depuis celui dont le bon homme Adam et sa friponne de femme ont pris les feuilles. Nous autres poètes aimons toujours un peu le merveilleux ; et mes jardiniers m'ont persuadé que mes figuiers venaient en droiture de celui-là. Comme les fruits en sont destinés à ce que je trouve de plus aimable au monde, je les crois venus des jardins de Cythère, et que les Grâces les ont cueillies. Ce qui est très-sûr, c'est qu'elles vous sont envoyées par l'Amour, mais qu'elles

ne croissent pas dans les pays des Romans. Adieu.

Le même à Mlle de Launay.

Dès que j'eus reçu votre mémoire, je l'envoyai et recommandai à M. de Torci. Il parla au Roi, et m'écrivit un refus fondé sur beaucoup de raisons. Vous voyez qu'on ne fait pas tout ce qu'on voudrait...... Je suis votre très-humble servante, et bien affligée d'ajouter votre servante très-inutile. *Mme de Maintenon.*

Je me donnerai bien de garde de vous envoyer les petites pièces fugitives que vous me demandez. Tous ces vers de société ne sont bons que pour les sociétés seules, et pour les seuls momens où ils ont été faits. Il est ridicule d'en faire confidence au public, etc. *Voltaire.*

Je vous envoie, Madame, l'excellente huile d'Aix que vous m'avez paru désirer. L'olive a toujours été le symbole de la paix : ne pourrait-elle point aujourd'hui faire finir la guerre que vous m'avez si ouvertement déclarée? *Chaulieu.*

.....Voilà, Madame, le premier de tous ceux que vous avez mis sous l'honneur de ma *protection*, qui n'en ait pas ressenti de prompts effets; et cela fait voir qu'il faut que son affaire soit bien difficile. *M. de Valincourt à Mme de Maintenon.*

J'ai parlé à M. de Pontchartrain, le conseiller, du garçon qui vous a servi; et M. le comte de Fiesque, à ma prière, lui en a parlé aussi. Il

m'a dit qu'il ferait son possible pour le placer, mais qu'il prétendait que vous lui en écrivissiez vous-même, au lieu de lui faire écrire par un autre. Ainsi je vous conseille de forcer votre paresse, et de m'envoyer une lettre pour lui, ou bien de lui écrire par la poste, etc.

Racine à Boileau.

LETTRES DE REMERCIMENT.

INSTRUCTION.

Monsieur d'Ablancourt, à la tête d'une députation de l'Académie française, était venu présenter au cardinal de Richelieu quelques cahiers du Dictionnaire dont cette compagnie s'occupait. M. le cardinal de Richelieu, qui venait de faire donner une pension à M. d'Ablancourt, dit, en recevant ces cahiers : « J'espère, Messieurs, que vous n'oublierez pas le mot *pension* dans votre Dictionnaire. — Non, Monseigneur, reprit aussitôt l'académicien, et moins encore celui de *remerciment.* »

La reconnaissance est effectivement un devoir sacré pour quiconque a reçu un bienfait.

C'est à la nature de la grâce reçue à déterminer le degré du sentiment de la lettre ; c'est aussi au caractère du bienfaiteur a en régler le style. En général la diction doit être respectueuse sans bassesse, flatteuse sans flagornerie, légère

sans inconvenance, gaie même sans excès. Il faut que le cœur paraisse en faire les frais bien plus que l'esprit, et que sa tournure annonce que cette reconnaissance, qui pour tant d'autres est un fardeau, n'est pour celui qui remercie qu'un devoir bien doux à remplir.

Voilà surtout la raison pour laquelle je dis que la gaîté peut s'allier au respect dans une lettre de ce genre; en prouvant que la reconnaissance n'a rien de forcé, elle sauve la fadeur du remercîment, et met à l'aise la modestie du bienfaiteur, qu'un éloge trop prononcé embarrasse toujours.

Souvent on laisse entrevoir qu'à la première occasion l'on usera de retour, quelques personnes vont même jusqu'à prier de la faire naître. Cette manière de s'exprimer n'est point délicate, elle a l'air de regarder le bienfait comme une sorte d'emprunt que l'on sera exact à rembourser; et par là, se mettant en quelque sorte de niveau avec le bienfaiteur, l'on révolte sa vanité.

Le grand art est de ne voir que lui sans aucun retour sur soi-même; de donner

au service rendu tout le prix dont il est susceptible; de vanter avec finesse le crédit, la générosité, l'obligeance de celui à qui l'on est redevable; et de l'assurer d'une reconnaissance que le temps ne saurait borner.

C'est le moyen de nous l'attacher par ses propres bienfaits. La gratitude alimente la bienfaisance; et plus les remercîmens auront de la grâce et un air de vérité, plus le bienfaiteur s'empressera d'en mériter encore.

Madame de Sévigné, voulant faire une maxime dans le goût de celles de La Rochefoucault, a dit : *L'ingratitude attire les reproches, comme la reconnaissance attire de nouveaux bienfaits.*

MODÈLES

DE LETTRES DE REMERCIMENT.

Lettre de M. le marquis DE TALLARD *à Mme* DE MAINTENON.

MADAME,

Recevez, s'il vous plaît, ici, mes très-humbles remercîmens du mot que vous me fîtes l'honneur de me dire hier. Rien n'égale vos bontés, rien n'égale ma reconnaissance.

Vous m'avez accordé votre protection pour me faire chevalier de l'Ordre; j'en ai ressenti les effets quand j'ai été duc. Vous achèverez, Madame, quand il vous plaira, de me mettre au rang de mes camarades. Pour moi, je ne songerai toute ma vie qu'à marquer au Roi et à vous la reconnaissance de ce que je dois à l'un et à l'autre; trop heureux, Madame, si vous êtes aussi persuadée de mes sentimens que je le mérite par la sincérité de la reconnaissance et du respect avec lesquels, etc.

Lettre de Racine *à Monseigneur le prince* de Condé.

Monseigneur,

C'est avec une extrême reconnaissance que j'ai reçu encore, au commencement de cette année, la grâce que votre Altesse Sérénissime m'accorde si libéralement tous les ans. Cette grâce m'est d'autant plus chère, que je la regarde comme une suite de la protection glorieuse dont vous m'avez honoré en tant de rencontres, et qui a toujours fait ma plus grande ambition. En conservant précieusement les quittances du droit annuel (1) dont vous avez bien voulu me gratifier, j'ai bien moins en vue d'assurer ma charge à mes enfans que de leur procurer un des plus beaux titres que je puisse leur laisser, je veux dire les marques de la protection de V. A. S. Je n'ose en dire davantage, car j'ai éprouvé plus d'une fois que les remercîmens vous fatiguent presque autant que les louanges.

Je suis avec un profond respect, etc.

*Lettre de M*me de Saint-Géran *à M*me de Maintenon.

Point de procédé, Madame, plus généreux que le vôtre : à mon insu vous demandez une grâce

(1) Racine avait une charge de trésorier de France, dans l'apanage de M. le prince de Condé : le titulaire ne

pour moi ; vous l'obtenez, et vous laissez à M. de Pontchartrain à me l'apprendre! En vérité, la somme dont le Roi augmente ma pension est trop considérable : je n'aspirais qu'à une vie commode, et vous m'en procurez une agréable! Il me serait bien difficile de vous exprimer ce qui se passe dans mon cœur sur vos bontés pour moi ; il en est pénétré, et je ne puis m'empêcher de vous dire tout grossièrement que je vous aime comme ma vie. Je fais marcher mon profond respect après les sentimens les plus tendres : ce n'est point le cérémonial de la Cour, mais c'est celui du cœur.

Lettre du comte DE BUSSY *à M. le duc* DE NOAILLES, 1673.

JE viens de recevoir votre lettre du premier juillet, Monsieur, par laquelle je vois la grâce que le Roi m'a faite à votre sollicitation. Cette grâce, et la manière dont vous vous êtes toujours employé pour moi, me touchent si sensiblement, que j'ai de la peine à vous dire au point où cela est. Mais, Monsieur, aidez-moi, je vous supplie, à vous bien remercier : dites-vous bien à vous-même que je sens pour vous toute la reconnaissance et toute l'amitié qu'un bon cœur peut ressentir quand on l'a comblé de bienfaits et d'honnêtetés. Je partirai d'ici au premier jour pour Paris. Que je

pouvait disposer de son office, qu'en payant annuellement au prince un droit appelé PAULETTE. M. le prince de Condé en faisait la remise à Racine.

serais heureux si je pouvais vous dire moi-même que personne ne sera jamais à vous plus que moi!

Votre, etc.

Lettre de M. DE LA BRUYÈRE *à M. le comte* DE BUSSY, 1691.

SI vous ne vous cachiez pas de vos bienfaits, Monsieur, vous auriez eu plus tôt mon remercîment. Je vous le dis sans compliment : la manière dont vous venez de m'obliger m'engage pour toute ma vie à la plus vive reconnaissance dont je puisse être capable. Vous aurez bien de la peine à me fermer la bouche; je ne puis me taire sur une action aussi généreuse.

Je vous envoie, Monsieur, un de mes livres des *Caractères*, fort augmenté, et je suis avec toutes sortes de respects et de gratitudes, etc.

Lettre de BOILEAU *à* RACINE, 1693.

JE ne saurais, mon cher Monsieur, vous exprimer ma surprise; et quoique j'eusse les plus grandes espérances du monde, je ne laissais pas encore de me défier de la fortune de M. le Doyen. C'est vous qui avez tout fait, puisque c'est à vous que nous devons l'heureuse protection de madame de Maintenon. Tout mon embarras est de savoir comment je m'acquitterai de tant d'obligations que je vous ai. Je vous écris ceci de chez M. Dongois, le greffier, qui est sincèrement transporté de joie, aussi bien que toute notre

famille; et de l'humeur dont je vous connais, je suis sûr que vous seriez ravi vous-même de voir combien, d'un seul coup, vous avez fait d'heureux. Adieu, mon cher Monsieur; croyez qu'il n'y a personne qui vous aime plus sincèrement, ni par plus de raisons que moi.

Lettre de Fénélon *à Mme la marquise* de Lambert.

Je devais déjà beaucoup, Madame, à M. de Sacy, puisqu'il m'avait procuré la lecture d'un excellent écrit (1); mais la dette est bien augmentée depuis qu'il m'a attiré la très-obligeante lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Ne pourrais-je point enfin, Madame, vous devoir à vous-même la lecture du second ouvrage (2)? Outre que le premier le fait désirer fortement, je serais ravi de recevoir cette marque des bontés que vous voulez bien me promettre. Je n'oserais me flatter d'aucune espérance d'avoir l'honneur de vous voir en ce pays, dans un malheureux temps où il est le théâtre de toutes les horreurs de la guerre; mais, dans un temps plus heureux, une belle saison pourrait vous tenter de curiosité pour cette frontière: vous trouveriez ici l'homme du monde le plus touché de cette occasion, et le plus empressé à en profiter. C'est avec le respect le plus sincère que je suis parfaitement et pour toujours, etc.

(1) Les Avis d'une mère à son fils.
(2) Les Avis d'une mère à sa fille.

Lettre de M. DE FONTENELLE *au roi de Pologne* STANISLAS.

SIRE,

Jugez de ma reconnaissance de la grâce que Votre Majesté m'a faite en m'accordant une place dans son Académie de Nancy, par l'idée que j'en ai. Je me crois dans le même cas que si l'empereur Marc-Aurèle m'avait admis dans une compagnie qu'il eût pris soin d'établir et de former lui-même.

Je suis avec le plus profond respect, etc.

Lettre de Mme DE SIMIANE.

JE voudrais bien trouver, Monsieur, quelque façon de vous témoigner ma reconnaissance qui convînt et qui fût assortie à toute celle que j'ai dans le cœur pour le bien que vous venez de faire au pauvre petit *Bernard.* Vous en serez content ; c'est un bon sujet ; il répondra par son zèle à toutes vos bontés : voilà qui nous acquittera un peu tous. Soyez bien persuadé, s'il vous plaît, que vous n'obligez pas une ingrate, et que vos bienfaits me pénètrent à un point qui vous acquiert mon *moi* tout entier. Si avec cela *Varanges* est nommé écrivain de vaisseau, je ne sais plus où donner de la tête. Ma grand'-mère (*madame de Sévigné*) disait en pareil cas, que, quand on était obligé à quelqu'un à un certain

point, il n'y avait que l'ingratitude qui pût tirer d'affaire. Je ne me sens point encore cette façon de penser à votre égard, etc.

Lettre de Rousseau *à M.* Boutet, *qui, ayant appris sa maladie, venait de lui envoyer de l'argent*, 1738.

Avec un seul ami comme vous, Monsieur, on serait toujours tranquille, si la reconnaissance excluait la confusion. La mienne augmente à la vue de vos bontés. Il est vrai qu'ayant actuellement pour me servir trois ou quatre personnes qu'il faut nourrir et payer, j'avais besoin de secours, mais je n'avais besoin que du quart de ce que vous m'envoyez. Il n'est pas possible que vous soyez si généreux sans vous incommoder; et moins vous y pensez, plus j'y songe et j'y dois songer. Les témoignages réitérés de votre infatigable bonté suffiraient seuls pour remettre mon sang et mes humeurs dans le plus parfait équilibre. Je suis beaucoup mieux; mais j'ai vu ma vie ne tenir qu'à un filet aussi mince que l'attachement aux billevesées de ce monde. Il y a un moment, Monsieur, où toute chimère disparaît, et au bonheur duquel on doit se contenter de travailler.

Lettre de J. J. ROUSSEAU *à M*[me] BOURRETTE (1), 1734.

RECEVEZ, Madame, mes très-humbles remercîmens des vers que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer. Leur éloge m'est interdit, puisqu'ils semblent destinés au mien; et vous pardonnerez sans doute un peu de grossièreté à un homme aussi peu accoutumé à recevoir des complimens qu'à en faire : mais rien ne m'empêchera de rendre, en toute occasion, justice à vos talens, qui m'étaient connus, ni d'être toute ma vie avec reconnaissance et respect, Madame, etc.

Lettre de VOLTAIRE *à M.* NOVERRE, *maître des ballets de l'Empereur.*

J'AI lu, Monsieur, votre ouvrage de génie : mes remercîmens égalent mon estime. Votre titre n'annonce que la danse, et vous donnez de grandes lumières sur tous les arts; votre style est aussi éloquent que vos ballets ont d'imagination. Vous me paraissez si supérieur dans votre genre, que je ne suis point du tout étonné que vous ayez essuyé des dégoûts qui vous ont fait porter ailleurs vos talens : vous êtes auprès d'un prince qui en sent tout le prix.

(1) Madame Bourrette, connue sous le nom de la MUSE LIMONADIÈRE, s'était fait une réputation en adressant fréquemment des vers aux grands et aux auteurs.

Une vieillesse très-infirme m'a seule empêché d'être témoin de ces magnifiques fêtes que vous embellissez si singulièrement. Vous faites trop d'honneur à *la Henriade* de vouloir bien prendre le temple de l'Amour pour un de vos sujets : vous ferez un tableau vivant de ce qui n'est chez moi qu'une faible esquisse. Mais où trouverez-vous des acteurs capables d'exécuter vos idées ? Vous êtes un *Prométhée ;* il faut que vous formiez des hommes, et que vous les animiez.

FRAGMENS.

Dieu soit loué, et M. l'intendant bien remercié de toutes les faveurs et marques d'amitié qu'il donne à sa très-humble servante, remplie de reconnaissance, d'amitié, d'attachement, et de tous les sentimens les plus sincères et les plus trendres pour lui ! *Mme de Simiane.*

En vous remerciant, Monsieur, de vos bontés et de votre ouvrage *sur la cause générale des vents*, du temps de Voiture on vous aurait dit que vous n'avez pas le vent contraire en allant à la gloire, etc. *Voltaire à M. d'Alembert.*

Vous ne serez pas remercié, puisque vous ne voulez pas l'être ; mais la reconnaissance ne perd rien au silence que vous m'imposez.

Mme de Maintenon.

Vous êtes, Madame, ce qui s'appelle une brave femme, de me faire toucher de l'argent

dans un temps comme celui-ci : je vous en fais mes remercîmens très-humbles et très-reconnaissans. *La même.*

J'APPRENDS, Monsieur, le détail des obligations que je vous ai. Vous n'êtes pas de ces gens qui souhaitent du bien à leurs amis, vous leur en faites. D'autres diraient : *Comment se tirera-t-on de là ? la chose est embarrassante ;* et quand ils auraient plaint leur homme, ils le laisseraient là, et iraient souper. Pour vous, vous raccommodez tout, et très-vite, et très-bien, et vous servez vos amis de toutes façons, etc.

Voltaire.

J'AVAIS déjà prié M. l'abbé Alary, Monsieur, de vous faire de ma part de très-sincères remercîmens; mais cela ne suffit pas à ma reconnaissance : vous voulez bien qu'elle passe directement de vous à moi. *Mme de Lambert.*

Vos confitures ont été reçues avec reconnaissance, et vos vers avec transport, comme vous le seriez vous-même. *Voltaire à M. de Forment.*

EST-IL possible, Monsieur, que vous vous soyez souvenu de la misérable petite breloque que j'avais pris la liberté de vous demander? J'en suis ravie, non pas pour elle, dont je ne me soucie en vérité point du tout; mais parce que cette attention de votre part me marque la continuation de l'honneur de votre amitié, qui me flatte et m'est extrêmement précieuse. Je vous remercie donc, et vous prie de ne plus pen-

ser à cette boîte. Nous sommes gens qui donnons dans le monde, et qui ne voulons point de vieilleries : c'est bien assez d'être soi-même un antique, sans en orner ses poches. *Mme de Simiane.*

Il y a plaisir, mon cher ami, à vous donner des commissions, tant vous vous en acquittez bien. On ne peut rendre service ni mieux ni plus promptement. *Voltaire.*

RÉPONSES

A DES LETTRES DE REMERCIMENT.

MODÈLES.

Réponse de Mme DE SÉVIGNÉ *à M.* DE POMPONNE.

Si vous continuez à vous plaindre de la peine que je prends à vous écrire, et à me prier de ne point continuer, je croirai que c'est vous qui vous ennuyez de lire mes lettres, et que vous vous trouvez fatigué d'y faire réponse; mais sur cela je vous promets encore de faire mes lettres plus courtes, si je puis; et je vous acquitte de la peine de me répondre, quoique j'aime encore vos lettres. Après ces déclarations, je ne pense pas que vous espériez d'empêcher le cours de mes gazettes. Quand je songe que je vous fais un peu de plaisir, j'en ai beaucoup. Il se présente si peu d'occasions de témoigner son estime et son amitié, qu'il ne faut pas les perdre quand elles viennent s'offrir.

Réponse de la même au même sur le même sujet.

J'ai reçu votre lettre qui me fait bien voir que je n'oblige pas un ingrat; jamais je n'ai rien

vu de si agréable et de si obligeant : il faudrait être bien exempte d'amour-propre, pour n'être pas sensible à des louanges comme les vôtres. Je vous assure donc que je suis ravie que vous ayez bonne opinion de mon cœur; et je vous assure de plus, sans vouloir vous rendre douceurs pour douceurs, que j'ai une estime pour vous infiniment au-dessus des paroles dont on se sert ordinairement pour expliquer ce que l'on pense.

Lettre de la même.

En vérité, ma fille, vous me confondez par vos louanges et par vos remercîmens. C'est me *faire* souvenir de ce que je voudrais *faire* pour vous, et j'en soupire, parce que je ne me satisfais pas moi-même ; et plût à Dieu *que vous fussiez* si pressée de mes bienfaits *que vous fussiez* contrainte de vous jeter dans l'ingratitude! Nous avons souvent dit que c'est la vraie porte pour en sortir honnêtement, quand on ne sait plus où donner de la tête. Mais je ne suis pas assez heureuse pour vous réduire à cette extrémité; votre reconnaissance suffit au-delà.

Réponse de M. P*** *au comte* DE BUSSY, 1673.

MONSIEUR,

Le faible service que j'ai tâché de vous rendre ne méritait pas la manière dont vous me témoignez que vous l'avez reçu, et vous deviez

me laisser la satisfaction d'avoir fait une action que vous désirez, sans y mêler un compliment que je n'avais pas attendu. Soyez assuré, Monsieur, du plaisir que je trouverai toujours à vous témoigner, par mes services, la vérité avec laquelle je suis, etc.

Réponse de ROUSSEAU *au comédien* BYRON, *qui l'avait remercié d'avoir parlé avantageusement de lui.*

Vous ne me devez, Monsieur, aucune reconnaissance des expressions dont je me sers toutes les fois qu'il s'offre quelque occasion de parler de vous : l'amitié me les dicte, l'équité me les inspire, la vérité me les arrache, et je ne suis pas plus le maître de vous louer modérément qu'un amant de parler de sang-froid de sa maîtresse, ou un plaideur de la bonté de sa cause. Ma sensibilité ne dépend pas de moi, c'est un maître qui me domine, et qui me force souvent, malgré moi, de blâmer avec excès ce qui est blâmable, et de louer de même ce que je trouve digne de louange. J'ai connu en ma vie plusieurs personnages dignes de mon admiration, mais ils ne sont plus; et de tout ce que j'ai admiré de ma jeunesse, vous êtes, mon cher Monsieur, le seul qui nous reste. Jugez par là combien vos jours doivent m'être précieux, et avec combien de passion je désire que vous en ménagiez la durée!

Réponse de VOLTAIRE *au cardinal* ALBERONI.

MONSEIGNEUR,

La lettre dont votre Éminence m'a honoré est un prix aussi flatteur de mes ouvrages que l'estime de l'Europe a dû vous l'être de vos actions. Vous ne me deviez aucun remercîment, Monseigneur; je n'ai été que l'organe du public en parlant de vous. La liberté et la vérité, qui ont toujours conduit ma plume, m'ont valu votre suffrage : ces deux caractères doivent plaire à un génie tel que le vôtre: quiconque ne les aime pas pourra bien être un homme puissant, mais ne sera jamais un grand homme. Je voudrais être à portée d'admirer celui à qui j'ai rendu justice de si loin. Je ne me flatte pas d'avoir jamais le bonheur de voir votre Éminence; mais si Rome entend assez ses intérêts pour vouloir au moins rétablir les arts, le commerce, et remettre quelque splendeur dans un pays qui a été autrefois le maître de la plus belle partie du monde, j'espère alors que je vous écrirai sous un autre titre que sous celui de votre Éminence, dont j'ai l'honneur d'être, avec autant d'estime que de respect, etc.

Lettre de Mme DE SÉVIGNÉ *à M.* DE BUSSY, 1678.

JE vous avoue, mon cher cousin, que je ne savais nullement l'intérêt que vous preniez aux

gens à qui j'ai trouvé occasion de faire plaisir; je me suis tenue trop heureuse qu'un honnête homme ait voulu une si petite chose qui dépendait de moi. J'étais sur le point de le remercier de l'avoir acceptée, lorsque j'ai vu qu'il ne tenait qu'à moi d'en recevoir un remercîment de vous. Mais je ne veux point vous tromper, mon cher cousin, ni vous faire valoir ce qui n'en vaut pas la peine, et ce que je n'ai point fait pour l'amour de vous.

LETTRES

AUX PERSONNES QUE L'ON VIENT DE QUITTER.

INSTRUCTION.

Il est d'usage d'écrire aux personnes chez qui ou près de qui l'on a vécu quelque temps, soit à la ville, soit à la campagne; aux personnes avec qui l'on a fait un voyage considérable; à celles enfin dont les circonstances nous éloignent, quand les convenances nous en rapprochaient.

Si c'est le sentiment qui dicte la lettre, l'esprit n'y doit être appelé que pour en écarter les incorrections et les locutions de mauvais goût.

Si elle est commandée par la politesse, c'est à l'art de celui qui l'écrit à trouver le secret de plaire à celui qui la doit lire. On s'y livre au regret de s'être séparé, au désir et à l'espoir de se retrouver; on rappelle avec une sorte d'émotion les plaisirs que l'on a goûtés; on parle avec intérêt des personnes que l'on a vues; on

proteste d'en conserver un souvenir éternel; on épuise, en un mot, tous ces lieux communs du babil social, que madame de Sévigné appelle *des selles à tous chevaux*, et qui dispensent de la réalité du sentiment, moyennant les apparences de la sensibilité.

Qu'une extrême délicatesse ne vous fasse pas craindre alors d'être accusé de fausseté; en ceci on ne trompe personne, parce que tout le monde est convenu de se tromper de la sorte. La dissimulation n'est plus un tort quand la civilité en fait un devoir.

Heureux pourtant qui, prenant toujours la vérité pour guide, sait concilier le respect qui lui est dû avec les réserves que la société prescrit!

Mais malheureusement le monde est un grand bal où chacun veut garder son masque.

Siérait-il bien, par exemple, à une femme qu'un voyage éloigne de l'homme qu'elle appelait son ami, de lui écrire avec la sécheresse qui est peut-être dans son âme? Moins on sent alors, plus on exagère le sentiment.

Mais cette exagération n'échappe point à l'œil perçant de celui qui a vécu dans la société.

Il faut voir de quelle manière madame de Sévigné se moque de ces sortes de lettres qui se ressemblent toutes, et que le baron de Sévigné, son fils, avait l'indiscrétion de lui communiquer : « On pâme « de rire avec moi du style et de l'or- « thographe. Voici quelques traits que « vous reconnaîtrez. *Je pars enfin : quel « voyage! pour qui suis-je dans un état « si violent ?*

« Je lui répondrais bien : Pour un in- « grat.

« *Mais enfin j'ai la confiance de « croire que vous pensez à moi. Hélas! « si vous saviez l'état où je suis, vous « me trouveriez un grand mérite pour « vous, et vous me traiteriez selon mon « mérite. Je commence déjà à souhaiter « de retourner sur mes pas : je vous dé- « fie de croire que ce ne soit pas pour « vous. Je ne sentirai guère la joie ni le « repos d'arriver. Ayez au moins quel- « que attention à la vie que je vais faire.*

« *Adieu. Si vous m'aimez, vous n'aimez*
« *pas une ingrate.*

« Voyez, ma fille, quelle gageure ces
« pauvres gens se sont engagés de soute-
« nir. C'est un martyre; ils me font pi-
« tié, etc. »

LETTRES

AUX PERSONNES QUE L'ON VIENT DE QUITTER.

MODÈLES.

Lettre de Mme DE SÉVIGNÉ *à Mme* DE GRIGNAN.

VOICI un terrible jour, ma chère enfant; je vous avoue que je n'en puis plus. Je vous ai quittée dans un état qui augmente ma douleur. Je songe à tous les pas que vous faites et à tous ceux que je fais, et combien il s'en faut qu'en marchant toujours de cette sorte nous puissions jamais nous rencontrer! Mon cœur est en repos quand il est auprès de vous, c'est son état naturel, et le seul qui peut lui plaire. Ce qui s'est passé ce matin me donne une douleur sensible, et me fait un déchirement dont votre philosophie sait les raisons. Je les ai senties, et les sentirai long-temps. J'ai le cœur et l'imagination tout remplis de vous; je n'y puis penser sans pleurer, et j'y pense toujours; de sorte que l'état où je suis n'est pas une chose soutenable : comme il est extrême, j'espère qu'il ne durera pas dans cette violence. Je vous cherche toujours, et je trouve que tout me manque, parce que vous me manquez. Mes yeux, qui vous ont tant rencontrée depuis quatorze mois, ne vous trouvent plus. Le temps

agréable qui est passé rend celui-ci douloureux, jusqu'à ce que je sois un peu accoutumée : mais ce ne sera jamais assez pour ne pas souhaiter ardemment de vous recevoir et de vous embrasser. Je ne dois pas espérer mieux de l'avenir que du passé ; je sais ce que votre absence m'a fait souffrir, et je serai encore plus à plaindre, parce que je me suis fait imprudemment une habitude nécessaire de vous voir. Il me semble que je ne vous ai pas assez embrassée en partant. Qu'avais-je à ménager ? Je ne vous ai point assez dit combien je suis contente de votre tendresse; je ne vous ai point assez recommandée à M. de Grignan ; je ne l'ai point assez remercié de toutes ses politesses et de toute l'amitié qu'il a pour moi : j'en attendrai les effets sur tous les chapitres. Je suis dévorée de curiosité; je n'espère de consolation que de vos lettres, qui me feront encore bien soupirer. En un mot, ma fille, je ne vis que pour vous. Dieu me fasse la grâce de l'aimer quelque jour comme je vous aime. Jamais un départ n'a été si triste que le nôtre; nous ne disions pas un mot. Adieu, ma chère enfant; plaignez-moi de vous avoir quittée. Hélas! nous voilà dans les lettres.

Lettre de Mme la marquise DU MAINE *à Mme la marquise* DE LAMBERT.

IL s'est fait une terrible métamorphose en moi depuis votre absence, Madame ; je ne raisonne plus, je n'écris plus, je crois même que je ne pense plus : c'est à présent que je puis dire avec

vérité que je suis rentrée dans le néant! J'avais raison de craindre que la forme sous laquelle vous me faisiez paraître n'eût rien de réel. Mon pauvre esprit était comme ces cadavres qui paraissent des beautés admirables tant qu'un art magique les anime, et qui ne sont plus que des squelettes si tôt que le charme est fini. Je suis précisément comme ces gens qui sortent d'un sommeil pendant lequel ils croient avoir des richesses en abondance, et qui sont au désespoir, à leur réveil, de se trouver aussi pauvres qu'auparavant. En vérité, Madame, il y aurait trop de cruauté à me laisser long-temps dans cette situation. Je ne pourrais m'en prendre qu'à vous de tous les dégoûts que m'attirerait le changement qui s'est fait en moi. Revenez donc, Madame, si vous ne voulez pas me causer toutes sortes de malheurs. Venez me faire reparaître telle qu'on me voyait par la vertu de vos enchantemens.

Lettre de VOLTAIRE *au roi de Prusse*, 1742.

SIRE,

Je ressemble à présent aux pélerins de La Mecque, qui tournent leurs yeux vers cette ville après l'avoir quittée : je tourne les miens vers votre Cour ; mon cœur, pénétré des bontés de V. M., ne connaît que la douleur de ne pouvoir vivre auprès d'elle...... Mon attachement est égal à mes regrets; et si d'autres devoirs

m'entraînent, ils n'effaceront jamais de mon cœur les sentimens que je dois à ce prince qui pense et qui parle en homme; qui fuit cette fausse gravité sous laquelle se cachent toujours la petitesse et l'ignorance; qui se communique avec liberté, parce qu'il ne craint point d'être pénétré; qui veut toujours s'instruire, et peut instruire les plus éclairés.

Je serai toute ma vie, avec le plus profond respect et la plus vive reconnaissance, etc.

Lettre de Mme DE SÉVIGNÉ *à sa fille*, 1689.

IL y aura demain un an que je ne vous ai vue, que je ne vous ai embrassée, que je ne vous ai entendue parler, et que je vous quittai à Charenton. Mon Dieu, que ce jour est présent à ma mémoire! et que je souhaite en retrouver un autre qui soit marqué par vous revoir, par vous embrasser, par m'attacher à vous pour jamais! Que ne puis-je ainsi finir ma vie avec la personne qui l'a occupée tout entière! Voilà ce que je sens, et ce que je vous dis, ma chère enfant. sans le vouloir, et en solennisant ce bout de l'an de notre séparation.

Lettre du chevalier DE SAINT-VÉRAN *à Mme la marquise* DE ***, 1749.

NOTRE voyage, Madame, a été fort heureux, quoique nous eussions dû verser vingt fois pour une, tant la tristesse qui s'était emparée de nos

gens, ainsi que de nous, rendait tout le monde inattentif! Le chanoine dormit, ou marmotta son bréviaire; le président, qui se dit poète, et qui serait le premier de tous, s'il savait l'art de rimer aussi bien que vous savez l'art de plaire, vous prépara une élégie qu'il croit très-belle, parce qu'elle est très-longue; et moi, je tins sans cesse la tête à la portière, les yeux tournés vers un château plus enchanté que tous les palais des fées, et où des hôtes plus aimables que toutes les fées de l'univers nous avaient si bien accueillis. Cependant les chevaux avançaient, et nous voici arrivés fort bien portans et fort tristes. Il s'en faut beaucoup que nous trouvions ici les plaisirs que nous avons laissés à Ch... Nous nous consolons un peu par l'espérance que vous voudrez bien vous souvenir quelquefois de nous; et nous vous souhaitons tout autant de joie que votre absence nous cause de chagrin.

FRAGMENS.

Je ne vous parlerai point, ma chère tante, de ce que je laisse derrière moi en m'avançant vers Paris : mon cœur vous est connu, puisque vous l'avez formé; et pour peu que vous compreniez les charmes de votre conversation, vous comprenez mes regrets.

Mme de Caylus à Mme de Maintenon.

Quel jour, ma fille, que celui qui ouvre l'absence! Comment vous a-t-il paru? Pour moi

je l'ai senti avec toute l'amertume et toute la douleur que j'avais imaginées, et que j'avais appréhendées depuis si long-temps. Quel moment que celui où nous nous séparâmes! quel adieu! et quelle tristesse d'aller chacune de son côté, quand on se trouve si bien ensemble!

Mme de Sévigné.

....HÉLAS! voici un adieu, ma délicieuse amie; je m'en vais faire cent lieues pour m'éloigner de vous. Quelle extravagance! depuis que le jour est pris pour m'en aller à Paris, je suis enragée de penser à tout ce que je quitte..... Adieu, mon amie; adieu, madame la comtesse; adieu, monsieur de Corbinelli : je sens le plaisir de ne vous point quitter en m'éloignant; mais je sens bien vivement le chagrin d'être assurée de ne trouver aucun de vous où je vais.

Mme de Coulanges à Mme de Sévigné.

JE ne puis vous dire, Madame, la douleur où je suis de vous avoir quittée. J'ai le cœur si gros et si serré, que j'ai cru étouffer. La crainte de vous trop attendrir m'a fait me contraindre en me séparant de vous; j'ai fait ce que j'ai pu pour que vous ne vissiez pas couler mes larmes; mais j'en ai gagné un mal de tête affreux. Si je n'avais pas la certitude de vous revoir, je ne sais pas, en vérité, de quoi je serais capable : les réflexions morales m'accablent, etc.

Mlle Aïssé.

LETTRES DE RECOMMANDATION.

INSTRUCTION.

J'ai souvent ouï dire dans le monde : *Cela est léger comme un compliment, ou comme une lettre de recommandation.*

Le Français, en effet, accoutumé à dire en société des choses agréables, sans y attacher trop d'importance, recommande souvent avec la même légèreté l'homme qu'il connaît le plus et celui qu'il connaît le moins.

En d'autres pays on y met plus de sévérité : ce n'est qu'en connaissance de cause que l'Anglais, par exemple, accorde une lettre de recommandation : il la regarde comme un engagement qui le rend, en quelque sorte, la caution du recommandé; de manière que ce n'est qu'autant qu'il peut répondre de la personne, qu'il lui confie cette espèce de lettre de crédit.

Cette méthode est celle que dira la raison. En la suivant, l'un, très-souvent,

n'aurait pas à se repentir d'avoir accordé cette marque de bienveillance, et l'autre en recueillerait des fruits plus utiles ou plus doux. Il ne faudrait recommander que ce qui est recommandable.

Je sais pourtant qu'il est des occasions où l'on ne peut refuser ce service; qu'en se rendant difficile là-dessus, on passe pour désobligeant, et que ce n'est là bien souvent qu'un acte de complaisance pour un ami, pour une jolie femme, pour un voisin exigeant; que ce n'est même enfin qu'une manière de se débarrasser d'un importun.

Mais, dans ce cas, on a soin d'écrire une lettre séparée, dans laquelle on réduit la recommandation à sa juste valeur. Sans cela on risquerait de compromettre et son crédit et l'obligeance de la personne que l'on prévient en faveur du recommandé.

Les lettres de recommandation sont subordonnées aux circonstances. Elles roulent en général sur le mérite de celui qui en est le porteur, sur le degré d'intérêt que l'on prend à sa personne, sur la nature des services que l'on sollicite pour

lui, sur la reconnaissance que l'on conservera soi-même des bontés dont il aura été l'objet.

Quand la simple politesse les prescrit, elles demandent beaucoup de brièveté : elles doivent être plus détaillées quand c'est le sentiment qui les écrit ; et l'on appuie alors sur ce mot de Cicéron : *Faites qu'il s'aperçoive, à la manière dont il sera reçu de vous, que ma recommandation n'a rien de vulgaire.*

On peut ranger parmi les lettres dont nous parlons celles qui ont pour objet de recommander une affaire, un procès, puisqu'elles ont moins pour motif l'intérêt qu'on prend à la chose que celui qu'on prend à la personne.

Sous ce rapport, le nom qui leur convient le mieux serait celui de lettres de sollicitation; mais n'oubliez pas qu'elles demandent beaucoup de ménagement et de mesure, pour que vous ne paraissiez pas vouloir compromettre la délicatesse ou la justice de celui à qui elles sont adressées.

« Je devais, dit Ménage, écrire à « M. le premier président en faveur

« d'un de mes amis, qui avait une affaire
« assez fâcheuse. Après avoir long-temps
« cherché sur quoi travailler, je ne trou-
« vai rien de plus beau que ce qu'Agési-
« las écrivait en pareille occasion à un
« de ses amis : *Si Nicias n'a point failli,*
« *délivrez-le pour l'amour de vous; s'il*
« *a failli, délivrez-le pour l'amour de*
« *moi; de quelque manière que ce soit,*
« *délivrez-le.* »

MODÈLES

DE LETTRES DE RECOMMANDATION.

Lettre de M. Boursault *à M.* de Quamteal, *docteur en médecine.*

Un apothicaire qui se donne au diable qu'il est de mes parens (je me donne au diable si je sais par où), ne jugeant pas les gens de sa patrie dignes de ses génuflexions, et ayant dessein de s'établir en votre ville, m'a prié de vous le recommander, et je vous le recommande. C'est un homme qui, charmé de sa profession, s'y est appliqué uniquement, et qui, de crainte d'être dissipé, n'a jamais voulu savoir autre chose. Sa physionomie suffit pour justifier qu'il n'a pas de méchans desseins, et que, s'il lui arrive de donner de l'arsenic pour du sucre, ce sera de la meilleure foi du monde..... Sur le portrait que je vous en fais, vous jugez bien que, *pour* le faire passer *pour* habile homme, il faut que vous le soyez extrêmement vous-même, et que voici une occasion à ne rien oublier de tout votre savoir faire. Essayez pourtant de lui être utile, quelque difficulté que vous y trouviez : c'est moi qui vous en conjure; et je ne sais point

d'obstacles que je ne sois capable de surmonter quand il s'agira de vous assurer que je suis, Monsieur, etc.

Lettre du même à M. DE LA BERCHÈRE, *premier président du parlement de Grenoble.*

MONSIEUR,

Vous m'avez jusqu'ici donné d'assez grands témoignages de vos bontés, pour m'autoriser à vous en demander de nouvelles marques. Un ami, de qui les intérêts me sont chers, a un procès en votre parlement pour raison d'un décret où l'on m'assure que la justice parle en sa faveur; et comme il y a peu d'hommes qui la rendent avec tant de plaisir que vous, Monsieur, vous voulez bien que je m'en fasse un d'offrir de la matière à votre équité, étant très-persuadé que l'ami pour qui je prends la liberté de vous écrire, a trop d'honneur et trop de probité pour chercher à gagner un procès qui lui semblerait injuste. La confiance qu'il a en son bon droit, dont je sais, Monsieur, que vous vous déclarerez l'appui, est tout ce qui le porte à souhaiter la recommandation que je lui donne : et pour lui faire avoir un heureux présage de la justice qu'il attend de vous, je l'ai assuré que vous ne m'aviez jamais refusé celle de me croire, avec beaucoup de passion et de respect, etc.

Lettre de Mme DU CHATELET *à M.* D'ARGENTAL, *neveu du cardinal* DE TENCIN.

J'AI un frère qui est assez aimable, qui, d'ailleurs, aime son métier, s'y applique, et le sait assez bien. Il est grand-vicaire de M. l'archevêque de Sens. Il désirerait d'accompagner M. le cardinal de Tencin à Rome, et d'être son conclaviste, en cas que le Pape se laisse mourir. Voyez, mon cher ami, si je pourrais encore vous avoir cette obligation. J'ose vous assurer que M. votre oncle sera content de mon frère, et je vous en serai infiniment obligée et à lui aussi. Quand vous l'aurez permis, il ira vous voir et vous prier de le présenter.

Lettre de Mme DE SÉVIGNÉ *à M. le comte* DE GRIGNAN, 1670.

SI l'occasion vous vient de rendre quelque service à un gentilhomme de votre pays, qui s'appelle ***, je vous conjure de le faire; vous ne me sauriez donner une marque plus agréable de votre amitié. Vous m'avez promis un canonicat pour son frère; vous connaissez toute sa famille. Ce pauvre garçon était attaché à M. Fouquet : il a été convaincu d'avoir servi à faire tenir à Mme Fouquet une lettre de son mari; sur cela il a été condamné aux galères pour cinq ans : c'est une chose un peu extraordinaire. Vous savez que c'est un des plus honnêtes garçons qu'on

puisse voir, et propre aux galères comme à prendre la lune avec les dents.

Lettre de Mme la comtesse DE LA SUSE *à M. le marquis* DE CRÉQUI.

JE ne présume pas assez de mon crédit auprès de vous, Monsieur, pour vouloir vous demander des choses difficiles; mais comme, par raison de sympathie, vous devez avoir bien de la facilité d'accorder votre protection à tous les gens de cœur, je me suis engagée de vous la demander pour le gentilhomme qui vous rendra ma lettre. Il a déjà l'honneur d'être connu de vous; et cela étant, je vous crois tout persuadé qu'il n'est pas indigne des marques de votre bonté. Il répondra assurément par ses actions à l'honneur que vous lui ferez de lui donner part en vos bonnes grâces : et si vous voulez compter, Monsieur, la prière que je vous en fais pour quelque chose, je vous assure que je vous en serai tout-à-fait redevable, et que j'en aurai toute la reconnaissance *que* peut avoir une personne *que* beaucoup d'estime a disposée d'être, Monsieur, etc.

Lettre de FLÉCHIER *à M.****.

UN de nos bons marchands de Nîmes, Monsieur, a une affaire devant vous, qu'il croit juste, et qui lui est de conséquence. Comme il sait l'amitié que vous avez pour moi, il croit

que ma recommandation auprès de vous ne lui sera pas inutile. Je vous prie, Monsieur, de lui rendre la justice qu'il vous demande, et de lui faire les grâces qui accompagnent le bon droit, s'il l'a : je vous en serai très-obligé. Je suis, Monsieur, etc.

Lettre de M. d'Ussé *à* Rousseau, 1728.

Le sieur Leroux-Durant m'écrit pour me prier de vous le recommander, Monsieur. Il prétend que j'ai beaucoup de crédit sur vous : je ne sais s'il ne se trompe pas. Quoi qu'il en soit, je fais ce qu'il souhaite de moi, et je vous prie de vouloir bien lui être favorable en ce qui peut lui être utile. Il a du génie et du talent pour plusieurs choses ; je l'ai expérimenté à Ussé, où il a été avec moi assez long-temps pour pouvoir en juger. Je vous serai obligé, Monsieur, de l'attention que vous voudrez bien avoir à lui procurer quelque emploi qui le mette plus à son aise qu'il n'y est. Je suis persuadé qu'il s'acquittera bien des choses dont vous le chargerez. Je suis, etc.

Lettre de Voltaire *à sa Majesté l'Impératrice de Russie.*

Madame,

J'apprends dans le moment que V. M., qui s'est fait si bien connaître dans la Méditerranée, avait un vice-consul à Cadix, et que ce vice-

consul, qui était allemand, est mort. Il y a un autre Allemand nommé *Jean-Louis Pettermann*, demeurant à Cadix, qui servirait très-bien V. M., si elle n'avait point disposé de cette place.

Il ne m'appartient pas d'oser vous proposer un vice-consul ni un proconsul. Je crois que s'il y avait encore des consuls romains, ils ne tiendraient pas plus devant vous que les grands visirs.

Daignez, Madame, agréer le profond et inutile respect, l'attachement inviolable, et la reconnaissance du vieux malade de Ferney.

Lettre de M. D'ALEMBERT *à* VOLTAIRE.

MON cher et illustre confrère, voilà M. le comte de Valbelle, que vous connaissiez déjà par ses lettres, et que vous serez charmé de connaître par sa personne. Une heure de conversation avec lui vous en dira plus en sa faveur que je ne pourrais vous en écrire. Il a voulu absolument que je lui donnasse une lettre pour vous, quoique assurément il n'en ait pas besoin.

Je vous embrasse de tout mon cœur, et j'envie bien à M. de Valbelle le plaisir qu'il aura de vous voir.

Lettre du même au même.

CETTE lettre, mon cher et illustre confrère, vous sera remise par M. Desmarets, homme de mérite et bon philosophe, qui désire de vous

rendre hommage en allant en Italie, où il se propose de faire des observations d'histoire naturelle.

Je vous prie de le recevoir et de l'accueillir comme un savant plein de lumières, et qui est aussi digne qu'empressé de vous voir.

Adieu, mon cher et illustre confrère, je vous embrasse de tout mon cœur, et je voudrais bien partager avec M. Desmarets le plaisir qu'il aura de se trouver avec vous.

Lettre de VOLTAIRE *à Mme* DU DEFFANT.

Vous m'avez proposé, Madame, d'acheter une charge d'écuyer chez madame la duchesse du Maine; et, ne me sentant pas assez dispos pour cet emploi, j'ai été obligé d'attendre d'autres occasions de vous faire ma cour. On dit qu'avec cette charge d'écuyer il en vaque une de lecteur; je suis sûr que ce n'est pas un bénéfice simple chez madame du Maine comme chez le Roi. Je voudrais de tout mon cœur prendre pour moi cet emploi; mais j'ai en main une personne qui, avec plus d'esprit, de jeunesse et de poitrine, s'en acquittera mieux que moi.

Voici, Madame, une occasion de montrer la bonté de votre cœur et de votre crédit. La personne dont je vous parle est un jeune homme nommé l'abbé Linant, à qui il ne manque rien du tout que la fortune. Il a auprès de vous une recommandation bien puissante : il est ami de M. de Formont, qui vous répondra de son esprit

et de ses mœurs. Je ne suis ici que le précurseur de M. de Formont, qui va bientôt obtenir cette grâce de vous; et je vous en remercierai comme si c'était à moi seul que vous l'eussiez faite. En vérité, si vous placez ce jeune homme, vous ferez une action charmante; vous encouragerez un talent bien décidé qu'il a pour les vers; vous vous attacherez pour le reste de votre vie quelqu'un d'aimable qui vous devra tout; vous aurez le plaisir d'avoir tiré le mérite de la misère, et de l'avoir mis dans la meilleure école du monde. Au nom de Dieu, réussissez dans cette affaire, pour votre plaisir, pour votre honneur, pour celui de madame du Maine et pour l'amour de Formont, qui vous en prie par moi.

Adieu, Madame; je vous suis attaché comme l'abbé Linant vous le sera, avec le plus respectueux et le plus tendre dévouement.

Lettre de Mme DE SIMIANE *à M***.*

Vous avez eu la bonté, Monsieur, de faire espérer l'honneur de votre protection au sieur Ferrand qui se présente à vous aujourd'hui. Il a une grosse famille de jeunes, jolies et sages filles; tout cela demande un peu de bien, et il n'en a point: un petit emploi pourvoirait à tout; je vous le demande pour lui; et je joins mes prières à celles de M. B***. C'est la mouche du coche; mais n'importe : ma reconnaissance n'en perdra rien de sa force, non plus que tous les sentimens que vous me connaissez pour vous,

Monsieur, et que je vous ai voués pour toute ma vie.

Lettre de la même.

NE *faites faute*, Monsieur, *cette lettre reçue* (1), de donner une place à celui dont voilà le mémoire. Le nom est effacé; mais cela n'y fait rien; ne laissez pas d'accorder la demande: c'est pour le plus joli garçon du monde. Je ne l'ai jamais vu ni connu; il m'est recommandé par une personne que je n'ai jamais vue ni connue; et le tout m'a été donné par l'abbé de Saint-Andiol, mon cousin-germain: et, à cause du cousinage, je vous prie de m'écrire au sérieux que ce que je vous demande est impossible, afin que je lui puisse montrer et lire votre lettre, etc.

Lettre de Mme DE SÉVIGNÉ *à sa fille.*

JE vous écris tous les jours: c'est une joie qui me rend très-favorable à tous ceux qui me demandent des lettres. Ils veulent en avoir pour paraître devant vous, et moi je ne demande pas mieux. Celle-ci vous sera rendue par M. de....; je veux mourir si je sais son nom; mais enfin c'est un fort honnête homme qui me paraît avoir de l'esprit, et que nous avons vu ici ensemble. Son visage vous est connu. Pour moi je n'ai pas eu l'esprit d'appliquer son nom dessus.

(1) Allusion à une locution commerciale.

Lettre de VOLTAIRE *au cardinal* DE BERNIS, 1776 (1).

MONSEIGNEUR, votre Éminence croit peut-être que je suis mort; en ce cas elle ne se trompe guère. Mais pour le peu de vie qui me reste, j'ai la hardiesse de vous présenter un jeune huguenot, mon ami, qui n'a nulle envie de se convertir, mais qui en a beaucoup de vous faire sa cour dans un des momens où vous daignez accueillir les étrangers. Il se nomme Labat : il est capable de sentir votre mérite, et il cherche à augmenter le sien en voyant *la bella Italia et la virtuosa e valente Eminenza : e bacio il sacro lembo di sua porpora.*

Lettre du même au même; 1772.

JE prends la liberté, Monseigneur, de vous présenter un voyageur genevois digne de toutes les bontés de votre Éminence, tout huguenot qu'il est. Sa famille est une des plus anciennes de ce pays, et sa personne une des plus aimables. Il s'appelle M. *de Saussure.* C'est un des meilleurs physiciens de l'Europe. Sa modestie est égale à son savoir. Il mérite de vous être présenté d'une meilleure main que la mienne. Je me tiens trop heureux de saisir cette occasion

(1) Voyez la réponse à la suite des Fragmens.

de vous renouveler mes hommages et le respect avec lequel j'ai l'honneur d'être,

Monseigneur, de votre Éminence
le très-humble, etc.

Lettre de M. le cardinal DE BERNIS *à* VOLTAIRE, 1775.

JE ne saurais refuser cette lettre, mon cher et illustre confrère, à deux jeunes officiers suédois qui ont fait le voyage d'Italie avec beaucoup d'application et d'intelligence, mais qui croiraient n'avoir rien vu si, en retournant dans leur patrie, ils n'avaient pu, au moins un moment, voir et entendre le grand homme de notre siècle. Ils ont cru qu'une lettre de moi serait un passe-port pour arriver jusqu'à vous. Je vous prie donc de ne pas vous refuser à leur curiosité, et au désir qu'ils ont de vous présenter un hommage qui n'est pas celui de la flatterie.

Il y a bien long-temps que je n'ai eu de vos nouvelles : je n'en sais que par la renommée; ce n'est pas assez pour mon cœur.

Ne doutez jamais, mon cher confrère, de l'intérêt que je prends à votre santé, à votre conservation, à votre bonheur; je n'ai plus de vœux à faire pour votre gloire. Mon attachement pour vous durera autant que ma vie.

Lettre de VOLTAIRE *à M. le marquis* D'ARGENSON, 1739.

QUE direz-vous de moi, Monsieur? Vous me faites sentir vos bontés de la manière la plus bienfaisante; vous ne semblez me laisser de sentimens que ceux de la reconnaissance, et il faut avec cela que je vous importune encore. Non, ne me croyez pas assez hardi; mais voici le fait: un grand garçon bien fait, aimant les vers, ayant de l'esprit, ne sachant que faire, s'avise de se faire présenter, je ne sais comment, à Cirey. Il m'entend parler de vous, de mon ange gardien. Ho! ho! dit-il, s'il vous fait du bien, il m'en fera donc: écrivez-lui en ma faveur. Mais, Monsieur, considérez que j'abuserais...... Hé bien! abusez, dit-il. Je voudrais être à lui, s'il va en embassade; je ne demande rien; je lui servirai à tout ce qu'il voudra; je suis diligent, je suis bon garçon, je suis de fatigue. Enfin, donnez-moi une lettre pour lui. Moi, qui suis bon homme, je lui donne la lettre. Dès qu'il la tient il se croit trop heureux: *Je verrai M. d'Argenson!* Et voilà mon grand garçon qui vole à Paris.

J'ai donc, Monsieur, l'honneur de vous en avertir. Il se présentera à vous avec une belle mine et une chétive recommandation. Pardonnez-moi, je vous en conjure, cette importunité: ce n'est pas ma faute; je n'ai pu résister au plaisir de me vanter de vos bontés, et un passant a dit: J'en retiens ma part.

S'il arrivait en effet que ce jeune homme fût sage, serviable, instruit, et qu'allant en ambassade vous eussiez par hasard besoin de lui, informez-vous-en au noviciat des Jésuites; il a été deux ans novice malgré lui. Son père, congréganiste de la congrégation des Messieurs (1) (vous connaissez cela), voulait en faire un saint de la compagnie de Jésus; mais il vaut mieux vivre à votre suite que dans cette compagnie.

Pour moi je vivrai pour vous être à jamais attaché avec la plus respectueuse et la plus tendre reconnaissance.

FRAGMENS.

Il y a un chevalier de Sévigné à Toulon, qui est votre parent et mon filleul : le chevalier de Buous dit qu'il est fort brave. S'il va saluer M. de Grignan, je le prie de lui faire quelque honnêteté particulière à cause du nom. Il voudrait bien avoir un vaisseau : vous, qui gouvernez M. de Seignelay, vous pourriez bien aisément obtenir de lui ce qu'il souhaite. *Mme de Sévigné à sa fille.*

Voici un autre chapitre; il regarde un joli garçon qu'un désir de voir les honnêtes gens de toutes sortes de pays a fait quitter une maison opulente sans congé. Peut-être blâmerez-vous sa

(1) Les Jésuites avaient plusieurs congrégations dans leurs colléges, celle surtout des Écoliers, et celle des Messieurs, c'est-à-dire des pères, oncles, etc., de leurs élèves.

curiosité; mais l'affaire est faite. Il sait beaucoup de choses; il en ignore d'autres qu'il faut ignorer à son âge. Je l'ai cru digne de vous voir pour lui faire commencer à sentir qu'il n'a pas perdu son temps d'aller en Angleterre. Traitez-le bien pour l'amour de moi.

Mlle de Lenclos à M. de Saint-Evremont.

Quelque scrupule que je me fasse de troubler votre solitude, je ne puis me dispenser de recommander à vos bontés M. Mathy qui vous remettra cette lettre. C'est le fils d'un homme de mérite que vous connaissez sûrement, au moins de réputation.... Le fils est digne de son père, et digne d'être connu et bien reçu de vous : il a l'esprit très-cultivé, et, ce qui vaut encore mieux, très-droit et très-juste, et surtout une franchise et une philosophie qui vous plairont....

M. d'Alembert à Voltaire.

Réponse de M. le cardinal de Bernis *à* Voltaire, 1777.

Votre jeune huguenot (M. Labat) m'a remis, mon chère confrère, la lettre dont vous m'avez honoré le 27 septembre de l'année dernière. Je ne doute pas que ce jeune homme ne soit homme d'esprit, puisque vous vous y intéressez. Il dîna hier chez moi. Je ferai toujours honneur à vos recommandations.

Je ne vous ai pas cru mort : vous donnez assez souvent de bons signes de vie; mais j'ai cru que vous m'aimiez moins, puisque vous m'aviez re-

tranché ces petites lettres qui, de temps en temps, me font voir que le goût et les grâces ne sont pas totalement perdus pour nous, et que vous luttez heureusement contre la décadence qui nous menace depuis quelque temps. Je m'intéresse à votre conservation plus que personne, parce que je jouis plus sincèrement de votre gloire. Vivez encore long-temps pour l'amour de la France et pour la satisfaction de vos serviteurs et de vos amis.

LETTRES D'AFFAIRES.

INSTRUCTION.

Le premier, et peut-être le seul mérite de ce genre de lettres, est de dire clairement ce qu'il faut, et de ne rien dire de plus.

La plaisanterie y serait déplacée : comment celui à qui vous écrivez s'occupera-t-il sérieusement de vos affaires, si vous ne le traitez vous-même qu'en badinant? Le seul parti qu'il puisse prendre est de vous imiter, et de n'y pas mettre plus d'importance que vous.

Voltaire savait sans contredit être plaisant dans une lettre : sa correspondance en offre partout des preuves; mais il se garde bien de plaisanter avec l'abbé Moussinot, chargé de ses affaires à Paris.

Il ne prodigue pas non plus avec lui cet esprit dont il était si libéral avec tant d'autres : il sentait bien que l'esprit dans ces cas-là n'est propre qu'à détourner l'attention.

Madame de Maintenon en usait de

même : point de verbiage, point de phrases ; elle va droit au fait. Son style sévère se presse, les pensées se serrent, et les mots s'arrêtent toujours où finissent les choses. Ses lettres sont des modèles en ce genre.

C'est du jugement, c'est du goût qu'il demande : jugement, pour dire nettement ce qui est nécessaire ; goût, pour le dire comme il convient. Là surtout il faut sacrifier l'agrément à la précision, ne s'étendre qu'autant que la clarté l'exige, et rejeter avec le plus grand soin ces tournures étranges, ces expressions barbares, ces tours incorrects qu'ont adoptés la plupart de nos négocians.

Un comptoir, je le sais, n'est pas l'Académie ; mais, puisque l'on y écrit des lettres en langue française, encore faut-il que cette langue n'y soit pas estropiée sous la plume des commis.

Que veulent dire, par exemple, tous ces termes et toutes ces locutions tudesques ? Nous vous *retournons* ou *acheminons* ; nous vous *réciproquerons* (1) ; le

(1) Un bon Hollandais *réciproqua* un Français qui lui avait adressé une *chère vôtre*, dont il n'était pas satis-

dix de *l'expiré* ou de *l'écoulé;* vous *m'avisez m'avoir expédié tant que possible ;* ne *ferez faute;* nous vous *confirmons notre précédente ; en conséquence de votre honorée de tel jour; par contre; votre incluse pour Hambourg a été acheminée exactement ; l'Amsterdam pointe* [1]; *le Londres mollit* [2], *il ne se trouve que des broches* [3] *sur notre place*, etc.

Des négocians étrangers, qui n'ont eu d'autre modèle du style épistolaire, en fait de commerce, que celui dont on vient de donner l'exemple, renchérissent sur sa barbarie : j'en ai vu plusieurs qui vous *saluaient au plus amical*, et qui, au lieu d'avoir reçu votre précédente lettre, avaient reçu votre *plus jeune.*

Si cependant il est impossible d'arrêter le cours de ce jargon de comptoir et de factorerie, au moins ne lui laissons pas franchir les bornes des magasins ou

fait, en commençant sa réponse par ces mots : *J'ai reçu l'infâme vôtre.*

(1) Le papier sur Amsterdam commence à prendre faveur.

(2) Le papier sur Londres est moins recherché.

(3) Lettres ou effets de petites valeurs.

des boutiques; et n'employons dans les cabinets, les boudoirs, les bureaux, que les locutions, les tournures et les termes qui sont avoués également par la grammaire et par la bonne compagnie.

MODÈLES
DE LETTRES D'AFFAIRES.

Lettre de VOLTAIRE *à M. l'abbé* MOUSSINOT.

M. DE BRÉZÉ est-il bien solide? Qu'en pensez-vous, mon prudent ami? Cet article d'intérêt nettement examiné, prenez 20,000 liv. chez M. Michel, et donnez-les à M. de Brézé en rentes viagères, au dix pour cent. Cet emploi sera d'autant plus agréable, qu'on sera payé aisément et régulièrement sur ses maisons à Paris. Arrangez cette affaire pour le mieux, et, une fois arrangée, si la terre de Spoy peut se donner pour 50,000 liv., nous les trouverons vers le mois d'avril. Nous vendrons des actions, nous emprunterons au denier vingt, etc.

Lettre de RACINE *à* BOILEAU.

MADAME de Maintenon m'a dit ce matin que le Roi avait réglé notre pension à quatre mille francs pour moi, et à deux mille francs pour vous. Cela s'entend sans y comprendre notre pension de gens de lettres. Je l'ai fort remerciée pour vous et pour moi. Je viens aussi tout-à-l'heure de remercier le Roi. Il m'a paru qu'il

avait quelque peine qu'il y eût de la diminution; mais je lui ai dit que nous étions trop contens. J'ai plus appuyé encore sur vous que sur moi; et j'ai dit au Roi que vous prendriez la liberté de lui écrire pour le remercier, n'osant pas lui venir donner la peine d'élever sa voix (1) pour vous parler. J'ai dit en propres paroles : Sire, il a plus d'esprit que jamais, plus de zèle pour Votre Majesté, et plus d'envie de travailler pour votre gloire qu'il n'en a jamais eu. Vous voyez enfin que les choses ont été réglées comme vous l'avez souhaité vous-même. Je ne laisse pas d'avoir une vraie peine de ce qu'il semble que je gagne à cela plus que vous; mais, outre les dépenses et les fatigues des voyages dont je suis assez aise que vous soyez délivré, je vous connais si noble et si plein d'amitié, que je suis assuré que vous souhaiteriez de bon cœur que je fusse encore mieux traité. Je serai très-content si vous l'êtes en effet. J'espère vous revoir bientôt; je demeure ici pour voir de quelle manière la chose doit tourner, car on ne m'a point encore dit si c'est par brevet, ou si c'est à l'ordinaire sur la cassette. Je suis entièrement à vous. Il n'y a rien de nouveau ici; on ne parle que du voyage, et tout le monde n'est occupé que de ses équipages. Je vous conseille d'écrire quatre lignes au Roi, et autant à Mme de Maintenon, qui, assurément, s'intéresse toujours, avec beaucoup d'amitié, à tout ce qui vous touche.

(1) Boileau commençait à devenir un peu sourd.

Envoyez-moi vos lettres par la poste, ou par votre jardinier, comme vous le jugerez à propos.

Lettre de Mme DE MAINTENON *à Mme* DE VILLETTE, 1708.

JE vous prie, Madame, de donner vingt louis par extraordinaire à Mme de Scudéry, et dix à Mme de Conflans. Si vous ne savez pas où prendre celle-ci, Mme de Caylus est en grand commerce avec elle. De la manière dont on nous parla hier de Mme de Pontchartrain, je la crois morte présentement. Vous savez mes sentimens là-dessus pour la personne qui la perd, et en particulier pour Mme la chancelière : acquittez-moi donc de tous mes devoirs. Tant que vous serez à Paris, vous devriez me mander des nouvelles; nous aurions besoin qu'elles fussent divertissantes, car je vous assure que nous mourons d'ennui.

Lettre de Mme DE LA FAYETTE *à Mme* DE SÉVIGNÉ, 1689.

MON style sera laconique; je n'ai point de tête; j'ai eu la fièvre; j'ai chargé M. Dubois de vous le mander.

Votre affaire (1) est manquée, et sans remède; l'on y a fait des merveilles de toutes parts : je doute que M. de Chaulnes en personne l'eût pu

(1) Il s'agissait de faire nommer le marquis de Sévigné député des États de Bretagne.

faire. Le Roi n'a témoigné nulle répugnance pour M. de Sévigné; mais il était engagé il y a long-temps, et il l'a dit à tous ceux qui pensaient à la députation. Il faut laisser nos espérances jusqu'aux États prochains. Ce n'est pas de quoi il est question présentement; il est question, ma belle, qu'il ne faut point que vous passiez l'hiver en Bretagne, à quelque prix que ce soit. Vous êtes vieille; les *Rochers* sont pleins de bois; les catarrhes et les fluxions vous accableront; vous vous ennuierez; votre esprit deviendra triste, et baissera : tout cela est sûr; et les choses du monde ne sont rien en comparaison de tout ce que je vous dis. Ne me parlez point d'argent ni de dettes; je vous ferme la bouche sur tout. M. de Sévigné vous donne son équipage; vous venez à Malicorne; vous y trouvez les chevaux et la calèche de M. de Chaulnes. Vous voilà à Paris; vous allez descendre à l'hôtel de Chaulnes : votre maison n'est pas prête; vous n'avez point de chevaux; c'est en attendant; à votre loisir vous vous remettez chez vous. Venous au fait : vous payez une pension à M. de Sévigné; vous avez ici un ménage : mettez le tout ensemble; cela fait de l'argent, car votre louage de maison va toujours. Vous direz : Mais je dois, et je paierai avec le temps. Comptez que vous trouverez ici mille écus, dont vous paierez ce qui vous presse; qu'on vous les prête sans intérêt, et que vous les rembourserez petit à petit, comme vous voudrez. Ne demandez point d'où ils viennent, ni de qui c'est; on ne

vous le dira pas; mais ce sont des gens qui sont bien assurés qu'ils ne les perdront pas. Point de raisonnement là-dessus, point de paroles, ni de lettres perdues; il faut venir : tout ce que vous m'écrirez je ne le lirai seulement pas. En un mot, ma belle, il faut ou venir ou renoncer à mon amitié, à celle de madame de Chaulnes, et à celle de madame de Lavardin; nous ne voulons point d'une amie qui veut vieillir et mourir par sa faute : il y a de la misère et de la pauvreté à votre conduite. Il faut venir dès qu'il fera beau.

Lettre de VOLTAIRE *à l'abbé* MOUSSINOT, 1736.

TRENTE-CINQ mille livres pour les tapisseries de la *Henriade!* C'est beaucoup, mon cher trésorier. Il faudrait avant tout savoir ce que la tapisserie de *Don Quichotte* a été vendue; il faudrait surtout, avant de commencer, que M. de *Richelieu* me payât mes 50,000 fr. Suspendons donc tout projet de tapisserie, et que M. *Oudri* ne fasse rien sans un plus amplement informé.

Faites-moi, mon cher abbé, l'emplette d'une petite table qui puisse servir à la fois d'écran et d'écritoire, et envoyez-la de ma part chez madame de *Winterfeld*, rue Plâtrière.

Encore un autre plaisir : il y a un chevalier de *Mouhy* qui demeure à l'hôtel Dauphin, rue des Orties. Ce chevalier veut m'emprunter cent pistoles, et je veux bien les lui prêter. Soit qu'il vienne chez vous, soit que vous alliez chez lui,

je vous prie de lui dire que mon plaisir est d'obliger les gens de lettres quand je le puis ; mais que je suis actuellement très-mal dans mes affaires ; que cependant vous ferez vos efforts pour trouver cet argent, et que vous espérez que le remboursement en sera délégué de façon qu'il n'y ait rien à risquer. Après quoi vous aurez la bonté de me dire ce que c'est que ce chevalier, et le résultat de ces préliminaires.

Dix-huit francs au petit d'Arneau : dites-lui que je suis malade, et que je ne peux (1) écrire. Pardon de toutes ces guenilles : je suis un bavard bien importun ; mais je vous aime de tout mon cœur.

Lettre du même au même, 1757.

Je vous prie, mon cher abbé, de faire chercher une montre à secondes chez Leroi ou chez Lebon ou chez Tiout ; enfin la meilleure montre, soit d'or ou d'argent, il n'importe ; le prix n'importe pas davantage. Si vous pouvez charger l'honnête Savoyard que vous nous avez déjà envoyé ici à cinquante sous par jour, et que nous récompenserons encore outre le prix convenu, de cette montre à répétition, vous l'expédierez tout de suite, et vous ferez là une affaire dont je serai satisfait.

D'Hombre, que vous connaissez, a fait ban-

(1) M. de Voltaire a presque toujours dit je *peux* : cependant je *puis* est le seul qui soit conforme à la grammaire et à l'usage de nos bons écrivains.

queroute; il me devait 15,000 francs : il vient de faire un contrat avec ses créanciers, que je n'ai point signé. Parlez, je vous prie, à un procureur; et qu'on m'exploite ce drôle dont je suis très-mécontent.

J'ai lu l'épître de *d'Arnaud* : je ne crois pas que cela soit imprimé, ni doive l'être. Dites-lui que ma santé ne me permet pas d'écrire à personne; mais que je l'aime beaucoup. Retenez-le quelquefois à dîner chez M. *Dubreuil* : je paierai les poulardes très-volontiers. Eprouvez son esprit et sa probité, afin que je puisse le placer. — Je vous le répète, mon cher ami, vous avez carte blanche sur tout, et je n'ai jamais que des remercîmens à vous faire.

LETTRES

SÉRIEUSES ET MORALES.

INSTRUCTION.

Tout n'est pas rose dans un jardin, tout n'est pas plaisir dans la vie : là, près de la fleur est l'épine; ici, la tristesse est à côté de la joie. On éprouve des tracasseries; on connaît le chagrin; on a des momens d'humeur; on est tourmenté par cet ennui que Buffon nomme *le triste tyran des âmes qui pensent, contre lequel la sagesse peut bien moins que la folie.*

La retraite même, la solitude d'une campagne, et le silence des champs, nous ramènent à la réflexion, et nous jettent dans la rêverie.

C'est alors qu'il est doux d'écrire à ses amis, à ses connaissances, à ses liaisons. L'âme s'épanche et se soulage; le cœur, resserré par la peine, se dilate en se communiquant. Un sentiment, quelque pé-

nible qu'il soit, cesse presque de l'être quand on le fait partager.

Mais ces sortes de lettres, où dominent tantôt la raison et tantôt la mélancolie, ne sont pas faites pour les indifférens.

L'esprit ne doit pas s'y montrer à découvert : quand on est profondément affecté, on ne songe pas à faire des phrases.

Encore moins cherche-t-on à plaisanter. Voltaire dit si bien : « La plaisanterie « n'est jamais bonne dans le genre sé- « rieux, parce qu'elle ne porte jamais que « sur un côté des objets, qui n'est pas « celui que l'on considère. Elle roule « presque toujours sur des rapports faux, « sur des équivoques : de là vient que les « plaisans de profession ont presque tous « l'esprit faux, autant que superficiel. »

J'ajoute qu'ils ne savent pas lire dans les âmes ; et c'est pourtant là qu'il faut se transporter pour y bien saisir la pensée, le sentiment, le texte, en un mot, dont une lettre sérieuse et morale n'est que le commentaire.

Le plaisant de profession est toujours égoïste ; toujours il est prêt à sacrifier ses

amis, s'il en a, au plaisir de dire un bon mot. La raison est pour lui une étrangère dont il ignore le langage.

Gardez-vous cependant de la faire trop long-temps parler, même à ceux qui sont faits pour l'entendre : une lettre ne se lit pas, et manque son effet, quand elle devient sermon.

C'est là surtout que le style doit, sans affectation, se revêtir de ces couleurs du sentiment et de la nature, qui seules peuvent embellir et faire aimer la morale. Anaxagore l'enseignait; mais l'austérité de ses leçons lui enlevait chaque jour quelqu'un de ses disciples. Il s'en plaignit; on lui cria : Sacrifiez aux Grâces; Minerve aussi veut les avoir pour compagnes.

MODÈLES
DE LETTRES SÉRIEUSES ET MORALES.

Lettre de Mme DE MAINTENON *à Mme* DE CHANTELOUP, 1666.

Me voilà, Madame, bien éloignée de la grandeur prédite! Je me soumets à la Providence. Et que gagnerais-je à murmurer contre Dieu? Mes amis m'ont conseillé de m'adresser à M***, comme s'ils avaient oublié les raisons que j'ai de n'en rien espérer. Irai-je le regagner par mes soumissions, et briguer l'honneur d'être à ses gages? On m'a envoyée à M. Colbert, mais sans fruit. J'ai fait présenter deux placets au Roi, où l'abbé Testu a mis toute son éloquence : ils n'ont pas seulement été lus. Oh! si j'étais dans la faveur, que je traiterais différemment les malheureux! Qu'on doit peu compter sur les hommes! Quand je n'avais besoin de rien, j'aurais obtenu un évêché; quand j'ai besoin de tout, tout m'est refusé. Madame de Chalais m'a offert sa protection, mais du bout des lèvres; madame de Lyonne m'a dit : *Je verrai, je parlerai*, du ton dont on dit le contraire. Tout le monde m'a offert des services, et personne ne m'en a rendu.

Le duc est sans crédit, le maréchal occupé à demander pour lui-même. Enfin, Madame, il est très-sûr que ma pension (1) ne sera point rétablie. Je crois que Dieu m'appelle à lui par ces épreuves : il appelle ses enfans par les adversités. Qu'il m'appelle, je le suivrai dans la règle la plus austère ; je suis aussi lasse du monde que les gens de la cour le sont de moi. Je vous remercie, Madame, des consolations chrétiennes que vous m'offrez, et des bontés que mon frère m'écrit que vous daignez lui témoigner.

Lettre de Mme DE SÉVIGNÉ *au comte* DE BUSSY.

J'APPRENDS, mon cher cousin, que ma nièce ne se porte pas trop bien : c'est qu'on ne peut pas être heureux en ce monde ; ce sont des compensations de la Providence, afin que tout soit égal, ou qu'au moins les plus heureux puissent comprendre, par un peu de chagrin et de douleur, ce que souffrent les autres qui en sont accablés. Le P. Bourdaloue nous fit l'autre jour un sermon contre la prudence humaine, qui fit bien voir combien elle est soumise à l'ordre de la Providence, et qu'il n'y a que celle du salut, que Dieu nous donne lui-même, qui soit estimable.

(1) Elle obtint enfin cette pension. Le ministre avait proposé 2000 livres; le Roi écrivit de sa main 2000 écus. Il lui dit ensuite : « Madame, je vous ai fait attendre « long-temps; mais vous avez tant d'amis, que j'en ai « été jaloux, et j'ai voulu que vous ne dussiez rien qu'à « moi. »

Cela console, et fait qu'on se soumet plus doucement à sa mauvaise fortune. La vie est courte; c'est bientôt fait : le fleuve qui nous entraîne est si rapide, qu'à peine pouvons-nous y paraître. Voilà des moralités de la semaine sainte.

Lettre de Mme DE SÉVIGNÉ *à Mme* DE GRIGNAN.

IL me semble, ma chère enfant, que j'ai été traînée malgré moi à ce point fatal où il faut souffrir la vieillesse : je la vois, m'y voilà; et je voudrais bien au moins ne pas aller plus loin, et ne point avancer dans ce chemin des infirmités, des douleurs, des pertes de mémoire, des défiguremens qui sont près de m'outrager. Mais j'entends une voix qui dit : Il faut marcher malgré vous, ou bien, si vous ne voulez pas, il faut mourir, qui est une autre extrémité à quoi la nature répugne. Voilà pourtant le sort de tout ce qui avance un peu trop : mais un retour à la volonté de Dieu, et à cette loi universelle qui nous est imposée, remet la raison à sa place, et fait prendre patience. Prenez-la donc, ma très-chère, et que votre amitié trop tendre ne vous fasse point jeter des larmes que votre raison doit condamner.

Lettre de Mme DE SÉVIGNÉ *à M.* DE COULANGES, 1691.

JE suis tellement éperdue de la nouvelle de la mort très-subite de M. de Louvois, que je ne

sais par où commencer pour vous en parler. Le voilà donc mort ce grand ministre, cet homme si considérable qui tenait une si grande place, dont le MOI, comme dit Nicole, était si étendu, qui était le centre de tant de choses! Que d'affaires, que de desseins, que de projets, que de secrets, que d'intérêts à démêler! que de guerres commencées! que d'intrigues, que de beaux coups d'échecs à faire et à conduire! Mon Dieu! donnez-moi un peu de temps; je voudrais bien donner un échec au duc de Savoie, un mat au prince d'Orange. Non, non, vous n'aurez pas un seul moment. Faut-il raisonner sur cette étrange aventure? Non, en vérité; il y faut réfléchir dans son cabinet. Voilà le second ministre que vous voyez mourir depuis que vous êtes à Rome: rien n'est plus différent que leur mort; mais rien n'est plus égal que leur fortune, et les cent millions de chaînes qui les attachaient tous deux à la terre. Quant aux grands objets qui doivent porter à Dieu, vous vous trouvez embarrassé dans votre religion sur ce qui se passe à Rome et au Conclave. Mon pauvre cousin, vous vous méprenez; j'ai ouï dire qu'un homme d'un très-bon esprit tira une conséquence toute contraire au sujet de ce qu'il voyait dans cette grande ville: il en conclut qu'il fallait que la religion chrétienne fût toute sainte et toute miraculeuse de subsister ainsi par elle-même au milieu de tant de désordres et de tant de profanations. Faites donc comme lui, et tirez les mêmes conséquences.

Lettre du cardinal DE BERNIS (1) *à* VOLTAIRE, 1762.

Vous êtes en peine de mon âme, mon cher confrère, dans le vide de l'obscurité à laquelle je suis condamné à l'avenir. Avouez que vous me croyez ambitieux comme tous mes pareils. Si vous me connaissiez davantage, vous sauriez que je suis arrivé en place philosophe; que j'en suis sorti plus philosophe encore; et que trois ans de retraite ont affermi cette façon de penser au point de la rendre inébranlable. Je sais m'occuper, mais je suis assez sage pour ne pas faire part au public de mes occupations. Je n'avais besoin, pour être heureux, que de cette liberté dont parle Virgile : *quæ sera tamen respexit inertem.* Je la possède en partie; avec le temps, je la posséderai tout entière. Une main invisible m'a conduit des montagnes du Vivarais au faîte des honneurs : laissons-la faire; elle saura me conduire à un état honorable et tranquille; et puis, pour mes menus plaisirs, je dois, selon l'ordre de la nature, être l'électeur de trois ou quatre papes, et revoir souvent cette partie du monde qui a été le berceau de tous les arts. N'en voilà-t-il pas assez pour *bercer cet enfant* que vous appelez la *vie?*

Ne me souhaitez que de la santé, mon cher confrère; j'ai ou j'aurai tout le reste. Quand je désire une longue vie, je suppose votre existence et celle de quelques amis : car je suis comme

(1) Il était alors exilé.

mademoiselle de Scudéri; je ne voudrais pas vivre éternellement, *si mes amis n'étaient éternels comme moi.*

Adieu, mon cher confrère : je ris comme un fou quand je songe que vous êtes destiné à vivre en Suisse, et moi à habiter un village.

FRAGMENS.

Vous me demandez si j'aime toujours la vie : je vous avoue que j'y trouve des chagrins cuisans; mais je suis encore plus dégoûtée de la mort. Je me trouve si malheureuse d'avoir à finir tout ceci par elle, que si je pouvais retourner en arrière, je ne demanderais pas mieux. Je me trouve dans un engagement qui m'embarrasse : je suis embarquée dans la vie sans mon consentement; il faut que j'en sorte, cela m'assomme. Et comment en sortirai-je? par où? par quelle porte? quand sera-ce? en quelle disposition? souffrirai-je mille et mille douleurs qui me feront mourir désespérée? aurai-je un transport au cerveau? mourrai-je d'un accident? comment ferai-je avec Dieu? qu'aurai-je à lui présenter... ? Je m'abîme dans ces pensées; et je trouve la mort si terrible, que je hais plus la vie, parce qu'elle m'y mène, que par les épines dont elle est semée.

Mme de Sévigné.

M. d'Alembert m'a demandé un article sur l'esprit. Il se repentira d'avoir demandé des gavottes à un homme qui a cassé son violon. Et vous aussi, Madame, vous vous repentirez d'a-

voir voulu que je vous écrive. Je ne suis plus de ce monde, et je me trouve assez bien de n'en plus être. Je ne m'intéresserai pas moins tendrement à vous; mais dans l'état où nous sommes tous deux, que pouvons-nous faire l'un pour l'autre? Nous nous avouerons que tout ce que nous avons vu, et tout ce que nous avons fait a passé comme un songe; que les plaisirs se sont enfuis de nous; qu'il ne faut pas trop compter sur les hommes. Nous nous consolerons aussi en nous disant combien peu ce monde est consolant. On ne peut y vivre qu'avec des illusions, et dès qu'on a un peu vécu, toutes ces illusions s'envolent. J'ai conçu qu'il n'y avait de bon pour la vieillesse qu'une occupation dont on fût toujours sûr, et qui nous menât jusqu'au bout, en nous empêchant de nous ronger nous-mêmes.

Voltaire à Mme du Deffant.

Ce que vous entendez dire de ma faveur, n'est qu'un vain bruit. Je suis étrangère dans ce pays, sans autre appui que des personnes qui ne m'aiment pas, sans autres amis que des amis intéressés, et que le souffle le plus léger de la fortune tournera contre moi; sans autres parens que des gens qui demandent sans cesse, et qui ne méritent pas toujours. Vous jouissez d'une liberté entière; je vis dans un esclavage continuel. Croyez-moi, ma belle, car vous ne cesserez jamais de l'être, les intrigues de la Cour sont bien moins agréables que le commerce de l'esprit.

Mme de Maintenon à Mlle de Lenclos.

Il y a long-temps, Madame, que je prêche à madame de *** la paix d'une retraite. Chaque saison de la vie a des bienséances qui lui sont propres, et qui prescrivent de nouvelles règles de conduite. Il est dangereux de s'y méprendre : le monde ouvre sur nous des yeux malins ; tout y est plein de gens qui s'offensent des mérites d'autrui, à proportion qu'ils éclatent : il suffit souvent d'être vertueux pour être haï : les hommes rebutent ce qui passe leur règle, et ce qu'ils n'ont pas le courage d'imiter. Pour moi, Madame, la peur m'a pris, et l'on ne saurait plus m'envier que le bonheur de mon obscurité. Comme j'ai toujours mis le ridicule presque au niveau du déshonneur, je me suis dépêché de vieillir, de peur de vieillir trop tard.

M. de la Rivière à Mme de Lambert.

Vous savez que je ne puis souffrir que les vieilles gens disent : Je suis trop vieux pour me corriger. Je pardonnerais plutôt aux jeunes gens de dire : Je suis trop jeune. La jeunesse est si aimable, qu'il faudrait l'adorer, si l'âme et l'esprit étaient aussi parfaits que le corps. Mais quand on n'est plus jeune, c'est alors qu'il faut se perfectionner, et tâcher de regagner par les bonnes qualités ce qu'on perd du côté des agréables. Il y a long-temps que j'ai fait ces réflexions ; et, par cette raison, je veux tous les jours travailler à mon esprit, à mon âme, à mon cœur, à mes sentimens. *Mme de Sévigné.*

Mon Dieu ! qu'un petit gentilhomme à lièvre

est heureux dans sa gentilhommerie! Rien ne le trouble; il n'espère rien, il ne craint rien; ses jours coulent dans l'innocence; il est sans passions et sans ennui; il n'a soin que de ses guêtres, elles font tout son équipage; quand elles se coupent, une aiguillée de fil en fait l'affaire. Je le place dans les montagnes du Forez et du Vivarais, afin que les nouvelles ne parviennent à lui qu'au bout de deux ou trois ans, etc.

Mme de Simiane.

LETTRES DE CONSEILS.

INSTRUCTION.

Un mendiant à Madrid sollicitait la compassion d'un passant. «Vous êtes jeune et fort, lui dit cet homme; il vaudrait mieux travailler que de vous livrer au métier honteux que vous faites. — C'est de l'argent que je vous demande, reprit aussitôt le fier mendiant, et non pas des conseils.»

Cette histoire est à peu près celle de tout le monde : on redoute les conseils, même en paraissant les désirer : ils blessent presque l'amour-propre, qui, en cherchant des avis, ne veut que des approbations.

Souvent même on demande des conseils quand la chose est faite. Gardez-vous bien alors de dire : *Je vous aurais conseillé; j'aurais voulu*, etc. Il n'est plus temps. Il faut trouver bon ce qui est fait, ou vous taire. C'est en ce sens que M. de Fontenelle disait : *Je suis l'ennemi des manuscrits, et l'ami des livres.*

Soyez donc extrêmement avare de conseils. Un père en doit à son fils, une mère à sa fille, un tuteur à son pupille, un ami à son ami. Dans ces cas-là, ne les épargnez pas, dussent-ils être mal reçus : c'est une dette qu'il faut acquitter.

Mais, en toute autre circonstance, faites-vous presser plus d'une fois avant de vous ériger en donneur d'avis.

S'il est ensuite nécessaire d'en venir là, usez des plus grands ménagemens : une lettre de ce genre ne peut être trop mesurée. Prodiguez-y ces formules : *Il me semble; je puis me tromper; ne vous seriez-vous pas mépris par hasard? si j'ose vous dire mon sentiment; vous qui voyez si bien, qui jugez si sainement, comment ne vous êtes-vous pas aperçu*, etc. D'un côté la modestie de celui qui donne le conseil, de l'autre l'éloge de celui qui le reçoit, font alors passer ce qu'il peut avoir d'amer.

Voyez de quelle respectueuse adresse se sert Voltaire dans sa correspondance avec le roi de Prusse, lorsqu'il le reprend sur des fautes de langage, et l'éclaire sur les règles de la grammaire et de la poésie,

dont le grand Frédéric s'écartait assez souvent. A quelle circonspection plus délicate encore Voltaire n'aurait-il pas eu recours, s'il avait eu à s'expliquer sur des objets d'une plus grande importance!

L'Alceste de Molière a beau recourir à toutes sortes de moyens, soit pour se dispenser de dire son opinion, soit pour l'adoucir quand il la manifeste, il finit par aigrir celui qui l'était venu consulter: et voilà ce qui arrive presque toujours.

Que suit-il de tout cela? qu'il ne faut pas donner des conseils sans y être en quelque sorte forcé; et que, dans ce cas, on doit user de tout son esprit pour les revêtir de ces gentillesses de style et de ces formules de politesse qui ne permettent pas à l'amour-propre de se fâcher, lors même qu'on l'offense.

MODÈLES

DE LETTRES DE CONSEILS.

Lettre de Racine *à son fils.*

C'est tout de bon que nous partons pour notre voyage de Picardie. Comme je serai quinze jours sans vous voir, et que vous êtes continuellement présent à mon esprit, je ne puis m'empêcher de vous répéter encore deux ou trois choses que je crois très-importantes pour votre conduite.

La première, c'est d'être extrêmement circonspect dans vos paroles, et d'éviter la réputation d'être un parleur, qui est la plus mauvaise réputation qu'un jeune homme puisse avoir dans le pays où vous entrez. La seconde est d'avoir une extrême docilité pour les avis de M. et Mme Vignan, qui vous aiment comme leur enfant.

N'oubliez point vos études, et cultivez continuellement votre mémoire, qui a grand besoin d'être exercée. Je vous demanderai compte, à mon retour, de vos lectures, et surtout de l'Histoire de France, dont je vous demanderai à voir des extraits.

Vous savez ce que je vous ai dit des opéras et

des comédies : on en doit jouer à Marly : il est très-important pour vous et pour moi-même qu'on ne vous y voie point, d'autaut plus que vous êtes présentement à Versailles pour y faire vos exercices, et non point pour assister à toutes ces sortes de divertissemens. Le Roi et toute la cour savent le scrupule que je me fais d'y aller; et ils auraient très-méchante opinion de vous, si, à l'âge où vous êtes, vous aviez si peu d'égards pour moi et pour mes sentimens. Je devais, avant toute chose, vous recommander de songer toujours à votre salut, et de ne point perdre l'amour que je vous ai vu pour la religion.

Le plus grand déplaisir qui puisse m'arriver au monde, c'est s'il me revenait que vous êtes indévot, et que Dieu vous est devenu indifférent. Je vous prie de recevoir cet avis avec la même amitié que je vous le donne. Adieu, mon cher fils; donnez-moi souvent de vos nouvelles.

Lettre de Mme DE MAINTENON *à son frère.*

On-n'est malheureux que par sa faute : ce sera toujours mon texte et ma réponse à vos lamentations. Songez, mon cher frère, au voyage d'Amérique, aux malheurs de notre père, aux malheurs de notre enfance, à ceux de notre jeunesse, et vous bénirez la Providence, au lieu de murmurer contre la fortune. Il y a dix ans que nous étions bien éloignés, l'un et l'autre, du point où nous sommes aujourd'hui! nos espé-

rances étaient si peu de chose, que nous bornions nos vœux à trois mille livres de rente: nous en avons à présent quatre fois plus, et nos souhaits ne seraient pas encore remplis! Nous jouissons de cette heureuse médiocrité que vous vantiez si fort; soyons contens. Si les biens nous viennent, recevons-les de la main de Dieu; mais n'ayons pas des vues trop vastes. Nous avons le nécessaire et le commode; tout le reste n'est que cupidité. Tous ces désirs de grandeur partent du vide d'un cœur inquiet. Toutes vos dettes sont payées; vous pouvez vivre délicieusement sans en faire de nouvelles : que désirez-vous? Faut-il que des projets de richesse et d'ambition vous coûtent la perte de votre repos et de votre santé? Lisez la vie de saint Louis; vous verrez combien les grandeurs de ce monde sont au-dessous des désirs du cœur de l'homme: il n'y a que Dieu qui puisse le rassasier. Je vous le répète, vous n'êtes malheureux que par votre faute. Vos inquiétudes détruisent votre santé, que vous devriez conserver, quand ce ne serait *que* parce *que* je vous aime. Travaillez sur votre humeur: si vous pouvez la rendre moins bilieuse et moins sombre, ce sera un grand point de gagné. Ce n'est point l'ouvrage des réflexions seules; il y faut de l'exercice, de la dissipation, une vie unie et réglée. Vous ne penserez pas bien tant que vous vous porterez mal : dès que le corps est dans l'abattement, l'âme est sans vigueur. Adieu : écrivez-moi, et sur un ton moins lugubre.

Lettre de la même à sa nièce.

De quoi vous plaignez-vous, ma chère nièce? de ce que je ne vous ai pas écrit sur la mort de M. de Caylus? Vous savez si je m'y suis intéressée, et nous ne devons pas en être aux complimens. Je suis si malade et si vieille, que je me réduis aux lettres nécessaires. Qu'est-ce que cette dépendance que vous voulez avoir de moi? Vous êtes en âge et en possession de vous conduire; que voulez-vous changer à la veille de ma mort? Vous ne serez pas assez folle pour vous remarier: vivez en bonne mère; ne rentrez pas dans le monde; choisissez un certain nombre d'amis; voyez peu d'hommes, et que ce soient d'honnêtes gens; vivez à la vieille mode; ayez toujours une fille qui travaille dans votre chambre quand vous êtes avec un homme; défiez-vous des plus sages, défiez-vous de vous-même; croyez-en une personne qui a de l'expérience et qui vous aime. Vous êtes encore jeune et belle : au nom de Dieu ne vous commettez point; occupez-vous de vos enfans; servez Dieu sans cabale; ne méprisez personne, et ne vous entêtez de rien; suivez la vie commune; soyez simple, et pardonnez à ma tendresse cette petite instruction; elle vaut bien un compliment.

Lettre de la même à Mme D'HAVRINCOURT, 1705.

VOUS n'avez à présent, ma chère fille, que deux choses à faire : servir Dieu et plaire à votre mari. Prodiguez-lui vos complaisances; entrez dans toutes ses fantaisies; souffrez toujours ses bizarreries, et qu'il n'ait jamais à souffrir des vôtres. S'il est jaloux, ne voyez personne; s'il vous veut dans le grand monde, mettez-vous-y toujours avec la modération que la vertu demande.

Lettre de Mme DE SÉVIGNÉ *à sa fille.*

J'AI écrit au marquis (1), ma chère comtesse, quoique je lui eusse déjà fait mon compliment. Je le prie de lire dans cette triste garnison où il n'y a rien à faire; je lui dis que, puisqu'il aime la guerre, c'est quelque chose de monstrueux de n'avoir point envie de voir les livres qui en parlent, et de connaître les gens qui ont excellé dans cet art. Je le gronde, je le tourmente; j'espère que nous le ferons changer : ce serait la première porte qu'il nous aurait refusé d'ouvrir. Je suis moins fâché qu'il aime un peu à dormir, sachant bien qu'il ne manquera jamais à ce qui touche sa gloire, que je ne le suis de ce qu'il aime à jouer. Je lui fais entrevoir que c'est une ruine : s'il joue peu, il perdra peu; mais c'est une petite pluie qui mouille : s'il joue souvent,

(1) Le fils de madame de Grignan.

il sera trompé; il faudra payer; et s'il n'a point d'argent, ou il manquera de parole, ou il prendra sur son nécessaire. On est malheureux aussi parce qu'on est ignorant; car même, sans être trompé, il arrive qu'on perd toujours. Enfin, ma fille, ce serait une très-mauvaise chose et pour lui et pour vous qui en sentiriez le contre-coup. Le marquis serait donc bien heureux d'aimer à rire : la jolie, l'heureuse disposition! on est au-dessus de l'ennui et de l'oisiveté, deux vilaines bêtes.

Lettre de la même à la même.

....Il faut cependant écrire à ce nouveau cardinal (de Janson); c'est ce que je viens de faire. Je suis persuadée que vous n'y manquerez pas. *Point d'ennemis*, ma chère enfant : faites-vous une maxime de cette pensée, qui est aussi chrétienne que politique.

Je dis non-seulement *point d'ennemis*, mais *beaucoup d'amis*. Vous en avez senti la douceur dans votre procès. Vous avez un fils; vous pouvez avoir besoin de tel que vous ne croyez pas qui puisse jamais vous servir. On se trompe. Voyez comme madame de La Fayette se trouve riche en amis de tous côtés, et de toutes conditions. Elle a cent bras, elle atteint partout; ses enfans savent bien qu'en dire, et la remercient tous les jours de s'être formé un esprit si liant.

Lettre de M. DE SILLY *à M*[lle] DE LAUNAY, *connue depuis sous le nom de M*[me] DE STAAL.

L'ON m'a dit que vous êtes à Paris, Mademoiselle : l'intérêt que je prends à ce qui vous regarde m'a fait apprendre avec plaisir le parti que vous avez pris.

Vous serez peut-être surprise de trouver une lettre de moi toute remplie de préceptes : ce n'est pas trop mon usage d'en donner, encore moins d'en écrire; mais vous êtes de mes amies, et il m'a semblé que je devais vous parler sur ce pied-là.

Je crois que, dans les vues que vous avez, le moins de séjour que vous pourrez faire dans une maison garnie sera le meilleur; ce n'est point là où je voudrais que vous fissiez vos premières connaissances.

Ma morale vous paraîtra sévère ; mais il me semble qu'à votre place je ne voudrais aucun ajustement; votre âge peut vous faire tort, et vous avez intérêt de le cacher.

Je voudrais, par la même raison, que vous fussiez une peu circonspecte sur le choix de vos amies et de vos amis ; je voudrais aussi que vous fussiez plus occupée de la réputation de votre jugement que de celle de votre esprit. Servez-vous, je vous prie, des expressions les plus simples, et surtout ne faites aucun usage de celles qui sont propres aux sciences; quoiqu'elles expriment beaucoup mieux, ne succombez point, je vous

prie, à la tentation de vous en servir. Enfin, je voudrais que vous fussiez occupée uniquement de vous établir une réputation solide, sans chercher à plaire par les agrémens; mais je crains que ma dernière maxime ne soit opposée à la nature; l'envie de plaire pourrait bien être naturelle à votre sexe. Sans renverser l'ordre des choses, n'employez que le simple pour plaire, et qu'il n'y ait rien de recherché dans vos manières.

En voilà assez, et peut-être trop. Adieu, Mademoiselle; je vous prie d'être persuadée que vous pouvez compter véritablement sur moi.

Lettre de Mme DE SÉVIGNÉ *à M.* DE GRIGNAN (1).

NE parlons plus de votre femme; nous l'aimons au-delà de toute raison : elle se porte très-bien, et je vous écris en mon propre et privé nom. Je veux vous parler de M. l'évêque de Marseille, et vous conjurer par toute la confiance que vous pouvez avoir en moi, de suivre mes conseils sur votre conduite avec lui. Je connais les manières des provinces, et je sais le plaisir que l'on y prend à nourrir les divisions; ensorte qu'à moins que d'être toujours en garde contre les discours de ces messieurs, on prend insensiblement leurs sentimens, et très-souvent c'est une injustice. Je vous assure que le temps, ou d'autres raisons, ont changé

(1) Son gendre, et commandant en Provence, où il avait eu quelques difficultés avec M. Forbin-Janson, évêque de Marseille.

l'esprit de M. de Marseille; depuis quelques jours il est fort adouci; et pourvu que vous ne veuillez pas le traiter comme un ennemi, vous trouverez qu'il ne l'est pas. Prenons-le sur ses paroles, jusqu'à ce qu'il ait fait quelque chose de contraire. Rien n'est plus capable d'ôter tous les bons sentimens, que de marquer la défiance : il suffit souvent d'être soupçonné comme ennemi pour le devenir; la dépense en est toute faite; on n'a plus rien à ménager. Au contraire, la confiance engage à bien faire : on est touché de la bonne opinion des autres, et l'on ne se résout pas facilement à la perdre. Au nom de Dieu, desserrez votre cœur, et vous serez peut-être surpris par un procédé que vous n'attendez pas. Je ne puis croire qu'il y ait du venin caché dans son cœur, avec toutes les démonstrations qu'il nous a faites, et dont il serait honnête d'être la dupe, plutôt que d'être capable de le soupçonner injustement. Suivez mes avis : ils ne sont point de moi seule; plusieurs bonnes têtes vous demandent cette conduite, et vous assurent que vous n'y serez point trompé : votre famille en est persuadée. Nous voyons les choses de plus près que vous : tant de personnes qui vous aiment, et qui ont un peu de bon sens, ne peuvent guère s'y méprendre....

Comme on ne connaît d'abord les hommes que par leur paroles, il faut les croire, jusqu'à ce que les actions les détruisent. On trouve quelquefois que les gens qu'on croit ennemis ne le sont point; on est alors fort honteux de s'être

trompé. Il suffit qu'on soit toujours reçu à se haïr quand on y est autorisé.

Adieu, mon cher comte, je me fonde en raison, et je vous importune.

Lettre de VOLTAIRE *à Mlle ***, qui l'avait consulté sur les livres qu'elle devait lire.*

JE ne suis, Mademoiselle, qu'un vieux malade; et il faut que mon état soit bien douloureux, puisque je n'ai pu répondre plus tôt à la lettre dont vous m'honorez. Vous me demandez des conseils; il ne vous en faut point d'autres que votre goût..... Je vous invite à ne lire que les ouvrages qui sont depuis long-temps en possession des suffrages du public, et dont la réputation n'est point équivoque. Il y en a peu; mais on profite bien davantage en les lisant, qu'avec tous les mauvais petits livres dont nous sommes inondés. Les bons auteurs n'ont de l'esprit qu'autant qu'il en faut, ne le cherchent jamais, pensent avec bon sens, et s'expriment avec clarté. Il semble qu'on n'écrive plus qu'en énigme : rien n'est simple, tout est affecté; on s'éloigne en tout de la nature; on a le malheur de vouloir mieux faire que ses maîtres.

Tenez-vous-en, Mademoiselle, à tout ce qui plaît en eux. La moindre affectation est un vice. Les Italiens n'ont dégénéré, après le *Tasse* et l'*Arioste*, que parce qu'ils ont voulu avoir trop d'esprit; et les Français sont dans le même cas.

Voyez avec quel naturel madame de Sévigné et d'autres dames écrivent.... !

Vous verrez que nos bons écrivains, *Fénélon*, *Racine*, *Bossuet*, *Despréaux*, emploient toujours le mot propre. On s'accoutume à bien parler en lisant souvent ceux qui ont bien écrit ; on se fait une habitude d'exprimer simplement et noblement sa pensée sans effort. Ce n'est point une étude : il n'en coûte aucune peine de lire ce qui est bon, et de ne lire que cela ; on n'a de maître que son plaisir et son goût.

Pardonnez, Mademoiselle, à ces longues réflexions; ne les attribuez qu'à mon obéissance à vos ordres.

LETTRES DE REPROCHES.

INSTRUCTION.

CET article-ci est encore plus délicat que celui des conseils; il demande plus de ménagemens.

Celui qui fait un reproche laisse quelquefois trop conduire sa plume par l'humeur, et il oublie les convenances. Le reproche alors, au lieu d'amener des excuses ou un raccommodement, ne peut qu'augmenter l'éloignement, et conduire à la haine.

La chose devient même d'autant plus facile, que le reproche est plus ou moins mérité. S'il est fondé, celui qui le mérite s'obstine à ne point revenir sur ses pas, et il aggrave ses torts pour prouver qu'il n'en a pas eu. Si, au contraire, le reproche est hasardé, il irrite la sensibilité; il fait rougir d'être lié avec une personne soupçonneuse ou susceptible. Plus d'une fois des reproches maladroits ont amené des ruptures; et la plupart des

brouilleries de société ne tiennent qu'à des malentendus ; à ce défaut d'indulgence qui ne sait rien pardonner ; à ce tort si commun de ne vouloir jamais, comme disent les enfans, *avoir* le dernier.

Madame de Sévigné dit fort sagement à sa fille : « Ne faites point la guerre trop « ouvertement sur tout ceci : les vérités « sont amères ; nous n'aimons pas à être « découverts. »

Le plus sûr dans une lettre de reproches est de prendre le ton du badinage, et d'employer ce persifflage que les gens de la bonne compagnie possèdent si bien : alors vous facilitez à la personne dont vous croyez avoir à vous plaindre, des moyens de retour. La réprimande l'aigrirait ; le reproche la touche. Un style dont le badinage tempère la rigueur, lui donne la confiance du repentir.

Le proverbe latin dit : Voulez-vous rendre à la fidélité celui dont la foi vous semble équivoque? ayez l'air de croire qu'il ne s'est point écarté de ce qu'il vous devait ; alors il reviendra bien vite pour justifier la bonne opinion que vous lui témoignez.

On sent que ceci ne doit s'appliquer qu'à ces torts de société que l'amour-propre de l'offensé exagère trop souvent, et que les tracasseries et les caquets fomentent plus souvent encore.

Distinguons le reproche de la réprimande : celle-ci tient à une sorte d'autorité qui s'exerce sur celui qui a mérité le blâme. Un père réprimande son fils; un chef ceux qui lui sont subordonnés : la plaisanterie alors serait déplacée; c'est la sévérité et la raison qui doivent guider la plume.

Mais le reproche! il tient au sentiment, et ne doit avoir lieu qu'à l'égard de ceux à qui l'on est attaché par ces liens dont la douceur fait l'agrément de la société. Elle semble même ne subsister que par cette indulgence réciproque, qui est, à proprement parler, la vertu sociale.

Soyez donc indulgent, même dans la bouderie, et laissez toujours entrevoir, en vous permettant un reproche, qu'il est moins dicté par l'envie de faire une querelle, que par le désir de voir renaître le calme et l'union.

Cicéron, dans son *Traité de l'Ami-*

tié, dit qu'il faut aimer comme pouvant haïr un jour : je ne suis point de son avis. Mais il ajoute qu'il faut haïr comme pouvant un jour aimer : je partage bien son opinion ; et c'est pour cela que je veux autant de circonspection dans le reproche que d'abandon dans la confiance.

MODÈLES
DE LETTRES DE REPROCHES.

*Lettre de M*me DE MAINTENON *à M. l'abbé* GOBELIN.

JAMAIS je ne souhaitai plus ardemment d'être hors d'ici. Plus je vais, plus je fais des vœux pour la retraite, et de pas qui m'en éloignent. Je vous en parle rarement, parce que vous dites tout à votre confident. Vous aimez la franchise, et je hais la dissimulation. Je vous conjure qu'il ne sache plus de mes nouvelles par vous. Aujourd'hui je ne l'intéresse point, et il a, sur tout ce qui regarde la cour, des vues, des sentimens, des connaissances qui ne ressemblent pas aux miens. . . .

Lettre du comte DE BUSSY *à M*me DE M***, 1682.

POURQUOI ne me faites-vous point réponse, Madame? car vous avez reçu la lettre que je vous écrivis en arrivant ici. Je ne m'étendrai point en longs reproches; peut-être n'en méritez-vous point. Si vous en méritez, j'aime mieux vous abandonner à vos remords que de me plaindre.

Sérieusement, Madame, mandez-moi ce qui vous a empêché de m'écrire : j'aimerais mieux que vous eussiez été un peu malade, que de croire que vous m'eussiez moins aimé.

Lettre de Mme DE SCUDÉRI *au comte* DE BUSSY.

NE vous vantez plus de connaître l'amitié, Monsieur : il y a six mois que je ne vous ai écrit, parce que je n'ai bougé du lit tout l'hiver; et je n'ai pas eu la moindre marque de votre souvenir. Je vois bien que je pourrais être morte deux ou trois ans sans vous en inquiéter, si mon ombre ne vous allait reprocher votre oubli. Prenez-y garde, au moins, cela pourrait bien vous arriver; car je crois que je saurai aimer au-delà du tombeau.

Lettre de M. l'abbé DE CHAULIEU *à Mme la duchesse* ***.

VOUS m'aviez paru faire si peu de cas de ma bonne santé, et vous en parliez même si souvent avec mépris, que je ne puis m'imaginer que ce soit un si grand crime auprès de vous que de l'avoir perdue. J'éprouve cependant tout le contraire : la goutte m'ôte toutes marques d'honneur de votre souvenir de pitié, d'amitié, qui auraient fait toute ma consolation. Il y a quinze jours que je suis dans mon lit, sans que vous ayez envoyé demander par un laquais, au be-

deau du Temple (1), s'il m'avait enterré ou non. N'ai-je pas raison de me plaindre, et de vous faire quelques reproches de votre oubli et de votre indifférence? car, en aimant, qui ne veut être aimé?

Lettre de VOLTAIRE *à M.* DE LAMARRE, 1736.

JE me flatte, mon cher Monsieur, que quand vous ferez imprimer quelqu'un de vos ouvrages, vous le ferez avec plus d'exactitude que vous n'en avez eu dans l'édition de *Jules-César* (2). Permettez que mon amitié se plaigne que vous ayez hasardé dans votre préface des choses sur lesquelles vous deviez auparavant me consulter...... Si vous me l'aviez envoyée, je vous aurais prié de corriger ces bagatelles. Mais vos fautes sont si peu de chose en comparaison des miennes, que je ne songe qu'à ces dernières. J'en ferais une fort grande de ne vous point aimer, et vous pouvez compter toujours sur moi.

Lettre du cardinal DE BERNIS *à* VOLTAIRE.

A QUEL jeu vous ai-je perdu, mon cher confrère? pourquoi suis-je tombé dans votre disgrâce? vos lettres ne me sont-elles pas parvenues, ou n'avez-

(1) L'abbé de Chaulieu demeurait au Temple, qui appartenait aux Grands-Prieurs de France : c'était autrefois la demeure des Templiers.

(2) Tragédie de Voltaire.

vous pas reçu mes réponses? J'ai été fort exact. Je ne saurais penser que vous m'ayez totalement quitté. Si ce n'est qu'une infidélité passagère, je sens que je vous aime assez pour vous la pardonner. Dites-moi donc ce que c'est, et ne me laissez pas croire que je suis un sot de vous aimer, et vous un ingrat de ne pas répondre à tous les sentimens qui m'attachent à vous pour la vie.

Lettre de VOLTAIRE *à l'impératrice de Russie.*

MADAME,

Je suis positivement en disgrâce à votre cour. V. M. Impériale m'a planté là pour Diderot ou pour Grimm, ou pour quelque autre favori. Vous n'avez eu aucun égard pour ma vieillesse : passe encore si V. M. était une coquette française; mais comment une impératrice victorieuse et législatrice peut-elle être si volage?

..... Voilà qui est fait; je n'aimerai plus d'impératrice de ma vie.

..... Je me cherche des crimes pour justifier votre indifférence. Je vois bien qu'il n'y a point de passion qui ne finisse. Cette idée me ferait mourir de dépit, si je n'étais tout près de mourir de vieillesse.

Que V. M., Madame, daigne donc recevoir cette lettre comme ma dernière volonté, comme mon testament.

Signé, Votre adorateur, votre délaissé,
votre vieux Russe de Ferney.

Lettre de Sa Majesté l'impératrice de Russie à VOLTAIRE.

MONSIEUR, quoique très-plaisamment vous prétendiez être en disgrâce à ma cour, je vous déclare que vous ne l'êtes point. Je ne vous ai planté là, ni pour Diderot, ni pour Grimm, ni pour tel autre favori. Je vous révère tout comme par le passé; et, quoi qu'on vous dise de moi, je ne suis ni volage ni inconstante.....

Mais en vérité, Monsieur, j'aurais envie de me plaindre à mon tour des déclarations d'extinction de passion que vous me faites, si je ne voyais à travers votre dépit tout l'intérêt que l'amitié vous inspire encore pour moi.

Vivez, Monsieur, et raccommodons-nous; car aussi-bien il n'y a pas de quoi nous brouiller.

J'espère bien que, dans un codicile en ma faveur, vous rétracterez ce prétendu testament si peu galant. Vous êtes bon Russe, et vous ne sauriez être l'ennemi de CATHERINE.

Lettre de VOLTAIRE *à M.* THIRIOT.

OUI, je vous injurierai jusqu'à ce que je vous aie guéri de votre paresse. Je ne vous reproche point de souper tous les soirs avec M. de La Popelinière; je vous reproche de borner là toutes vos pensées et toutes vos espérances. Vous vivez comme si l'homme avait été créé uniquement pour souper, et vous n'avez d'existence que de-

puis dix heures du soir jusqu'à deux heures après minuit. Il n'y a soupeur qui se couche, ni bégueule qui se lève plus tard que vous; vous restez dans votre trou, jusqu'à l'heure des spectacles, à dissiper les fumées du souper de la veille : ainsi vous n'avez pas un moment pour penser à vous et à vos amis; cela fait qu'une lettre devient un fardeau pour vous. Vous êtes un mois entier à répondre...... Il faut vous préparer une arrière-saison tranquille, heureuse, indépendante. Que deviendrez-vous, quand vous serez malade et abandonné? Sera-ce une consolation pour vous de dire : J'ai bu du vin de Champagne autrefois en bonne compagnie! Songez qu'une bouteille qui a été fêtée quand elle était pleine d'eau des Barbades, est jetée dans un coin dès qu'elle est cassée, et qu'elle reste en morceaux dans la poussière; que voilà ce qui arrive à tous ceux qui n'ont songé qu'à être admis à quelques soupers; et que la fin d'un vieil inutile infirme est une chose bien pitoyable. Si cela ne vous excite pas à secouer l'engourdissement dans lequel vous laissez votre âme, rien ne vous guérira.

Si je vous aimais moins, je vous plaisanterais sur votre paresse; mais je vous aime, et je vous gronde beaucoup.

FRAGMENS.

Il y a mille ans que nous n'avons eu de vos nouvelles. A qui en avez-vous, ma chère gouver-

nante? Croyez-vous qu'elles nous soient indifférentes? Non, en vérité; nous vous aimons tendrement, et tous les habitans de ce royal château où vous êtes, etc.

M. de Coulanges à Mme de Grignan.

Permettez-moi, mon cher ami, de vous faire un petit reproche. D'où vient que m'écrivant un mois après la première représentation de ma comédie, bien informé de ses diverses fortunes que M. Desmarets, à qui vous aviez fait réponse, vous avait mandées; d'où vient, dis-je, mon ami, que vous m'écrivez d'un air mystérieux ces seules paroles : « Je vous félicite du succès qu'a dû avoir le *Capricieux.* » En bonne foi, est-ce avec moi qu'il faut prendre de ces politesses réservées et sèches, etc.

Rousseau.

Malgre tout cela, Madame, j'ai une plainte à faire. Si heureux qu'on puisse être, on n'a pas toutes ses aises dans le monde. Vos lettres sont trop courtes. Vous avez joué à merveille tous les sentimens; il n'y a que leur babil que vous n'ayez pas attrapé, etc.

M. de La Motte à Mme la duchesse du Maine.

Je vois bien, Monsieur, qu'il faut vous réveiller pour avoir de vos nouvelles. Si nous étions au printemps ou dans l'automne, je dirais que les plaisirs de la campagne vous occupent; mais il me semble que, dans la saison où nous sommes, vous avez le temps de songer à vos amis, etc.

Le P. Bouhours.

Vous m'avez écrit d'une encre si blanche, Madame, que je n'ai pu lire que dix ou douze mots, par-ci par-là, de votre lettre; et ce n'a été que votre bon sens et le mien qui m'ont fait deviner le reste. C'est une vraie encre à écrire des promesses qu'on ne voudrait pas tenir.

M. de Bussy.

Jamais, mon cher hôte, un homme sage et ami de la justice, quelque preuve qu'il croie avoir, ne condamne un autre homme sans l'entendre, ou sans le mettre à portée d'être entendu. Sans cette loi, la première et la plus sacrée du droit naturel, la société, sapée par ses fondemens, ne serait qu'un brigandage affreux, où l'innocence et la vérité sans défense seraient en proie à l'erreur et à l'imposture. Quoiqu'en cette occasion le sujet soit un peu moins grave, j'ai cependant à me plaindre que, pour quelqu'un qui dit tant croire à la vertu, vous me jugiez si légèrement à votre ordinaire.

J. J. Rousseau à M. Dupeyrou.

Avant de parler de ma justification, parlons de la vôtre; car enfin je n'ai aucun tort avec vous, que je sache, et vous en avez avec moi de peu pardonnables, puisqu'avant de se résoudre d'accabler un ami dans mon état, il faut s'assurer d'avoir dix fois raison, après quoi l'on a tort encore. J'entre en matière, etc.

Le même au même.

Vous savez bien, mon cher ami, que je ne puis être long-temps sans vous écrire et sans recevoir de vos nouvelles. Vous n'avez point répondu à ma dernière lettre; mais sûrement vous pensez à ce dont je vous ai prié, etc.

Mme du Châtelet.

LETTRES D'EXCUSES.

INSTRUCTION.

Dieu fit du repentir la vertu des mortels.

C'EST aussi l'une des premières qualités sociales que celle qui nous porte à manifester le regret d'avoir eu des torts, et le désir de les réparer. Tout consiste dans la manière dont on s'y prend pour qu'ils s'oublient.

On sait l'histoire de ce page qui, à la tenue d'un lit de justice à Versailles, se glissa derrière la tapisserie, et y accrocha la perruque du premier président. Quand le Roi parut, ce magistrat se lève, et ne laisse voir qu'une tête chauve. « Sire, dit M. de Harlai sans se déconcerter, je croyais saluer V. M. en premier président; je ne puis le faire qu'en enfant de chœur. » On rit de cette espiéglerie du page; mais enfin il fallait une réparation : le Roi lui ordonna d'aller faire des excuses au chef du parlement. L'étourdi monte à cheval au milieu de la nuit, court à l'hô-

tel du premier président, s'annonce de la part du Roi, et fait éveiller le magistrat, auquel il présente ses très-humbles excuses. M. de Harlai lui dit d'un grand sang-froid que la réparation était pire que la faute, et il alla se remettre au lit, tandis que le page courut amuser ses camarades de cette nouvelle folie.

La lettre d'excuses dont la tournure rappellerait une pareille équipée, aggraverait les torts au lieu de les effacer.

Une légère discussion sur le fait, une explication propre à l'atténuer, un recours à l'intention que l'on a eue, une protestation renouvelée de respect et d'attachement, un vif regret d'avoir pu déplaire, un désir bien prononcé de recouvrer les bonnes grâces perdues, voilà quels doivent être à peu près les élémens d'une lettre d'excuses.

Le badinage cependant peut quelquefois y trouver place. *J'ai ri, me voilà désarmé*, est un mot bien vrai dans la société: celui que l'on a fait rire ne conserve plus de rancune.

Mais ceci demande beaucoup d'adresse; ceci dépend encore plus de ces rapports

de circonstances qu'on ne saurait déterminer, et qui tiennent, soit à la chose que l'on veut faire oublier, soit aux personnes à qui l'on crie *merci*.

S'il y a ici, au contraire, une régle générale, c'est que les lettres d'excuses exigent une manière grave et sérieuse. La plupart des personnes n'aiment pas qu'on plaisante en fait de procédés; elles veulent, pour pardonner, que l'on paraisse au moins se repentir.

Une observation grammaticale terminera cet article. Bien des gens disent *demander* excuses : cette locution est défectueuse; la seule qui soit correcte est *faire* des excuses, et la raison qu'en donnent les grammairiens, c'est qu'on ne saurait demander que ce qui peut s'accorder; et, comme on ne dit point je vous *accorde* excuse, mais je *reçois* vos excuses, ils soutiennent avec raison qu'il faut dire : *Je vous fais excuse; je vous fais mes excuses; recevez, agréez mes excuses.*

MODÈLES

DE LETTRES D'EXCUSES.

Lettre de Mme la comtesse DU PLESSIS *à M.* DE BUSSY, 1672.

JE suis fort paresseuse quand il n'est question que de faire compliment à des amis, ou de les assurer que je les aime toujours. Je crois qu'ils ne doivent pas douter du dernier ; et pour l'autre, il me semble qu'il n'importe guère à celui qui l'écrit et à celui qui le reçoit : voilà mes raisons bonnes ou mauvaises ; je vous les mande comme je le pense. Il n'en est pas de même quand il est question du service de quelqu'un que j'aime autant que vous, et à qui je suis aussi proche. Mandez-moi à quoi je puis vous être utile, Monsieur, et vous verrez avec quelle vivacité je m'emploierai pour vous marquer ma tendresse.

Lettre de Mme DE SÉVIGNÉ *à M.* DE BUSSY-RABUTIN.

JE me presse de vous écrire, afin d'effacer promptement de votre esprit le chagrin que ma dernière lettre y a mis. Je ne l'eus pas plus tôt écrite que je m'en repentis.... Il est vrai que

j'étais de méchante humeur ; je n'eus pas la docilité de démonter mon esprit pour vous écrire; je trempai ma plume dans mon fiel, et cela composa une sotte lettre amère, dont je vous fais mille excuses. Si vous fussiez entré une heure après dans ma chambre, nous nous fussions moqués de moi ensemble....

Adieu, comte, point de rancune; ne nous tracassons plus. J'ai un peu de tort; mais qui n'en a point en ce monde? Je suis bien aise que vous reveniez pour ma fille. Demandez à M. de C*** combien elle est jolie. Montrez-lui ma lettre, afin qu'il voie que si je fais les maux, je fais les médecines.

Lettre de J. J. ROUSSEAU *à M.* DUPEYROU, 1766.

JE vois avec douleur, mon cher ami, par votre n° 35, que je vous ai écrit des choses déraisonnables dont vous vous tenez offensé. Il faut que vous ayez raison d'en user ainsi, puisque vous êtes de sang-froid en lisant mes lettres, et que je ne le suis guère en les écrivant : ainsi, vous êtes plus en état que moi de voir les choses telles qu'elles sont.

Mais cette considération doit être aussi de votre part une plus grande raison d'indulgence. Ce qu'on écrit dans le trouble ne doit pas être envisagé comme ce qu'on écrit de sang-froid : un dépit outré a pu me laisser échapper des expressions démenties par mon cœur, qui n'eut

jamais pour vous que des sentimens honorables.

Au contraire, quoique vos expressions le soient toujours, vos idées souvent ne le sont guère, et voilà ce qui dans le fort de mes afflictions a achevé de m'abattre. En me supposant tous les torts dont vous m'avez chargé, il fallait peut-être attendre un autre moment pour me les dire, ou du moins vous résoudre à endurer ce qui pouvait en résulter.

Je ne prétends pas, à Dieu ne plaise, m'excuser ici, ni vous charger, mais seulement vous donner des raisons qui me semblent justes, d'oublier les torts d'un ami dans mon état. Je vous en demande pardon de tout mon cœur; j'ai grand besoin que vous me l'accordiez, et je vous proteste, avec vérité, que je n'ai jamais cessé un seul moment d'avoir pour vous tous les sentimens que j'aurais désiré vous trouver pour moi... Mon tendre attachement et mon vrai respect pour vous ne peuvent pas plus sortir de mon cœur que l'amour de la vertu.

Lettre de Mme DE LA FAYETTE *à Mme* DE SÉVIGNÉ.
1673.

HÉ bien, hé bien, ma belle! qu'avez-vous à crier comme un aigle? Je vous mande que vous attendiez à juger de moi quand vous serez ici; qu'y a-t-il de si terrible à ces paroles? Mes journées sont remplies. Il est vrai que Bayar est ici, et qu'il fait mes affaires; mais quand il a couru tout le jour pour mon service, écrirai-je? encore

faut-il lui parler. Quand j'ai couru, moi, et que je reviens, je trouve M. de La Rochefoucault, que je n'ai point vu de tout le jour : écrirai-je? M. de La Rochefoucault et Gourville sont ici : écrirai-je? Mais quand ils sont sortis? Ah! quand ils sont sortis, il est onze heures, et je sors, moi. Je couche chez nos voisins, à cause qu'on bâtit devant nos fenêtres. Mais l'après-dînée? J'ai mal à la tête. Mais le matin? J'y ai mal encore; et je prends des bouillons d'herbes qui m'enivrent. Vous êtes en Provence, ma belle; vos heures sont libres, et votre tête encore plus. Le goût d'écrire vous dure encore pour tout le monde; il m'est passé pour tout le monde; et si j'avais un amant qui voulût de mes lettres tous les matins, je romprais avec lui. Ne mesurez donc point notre amitié sur l'écriture; je vous aimerai autant en ne vous écrivant qu'une page en un mois, que vous, en m'en écrivant dix en huit jours.

Lettre de J. B. Rousseau *à M.* Boutet.

Il est vrai, Monsieur, que je n'ai pas toujours été exact à répondre à M. votre fils; mais la plupart des choses qu'il m'a demandées n'étaient pas toujours de nature à faire la matière d'une lettre. Je me suis mal trouvé d'avoir écrit trop librement mes pensées à mes amis; le papier perce, et il m'est revenu souvent de Paris des copies de mes lettres qui m'ont occasionné bien des chagrins. Le manque de prévoyance

dans les amis fait quelquefois le même effet que la mauvaise volonté.

Je n'attribue qu'à la première raison les mauvais offices que m'a rendus un ami dont monsieur votre fils m'a procuré la connaissance, et avec qui je n'ai garde de le confondre. Mais, quelque persuadé que je sois de sa discrétion, et quelque confiance que j'aie en lui, je n'oserai jamais lui promettre de lui écrire tout ce que je pourrais lui dire si nous étions face à face. J'espère de son indulgence qu'il voudra bien passer cette petite réserve à un homme qui ressemble au chat échaudé, sûr que je ne l'étendrai pas au-delà des bornes permises à l'amitié, et charmé d'ailleurs d'entretenir un commerce de lettres avec le fils d'un autre moi-même. Adieu, cher et parfait ami; les paroles me manquent, et plus je suis content de mon cœur, moins je le suis de ma plume.

FRAGMENS.

Faisons la paix, mon pauvre comte : j'ai tort; je ne sais jamais faire autre chose que de l'avouer, etc. *Mme de Sévigné au comte de Bussy.*

Vous ne manquez à rien, divine Pauline, et j'ai bien des pardons à vous demander d'avoir soupçonné, comme j'ai fait, votre régularité. Je me garderai bien désormais de tomber dans la faute énorme que j'ai commise envers vous : je ne veux point passer auprès de vous pour un

petit bon homme épineux, et vous pouvez fort bien m'écrire *à vos points et aisément*, comme on dit, et quelquefois même ne me faire aucune réponse, sans que jamais je m'offense, etc.

M. de Coulanges à Mme de Simiane.

Ma main ne vous écrit point, parce que je suis dans mon lit; mais mon cœur vous dit que je vous aimerai toute ma vie autant que je vous admirerai, etc. *Voltaire.*

Je suis bien fâché, Monsieur, qu'un peu d'indisposition m'empêche de vous écrire de ma main. Je n'ai que la moitié du plaisir en vous marquant ainsi combien je suis sensible à vos politesses, etc. *Le même.*

Le plus ambulant de vos amis, le plus écrivain et le moins écrivant, se jette au pied de l'autel de l'amitié, et avoue d'un cœur contrit sa misérable paresse. *Le même.*

Une maladie de quinze jours, suivie d'un abattement extraordinaire, m'a empêché jusqu'ici de répondre à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, etc. *Rousseau.*

Je vous demande pardon, mon cher confrère, d'un si long silence. J'ai fait de petits voyages; mais comme on ne gagne jamais rien de bon à voyager, je suis revenu ici avec un gros rhume, un peu de fière et un peu de goutte. Je n'ai point voulu vous écrire quand j'étais de mauvaise humeur.

Le cardinal de Bernis à Voltaire.

Je vous avoue que le malentendu qui retient mes lettres me donne une violente inquiétude. J'en ai bien importuné le pauvre d'Acqueville, et vous-même, ma fille. Je m'en repens, et je voudrais bien ne l'avoir pas fait; mais je suis naturelle, et quand mon cœur est en presse je ne puis m'empêcher de me plaindre à ceux que j'aime bien. Il faut pardonner ces sortes de faiblesses, comme disait un jour madame de La Fayette. A-t-on gagé d'être parfaite? Non, assurément; et si j'avais fait cette gageure, j'y aurais bien perdu mon argent. *Mme de Sévigné.*

Je vous demande pardon, Madame, de ne vous avoir pas parlé de votre digne et aimable fils. Mais ce qui est dans le cœur n'est pas toujours au bout de la plume, surtout quand on écrit vite, et qu'on est malade. *Voltaire.*

Votre lettre et votre procédé généreux, Monsieur, sont des preuves que vous n'êtes pas mon ennemi, et votre livre vous faisait soupçonner de l'être. J'aime bien mieux en croire votre lettre que votre livre..... C'est de cette retraite que je vous dis sincèrement..... que je vous pardonne très-cordialement de m'avoir pincé; que je suis fâché de vous avoir donné quelques coups d'épingle; que votre procédé me désarme pour jamais; que bonhomie vaut mieux que raillerie, et que je suis de tout mon cœur, etc.

Le même à l'abbé Trublet.

LETTRES

FAMILIÈRES ET BADINES.

INSTRUCTION.

C'EST dans ces sortes de lettres que Voltaire permet d'étaler tout l'esprit qu'on veut ou qu'on peut avoir.

Mais il ne s'agit ici que de l'esprit qui est avoué par le goût ; et beaucoup de beaux-esprits même manquent de cet esprit-là, c'est-à-dire, de ce tact, de cet art de saisir l'à propos, sans lequel la plus jolie chose cesse de paraître ingénieuse, parce qu'elle est déplacée.

On se tromperait, si l'on pensait qu'une lettre familière admet tout indifféremment, et peut même descendre à ces locutions aussi basses qu'incorrectes, que nous décorons du beau nom de style familier.

Cette expression *épîtres familières* paraît tenir à celles de Cicéron : *Epistolæ familiares* ou *ad familiares :* qualifica-

tion qui leur vient de ce qu'elles s'adressent à des personnes qui étaient de sa famille, ou avec qui il vivait comme si elles en eussent été.

Le style simple, franc, facile, gai même, y domine; mais il ne devient jamais trivial; jamais il ne prend l'acception que nous donnons trop souvent à l'épithète *familier*, *familière* : on y voit au contraire que l'écrivain se souvient également de ce qu'il doit à sa langue, aux convenances, à lui-même.

On connaît le mot de M. d'Alembert à l'occasion d'un homme du haut parage qui paraissait le rechercher : *Il veut se familiariser avec moi; mais je le repousse avec le respect.*

L'homme familier, pour me servir d'une expression très-familière, est *celui qui vient manger dans la main*. Gardons-nous de laisser jamais prendre au style épistolaire une nuance pareille! Dans la lettre même la plus familière, il est prudent de ne s'écarter, ni des égards que prescrit la place, ni des ménagemens que l'âge exige, ni du respect que l'on doit aux grands, ni de cette fleur de politesse

dont les Français se sont toujours piqués envers les femmes.

Ainsi donc le style d'une lettre familière ne doit jamais aller jusqu'à l'abandon absolu. Madame de Maintenon observe qu'on est souvent trompé à des liaisons de trente ans ; et malheureusement cette remarque est vraie.

Par conséquent dans la lettre écrite avec la plus grande liberté, ne laissez rien échapper que vous ne puissiez avouer en tout temps. La raison ne doit jamais dormir tout-à-fait dans les plus doux épanchemens de la familiarité.

Un homme avec qui une femme s'était brouillée la menaça de faire imprimer les lettres qu'elle lui avait écrites. *Vous le pouvez*, lui répondit-elle ; *je n'aurai à rougir que de l'adresse.*

Jusque dans une lettre badine, le jugement doit surveiller l'esprit, empêcher que les épigrammes ne dégénèrent en sarcasme, les malices en méchancetés, la liberté en licence ; il doit ne pas souffrir qu'un bon mot soit une trivialité, qu'une saillie devienne une impertinence, et que la gaîté se rapproche plus des tréteaux

ou de l'antichambre que d'un cercle ou d'un boudoir.

J'ai rappelé ailleurs combien madame de Sévigné, que je ne puis trop citer, fut révoltée de cette réponse en langage des halles que lui fit un jeune homme dont elle louait la belle venue : *mauvaise herbe croît toujours*. Ecoutons-la encore :

« Il arriva ici l'autre jour le fils d'un
» gentilhomme d'Anjou que je connais-
» sais fort autrefois. Je vis d'abord un
» beau garçon, jeune, blond, un justau-
» corps boutonné en bas, un bel air dont
» je fus affamée : je fus ravie de cette
» figure. Mais hélas ! dès qu'il ouvrit la
» bouche, il se mit à rire de tout ce qu'il
» disait, et moi quasi à pleurer. Il a une
» teinture de Paris et de l'opéra ; il
» chante, il est familier et il vous dit
» bravement : *Quand on n'a point ce
» qu'on aime, qu'importe, qu'importe
» à quel prix* [1] ! »

[1] Les paroles de l'opéra sont celles-ci :

Quand on obtient ce que l'on aime,
Qu'importe, qu'importe à quel prix !

MODÈLES
DE LETTRES FAMILIÈRES
ET BADINES.

Lettre de Mlle DE LAUNAY *à M.* DE FONTENELLE.

L'AVENTURE de mademoiselle Tétar (1) fait moins de bruit, Monsieur, que le témoignage que vous en avez rendu. La diversité des jugemens qu'on en porte m'oblige à vous en parler. On s'étonne, et peut-être avec quelque raison, que le destructeur des oracles, que celui qui a renversé le trépied des sibylles, se soit mis à genoux devant mademoiselle Tétar. On a beau dire que les charmes, et non le charme de la demoiselle, l'y ont engagé; ni l'un ni l'autre ne valent rien pour un philosophe : aussi chacun

(1) En 1713, une jeune fille nommée Tétar prétendit avoir avec les esprits un commerce tel que Socrate en avait eu avec son DÉMON, ou tel que nous avons vu Cagliostro se flatter d'en former avec les âmes des illustres morts. M. de Fontenelle alla voir mademoiselle Tétar; et, comme il laissait entrevoir dans ses propos quelque doute sur cette espèce de charlatanisme, mademoiselle de Launay fut chargée par madame la duchesse du Maine de lui écrire à ce sujet.

en cause. Quoi! disent les critiques, cet homme qui a mis dans un si beau jour des supercheries faites à mille lieues loin, et plus de deux mille ans avant lui, n'a pu découvrir une ruse tramée sous ses yeux! Les partisans de l'antiquité, animés d'un vieux ressentiment, viennent à la charge : Vous verrez, disent-ils, qu'il veut encore mettre des prodiges nouveaux au-dessus des anciens! Enfin, les raffinés prétendent qu'en bon pyrrhonien, trouvant tout incertain, vous croyez tout possible. D'un autre côté, les dévôts paraissent fort édifiés des hommages que vous avez rendus au diable : ils espèrent que cela pourra aller plus loin. Les femmes aussi vous savent bon gré du peu de défiance que vous avez montré contre les artifices du sexe. Pour moi, Monsieur, je suspends mon jugement jusqu'à ce que je sois mieux éclairée. Je remarque seulement que l'attention singulière que l'on donne à vos moindres actions est une preuve incontestable de l'estime que le public a pour vous; et je trouve même dans sa censure quelque chose d'assez flatteur pour ne pas craindre que ce soit une indiscrétion de vous en rendre compte.

Si vous voulez payer ma confiance de la vôtre, je vous promets d'en faire un bon usage. J'ai l'honneur d'être, etc.

Réponse de M. DE FONTENELLE *à Mlle* DE LAUNAY.

J'AURAI l'honneur, Mademoiselle, de vous répondre la même chose que je répondis à un de

mes amis qui m'écrivait de Marly le lendemain que j'eus été chez l'*esprit*. Je lui mandai que j'avais entendu des bruits dont je ne connaissais pas la mécanique ; mais que pour décider il faudrait un examen plus exact que celui que j'avais fait, et le répéter.

Je n'ai point changé de langage; mais parce que je n'ai pas décidé absolument que c'était artifice, on m'a imputé de croire que c'était un lutin; et comme le public ne s'arrête pas en si beau chemin, on me l'a fait dire. Il n'y a pas grand mal à cela. Si l'on m'a fait le tour de m'attribuer un discours que je n'ai pas tenu, on m'a fait l'honneur d'avoir de l'attention sur moi ; et l'un ira pour l'autre.

Je n'ai point cru que d'avoir décrié les vieilles prophétesses de Delphes, ce fût un engagement pour détruire une jolie fille vivante, et dont on n'avait parlé qu'en bien.

Si cependant on trouve que j'ai manqué à mon devoir, une autre fois je prendrai un ton impitoyable et plus philosophique. Il y a longtemps qu'on me reproche mon peu de sévérité. Il faut que je sois bien incorrigible, puisque l'âge, l'expérience et les injustices du monde n'y font rien.

Voilà, Mademoiselle, tout ce que je puis vous dire sur *l'esprit* qui m'a attiré une lettre que je le soupçonnerais volontiers d'avoir dictée, puisqu'enfin je ne suis pas éloigné d'y croire. Quand il me viendra aussi un démon familier, je vous dirai avec plus de grâce, et d'un ton

plus ingénieux, mais non pas avec plus de sincérité, que je suis très-parfaitement, Mademoiselle, votre, etc.

Lettre de RACINE *à M.* LEVASSEUR, 1661.

JE ne me plains pas encore de vous, car je crois bien que c'est tout au plus si vous avez maintenant reçu ma première lettre; mais je ne vous réponds pas que dans huit jours je ne commence à gronder, si je ne reçois point de vos nouvelles. Épargnez-moi donc cette peine, je vous supplie; et épargnez-vous à vous-même de grosses injures, que je pourrais bien vous dire dans ma mauvaise humeur.

J'ai été à Nîmes, et il faut que je vous *en* entretienne. Le chemin d'ici à Nîmes est plus diabolique mille fois que celui des diables à Nevers, et la rue d'Enfer, et tels autres chemins réprouvés; mais la ville est assurément aussi belle et aussi *polide*, comme on dit ici, qu'il y en ait dans le royaume. Il n'y a point de divertissemens qui ne s'y trouvent.

> Suonni, canti, vestir giuochi, vivande,
> Quanto puo cor pensar, puo chieder bocca.

J'allai voir le feu de joie qu'un homme de ma connaissance avait entrepris. Les Jésuites avaient fourni les devises, qui ne valaient rien du tout : ôtez cela, tout allait bien....... Je trouvai en-

core d'autres choses qui me plurent fort, surtout les arènes.

C'est un grand amphithéâtre un peu en ovale, tout bâti de prodigieuses pierres, longues de deux toises, qui se tiennent là depuis plus de seize cents ans sans mortier et par la seule pesanteur. Il est tout ouvert dehors par de grandes arcades, et en dedans ce ne sont autour que de grands siéges, où tout le peuple s'asseyait pour voir les combats des bêtes et des gladiateurs. Mais c'est assez vous parler de Nîmes et de ses raretés; peut-être même trouverez-vous que j'en ai trop dit. Mais de quoi voulez-vous que je vous entretienne? De vous dire qu'il fait ici le plus beau temps du monde? vous ne vous en mettez guère en peine. De vous dire qu'on doit cette semaine créer des consuls? cela vous touche fort peu. Cependant, c'est une belle chose de voir le compère Cardeur et le menuisier Gaillard, avec la robe rouge comme un président, donner des arrêts, et aller les premiers à l'offrande. Vous ne voyez pas cela à Paris.

Lettre de Mme DE LA FAYETTE *à M*^me^ DE SÉVIGNÉ.

VOICI ce que j'ai fait depuis que je vous ai écrit : J'ai eu deux accès de fièvre; il y a six mois que je n'ai été purgée; on me purge une fois, on me purge deux; le lendemain de la seconde je me mets à table : ha! ha! j'ai mal au cœur, je ne veux point de potage. — Mangez donc un peu de viande? — Non, je n'en

veux point. Mais vous mangerez du fruit? —Je crois qu'oui.—Hé bien! mangez-en donc. —Je ne saurais, je mangerai tantôt; que l'on m'ait ce soir un potage et un poulet. Je n'en veux point, je suis dégoûtée. Je m'en vais me coucher; j'aime mieux dormir que de manger. Je me couche, je me tourne, je me retourne; je n'ai point de mal; mais je n'ai point de sommeil aussi; j'appelle; je prends un livre, je le referme; le jour vient, je me lève, je vais à la fenêtre; quatre heures sonnent, cinq heures, six heures; je me recouche, je m'endors jusqu'à sept; je me lève à huit, je me mets à table à douze, inutilement comme la veille; je me remets dans mon lit le soir inutilement, comme l'autre nuit. — Etes-vous malade? — Nenni. — Etes-vous plus faible? — Nenni. Je suis dans cet état trois jours et trois nuits. Je redors présentement, mais je ne mange encore que par machine, comme les chevaux, en me frottant la bouche de vinaigre. Du reste, je me porte bien, et je n'ai pas même si mal à la tête.

Lettre de Mlle DE LENCLOS à M. DE SAINT-ÉVREMONT.

JE défie Dulcinée de sentir avec plus de joie le souvenir de son chevalier.. Votre lettre a été reçue comme elle le *mérite*, et la triste figure n'a point diminué *le mérite* des sentimens. Je crois comme vous que les rides sont

les marques de la sagesse. Je suis ravie que vos vertus extérieures ne vous attristent point. Je tâche d'en user de même. Vous avez un ami (1), gouverneur de province, qui doit sa fortune à ses agrémens. C'est le seul vieillard qui ne soit pas ridicule à la Cour. M. de Turenne ne voulait vivre que pour le voir vieux. Il le verrait père de famille, riche et plaisant; il a plus dit de plaisanteries sur sa nouvelle dignité, que les autres n'en ont pensé. M. d'Elbène, que vous appelez le *Cunctator*, est mort à l'hôpital. Qu'est-ce que les jugemens des hommes? Si M. d'Olonne vivait, et qu'il eût lu la lettre que vous m'écrivez, il vous aurait continué votre qualité de son philosophe. M. de Lausun est mon voisin; il recevra vos complimens. Je vous rends très-tendrement ceux de M. de Charleval.

Lettre de l'abbé DE CHOISY *au comte* DE BUSSY.

Qui vous aurait dit, Monsieur, il y a quinze ans, que cet abbé de Choisy, votre voisin, serait un jour votre confrère (2)? Vous ne l'eussiez jamais cru en lisant ses lettres; et même, en lisant celle-ci, pourrez-vous croire que MM. de l'Académie, tous gens de bon sens et de bon esprit, aient voulu mettre son nom dans la même liste que le vôtre? Consolez-vous, Mon-

(1) Le comte de Grammont.

(2) Il venait d'être reçu à l'Académie française.

sieur; il faut bien qu'il y ait des ombres dans les tableaux. Les uns parlent, les autres écoutent; et je saurai fort bien me taire, surtout quand ce sera à vous à parler. Venez donc quand il vous plaira; vous ne me trouverez point dans votre chemin. Quoique ma nouvelle dignité me fasse votre égal (en Apollon, s'il vous plaît), je me rangerai toujours pour vous laisser passer.

Lettre de M. DE COULANGES *à Mme* DE GRIGNAN.

CELA est honteux, cela est horrible, cela est infâme que, depuis que je suis dans votre voisinage, je ne vous aie pas donné le moindre signe de vie: cependant Tonnerre et Grignan, Grignan et Tonnerre, tous ces châteaux peuvent fort bien avoir quelque commerce ensemble sans se mésallier, et ne pas regarder aux portes à qui passera le premier. Il y a un mois que je me promène dans les États de madame de Louvois; en vérité, ce sont des États au pied de la lettre. Nous allons, quand le temps nous y invite, faire des voyages de long cours pour en connaître la grandeur; et quand la curiosité nous porte à demander: Le nom de ce premier village? à qui est-il? on nous répond: c'est à *Madame*. A qui est celui qui est le plus éloigné? C'est à *Madame*. Mais là-bas, là-bas, un autre que je vois? C'est à *Madame*. Et ces forêts? Elles sont à *Madame*. Voilà

une plaine d'une grande longueur. Elle est à *Madame.* Mais j'aperçois un beau château. C'est Nicei, qui est à *Madame.* Quel est cet autre château sur un haut? C'est Passy, qui est à *Madame.* En un mot, Madame, tout est à *Madame*, en ce pays. Je n'ai jamais tant vu de possessions. Au surplus, Madame, on ne peut se dispenser de recevoir des présens de tous les côtés; car que n'apporte-t-on point à *Madame*, pour lui marquer la sensible joie qu'on a d'être sous sa domination! Tous les peuples des villages courent au-devant d'elle avec la flûte et le tambour; lui présentent des gâteaux, des châtaignes, des noisettes, pendant que les cochons, les veaux, les moutons, les coqs-d'Inde, les perdrix, tous les oiseaux de l'air et tous les poissons des rivières l'attendent au château. Voilà, Madame, une petite description de la grandeur de *Madame*; car on ne l'appelle pas autrement dans ce pays-ci; et dans les villages, et partout où nous passons, ce sont des cris de *vive Madame!* qu'il ne faut pas oublier. Mais cependant au milieu d'un tel triomphe, il faut vous dire que *Madame* n'en est pas plus glorieuse; elle est civile, elle est honnête, et l'on vit auprès d'elle dans une liberté charmante.

Adieu, ma très-aimable Madame; croyez toujours que je ne suis pas indigne de toute l'amitié dont vous m'honorez, par toute la bonne et sincère tendresse que j'ai pour vous.

Lettre de Mme DE SÉVIGNÉ *à M.* DE COULANGES.

NOUS voici arrivés sans aucune aventure. Nous avons trouvé ce matin deux grands vilains pendus à des arbres sur le grand chemin : nous n'avons pas compris pourquoi des pendus ; car le bel air des grands chemins, il me semble que ce sont des roués. Nous avons été occupés à deviner cette nouveauté. Ils faisaient une fort vilaine mine, et j'ai juré que je vous le manderais. A peine sommes-nous descendus ici, que voilà vingt bateliers autour de nous : chacun faisait valoir la qualité des personnes qu'il a menées, et la bonté de son bateau ; jamais les couteaux de Nogent, ni les chapelets de Chartres, n'ont fait plus de bruit. Nous avons été long-temps à choisir : l'un nous paraissait trop jeune, l'autre trop vieux ; l'un avait trop d'envie de nous voir, cela nous paraissait d'un gueux dont le bateau était pourri ; l'autre était glorieux d'avoir mené M. de Chaulnes : enfin la prédestination a paru visible sur un grand garçon fort bien fait, dont la moustache et le procédé nous ont décidés. Adieu, mon vrai cousin ; nous allons voguer sur la belle Loire.

Lettre de M. PAVILLON *à Mme* ***.

QUOI! parce que mademoiselle votre sœur se fait religieuse, faut-il que vous soyez au désespoir ?

Ne peut-on vivre contente dans le monde sans avoir une sœur ? Est-ce un grand malheur de perdre l'espérance d'avoir un beau-frère, et le plaisir de partager avec lui la succession paternelle? Il n'est pas permis, Madame, d'assister à l'autel en habit de deuil, et de pleurer sur la victime.

Mademoiselle votre sœur n'est pas tant à plaindre que vous pensez : elle est morte à la vérité pour la famille; mais c'est d'une mort volontaire à son égard, précieuse devant Dieu, et que les hommes appellent civile, parce qu'on ne saurait rien faire de plus honnête et de plus obligeant pour ceux qui restent.

Lettre de Mme la duchesse DU MAINE *à M.* DE LA MOTTE.

JE commence par vous dire, Monsieur, que je ne vous écris point. Je crois qu'il est bon que je prenne cette précaution, de crainte que vous ne vous y trompiez, et que vous ne preniez ceci pour une réponse. Voici la raison qui m'empêche de vous écrire : madame de Lambert vous fait un portrait de moi auquel je suis bien aise que vous croyiez que je ressemble; ainsi, je dois prendre le parti de me taire et de la laisser parler. Je ne vous dirai donc point que, pour la première fois de la vie, madame de Lambert s'est trompée; qu'elle a fait un portrait purement idéal, qui n'a aucune réalité, et qui est à peu près comme le monde intelligible du père

Mallebranche ; qu'elle m'a peinte comme elle voudrait que je fusse, et non comme je suis en effet ; que, lorsqu'elle vous reproche d'avoir employé avec elle l'ironie, elle se venge en se servant avec vous de l'hyperbole la plus outrée ; qu'elle prouve bien que le goût ne peut être réduit en principes, puisque le sien la trompe si fort, et lui fait voir les choses si différentes de ce qu'elles sont. Je ne vous dis rien de tout cela ; au contraire, je vous prie de croire tout ce que madame de Lambert vous dit de moi. Certainement je ne vous désabuserai pas, ou du moins ce sera le plus tard que je pourrai. Je vais avoir grand soin de me cacher à tous les beaux esprits qui ne me connaissent pas encore ; et, loin de demander d'être reçue parmi vous, je me garderai bien de m'y produire pour l'honneur de madame de Lambert et pour le mien. Je ne sais si je dois lui savoir tant de gré de ce qu'elle dit de moi : il est vrai que j'en dois être très-flattée ; mais d'un autre côté, elle met dans l'impossibilité de vanter son discernement, sa justesse d'esprit, sa façon d'écrire, et tant d'autres talens qu'autrefois je pouvais louer tout à mon aise ; elle me force à renoncer au commerce de tant de gens de mérite qui composent ces assemblées (1) ; elle me réduit à ne pouvoir ni écrire ni parler ; en un mot, en me voulant rendre une personne universelle, il se trouve qu'elle m'anéantit. Cependant

(1) On leur avait donné le nom de Mardi, à cause du jour où elles se tenaient.

je ne puis me résoudre à me priver de vos lettres; écrivez-moi, Monsieur, et madame de Lambert répondra.

Réponse de M. DE LA MOTTE *à Mme la duchesse* DU MAINE.

JE ne laisserai pas, Madame, de répondre à ce que vous n'écrivez pas. Ce que V. A. S. dit qu'elle ne dit point, vaut mieux que ce que disent les autres; j'en excepte pourtant madame de Lambert, qui parle si bien de vous, que je l'en crois malgré vous; votre lettre même la justifie à merveille de toute hyperbole, et vous avez achevé votre portrait en le désavouant, tout ressemblant qu'il est. Bon Dieu, Madame, que je suis fâché de ne pouvoir aller à Sceaux! Je vois bien que toute la semaine est mardi (1) dans ce pays-là. Les Lambert, les Dreuillet, les Saint-Aulaire, et bien d'autres, qui valent sans doute beaucoup dès qu'ils vous plaisent, et par-dessus tout, une princesse qui aide les gens, quelque esprit qu'ils aient, à en avoir encore davantage. Où se trouverait l'exquis, s'il n'était pas là? Je vous assure, Madame, que le mardi, s'il m'en veut croire, sera désormais bien modeste; il craindra votre présence autant qu'il la souhaitera, et il aura grand soin de se rassurer sur la parole de madame de Lambert, qui jure que vous ne faites jamais valoir votre supériorité.

(1) Voyez la note précédente.

Quoi qu'il en soit, Madame, venez, venez pour la confusion des superbes. Pour moi je ne m'embarrasse pas d'être humilié; j'ai un bon secret pour cela ; je fais mon bien du mérite des autres par le plaisir que j'y prends. Venez nous enrichir, Madame, venez nous charmer ; exposez-vous généreusement à tous les sentimens qui pourront naître : nous envelopperons tout si bien sous le repect, que vous n'aurez rien à dire. Je vous demande en grâce, Madame, si vous daignez m'honorer d'un mot de réponse, ne vous en remettez point à madame de Lambert. Il me faut une Louise-Bénédicte de Bourbon; je ne sais quel goût j'ai pour ce nom-là, mais je vous jure que je ne saurais m'en passer.

Je suis, Madame, avec un très-profond respect, etc.

Lettre de Voltaire *à M. d'*Arget.

Vous demandez, mon cher ami et compagnon de Postdam, comment Cinéas s'est accommodé avec Pyrrhus (1) : c'est premièrement que Pyrrhus fit un opéra de ma tragédie de Mérope, et me l'envoya ; c'est qu'ensuite il eut la bonté de m'offrir sa clef, qui n'est pas celle du paradis, et toutes ses faveurs, qui ne conviennent plus à mon âge; c'est qu'une de ses sœurs, qui m'a toujours conservé ses bontés, a été le lien de ce petit commerce qui se renouvelle quelquefois entre le

(1) Le roi de Prusse.

héros poète, philosophe, guerrier, brillant, fier, modeste, roi, et le suisse Cinéas retiré du monde. Vous devriez bien venir faire quelques tours dans nos retraites, soit de Lausanne, soit des Délices; nos conversations pourraient être amusantes. Il n'y a point de plus bel aspect dans le monde que celui de ma maison : figurez-vous quinze croisées de face en cintre, un canal de douze grandes lieues de long, que l'œil enfile d'un côté, et un autre de quatre à cinq lieues; une terrasse qui domine sur cent jardins; ce même lac qui présente un vaste miroir au bout des miens; les campagnes de la Savoie, au-delà du même lac, couronnées des Alpes qui s'élèvent jusqu'au ciel en amphithéâtre; enfin une maison où je ne suis incommodé que des mouches au milieu des plus rigoureux hivers. Madame Denis l'a ornée avec le goût d'une Parisienne. Nous y faisons beaucoup meilleure chère que Pyrrhus; mais il faudrait un estomac : c'est un point sans lequel il est difficile à Pyrrhus et à Cinéas d'être heureux. Nous répétâmes hier une tragédie; si vous voulez un rôle, vous n'avez qu'à venir : c'est ainsi que nous oublions les querelles des rois et celles des gens de lettres, les unes affreuses, les autres ridicules. On nous a donné la nouvelle prématurée d'une bataille entre M. le maréchal de Richelieu et le prince de Brunswick. Il est vrai que j'ai gagné aux échecs à ce prince une cinquantaine de louis; mais on peut perdre aux échecs, et gagner à un jeu où l'on a pour second trente mille baïonnettes. Je conviens avec vous

que le roi de Prusse a la vue basse et la tête vive; mais il a le premier des talens au jeu qu'il joue, la célérité; le fond de son armée a été discipliné pendant quarante ans. Songez comment doivent combattre des machines régulières, vigoureuses, aguerries, qui voient leur roi tous les jours; qui sont connues de lui, et qu'il exhorte, chapeau bas, à faire leur devoir. Souvenez-vous comment ces drôles-là font le pas de côté et le redoublé; comment ils escamotent la cartouche; comment ils tirent six à sept coups par minute. Enfin leur maître croyait tout perdu il y a trois mois; il voulait mourir; il me faisait ses adieux en vers et en prose; et le voilà qui par sa célérité et par la discipline de ses soldats gagne deux grandes batailles dans un mois, court aux Français, vole aux Autrichiens, reprend Breslau, fait quarante mille prisonniers et des épigrammes. Nous verrons comment finira cette sanglante tragédie, si vive et si compliquée.

FRAGMENS.

Il ne sera pas dit que l'on cachète une lettre à mon nez, sans que je vous donne quelque légère signifiance. Bonjour ou bonsoir, ma chère sœur, selon l'heure que vous recevrez cette lettre. Nous passons ici notre temps, etc.

Mme de Sévigné.

Mon cher Coulanges, hélas! vous avez la goutte au pied, au coude, au genou : cette dou-

leur n'aura pas grand chemin à faire pour tenir toute votre personne. Quoi! vous criez! vous vous plaignez! vous ne dormez plus! vous ne mangez plus! vous ne buvez plus! vous ne chantez plus! vous ne riez plus! Quoi! la joie et vous ce n'est plus la même chose! Cette pensée me fait pleurer; mais peut-être, pendant que je pleure, vous êtes guéri : je l'espère et le souhaite. *Mme de Sévigné.*

Je ne puis vous dire combien je vous plains, ma fille, combien je vous loue, combien je vous admire. Voilà mon discours divisé en trois points : je vous plains d'être sujette à des humeurs noires qui vous font sûrement beaucoup de mal : je vous loue d'en être la maîtresse quand il le faut, et je vous admire de vous contraindre pour paraître ce que vous n'êtes pas, etc. *La même.*

Vous m'écrivez en vous jouant, vous m'en dites tant et si peu qu'il vous plaît; je vois les Grâces autour de vous qui se relaient à dicter vos lettres, ou plutôt je vois que vous ne leur laissez rien à faire que de sourire à votre badinage : en vérité cela est bien commode, etc.

M. de La Motte.

Hélas, mon cher ami, il n'est non plus question de M. l'archevêque que s'il n'avait jamais été! On a dit bien du mal de lui après sa mort; on a parlé du successeur (M. de Noailles), et depuis qu'il est nommé, on ne parle plus ni de l'un ni de l'autre. Ceci est un tourbillon qui ne

permet pas les réflexions. Tout le monde était fou hier (1) à Paris; on ne voyait que des femmes désespérées; les unes couraient les rues, les autres se faisaient enfermer dans les églises. On entendait : *Je n'ai plus de mari! je n'ai plus de fils!* D'autres ne disaient pas ce qu'elles n'avaient plus; mais elles ne s'en désespéraient pas moins.

Mme de Coulanges.

Ne faut-il pas jouer avec la vie jusqu'au dernier moment? N'est-ce pas un enfant qu'il faut bercer jusqu'à ce qu'il s'endorme?.... La vie est un songe; rêvons donc le plus gaîment que nous pourrons. *Voltaire au cardinal de Bernis.*

Vous auriez grand tort, mon aimable duchesse, de n'être pas bonne Française, car on vous aime fort en France; et, en vérité, aucune des femmes que je vois ne me fait oublier que je ne vous vois pas. Point de plaisir où je ne vous aie regrettée. Il y manquait quelque chose, et ce quelque chose c'était vous.

Mme de Maintenon.

(1) On avait reçu la nouvelle d'une bataille meurtrière.

LETTRES DE NOUVELLES.

INSTRUCTION.

« C'est une plaisante chose que les
« provinces ! tout le monde y est nouvel-
« liste dès le berceau ; et vous n'y ren-
« contrez que gens qui débitent grave-
« ment et affirmativement les plus sottes
« choses du monde. » Racine, *à son fils.*

La raison en est qu'en province chacun est plus ou moins désœuvré, et que l'oisiveté fait la plupart des nouvellistes.

Si vous êtes de ce nombre, ou que les circonstances vous fassent une sorte d'obligation de mander des nouvelles, ou enfin que vous ayez recours à ce moyen pour remplir votre feuille, il faut se souvenir qu'une lettre de nouvelles n'est pas une gazette, et qu'elle ne doit en avoir, ni la sécheresse, ni le soin minutieux de rappeler toutes les dates, ni l'affectation à se servir des termes techniques, des locutions de palais, etc.

Ecrivez les nouvelles comme vous les raconteriez dans un salon, sans préambule ni verbiage, mais en les assaisonnant de cet esprit de saillie qui réveille l'attention, ou en y mêlant cet intérêt qui la soutient.

Leur première qualité consiste à être vraies; sans cela vous perdez bientôt toute confiance.

« Je demande des nouvelles très-
« courtes, des faits sans réflexions, et
« plutôt rien que des faits hasardés. »

VOLTAIRE.

« Tout ce que je vous mande est vrai;
« je ne me charge point des fadaises
« dont on croit faire plaisir aux gens
« éloignés; c'est abuser d'eux : et je choi-
« sis bien plus ce que je vous écris que
« ce que je vous dirais si vous étiez ici. »

Mme DE SÉVIGNÉ.

Il faut aussi que la nouvelle puisse intéresser ceux à qui vous en faites part. *On a autrement l'air*, dit madame de Sévigné, *d'une dame de province qui, dans un cercle de Paris, confie des intrigues d'Avignon.*

Il faut enfin qu'elle soit de nature à pouvoir s'écrire : on ne saurait en ceci user de trop de prudence ; plus d'une fois des nouvelles mandées trop légèrement ont perdu celui dont elles portaient la signature, et compromis celui qu'indiquait leur adresse.

Si la nouvelle est douteuse, ne vous hâtez pas de la répandre.

Si elle est affligeante, laissez à un autre le triste soin de la faire parvenir. Ne disputez l'avantage d'être le premier à la dire qu'autant que vous serez sûr qu'elle plaira.

Ne différez pas non plus de vous rétracter, si la nouvelle que vous avez publiée vient à se démentir : il est beau de revenir sur ses pas quand on s'est égaré. Dire, Je me suis trompé, c'est avouer, suivant Pope, que l'on est plus sage aujourd'hui qu'hier.

Enfin, ne vous attachez pas ici à embellir votre style de ces transitions qui font toujours si bien quand elles sont heureuses. Ce n'est pas qu'une lettre de nouvelles rejette ces liaisons lorsqu'elles se présentent naturellement ; mais elle

peut s'en dispenser sans rien perdre de son mérite. Comme on est toujours pressé d'apprendre les nouvelles, on veut que celui qui les apporte se presse aussi de les dire : la sécheresse d'un journal vaut encore mieux dans ce cas-là que les plus belles narrations d'un roman.

Il n'est d'exception que pour les nouvelles littéraires, sur lesquelles on peut jeter à pleines mains, ou toutes les fleurs, ou tout le sel dont le nouvelliste est capable.

J'ajoute qu'il est prudent de ne pas trop chercher à savoir des nouvelles : il en est tant que l'on doit craindre d'apprendre ; c'est même, hélas ! le plus grand nombre, et le questionneur est souvent le premier puni.

Huet, cet évêque d'Avranches, si célèbre par son érudition, avait la manie de ne jamais ouvrir ses lettres avant de se mettre à table, ou avant de se mettre au lit : il disait qu'il y avait toujours plus de mauvaises nouvelles que de bonnes, et qu'il ne voulait troubler ni ses repas ni son repos.

MODÈLES

DE LETTRES DE NOUVELLES.

Lettre de Mme DE SÉVIGNÉ *à M.* DE COULANGES.

JE m'en vais vous mander la chose la plus étonnante, la plus surprenante, la plus merveilleuse, la plus miraculeuse, la plus triomphante, la plus étourdissante, la plus inouïe, la plus singulière, la plus extraordinaire, la plus incroyable, la plus imprévue, la plus grande, la plus petite, la plus rare, la plus commune, la plus éclatante, la plus secrète jusqu'aujourd'hui, la plus digne d'envie; enfin une chose dont on ne trouve qu'un exemple dans les siècles passés, encore cet exemple n'est-il pas juste; une chose que nous ne saurions croire à Paris; comment la pourrait-on croire à Lyon? une chose qui fait crier miséricorde à tout le monde; une chose qui comble de joie madame de Rohan et madame de Hauteville; une chose enfin qui se fera dimanche, où ceux qui la verront croiront avoir la berlue; une chose qui se fera dimanche, et qui ne sera peut-être pas faite lundi. Je ne puis me résoudre à vous la dire; devinez-la; je vous le donne en trois. *Jetez-vous votre langue aux chiens?* Eh bien! il faut donc vous la

dire : M. de Lauzun épouse dimanche au Louvre, devinez qui? je vous le donne en quatre, je vous le donne en dix, je vous le donne en cent. Madame de Coulanges dit : Voilà qui est bien difficile à deviner! c'est madame de La Vallière. Point du tout, madame. C'est donc mademoiselle de Retz? Point du tout. Vous êtes bien provinciale! Ah! vraiment nous sommes bien bêtes, dites-vous : c'est mademoiselle Colbert. Encore moins. C'est assurément mademoiselle de Créqui. Vous n'y êtes pas. Il faut donc à la fin vous le dire. Il épouse dimanche au Louvre, avec la permission du Roi, mademoiselle de..... mademoiselle..... devinez le nom; il épouse Mademoiselle, la grande Mademoiselle, Mademoiselle, fille de feu Monsieur (1), Mademoiselle, petite-fille de Henri IV, mademoiselle d'Eu, mademoiselle de Dombes, mademoiselle de Montpensier, mademoiselle d'Orléans, Mademoiselle, cousine-germaine du Roi, Mademoiselle destinée au trône, Mademoiselle, le seul parti de France qui fût digne de Monsieur. Voilà un beau sujet de discourir. Si vous criez, si vous êtes hors de vous-même, si vous dites que nous avons menti, que cela est faux, qu'on se moque de vous, que voilà une belle raillerie, que cela est bien fade à imaginer; si enfin vous nous dites des injures, nous trouverons que vous avez raison; nous en avons fait autant que vous. Adieu. Les lettres qui se-

(1) Gaston de France, duc d'Orléans, frère de Louis XIII.

ront portées par cet ordinaire vous feront voir si nous disons vrai ou non.

Lettre de Mme DE MAINTENON *à Mme* DE SAINT-GÉRAN.

DIEU bénit les armes du Roi : Mons est pris, Nice est rendu. Le Roi sera bientôt ici ; Vauban et M. de Boufflers sont associés à sa gloire : ils ont fait des dispositions admirables ; ils ont fait plus, ils ont empêché les mousquetaires de se faire tous tuer. M. de Courtenai avait souhaité de mourir sous les yeux du Roi ; il y est mort. Consolez-vous, ma chère comtesse, de la perte de M. de Villermont ; le Roi l'a fort regretté ; et madame de Villermont verra que ces regrets ne sont pas stériles.

Lettre du maréchal DE LUXEMBOURG *au Roi, après la bataille de Nerwinde*, 1693.

SIRE,

Artaignan, qui a bien vu l'action, en rendra bon compte à Votre Majesté. Vos ennemis y ont fait des merveilles, vos troupes encore mieux. Pour moi, Sire, je n'ai d'autre mérite que d'avoir exécuté vos ordres. Vous m'avez dit de prendre la ville, et de gagner une bataille ; je l'ai prise, et je l'ai gagnée.

Lettre de M. DE FIESQUE *à Mme* DE MAINTENON.

J'AI l'honneur, Madame, de vous écrire en grande hâte pour vous supplier de conjurer le Roi de faire ici le général et non le soldat. Hier, sans un gabion, une balle nous l'aurait emporté. M. le comte de Toulouse reçut le coup : il en fut quitte pour une contusion. Le Roi lui demanda s'il était blessé : « Je crois, répondit en riant le jeune prince, je crois qu'une balle m'a touché. » C'est répondre à la Bourbon. Je ne finirais point, Madame, si je vous disais les noms de tous ceux qui ont été blessés ou tués auprès ou à côté du Roi. Au nom de Dieu, Madame, qu'il nous laisse le danger, et qu'il se contente de la gloire.

Lettre de Mme DE SÉVIGNÉ *à M.* DE GRIGNAN, 1675.

C'EST à vous que je m'adresse, mon cher comte, pour vous écrire une des plus fâcheuses pertes qui pût arriver en France; c'est celle de M. de Turenne, dont je suis assurée que vous serez aussi touché et aussi désolé que nous le sommes ici. Cette nouvelle arriva le lundi à Versailles. Le Roi en a été affligé, comme on doit l'être de la mort du plus grand capitaine et du plus honnête homme du monde. Toute la cour fut en larmes.

On était près d'aller se divertir à Fontainebleau; tout a été rompu. Jamais un homme n'a été regretté si sincèrement : tout le quartier où

il a logé, et tout Paris, et tout le peuple, étaient dans le trouble et dans l'émotion; chacun parlait et s'attroupait pour regretter ce héros....

Il avait le plaisir de voir décamper l'armée ennemie devant lui; et le 27 juillet (1675), qui était samedi, il alla sur une petite hauteur pour observer sa marche. Son dessein était de donner sur l'arrière-garde; et il mandait au Roi à midi que, dans cette pensée, il avait envoyé dire à Brissac qu'on fît les prières de quarante heures. Il mande la mort du jeune d'Hocquincourt, et qu'il enverra un courrier pour apprendre au Roi la suite de cette entreprise. Il cachette sa lettre, et l'envoie à deux heures. Il va sur cette petite colline avec huit ou dix personnes. On tire de loin à l'aventure : un malheureux coup de canon le coupe par le milieu du corps; et vous pouvez penser les cris et les pleurs de cette armée. Le courrier part à l'instant. Il arriva lundi, comme je vous l'ai dit; de sorte qu'à une heure l'une de l'autre, le Roi eut une lettre de M. de Turenne et la nouvelle de sa mort........... Jamais un homme n'a été si près d'être parfait; et plus on le connaissait, plus on l'aimait, et plus on le regrette. Adieu, Monsieur et Madame; je vous embrasse mille fois.

Lettre de M. RACINE *le fils à M.* BROSSETTE.

NE croyez pas, Monsieur, que notre ami (1) soit

(1) J.-B. Rousseau.

ressuscité : il est vrai seulement qu'il n'est pas encore enterré ; mais on ne le peut compter ni parmi les morts ni parmi les vivans. J'en ai reçu des nouvelles par son ancien et fidèle domestique. Sa lettre m'apprend que son maître est à Anvers dans un lit d'auberge, et privé de l'usage de ses membres, et même de la parole; il ne lui reste qu'une faible connaissance dont il donne de faibles signes. En allant de La Haye à Bruxelles, il tomba en apoplexie. On le porta à Anvers, où se trouva le père Berruyer, auteur de l'*Histoire du Peuple de Dieu*, qui, par les fréquentes visites qu'il lui rendit, témoigna l'intérêt qu'il prenait à son malheur. Il reçut les sacremens avec beaucoup de marques de piété. L'apoplexie est dégénérée en paralysie. Son domestique m'assure que sans un ami (M. Boutet sans doute) qui lui fait tenir cent florins par mois, il périrait de misère, et qu'il n'a nul autre secours. Voilà tout l'état de cet illustre poète, qui prouve maintenant ce qu'il a dit autrefois, que l'homme est un parfait miroir de douleurs; et dans peu on dira de lui : *Il meurt enfin peu regretté*. Il ne le sera que des partisans du bon goût, dont le nombre s'éclaircit de jour en jour. J'ai l'honneur d'être, etc.

Lettre de RACINE *à* BOILEAU, 1692.

NAMUR, cette place si terrible, a vu ses dehors emportés en fort peu de temps, sans qu'il en ait coûté au Roi plus de trente hommes. Ne

croyez pas pour cela qu'on ait eu affaire à des poltrons. Tous ceux de nos gens qui ont été à ces attaques, sont étonnés du courage des assiégés. Mais vous jugerez de l'effet terrible du canon et des bombes, quand je vous dirai, sur le rapport d'un officier espagnol, qui fut pris hier dans les dehors, que notre artillerie leur a tué en deux jours douze cents hommes. Imaginez-vous trois batteries qui se croisent et qui tirent continuellement sur des pauvres gens qui sont vus d'en haut et de revers, et qui ne peuvent pas trouver un seul recoin où ils soient en sûreté. On dit qu'on a trouvé les dehors tout pleins de corps dont le canon a emporté les têtes comme si on les avait coupées avec des sabres : cela n'empêche pas que plusieurs de nos gens n'aient fait des actions de grande valeur. Les grenadiers du régiment des Gardes-Françaises et ceux des Gardes-Suisses se sont entre autres extrêmement distingués. On raconte plusieurs actions particulières que je vous redirai quelque jour, et que vous entendrez avec plaisir. Mais en voici une que je ne puis différer de vous dire, et que j'ai ouï conter au Roi même :

Un soldat du régiment des fusiliers, qui travaillait à la tranchée, y avait porté un gabion : un coup de canon vient qui emporte son gabion. Aussitôt il en alla poser à la même place un autre, qui fut sur-le-champ emporté par un autre coup de canon. Le soldat, sans rien dire, en prit un autre et alla le poser : un troisième coup de canon emporta le troisième gabion.

Alors le soldat se tint en repos; mais son officier lui commanda de ne pas laisser cet endroit sans gabion. Le soldat dit : *J'irai, mais j'y serai tué.* Il y alla, et en posant son quatrième gabion, eut le bras fracassé d'un quatrième coup de canon. Il revint soutenant son bras pendant avec l'autre bras, et se contenta de dire à son officier : *Je vous l'avais bien dit.* Il fallut lui couper le bras, qui ne tenait presque à rien. Il souffrit cela sans desserrer les dents, et après l'opération, dit froidement : *Je suis donc hors d'état de travailler; c'est maintenant au Roi à me nourrir.* Je crois que vous me pardonnerez le peu d'ordre de cette narration; mais assurez-vous qu'elle est vraie.

*Lettre de M*me DE SÉVIGNÉ *au comte* DE BUSSY.

QUE prétendez-vous de moi aujourd'hui, mon cher cousin? Vous n'aurez que des morts : j'en ai l'imagination si remplie, que je ne saurais parler d'autre chose. Je vous dirai donc la mort du maréchal de Créqui, en quatre jours. Combien il a trouvé sa destinée courte, et combien il était en colère contre cette mort barbare qui, sans considérer ses projets et ses affaires, venait ainsi déranger ses escabelles! On ne l'a jamais reçue avec tant de chagrin que lui; cependant il a fallu se soumettre à ses lois : il a reçu les sacremens. Neuf jours après, son frère aîné, le duc de Créqui, l'a suivi : ce fut hier matin, après une longue maladie. Voilà cette maison de

Créqui bien abattue, et de grandes dignités sorties en peu de jours de cette famille! Le duc d'Estrées est mort à Rome, et le jour qu'on en reçut la nouvelle à Paris, la duchesse d'Estrées, sa belle-mère, mourut aussi du reste de son apoplexie. Vous voyez bien que rien n'est si triste que cette lettre. Si j'en écrivais souvent de pareilles, votre belle et bonne humeur, et cette gaîté si salutaire et si nécessaire, n'y pourraient pas résister.

Lettre de la même au même, 1679.

PLAIGNEZ-MOI, mon cousin, d'avoir perdu le cardinal de Retz. Vous savez combien il était aimable et digne de l'estime de tous ceux qui le connaissaient! J'étais son amie depuis trente ans, et je n'avais reçu que des marques tendres de son amitié. Elle m'était également honorable et délicieuse. Il était d'un commerce aisé plus que personne au monde. Huit jours de fièvre continue m'ont ôté cet illustre ami. J'en suis touchée jusqu'au fond du cœur.

Notre bon abbé de Coulanges a pensé mourir. Le remède du médecin anglais l'a ressuscité. Dieu n'a pas voulu que M. le cardinal de Retz s'en servît, quoiqu'il le demandât sans cesse. L'heure de sa mort était marquée, et cela ne se dérange point.

Lettre de M. l'abbé DE VERTOT *à Mlle* DE LAUNAY.

JE suis bien fâché d'être obligé de vous annoncer la perte que nous venons de faire de feu M. Brunel, votre ami et le mien. Vous perdez, Mademoiselle, plus qu'un autre, parce qu'il vous estimait plus que personne au monde. Si des sentimens respectueux pouvaient remplacer ce que vous perdez du côté du mérite, je prendrais la liberté de vous offrir un attachement inviolable. M. de Fontenelle est inconsolable : il n'est point question de philosophie; la nature, le bon cœur, tout a rentré dans ses droits; il est véritablement à plaindre : vous ne l'êtes pas moins. Je souhaite que cette austère raison, dont je me plains quelquefois, ne vous abandonne pas dans une si triste occasion. J'ai l'honneur d'être, etc.

Lettre de Mme la duchesse D'AIGUILLON *à M. l'abbé* DE GUASCO, 1755.

JE n'ai pas eu le courage, Monsieur l'abbé, de vous apprendre la maladie, encore moins la mort de M. de Montesquieu. Ni le secours des médecins, ni la conduite de ses amis, n'ont pu sauver une tête si chère. Je juge de vos regrets par les miens. L'intérêt que le public a témoigné pendant sa maladie, le regret universel, ce que le Roi en a dit publiquement, *que c'était un*

homme impossible à remplacer, sont des ornemens à sa mémoire, mais ne consolent point ses amis : je l'éprouve. L'impression du spectacle, l'attendrissement, s'effaceront avec le temps; mais la privation d'un tel homme dans la société sera sentie à jamais par ceux qui en ont joui. Je ne l'ai pas quitté jusqu'au moment où il a perdu toute connaissance, dix-huit heures avant sa mort. Madame Dupré lui a rendu les mêmes soins; et le chevalier de Jaucourt ne l'a quitté qu'au dernier moment.

Je vous suis, monsieur l'abbé, toujours aussi dévouée.

FRAGMENS.

Sinetti a perdu son père. J'ai toujours peur d'apprendre la première ces sortes de tristes nouvelles. Permettez-moi donc, Monsieur, pour éviter tout inconvénient, de vous adresser mon compliment, dont vous ferez l'usage qu'il conviendra, et pardon. *Mme de Simiane.*

Nous venons de perdre une excellente amie, en perdant madame de Montchevreuil : mais je vous assure que vous n'avez rien perdu par rapport à moi. Vous savez, et je ne l'oublie point, combien je vous aimais indépendamment d'elle : je suis la même pour vous. Au milieu de nos embarras, je pense souvent à nos soirées de la rue des Tournelles. Je voudrais bien vous voir encore une fois avant ma mort. Mais pourquoi ne

ne parlez-vous pas de votre santé? Votre lettre serait parfaite. *Mme de Maintenon.*

Voulez-vous des nouvelles? Le fort de Kell vient d'être pris; la flotte d'Alicante est en Sicile; et tandis que l'on coupe les deux ailes de l'aigle impériale en Italie et en Allemagne, le roi Stanislas est plus empêché que jamais : une grande partie de sa petite armée l'a abandonné pour aller recevoir une paie plus forte de l'électeur-roi.

Cependant le roi de Prusse se fait faire la cour par tout le monde, et ne se déclare encore pour personne. Les Hollandais veulent être neutres, et vendre librement leur poivre et leur cannelle. Les Anglais voudraient secourir l'Empereur, et ils le feront trop tard.

Voilà la situation présente de l'Europe.

Voltaire, 1733.

Il y a ici quelques livres nouveaux oubliés en naissant, tels que *le repos de Cyrus*, les poésies du Sr *Tavenot*, et autres denrées. *Le Spectacle de la nature*, compilation assez bonne dans un siècle ridicule, a eu un succès assez équivoque. Moncrif va être de l'Académie, et fait jouer sa comédie sur les *Abdérites*, afin de justifier le choix des quarante aux yeux du public.

Voltaire, 1732.

On m'a parlé hier d'une petite pièce bachique du jeune Bernard, poète et homme aimable; dès que je l'aurai, je vous l'enverrai. Il

paraît ici des couplets contre tout le monde; mais ils sont assez, comme presque tous les hommes d'aujourd'hui, malins et médiocres. La fureur de jouer la comédie partout continue toujours, et la fureur de la jouer très-mal dure toujours aux comédiens français. Nous attendons l'opéra des *Cinq-Sens*. La musique est de Destouches, les paroles de Roy, qui se cache, de peur que son nom ne lui nuise. Nous aurons aussi les *Sermens indiscrets* de Marivaux, où j'espère que je n'entendrai rien. *Voltaire.*

Je ne puis vous dire l'excès de l'agrément de cette pièce (Esther). C'est une chose qui n'est pas aisée à représenter, et qui ne sera jamais imitée. C'est un rapport de la musique, des vers, des chants, des personnes, si parfait et si complet, qu'on n'y souhaite rien. Les filles qui font des rois et des personnages sont faites exprès. On est attentif, et on n'a point d'autre peine que celle de voir finir une si aimable tragédie. Tout y est simple, tout y est innocent, tout y est sublime et touchant. Cette fidélité de l'histoire sainte donne du respect; tous les chants, convenables aux paroles, qui sont tirés des Psaumes ou de la Sagesse, et mis dans le sujet, sont d'une beauté singulière. La mesure de l'approbation qu'on donne à cette pièce, c'est celle du goût et de l'attention. *Mme de Sévigné.*

Mithridate est une pièce charmante; on y pleure; on y est dans une continuelle admira-

tion ; on la voit trente fois, on la trouve plus belle la trentième que la première.

Mme de Coulanges.

Il n'y a rien de nouveau parmi nos sybarites de Paris. Voici le seul trait digne, je crois, d'être conté à V. M. : Le cardinal de Fleury, après avoir été assez malade, s'avisa, il y a deux jours, ne sachant que faire, de dire la messe à un petit autel au milieu d'un jardin où il gelait. M. Amelot et M. de Breteuil arrivèrent, et lui dirent qu'il se jouait à se faire tuer. *Bon, bon, Messieurs !* dit-il, *vous êtes des douillets.* A quatre-vingt-dix ans ! quel homme ! Sire, vivez autant, dussiez-vous dire la messe à cet âge, et moi vous la servir ! . *Voltaire au roi de Prusse.*

NARRATIONS

DANS LE GENRE ÉPISTOLAIRE.

INSTRUCTION.

On connaît plusieurs sortes de narrations : l'une tient à l'histoire, l'autre à l'éloquence, la troisième au genre tempéré, la quatrième au style familier.

La narration historique veut être écrite sous l'œil sévère et perçant de la vérité : elle exige l'exactitude la plus scrupuleuse dans les faits, permet de peindre les personnages quand leur portrait fait tableau et se lie avec les événemens, ne dédaigne pas les développemens qui peuvent donner quelque lumière, souffre même que l'on s'égare à rechercher les causes, si elles servent à faire mieux ressortir les effets.

L'orateur qui raconte peint à grands traits; il néglige les petites circonstances lorsqu'elles ne mènent ni à la persuasion

ni à la conviction; il parle plus à l'imagination et au cœur qu'à la raison et à l'esprit; son style ne doit rien avoir de trivial ou même de médiocre. Le seul écueil qu'il ait à redouter est de trouver l'emphase en cherchant le sublime. Ce fut le défaut de Thomas dans ses éloges historiques : aussi ses envieux avaient-ils substitué le mot de *gali-Thomas* à celui de *galimatias*.

Ce que je dis des narrations oratoires ne doit s'appliquer qu'à l'éloquence de la chaire et de la tribune; c'est-à-dire, à l'éloquence d'appareil.

Celle du barreau n'a pas de si hautes prétentions : sa marche est plus mesurée; il lui faut des détails. Elle n'est pas même condamnable en paraissant minutieuse : des riens sont souvent des moyens pour elle; et son style, dont le premier mérite est la clarté, et le second la précision, n'est répréhensible que lorsqu'il devient ambitieux ou rampant. Rien de trop ni de trop peu, en fait de mots ou de choses, c'est la devise des narrations de l'ordre judiciaire.

Celles qu'embellit le style familier doivent être faciles et gaies : tels sont le conte, la fable, l'anecdote de société. Ainsi, dans le genre épistolaire, il faut considérer le côté agréable ou plaisant d'une narration, à moins que l'événement qui en est l'objet ne commande impérieusement des teintes sévères et sombres. Vous ne prendrez pas, par exemple, le crayon de la gaîté pour tracer un événement funeste, le sac d'une ville, les ravages d'un torrent, les désastres d'un orage ou d'un incendie.

Mais, hors de là, une lettre qui conte encore plus qu'elle ne raconte, doit tendre principalement à piquer la curiosité, à soutenir l'attention, à faire sourire son lecteur, à lui peindre ce qu'il lit, surtout à ne pas trop retarder la fin du récit, qui en est communément la partie la plus intéressante. Des expressions heureuses plutôt qu'ingénieuses ; de l'esprit sous le voile de la simplicité ; des tours fins, mais naturels ; des négligences, mais sans incorrections....

Je m'arrête : mes préceptes en diraient

toujours moins que les modèles qu'offrent ici nos bons écrivains.

Leçon commence, exemple achève.

LA MOTTE.

EXEMPLES DE NARRATIONS

DANS LE GENRE ÉPISTOLAIRE.

Il faut que je vous conte une petite historiette qui est très-vraie, et qui vous divertira : Le Roi se mêle depuis peu de faire des vers ; il fit l'autre jour un petit madrigal que lui-même ne trouva pas joli. Un matin, il dit au maréchal de Grammont : M. le maréchal, lisez, je vous prie, ce petit madrigal, et voyez si vous en avez jamais vu un si impertinent : parce qu'on sait que depuis peu j'aime les vers, on m'en apporte de toutes les façons. Le maréchal, après l'avoir lu, dit au Roi : Sire, Votre Majesté juge divinement bien de toutes choses ; il est vrai que voilà le plus sot et le plus ridicule madrigal que j'aie jamais lu. Le Roi se mit à rire, et lui dit : N'est-il pas vrai que celui qui l'a fait est bien fat ? — Sire, il n'y a pas moyen de lui donner un autre nom. — Oh bien ! dit le Roi, je suis ravi que vous m'en ayez parlé si bonnement ; c'est moi qui l'ai fait. — Ah ! Sire, quelle trahison ! que Votre Majesté me le rende ; je l'ai lu brusquement. Non, monsieur le maréchal, les premiers sentimens sont toujours les plus naturels. Le Roi a beaucoup

ri de cette folie, et tout le monde trouve que voilà la plus cruelle petite chose qu'on puisse faire à un vieux courtisan. *Mme de Sévigné.*

L'ARCHEVÊQUE de Reims revenait hier fort vite de Saint-Germain; c'était comme un tourbillon. S'il se croit grand seigneur, ses gens le croient encore plus que lui : ils passaient au travers de Nanterre, tra, tra, tra : ils rencontrent un homme à cheval : Gare ! gare ! Ce pauvre homme se veut ranger; son cheval ne le veut pas; et enfin le carrosse et les chevaux renversent cul par-dessus tête le pauvre homme et le cheval, et passent par-dessus, et si bien par-dessus, que le carrosse en fut versé et renversé. En même temps l'homme et le cheval, au lieu de s'amuser à être roués, se relèvent miraculeusement, remontent l'un sur l'autre, et s'enfuient; ils courent encore pendant que les laquais et le cocher de l'archevêque, et l'archevêque même, se mettent à crier : Arrête, arrête ce coquin, qu'on lui donne cent coups ! L'archevêque, en racontant ceci, disait : Si j'avais tenu ce maraud-là, je lui aurais rompu les bras et coupé les oreilles. *La même.*

C'EST une chose étrange que de voir mettre le chapeau à des gens qui n'ont jamais eu que des bonnets bleus sur la tête; ils ne peuvent comprendre l'exercice, ni ce qu'on leur défend. Quand ils avaient leur mousquet sur l'épaule, et que M. de Chaulnes (1) paraissait, ils

(1) Il était alors gouverneur de Bretagne.

voulaient le saluer: l'arme tombait d'un côté et le chapeau de l'autre. On leur dit qu'il ne faut pas saluer; et quand ils sont désarmés, et qu'ils voient passer M. de Chaulnes, ils enfoncent leur chapeau avec les deux mains, et se gardent bien de saluer. On leur a dit qu'il ne faut pas branler, ni aller et venir quand ils sont dans leurs rangs; ils se laissaient l'autre jour rouer par le carrosse de madame de Chaulnes, sans vouloir se retirer d'un seul pas, quoi qu'on pût leur dire. *La même.*

Le comte de Guiche a fait une action dont le succès le couvre de gloire; car si elle eût tourné autrement il était criminel. Il se charge de reconnaître si la rivière est guéable; il dit que oui: elle ne l'est pas. Des escadrons entiers passent à la nage sans se déranger; il est vrai qu'il passe le premier. Cela ne s'est jamais hasardé; cela réussit. Il enveloppe des escadrons et les force à se rendre. Vous voyez bien que son bonheur et sa valeur ne se sont point séparés. Mais vous devez avoir de grandes relations de tout cela. Un chevalier de Nantouillet était tombé de cheval; il va au foud de l'eau, il revient, il y rentre, il revient encore; enfin il trouve la queue d'un cheval; il s'y attache: ce cheval le mène à bord; il monte sur le cheval, se trouve à la mêlée, reçoit deux coups dans son chapeau, et revient gaillard. *La même.*

Ecoutez, je vous prie, une chose qui est, à mon sens, fort belle. Il me semble que je

lis l'histoire romaine. Saint-Hilaire, lieutenant-général de l'artillerie, fit prier M. de Turenne, qui allait d'un autre côté, de se détourner un moment pour venir voir une batterie. C'était comme s'il eût dit: Monsieur, arrêtez-vous un peu; car c'est ici que vous devez être tué. Un coup de canon vient donc, et emporte le bras de Saint-Hilaire qui montrait cette batterie, et tue M. de Turenne. Le fils de Saint-Hilaire se jette à son père, et se met à crier et à pleurer. *Taisez-vous, mon enfant*, lui dit-il : *voyez* (en lui montrant M. de Turenne roide mort); *voilà ce qu'il faut pleurer éternellement; voilà ce qui est irréparable.* Et, sans faire nulle attention sur lui, se met à crier et à pleurer cette grande perte. *La même.*

Le Roi arriva le jeudi au soir à Chantilly. La promenade, la collation dans un lieu tapissé de jonquilles, tout cela fut à souhait. On soupa; il y eut plusieurs tables où le rôti manqua, à cause de plusieurs dîners à quoi l'on ne s'était pas attendu. Cela saisit Vatel; il dit plusieurs fois: je suis perdu d'honneur, voici un affront que je ne supporterai pas. Il dit à Gourville : La tête me tourne, il y a douze nuits que je n'ai dormi; aidez-moi à donner des ordres. Gourville le soulagea en ce qu'il put. Le rôti qui avait manqué, non pas à la table du Roi, mais à la vingt-cinquième, lui revenait toujours à la tête. Gourville le dit à M. le prince; M. le prince alla jusque dans la

chambre, lui dit : Vatel, tout va bien ; rien n'était si beau que le souper du Roi ! Il répondit : Monseigneur, votre bonté m'achève ; je sais que le rôti a manqué à deux tables. Point du tout, dit M. le prince ; ne vous fâchez pas, tout va bien. La nuit vient ; le feu d'artifice ne réussit pas ; il fut couvert d'un nuage. Il coûtait seize mille francs. A quatre heures du matin, Vatel s'en va partout : il trouve tout endormi ; il rencontre un petit pourvoyeur qui lui apportait seulement deux charges de marée ; il lui demanda : Est-ce là tout ? Il lui dit : Oui, Monsieur. Il ne savait pas que Vatel avait envoyé à tous les ports de mer. Vatel attend quelque temps ; les autres pourvoyeurs ne vinrent point. Sa tête s'échauffait : il crut qu'il n'aurait point d'autre marée. Il trouva Gourville, il lui dit : Monsieur, je ne survivrai point à cet affront-ci. Gourville se moqua de lui. Vatel monte à sa chambre ; met son épée contre la porte, et se la passe au travers du corps ; mais ce ne fut qu'au troisième coup, car il s'en donna deux qui n'étaient pas mortels : il tombe mort. La marée cependant arrive de tous côtés ; on cherche Vatel pour la distribuer ; on va à sa chambre, on heurte, on enfonce la porte : on le trouve noyé dans son sang. On court le dire à M. le prince, qui fut au désespoir. M. le duc pleura ; c'était sur Vatel que tournait tout son voyage de Bourgogne. M. le prince le dit au Roi fort tristement. On dit que c'était à force d'avoir

de l'honneur à sa manière. On le loua fort, on loua et l'on blâma son courage. Le Roi dit qu'il y avait cinq ans qu'il retardait de venir à Chantilly, parce qu'il comprenait l'excès de cet embarras. Il dit à M. le prince qu'il ne devait avoir que deux tables, et ne point se charger de tout; il jura qu'il ne souffrirait plus que M. le prince en usât ainsi : mais c'était trop tard pour le pauvre Vatel. Cependant Gourville tâcha de réparer la perte de Vatel : on dîna très-bien, on fit collation, on soupa, on se promena, on joua, on fut à la chasse : tout était parfumé de jonquilles, tout était enchanté. *La même.*

Voilà sans doute un récit bien fait. Mais, pour montrer quelle est la différence d'une narration épistolaire à une simple nouvelle, je vais citer ce qu'en dit Mme de Montmorenci, dans la petite gazette qu'elle envoyait régulièrement au comte de Bussy-Rabutin.

M. le prince a donné un régal magnifique au Roi, à Chantilly. Cependant Vatel, maître-d'hôtel de M. le prince, enragé de ce que la marée n'était pas arrivée un jour maigre, s'alla poignarder.

A Lyon, je ne suis resté que deux jours, et je m'embarquai sur le Rhône avec deux mousque-

taires. Nous couchâmes à Vienne et à Valence. J'avais commencé dès Lyon à ne plus guère entendre le langage du pays, et à n'être plus intelligible moi-même : ce malheur s'accrut à Valence, et Dieu voulut qu'ayant demandé à une servante un pot de chambre, elle mit un réchaud sous mon lit. Mais c'est encore bien pis dans ce pays. Je vous jure que j'ai autant besoin d'un interprète qu'un Moscovite en aurait besoin dans Paris. Néanmoins je commence à m'apercevoir que c'est un langage mêlé d'espagnol et d'italien; et comme j'entends assez bien ces deux langues, j'y ai quelquefois recours pour entendre les autres, et pour me faire entendre. Mais il arrive souvent que je perds toutes mes mesures, comme il arriva hier, qu'ayant besoin de petits clous à broquette pour ajuster ma chambre, j'envoyai le valet de mon oncle en ville, et lui dis de m'acheter deux ou trois cents de broquettes; il m'apporta incontinent deux bottes d'allumettes.

Au reste, pour la situation d'Uzès, vous saurez qu'elle est sur une montagne fort haute, et cette montagne n'est qu'un rocher continuel; si bien que, quelque temps qu'il fasse, on peut aller à pied sec autour de la ville. Les campagnes qui l'environnent sont toutes couvertes d'oliviers qui portent les plus belles olives du monde, mais bien trompeuses, car j'y ai été attrapé moi-même : je voulus en cueillir quelques-unes au premier olivier que je rencontrai, et je les mis dans ma bouche avec le plus grand appétit qu'on puisse avoir; mais Dieu me préserve de sentir jamais

une amertume pareille à celle que je sentis! J'ai eu la bouche toute perdue plus de quatre heures durant; et l'on m'a appris depuis qu'il fallait bien des lessives et des cérémonies pour rendre les olives douces comme on les mange. *Racine.*

Je vous ai vu rire assez volontiers de ce que le vin fait quelquefois faire aux ivrognes. Hier un boulet de canon emporta la tête d'un de nos Suisses dans la tranchée. Un autre Suisse, son camarade, qui était auprès, se mit à rire de toute sa force, en disant : *Ho! ho! cela est plaisant! Il reviendra sans tête dans le camp.*

..... On en tua quatre ou cinq cents, entre autres un capitaine espagnol, fils d'un grand d'Espagne, qu'on nomme le comte de Lemos. Celui qui le tua était un des grenadiers à cheval, nommé Sansraison : voilà un vrai nom de grenadier. L'Espagnol lui demanda quartier, et lui promit cent pistoles, lui montrant même sa bourse, où il y en avait 35. Le grenadier, qui venait de voir tuer le lieutenant de sa compagnie, qui était un brave homme, ne voulut point faire de quartier, et tua son Espagnol. Les ennemis envoyèrent demander son corps, qui leur fut rendu, et le grenadier Sansraison rendit aussitôt les 35 pistoles qu'il avait prises au mort, en disant : *Tenez, voilà son argent dont je ne veux point; les grenadiers ne mettent la main sur les gens que pour les tuer.* *Le même.*

Je vous dis bonsoir hier à neuf heures du soir, et me couchai bientôt après. Le moyen de

croire que les aventures de la journée n'étaient pas encore finies! A dix heures j'entends crier: *Aux armes! aux armes! pare les canons, amorce les mousquets; où sont les sabres?* Je me lève, et monte sur le pont: je vois à la portée du pistolet un gros navire, aussi gros que nous. On lui criait à tue-tête: D'où est le navire? Mot. D'où est le navire? Mot. Et cependant il arrivait sur nous, et nous allait aborder au bas-bord. On lui avait montré notre fanal; il nous avait montré le sien. Il avait le vent sur nous. On a donné un coup de gouvernail pour éviter l'abordage, jusqu'à ce que nous fussions bien parés. Enfin, il nous a abordés par la poupe, et avec son beaupré a emporté une partie de notre couronnement. Alors on lui a lâché une trentaine de mousquetades. Mot. Il a fait sa route vent en arrière, et en un moment il s'est éloigné de nous. Je ne me suis pas trouvé à bien des batailles; mais, à voir la contenance de nos soldats et de nos matelots, on ne nous aurait pas enlevés sans coup férir. Les jésuites et les missionnaires avaient déjà pris leur parti; les uns étaient à genoux à fond de cale, et les autres, fièrement le sabre à la main, étaient sur le pont. Raisonnez présentement sur ce que ce pouvait être. *L'abbé de Choisy.*

Une dame très-respectable étant un jour au chevet du lit d'une de ses filles qui était en danger de mort, entourée de toute sa famille, s'écriait, en fondant en larmes: *Mon Dieu! rendez-la-moi, et prenez tous mes autres enfans.* Un homme,

qui avait épousé une de ses filles, s'approcha d'elle, et la tira par la manche : *Madame*, lui-dit-il, *les gendres en sont-ils?* Le sang-froid et le comique avec lesquels il prononça ces paroles, firent un tel effet sur cette dame affligée, qu'elle sortit en éclatant de rire. Tout le monde la suivit en riant; et la malade, ayant su de quoi il était question, se mit à rire plus fort que les autres. *Voltaire.*

Imaginez-vous, Madame, qu'hier, après avoir marché six heures dans un assez beau chemin, nous vîmes un château bâti sur un roc, qui ne nous parut pas fort logeable, quand même on nous y aurait guidés. Nous approchâmes sans trouver de chemin pour aborder. Nous vîmes enfin au pied de ce château, dans un abîme, et comme dans un puits fort profond, les toits de nombre de petites maisons qui nous parurent des poupées environnées de tous côtés de rochers affreux par leur hauteur; ils paraissent de fer, et sont tout-à-fait escarpés. Il fallut descendre dans cette horrible habitation par un chemin non moins horrible. Les carrosses faisaient des sauts à rompre tous les ressorts; les dames se prenaient à tout ce qu'elles pouvaient attraper. Nous descendîmes après un quart-d'heure d'effroi, et nous tombâmes dans une ville (Dinan) composée d'une rue qui s'appelle la Grande, quoique deux carrosses n'y puissent passer de front. En plein midi on n'y voit goutte; les maisons sont effroyables; l'eau y est mauvaise, et le vin rare : les

boulangers ont ordre de ne cuire que pour l'armée, et de laisser mourir de faim tout le reste; on porte tout au camp. Il y pleut à verse depuis que nous y sommes. Je n'ai encore vu que deux églises; elles sont au premier étage, et l'on n'y saurait entrer que par civilité. On nous dit un salut avec une si mauvaise musique, et un encens si parfumé, si abondant et si continuel, que nous ne nous vîmes plus les uns les autres. Je ne vous dis rien de la saleté des rues; mais en vérité le Roi a grand tort de prendre de pareilles villes.

Mme de Maintenon.

Je vous dirai une petite histoire assez étrange. Une jeune fille d'Uzès, qui logeait assez près de chez nous, s'empoisonna hier elle-même avec de l'arsenic, pour se venger de son père qui l'avait querellée trop rudement. Du reste, elle était très-sage. Telle est l'humeur des gens de ce pays-ci; ils portent les passions au dernier excès.

Racine.

A propos de Corbinelli, il m'écrivit l'autre jour un fort joli billet, il me rendit compte d'une conversation et d'un dîner chez M. de Lamoignon. Les acteurs étaient les maîtres du logis, M. de Troyes, M. de Toulon, le P. Bourdaloue, son compagnon, Despréaux et Corbinelli. On parla des ouvrages des anciens et des modernes : Despréaux soutint les anciens, à la réserve d'un seul moderne qui surpassait, à son goût, et les vieux et les nouveaux. Le compagnon du P. Bourdaloue, qui faisait l'entendu, et qui s'était atta-

ché à Despréaux et à Corbinelli, lui demanda quel était donc ce livre si distingué dans son esprit. Despréaux ne voulut pas le lui dire. Corbinelli se joint au jésuite, et conjure Despréaux de nommer le livre afin de le lire toute la nuit. Despréaux lui répondit en riant : « Ah ! Monsieur, « vous l'avez lu plus d'une fois, j'en suis assuré. » Le jésuite reprend avec un air dédaigneux, *un cotale riso amaro*, et presse Despréaux de nommer cet auteur si merveilleux. Despréaux lui dit : « Mon père, ne me pressez point. » Le père continue. Enfin Despréaux le prend par le bras, et le serrant bien fort, lui dit : « Mon père, vous « le voulez ? hé bien, morbleu ! c'est Pascal. — « Pascal ! dit le père ! il est beau autant que le faux « peut l'être. — Le faux ! reprit Despréaux, le « faux ! Sachez qu'il est aussi vrai qu'il est in- « imitable ; on vient de le traduire en trois « langues. » Le père répond : « Il n'en est pas plus « vrai. » Despréaux s'échauffe et, criant comme un fou : « Quoi, mon père, direz-vous qu'un « des vôtres n'ait pas fait imprimer dans un de « ses livres *qu'un chrétien n'est pas obligé d'ai- « mer Dieu* ? Osez-vous dire que cela est faux ? « — Monsieur, *dit le père en fureur*, il faut dis- « tinguer..... — Distinguer ! dit Despréaux, dis- « tinguer, morbleu ! distinguer si nous sommes « obligés d'aimer ! » Et, prenant Corbinelli par le bras, il s'enfuit au bout de la chambre ; puis, revenant et courant comme un forcené, il ne voulut jamais se rapprocher du père, et s'en alla rejoindre la compagnie, qui était demeurée

dans la salle où l'on mange. Ici finit l'histoire ; le rideau tombe, etc. etc. *Mme de Sévigné.*

Je me trouvai l'année passée à la campagne avec un bon religieux qui a plus de quatre-vingts ans, et voici ce qu'il me raconta.

Il fut mandé, il y quarante ans, pour disposer à la mort un voleur de grand chemin : on l'enferma avec le patient dans une petite chapelle ; et, pendant qu'il faisait ses efforts pour l'exciter au repentir de son crime, il s'aperçut que cet homme était distrait, et l'écoutait à peine. Mon cher ami, lui dit-il, pensez-vous que dans quelques heures il faudra paraître devant Dieu ? et qui peut vous distraire d'une affaire pour vous de si grande importance ? Vous avez raison, mon père, lui dit le patient ; mais je ne puis m'ôter de l'esprit qu'il ne tiendrait qu'à vous de me sauver la vie ; et une telle pensée est bien capable de me donner des distractions. — Comment m'y prendrais-je pour vous sauver la vie ? répondit le religieux. Et quand cela serait à mon pouvoir, pourrais-je hasarder de le faire, et de vous donner par là occasion d'accumuler vos crimes ? — S'il n'y a que cela qui vous arrête, lui répondit le patient, vous pouvez compter sur ma parole ; j'ai vu le supplice de trop près pour m'y exposer de nouveau. Le religieux fit ce que nous eussions fait vous et moi en pareille occasion ; il se laissa attendrir, et il ne fut plus question que de savoir comment il faudrait s'y prendre. La chapelle où ils étaient n'était éclairée que par

une fenêtre qui était proche du toit, et élevée de plus de quinze pieds. Vous n'avez, dit le criminel, qu'à mettre votre chaise sur l'autel, que nous pouvons transporter au pied du mur; vous monterez sur la chaise, et moi sur vos épaules, d'où je pourrai gagner le toit. Le religieux se prêta à cette manœuvre, et resta ensuite tranquillement sur la chaise, après avoir remis à sa place l'autel, qui était portatif. Au bout de trois heures, le bourreau, qui s'impatientait, frappa à la porte, et demanda au religieux ce qu'était devenu le criminel. Il faut que ce soit un ange, répondit froidement le religieux; car, foi de prêtre, il est sorti par cette fenêtre. Le bourreau, qui perdait à ce compte, après avoir demandé au religieux s'il se moquait de lui, courut avertir les juges : ils se transportèrent à la chapelle, où notre homme assis, leur montrant la fenêtre, les assura en conscience que le patient s'était envolé par-là, et que peu s'en était fallu qu'il ne se recommandât à lui, le prenant pour un ange : qu'au surplus, si c'était un criminel, ce qu'il ne comprenait pas, après ce qu'il avait vu faire, il n'était pas là pour en être le gardien. Les magistrats ne purent conserver leur gravité vis-à-vis du sang-froid de ce bon homme, et, ayant souhaité un bon voyage au patient, se retirèrent. Vingt ans après, ce religieux, passant par les Ardennes, se trouvait égaré dans le temps que le jour finissait : une façon de paysan l'ayant examiné fort attentivement, lui demanda où il voulait aller, et l'assura que la route qu'il allait

prendre était fort dangereuse. Il ajouta que, s'il voulait le suivre, il le mènerait dans une ferme qui n'était pas fort éloignée, où il pourrait passer tranquillement la nuit. Le religieux se trouva fort embarrassé : la curiosité avec laquelle cet homme l'avait regardé, lui donnait des soupçons. Mais considérant que, s'il avait quelque mauvais dessein, il ne lui serait pas possible d'échapper de ses mains, il le suit en tremblant. Sa peur ne fut pas de longue durée : il aperçut la ferme dont le paysan lui avait parlé ; et cet homme, qui en était le maître, dit, en entrant, à sa femme de tuer un chapon avec les meilleurs poulets de la basse-cour, et de bien régaler son hôte. Pendant qu'on préparait le souper, le paysan rentra, suivi de huit enfans, à qui il dit : Mes enfans, remerciez ce bon religieux ; sans lui vous ne seriez pas au monde ni moi non plus ; il m'a sauvé la vie. Le religieux se rappela les traits de cet homme, et reconnut le voleur duquel il avait favorisé l'évasion. Il fut accablé des caresses et des actions de grâces de la famille ; et lorsqu'il fut seul avec cet homme, il lui demanda par quel hasard il se trouvait si bien établi. Je vous ai tenu parole, lui dit le voleur ; et, déterminé à vivre en honnête homme, je vins, en demandant l'aumône, jusqu'à ce lieu, qui est celui de ma naissance. J'entrai au service du maître de cette ferme, et ayant gagné les bonnes grâces de mon maître par ma fidélité et mon attachement, il me fit épouser sa fille qui était unique. Dieu a béni les efforts que j'ai faits pour être homme

de bien; j'ai amassé quelque chose : vous pouvez disposer de moi et de tout ce qui m'appartient, et je mourrai content à présent que je vous ai vu, et que je puis vous prouver ma reconnaissance. Le religieux lui dit qu'il était trop payé du service qu'il lui avait rendu, puisqu'il faisait un si bon usage de la vie qu'il lui avait conservée. Il ne voulut rien accepter de ce qu'on lui offrait, mais il ne put jamais refuser au paysan de rester quelques jours chez lui, où il fut traité comme un prince. Ensuite ce bon homme le força de se servir au moins d'un de ses chevaux pour achever sa route, et ne voulut point le quitter qu'il ne fût sorti des chemins dangereux qui sont en grand nombre dans ces quartiers.

Mme Le P. de Beaumont.

Si vous ne savez rien du détail de la mort de M. de Melun, en voici quelques particularités (1) :

Samedi dernier il courait le cerf avec M. le duc; ils en avaient déjà pris un, et en couraient un second. M. le duc et M. de Melun trouvèrent dans une voie étroite le cerf qui venait droit à eux : M. le duc eut le temps de se ranger; M. de Melun crut qu'il aurait le temps de croiser le cerf, et poussa son cheval. Dans le moment, le cerf l'atteignit d'un coup d'andouiller si fu-

(1) J'invite les amateurs du bon style à lire, sur ce triste événement, l'un des meilleurs romans de madame de Genlis, celui qu'elle a intitulé *Mademoiselle de Clermont.*

rieux, que le cheval, l'homme et le cerf en tombèrent tous les trois. M. de Mélun avait la rate coupée, le diaphragme percé et la poitrine refoulée. M. le duc, qui était seul auprès de lui, banda la plaie avec son mouchoir, et y tint la main pendant trois quarts-d'heure. Le blessé vécut jusqu'au lundi suivant, qu'il expira à six heures et demie du matin, entre les bras de M. le duc, et à la vue de toute la cour, qui était consternée et attendrie d'un spectacle si tragique, mais qui l'oubliera bientôt. Dès qu'il fut mort, le Roi partit pour Versailles, et donna au comte de Melun le régiment du défunt. Il est plus regretté qu'il n'est aimé : c'était un homme qui avait peu d'agrément, mais beaucoup de vertu, et qu'on était forcé d'estimer.

Voltaire, 1722.

.... On me mande que le Roi fera la campagne. Il ne fait pas comme Charles VII, qui demeurait avec la belle Agnès à Mehun-sur-Yèvre, ou à Bourges, tandis qu'on lui disputait son royaume. Le célèbre Lahire lui ayant été envoyé par le comte de Dunois pour lui apprendre quelque mauvais succès qui était arrivé, et pour savoir quel ordre S. M. voulait mettre en cette rencontre, trouva au bal ce prince, lequel, après avoir su de lui le sujet de son voyage, lui dit qu'il y songerait, et en même temps lui demanda avec un visage plein de joie : « Que vous semble-t-il de cette fête ? Ne trouvez-vous pas que je passe bien mon temps? » La-

hire, enragé de voir l'insensibilité de ce prince, ne lui répondit rien; et le Roi le pressant encore de lui dire son sentiment, Lahire lui répondit, avec un sourire amer : « *Il est vrai, Sire, que vous vous divertissez fort bien, et qu'on ne peut pas perdre un royaume plus gaiement que vous faites.* » *Bussy-Rabutin.*

M. de Barillon est ravi de trouver toutes ses vieilles amies : il est souvent chez madame de La Fayette et chez madame de Coulanges. Il disait l'autre jour à cette dernière : « Ah! Ma-» dame, que votre maison me plaît! j'y viendrai » bien le soir quand je serai las de ma famille. » *Monsieur,* lui dit-elle, *je vous attends de-» main.* » Cela partit comme un trait, et nous en rîmes tous plus ou moins. *Mme. de Sévigné.*

J'ai été, avec l'abbé Arnaud et d'Hacqueville, voir passer la procession de Sainte-Geneviève.... Savez-vous que c'est une belle chose que cette procession? Tous les différens religieux, tous les prêtres des paroisses, tous les chanoines de Notre-Dame, et M. l'archevêque, pontificalement, qui va à pied, bénissant à droite et à gauche, jusqu'à la métropole. Il n'a cependant que la main gauche, et à la droite, c'est l'abbé de Sainte-Geneviève, nu-pieds, précédé de cent cinquante religieux, nu-pieds aussi, avec sa crosse et sa mitre, comme l'archevêque, et bénissant de même, mais modestement, et dévotement et à jeun, avec un air de pénitence, qui fait voir que c'est lui qui va

dire la messe dans Notre-Dame. Le parlement en robes rouges et toutes les compagnies supérieures suivent cette châsse, qui est très-brillante de pierreries, portée par vingt hommes habillés de blanc, nu-pieds On laisse en otage à Sainte-Geneviève le prévôt des marchands et quatre conseillers, jusqu'à ce que ce précieux trésor y soit revenu.

Vous allez me demander pourquoi on a descendu cette châsse : c'était pour faire cesser la pluie, et pour demander le chaud, etc.

La même.

Il entra hier ici un garçon de Vitri, c'est-à-dire, qui en venait. Je le reconnus d'abord pour avoir été laquais de M. de Coulanges. M. de Grignan l'a vu à Aix; il me montra un papier imprimé de tout ce qu'il sait faire du feu. Il a le secret de cet homme dont vous avez entendu parler à Paris. Entre mille choses qui sont toutes miraculeuses, et que je ne comprends pas que l'on souffre, à cause des conséquences, je ne m'arrêterai qu'à une petite, et qui est bientôt faite; ce fut de lui voir couler dans la bouche dix ou douze gouttes de ma cire d'Espagne tout allumée, et dans la main. Il n'en était non plus ému que si c'eût été de l'eau; sans mine, sans grimace; sa langue aussi belle après cette petite opération qu'auparavant. J'en avais fort entendu parler; mais de voir cela si familièrement dans ma chambre, me fit un extrême étonnement. Cela prouve votre philosophie, ma chère enfant,

et qu'assurément le feu n'est point chaud, et ne nous cause le sentiment de chaleur que selon la disposition des parties. Comprenez-vous qu'il y ait une sorte de liqueur dont on puisse se frotter avec assez de confiance pour faire fondre de la cire d'Espagne sur la langue, avaler de l'huile bouillante, et marcher sur des barres de fer toutes rouges. *La même*, 1680.

Il est temps de vous amuser un peu : il est arrivé ici deux petites aventures que j'aurai du plaisir à vous conter, parce que vous en aurez à les lire.

Un gentilhomme de Périgord, fort riche, se maria, il y a plusieurs années, avec une demoiselle qui mourut sans lui laisser d'enfans. Les parens de sa femme le pensèrent ruiner pour la dot, et eurent des procédés si infâmes avec lui, qu'il en eut beaucoup de chagrin, et en fut malade. Cet homme avait du goût pour le sacrement; mais ce qu'il avait essuyé le fit résoudre de prendre une femme sans parens. Il écrivit à l'Hôtel-Dieu, pria un des directeurs de lui chercher une fille trouvée, de dix-sept à vingt-deux ans, grande, bien faite, brune, les yeux noirs, les dents belles, et qu'il l'épouserait. Le directeur montra cette lettre à M. *d'Argenson*, lieutenant de police, qui lui dit de faire sa commission. Il la fait : on dresse le contrat de mariage; le gentilhomme l'épouse; il en a trois enfans. Au bout de quelques années elle meurt. Son deuil fini, il écrit à un autre des directeurs de l'Hôtel-

Dieu, le précédent étant mort; il le prie de lui chercher une fille de trente-huit à quarante ans, blonde, grasse, fraîche, et d'un bon tempérament; qu'il avait passé les jours du monde les plus heureux avec celle qu'on lui avait déjà choisie, et qu'il ne doutait pas qu'il ne choisît aussi bien que l'ancien directeur, auquel il s'était adressé la première fois. Celui-ci va chez M. *Hérault*, lieutenant de police, et montre la lettre qu'il vient de recevoir. M. *Hérault* lui dit, comme M. *d'Argenson*, de faire sa commission, qui était difficile, parce que toutes les filles sont établies à cet âge-là. Il trouva enfin une sœur grise qui était telle qu'on la lui demandait. Une des princesses de Conti a signé au contrat de mariage, il y a un mois. Voici l'autre histoire.

Il y a un homme qui demeure aux environs des quais, qui, depuis sept à huit ans, se promène dès une heure jusqu'à six, sur un des quais, sans jamais y avoir manqué d'un jour, quelque temps qu'il fît. M. *Hérault*, en ayant été averti, lui envoya dire qu'il vînt lui parler. Cet homme lui fit répondre qu'il n'irait point, n'ayant rien à faire avec la police. M. *Hérault* s'y transporta, monta dans une chambre au quatrième, y trouva cet homme assis contre une table, qui lisait, et sa chambre garnie de livres. Il lui demanda pourquoi il n'était pas venu chez lui, quand il le lui avait fait dire. « Monsieur, lui répondit cet homme, je n'ai point l'honneur d'être de vos amis; et, Dieu merci! je n'ai rien à

démêler avec la justice. — Il est vrai, lui répondit M. *Hérault*, qu'il ne m'est point revenu que vous fissiez du mal. Pourquoi vous promener régulièrement, à la même heure, tous les jours, sur le quai? — Parce que cela me fait du bien, lui répartit le promeneur. Pour vous éclaircir ma conduite, ajouta-t-il, je vous dirai, Monsieur, que je suis très-bon gentilhomme (il lui dit son nom); je jouissais de 25,000 liv. de rente. Le système est venu, et il ne m'est resté que 500 liv. de rente. J'ai pris un genre de vie proportionné à mon revenu. J'ai gardé mes livres; l'air de la rivière me convient, et je suis venu m'établir dans cette chambre. Un peu de vanité m'a engagé à changer de nom; je dîne tous les jours à midi avec du bœuf à la mode, qui est excellent dans ce quartier; je me lève de bonne heure; j'emploie ma matinée à lire; et, quand j'ai dîné, je vais prendre l'air sur le quai. Je suis très-heureux; je ne dépends de personne, et je ne dérange point ma santé par cet exact régime. » M. *Hérault* trouva cet homme de très-bon sens. Il conta un jour cela au cardinal, qui lui dit : « Mais, si cet homme tombait malade, il n'aurait pas de quoi se faire soigner; dites-lui que le Roi lui donne 300 liv. de pension. » M. *Hérault* lui envoya dire de venir chez lui, se faisant beaucoup de plaisir de lui apprendre cette bonne nouvelle; mais l'homme lui fit répondre qu'il ne pouvait y aller, demeurant trop loin de chez lui. M. *Hé-*

rault y retourna pour la seconde fois, et lui dit que le Roi lui donnait 300 livres. Il les refusa, disant qu'il s'était arrangé avec 500 livres, et qu'il n'en voulait pas davantage. Malgré ce genre de vie, qui paraît triste, cet homme est fort gai. Il a deux amis, gens d'esprit, qui vont sur le quai pour causer avec lui. Il a beaucoup de connaissance du monde, du savoir, l'esprit simple, et un singulier talent pour connaître à la physionomie le métier des gens qui passent. Il dira, par exemple : « Voilà le maître-d'hôtel d'un évêque; en voilà un d'un financier; voici un chevalier d'industrie; celui-là est un Gascon; celui-ci est Breton; ainsi des autres.

Lettre de Mlle Aïssé.

TABLE

DES MATIÈRES.

FIN DE LA TABLE.

